This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 691,955 DUPL

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE

PUBLIÉS

PAR LÉON DE ROSNY,

TOME XIII

(TREIZIÈME VOLUME DE LA DEUXIÈME SÉRIE)

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES,

ÉDITEURS DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE

15, quai Voltaire.

1874

1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE
MUSEUM

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE

XIII

2e SÉRIE. — 3e VOLUME.

TOME XIII. — COLLABORATEURS.

CAHUN (Léon), secrétaire de l'Athénée Oriental. — 21.

DUCHATEAU (Julien), membre de la Société de Philologie. — 12, 69, 125.

IMAMURA WARAU, répétiteur à l'École spéciale des langues orientales. — 18, 55.

MADIER DE MONTJAU (Éd.), président de la Société Américaine de France. — 43.

MARRE (Aristide), membre de la Société Asiatique. — 111, 215.

OGURA YÉMON, officier japonais. — 122.

ROGER (M^me^ Clémence), membre de la Société d'Anthropologie. — 131.

ROSNY (Léon DE), professeur à l'École spéciale des langues orientales. — 5, 33, 57, 159.

ROSNY (Lucien DE), président honoraire de la Société Américaine de France. — 167.

SCHŒBEL (Charles), membre de la Société d'Ethnographie. — 65.

WALDECK (F. DE), voyageur au Mexique. — 118.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE

RÉDIGÉS

PAR MM. CLAUDE BERNARD, CASTAING, DUCHINSKI,
DUHOUSSET, DULAURIER, FOUCAUX, GARCIN DE TASSY, GESLIN, HALÉVY,
D'HERVEY-SAINT-DENYS, MADIER DE MONTJAU, FR. LENORMANT,
DES MICHELS, ROBIOU,
DE ROSNY, DE SAULCY, SCHWAB, ETC.

ET PUBLIÉS

PAR LÉON DE ROSNY,

PRÉSIDENT.

—

TOME XIII

(TROISIÈME VOLUME DE LA SECONDE SÉRIE).

PARIS
MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES,
ÉDITEURS DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE,
15, quai Voltaire.
BUREAU DE LA SOCIÉTÉ : 7, PLACE SAINT-SULPICE.

—

1875

MEMBRES FONDATEURS DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE.

1859.

Aubin.
Malte-Brun (✱).
Alfred Maury (O. ✱), de l'Institut.
Léon de Rosny.
† Brasseur de Bourbourg (✱).
Jules Oppert (✱).
Léon Rodet.
Bonnetty (A.).
Renan (✱), de l'Institut.
† Charles de Labarthe.
Rudolph Lindau.
E. Cortambert (✱).
E. Beauvois.
Nicolas Trübner.
Le prince Vlangali-Handjéri.
Alexandre Chodzko (✱).
Alexandre Bonneau.
Mirza Ali Naghi.
† Le baron Paul de Bourgoing (G. O. ✱).
H. de Charencey.
† G. Pauthier (✱).
Foucaux (Ph. Ed.) (✱).
† Théodule Dévéria (✱).
† Eichhoff (✱).
Garcin de Tassy (✱), de l'Institut.
Dr Tholosan.
Le comte de Vogüé (✱), de l'Institut.
Soliman-al-Harairi.
François Lenormant.
Joachim Ménant.
Kühlké.
† Bianchi (O. ✱).
Ferdinand Denis (✱).
† Stanislas Julien (C. ✱), de l'Institut.
† Jomard (C. ✱), de l'Institut.
† Ch. Texier (✱), de l'Institut.
Barbier de Meynard (✱).
† Brunet de Presle (✱), de l'Institut.
† Charles Lenormant (✱), de l'Institut.
Adrien de Longpérier (O. ✱), de l'Institut.
† De Pongerville (O. ✱), de l'Académie française.
Adolphe Régnier (✱), de l'Institut.
Schœbel.

Le signe † indique les membres fondateurs décédés.

MUSEUM LIBRARY

SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE.

SESSION ORDINAIRE

DE 1874.

PRÉSIDENCE DE M. LÉON DE ROSNY.

SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE.

1875

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président :

LÉON DE ROSNY.

Vice-Présidents :

Léon Cahun.
N.....

Secrétaire-général :

Éd. Madier de Montjau.

Secrétaire adjoint et archiviste :

De Zélinski.

Trésorier :

Duchateau.

Conseil :

De Bellecombe.	D'Hervey (✱).	Noé (de) (✱).
Lesouef.	Sédillot (O. ✱).	Boselli (✱).
Duhousset (O. ✱).	Foucaux (✱).	Des Michels.

Élus pour les années

1874-75-76	1873-74-75	1872-73-74

Commission de Publication : Geslin, Foucaux (✱).
Commission des Fonds : Silbermann, Duchateau.
Commission des Prix : Foucaux (✱), Boselli (✱), Duchinski.
Commission du Matériel : Geslin, Duchateau, Delamarre (✱).
Agent de la Société : Armand Cotty.

TRAVAUX DES SECTIONS

ORIENTALE ET AMÉRICAINE.

ACTES CONSTITUTIFS.

ARRÊTÉ

DE S. EXC. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

Autorisant la constitution définitive de la Société.

Le Ministre Secrétaire d'État au département de l'Instruction publique et des Cultes arrête :

ART. 1er. — La Société d'Ethnographie américaine et orientale est autorisée.

ART. 2. — Les Statuts de ladite Société sont approuvés tels qu'ils sont joints au présent arrêté, et ne pourront être modifiés qu'avec l'assentiment du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes.

Fait à Paris, le 26 avril 1859.

Signé : ROULAND.

L. S. Pour ampliation :

Le Directeur du personnel et du secrétariat général,

Signé : G. ROULAND.

ARRÊTÉ

DE S. EXC. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Donnant à la Société le titre de *Société d'Ethnographie*, et approuvant des modifications à ses Statuts.

Le Ministre Secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Vu l'arrêté du 26 avril 1859, portant l'approbation des Statuts de la Société d'Ethnographie américaine et orientale annexés à l'original dudit arrêté ;

Vu la lettre du Président de la Société en date du 22 juillet dernier et les modifications demandées à son titre et à ses Statuts primitifs, modifications signées du Président et annexées à ladite lettre ;

Arrête :

ART. 1er. — Sont approuvées les modifications demandées au titre et aux Statuts primitifs en date du 26 avril 1859 de la Société d'Ethnographie américaine et orientale, modifications signées du Président et qui demeureront annexées à l'original du présent arrêté.

ART. 2. — La Société prend désormais, en conséquence, le simple titre de *Société d'Ethnographie*.

Fait à Paris, le 28 septembre 1864.

Signé : V. DURUY.

L. S. Pour ampliation :

Le Conseiller d'État, Secrétaire-général,

Signé : GRÉTEUR.

Mus. Lib
3-27-37

Mémoires, Traductions et Documents originaux.

忠經

Tchoung-king.

LE LIVRE SACRÉ DE LA FIDÉLITÉ,

TRADUIT POUR LA PREMIÈRE FOIS DU CHINOIS

Par LÉON DE ROSNY.

AVERTISSEMENT.

Le *Tchoung-king* ou Livre Sacré de la Fidélité a été composé, au premier siècle de notre ère, par *Ma-young*, qui remplissait les fonctions de gouverneur (*taï-cheou*), sous la dynastie des Han ultérieurs (後漢 *heou-han*). Les Chinois le placent, d'ordinaire, à côté du *Hiao-king* ou Livre Sacré de la Piété filiale, attribué au philosophe Confucius et publié par son disciple *Tseng-tsze*.

Comme toutes les œuvres de philosophie chinoise, le *Tchoung-king* présente non-seulement de sérieuses difficultés d'interprétation, mais encore de nombreuses incertitudes de sens sur lesquelles les lettrés de la Chine eux-mêmes n'arrivent souvent point à se mettre d'accord. Si l'on peut dire que les livres de raisonnement, et surtout ceux qui traitent de métaphysique, lors même qu'ils sont rédigés dans nos langues européennes, peuvent être parfois compris de plusieurs façons différentes, — à plus forte raison peut-on le dire des traités spéculatifs composés dans l'écriture idéographique et figurative

de l'extrême Orient. Les publications de nos sinologues les plus éminents, dans cet ordre d'idées, n'ont pu échapper aux incertitudes qui résultent du sens vague et par trop élastique de certains caractères chinois.

Pour arriver à rendre, aussi fidèlement que possible, la pensée des philosophes du Céleste-Empire, il faudrait faire sur leur style ce qu'on n'a jamais fait jusqu'à présent, à savoir une étude critique spéciale du langage de l'auteur, étude qui serait fondée sur l'examen comparatif des passages où les mêmes mots viennent à se reproduire. Ce serait là, très-certainement, une entreprise aussi désirable que méritoire. Mais trop d'auteurs chinois de premier ordre restent encore à traduire, pour que le petit nombre de personnes en état de les publier dans nos langues ait le temps de les soumettre à une exégèse absolument satisfaisante ; et, pour l'instant du moins, il semble préférable de donner aux amis des lettres orientales plutôt un grand nombre de traductions d'écrits philosophiques que quelques courts fragments accompagnés d'interminables commentaires. D'ailleurs ces commentaires n'auront une véritable valeur que lorsque la plupart des grands philosophes chinois auront été l'objet de versions européennes. Je n'ignore pas ce qu'une déclaration aussi franche peut soulever dans le domaine de l'érudition ; mais il me sera permis, je l'espère, de démontrer un jour la solidité de cette doctrine, en examinant quelques phrases des textes de Laotsze et de Confucius comparées avec la signification qu'en ont donnée les traducteurs.

Je crois avoir présenté un sens généralement exact du *Tchoung-King*, dont on va lire le premier essai d'interprétation[1] ; mais je ne veux pas dissimuler la possibilité de traduire certains passages autrement que j'ai cru devoir le faire[2]. Quant aux citations du *Chou-*

---

[1] Je n'ai eu pour faire traduction qu'un seul exemplaire d'une mauvaise édition du *Tchoung-king*, dans laquelle les commentaires ne roulant que sur des généralités philosophiques et n'expliquant aucune des locutions difficiles ne m'ont prêté que de rares secours. En outre, le mauvais tirage de cette édition en a rendu de nombreux passages illisibles.

[2] Non-seulement les sinologues européens les plus expérimentés varient dans l'interprétation qu'ils donnent de certains passages des

King, Livre sacré des Annales, et du *Chi-King*, Livre sacré des Chants populaires, je les ai toutes vérifiées sur le texte original de ces ouvrages canoniques, et j'ai comparé l'explication qu'en ont donnée Gaubil et Medhurst, pour le premier, — et le P. Lacharme et le Rév. J. Legge pour le second. J'ai dû tenir compte, toutefois, de leur agencement dans le livre dont je donne la traduction, et de quelques légères variantes avec lesquelles *Ma-young* les a reproduites; mais je me suis abstenu des discussions philologiques que j'ai entreprises sur la langue du *Chi-king*, parce que ces discussions eussent tenu une place exagérée dans ce travail et y auraient certainement paru déplacées.

CHAPITRE PREMIER.

DU CIEL, DE LA TERRE ET DES GÉNIES.

Anciennement existait la Suprême Raison, vertu parfaite du haut et du bas [1], à l'aide de laquelle est assuré le repos du Ciel. Elle est la Voie [2] de la Fidélité.

De tout ce que le Ciel recouvre, de ce que la Terre supporte, de ce que l'Homme foule aux pieds, il n'est rien qui soit aussi grand que la Fidélité.

---

ouvrages chinois écrits en 古文 *Kou-wen* ou style antique, mais les commentateurs et les *sien-seng* de la Chine trouvent parfois dans une même phrase plusieurs sens très-différents. Cette incertitude est d'autant plus grande qu'on remonte à une époque plus reculée de l'histoire de la littérature chinoise, et la belle et savante édition du *Chi-king*, publiée par le Rev. J. Legge, notamment, peut en fournir des exemples aussi nombreux que frappants.

[1] Par les mots 上下 *chang-hia* « le Haut et le Bas », on désigne en chinois le Ciel et la Terre, l'Empereur et le Peuple, les Supérieurs et les Inférieurs.

[2] En chinois 道 *tao* « voie » ou « doctrine ». Voy., sur le sens de ce mot, mes *Textes chinois anciens et modernes*, p. 15.

La Fidélité c'est le (juste) milieu [1] ; c'est la suprême justice et l'absence d'égoïsme [2].

Du moment où le Ciel n'a point d'égoïsme, les Quatre Saisons accomplissent (leur œuvre) ; du moment où la Terre n'a point d'égoïsme, tous les êtres naissent ; du moment où l'Homme n'a point d'égoïsme, la pureté est complétement atteinte.

La Fidélité, c'est absolument l'appellation du cœur. Elle est la base des empires. Comment ne pas suivre (les lois de) la Fidélité ?

La Fidélité a le pouvoir de consolider les relations, le prince et le sujet, et de calmer les Génies de la Patrie. Le Ciel et la Terre en sont touchés, les Divinités en sont émues, et, à plus forte raison, l'Homme.

Or la Fidélité donne de l'élévation à l'individu ; elle honore la famille, elle accomplit l'Etat. Son action est parfaite [3].

En effet, la perfection dans l'individu est le principe de la Fidélité ; la perfection dans la famille en est le milieu ; la perfection dans l'Empire en est la fin (le couronnement).

Quand la perfection existe dans l'individu, il arrive à toutes sortes de félicités ; quand la perfection est dans la famille, la concorde existe entre tous les parents [4] ; quand la perfection

---

[1] Le sens philosophique du mot 中 *tchoung* « milieu », repose sur la doctrine contenue dans le second des Quatre Livres classiques intitulé *Tchoung-young* « l'Invariabilité dans le Milieu ».

[2] « Ne pas rectifier son cœur et être égoïste, c'est être en opposition avec la Fidélité ». (COMMENTAIRE.)

[3] En chinois : 一 *yih* « une, universelle, parfaite ». La suite de ce chapitre m'a engagé à adopter de préférence cette dernière signification.

[4] Littéralement : « les six genres ou degrés de parenté ».

est dans l'Empire, la Raison règne parmi tous les hommes.

Le Livre sacré des Annales [1] dit :

Pour obtenir la persévérance et la perfection en vérité, il faut prendre le juste milieu.

CHAPITRE SECOND.

DES SAINTS ROIS.

Le prince, par la sainte vertu, veille sur tous ses Etats [2]. Du bas jusqu'en haut, il est partout des sentiments de vénération.

C'est pour cela que le Roi est en haut le serviteur du Ciel, en bas le serviteur de la Terre, dans l'intermédiaire (au milieu) le serviteur du Temple des Ancêtres, pour gouverner les hommes.

Alors les hommes se civilisent [3], et sous le Ciel (dans tout l'empire), on épuise la Fidélité pour servir le Souverain [4].

C'est pour cela que le prince se surveille avec attention, et chaque jour augmente ses lumières [5]. Il donne les traitements aux sages et les magistratures aux hommes de mérite, et les bienfaits de la Civilisation [6] se propagent au loin et durent longtemps. Le Peuple aux Cheveux-Noirs [7] tout entier le chérit.

---

[1] *Chou-king.*

[2] « Le saint Prince est en haut et abaisse ses regards vers le bas (le peuple); les dix mille États (tous ses États) sont en bas et font leurs devoirs en regardant le haut (l'Empereur) ». (COMMENTAIRE.)

[3] Littéralement 化 *hoa* « se transforment ».

[4] En chinois: 上 *chang.*

[5] Chaque jour sa vertu devient plus éclatante ». (COMMENTAIRE).

[6] En chinois: 大化 *ta-hoa*, litt. « la grande transformation ».

[7] Expression par laquelle on désigne « la nation chinoise ».

C'est ainsi que la vertu de l'Empereur devient grande. Si elle est grande, elle réagit sur les Quatre Régions [1] : elle est transmise aux générations futures, afin de garder les Génies de la Terre et de l'Agriculture (les Divinités de la Patrie) [2] et d'illustrer les Ancêtres décédés.

Or telle est la Fidélité du Saint Prince.

Le Livre sacré des Chants populaires [3] dit : « Eclairé, il servit le Suprême « Seigneur, et ainsi il lui arriva beaucoup de bonheur ».

CHAPITRE TROISIÈME.

DU MINISTRE.

Pour le ministre, servir son prince est la base [4] de la Fidélité.

Une fois la base établie, il arrive à la perfection.

On peut dire que le premier ministre ne fait qu'un corps avec son prince. Le bas (le sujet) agit, et le roi (le prince) a confiance.

C'est ainsi qu'il est possible d'accomplir la Fidélité.

Or (pour lui) la Fidélité ne consiste-t-elle pas seulement à servir son prince, et à s'oublier soi-même à s'attacher à l'Etat et à oublier sa famille, à avoir un visage honnête, une

---

[1] En chinois: 四方 *sse-fang*, c'est-à-dire les contrées situées « aux quatre points cardinaux », et par suite « l'Univers ».

[2] C'est-à-dire de « conserver son royaume ». C'est pour cela que l'auteur a employé le mot 保 *pao* « garder, défendre, protéger. »

[3] *Chi-king*, part. III, sect. ii, ode 2, ℣. 3. — Par « Suprême Seigneur » (en chinois: 上帝 *chang-ti*), il faut entendre le Dieu de la religion primitive de la Chine.

[4] En chinois: 本 *pen* « base, fondement, principe ».

parole vraie, à affronter les périls (et même) à mourir pour son devoir, mais encore (à imaginer) des plans profonds, des démarches secrètes, à rectifier sa personne, à employer des hommes sages pour établir la Raison, à examiner soigneusement ses faiblesses et à se réformer soi-même.

(Le fonctionnaire qui) honore son prince a la grandeur du Ciel et de la Terre, la splendeur du Soleil et de la Lune, l'action réunie du Principe femelle et du Principe mâle [1] (2), la [2] confiance (qu'on accorde) aux Quatre Saisons [3]. Sa vertu de sage déborde (se répand au loin) et sa renommée est établie.

Le Livre sacré des Annales dit : Oh ! que le prince est éclairé ! Oh ! que les ministres sont bons ! Oh! que la nation est en paix [4] !

---

[1] En chinois *tchoung-chin*. Le mot *tchoung* désigne le chef, le principal personnage, comme dans l'expression *tchoung-tsai*, qu'on rencontre déjà dans le *Chi-king* (P. III, l. iii, od. 4, ℣. 7) et qui signifie « le ministre le plus élevé du Cabinet ».

[2] 陰陽之和 *Yin yang tchi ho.*

[3] Littéralement « la confiance, la sincérité ».

[4] « Sa tête est comme le Ciel, son attitude comme la Terre, son éclat comme le Soleil et la Lune, sa modération (la bonne économie de son être) comme le principe Femelle et le principe Mâle. Sans qu'il ait besoin de parler, on a confiance en lui, comme aux Quatre Saisons (dont on attend avec foi les promesses, bien qu'elles ne parlent point) ». (COMMENTAIRE.)

[1] *Chou-king.*

(*La suite prochainement.*)

LA

BIBLIOTHÈQUE D'UN AMÉRICANISTE

Par Julien DUCHATEAU

Membre de la Société Américaine de France.

(1er ARTICLE.)

La Bibliographie est la science qui doit préoccuper tous ceux qui veulent se livrer à l'étude d'une science nouvelle. J'ai donc pensé faire une chose utile et répondre au désir d'un grand nombre de mes collègues, en leur offrant, non point une *Bibliographie américaine* complète, mais une liste classée des livres qui doivent former, *suivant la spécialité choisie*, la bibliothèque de tous les adeptes de l'Américanisme. Ceux qui auront consacré quelques années à cette grande branche de l'érudition, auront les moyens de connaître tout ce qui a été publié dans le cadre de leurs études, et la *Revue orientale et américaine* se fera un devoir de les tenir au courant de toutes les publications nouvelles. Ce qu'il faut dès l'abord, ce que nous avons en vue, c'est de former la liste des premiers livres qui doivent prendre place sur les rayons de ceux qui veulent se consacrer à l'étude du Nouveau-Monde, considéré soit au point de vue de son histoire antécolombienne, soit au point de vue de l'ethnographie et de la linguistique des races qui l'habitent.

Voici les divisions que nous adoptons pour notre travail :

A. — GÉNÉRALITÉ SUR L'AMÉRIQUE.

B. — HISTOIRE. — 1. Mexique.
2. Yucatan et région isthmique.
3. Pérou.
4. Découvertes des Scandinaves.
5. Amérique du Nord.
6. Amérique du Sud.

C. — ARCHÉOLOGIE. — 1. Mexique.
2. Yucatan et région isthmique.
3. Pérou.
4. Régions diverses.

D. — LINGUISTIQUE. — 1. Généralités.
2. Études mexicaines.
3. — Yucatèques.
4. — Péruviennes.
5. Langues de l'Amérique du Nord.
6. Langues de l'Amérique du Sud.

E. — PALÉOGRAPHIE. — 1. Textes et inscriptions mexicaines.
2. Textes et inscriptions Yucatèques.
3. Textes et inscriptions divers.

F. — LITTÉRATURE INDIENNE : Textes et Chrestomaties.
— 1. Mexique.
2. Yucatan et région isthmique.
3. Pérou.
4. Régions diverses.

G. — ETHNOGRAPHIE. — 1. Ethnographie indienne.
2. Rapports de l'Amérique avec l'ancien continent.

H. — PUBLICATIONS PÉRIODIQUES.

I. — OUVRAGES DIVERS.

J. — BIBLIOGRAPHIE.

Enfin, nous donnerons, comme appendice à cette Bibliographie, une liste des plus anciens ouvrages publiés sur l'Amérique, ainsi que des principales raretés bibliographiques relatives à ce continent et à son histoire.

A. — GÉNÉRALITÉS SUR L'AMÉRIQUE.

ACOSTA (P. Joseph DE). — Histoire natvrelle et moralle des Indes tant Orientalles qu'Occidentalles,.., traduite en françois, par Robert Regnault, Cauxois. *Paris*, Marc Orry, 1606. — In-8. = 10 fr. (Maisonneuve.)

ADAIR (James). — The History of the American Indians; particularly those nations adjoining to the Missisippi, East and West Florida, Georgia, South and North Carolina, and Virginia ; containing an Account of their Origin, Language, Manners, Religions and Civil Customs, Laws, Form of Government, etc. ; with an Appendix, containing A Description of the Floridas, and the Missisippi Lands, with their productions. *London*, Edwards, 1775. — In-4. = 24 fr. (Maisonneuve.)

ALCEDO (D. Antonio DE). — Diccionario geográfico-histórico de las Indias Occidentales ó America : es á saber : de los reynos del Peru, Nueva-España, Tierra-Firme, Chile, y Nuevo reyno de Granada. Con la descripcion de sus provincias, naciones, ciudades, villas, pueblos, rios, montes, ecc. *Madrid*, 1786-89.—Cinq vol. in-4. = 34 fr. (Maisonneuve.), 70 fr. (Quaritch.)

BARCIA. — Historiadores primitivos de las Indias Occidentales, que juntó, traduxó en parte, y sacó a luz, ilustrados con eruditas notas, y copiosos indices, D. Andres Gonzalez

Barcia. *Madrid*, 1736-49. — Trois vol. in-fol. = 375 fr. (Quaritch.)

Benzoni (Girolamo). — Histoire novvelle dv Novveau Monde, contenant en somme ce que les Hespagnols ont fait iusqu'à présent aux Indes Occidentales, et le rude traitement qu'ils font à ces poures peuples-là. Extraite de l'italien de M. Hierosme Benzoni, milanois, qui ha voyagé XIIII ans en ces pays-là; et enrichie de plusieurs discours et choses dignes de mémoire, par M. Vrbain Chavveton. Ensemble vne petite histoire d'vn massacre commis par les Hespagnols sur quelques François en la Floride. Auec vn indice des choses les plus remarquables (A *Genève*), par Eustace Vignon, 1579. — In-8.

Boturini Benaduci (Lorenzo). — Idea de una nueua Historia general de la America septentrional, fundada sobre Figuras, Symbolos, Geroglificos y Manuscritos de autores Indios, ultimamente descubiertos. *Madrid*, Zuniga, 1746. — In-8; portraits. = (56 fr. Quaritch.)

Buchon (J. A.). — Atlas géographique, statistique et chronologique des deux Amériques et des îles adjacentes, traduit de l'Atlas exécuté en Amérique, d'après Lesage. *Paris*, 1825. — In-fol.

Bustamente. — Historia del Descubrimiento de la America septentrional, por Colon; con notas por Bustamente. *Mexico*, 1826. — In-8. = (25 fr. Quaritch.)

Colomb (Ch.). — Historia del signor D. Fernando Colombo, nelle quali s'hà particolare, et vera relatione della vita, e de' fatti dell' Ammiraglio D. Christoforo Colombo suo Padre. Nouuamente di lingua spagnuola, tradutte nell' italiana dal sign. Alfonso Ulloa. *Venetia*, G. Pietro Brigonci, 1676. — In-12.

Gomara (Fr. Lopez de). — Histoire generalle des Indes Occi-

dentales et terres neuues, qui iusques à présent ont esté descouvertes, etc. *Paris*, Michel Sonnius, 1578. — In-8. (Traduction de Fumee, sieur de Marly Le Chastel.)

HERRERA (Antonio). — Description des Indes Occidentales, qu'on appelle aujourd'huy le Noyveav Monde; translatee d'espagnol en françois, à la quelle sont adjoustees quelques autres descriptions des mesmes pays, avec la navigation du vaillant capitaine de mer Jacques Le Maire, et de plusieurs autres. *Amsterdam*, Michel Colin, 1622. — In-fol.; cartes et fig. = (131 fr. Quaritch.)

HUMBOLDT. — Examen critique de l'Histoire de la Geographie du Nouveau continent, par Alexandre de Humboldt. *Paris*, 1814-34. — Deux vol. in-8. et Atlas.

JARRIC. — Histoire des choses plus mémorables advenves tant ez Indes Orientales que avtres pays de la descouverte des Portugais en l'établissement et progrez de la foi Chrétienne et Catholique, et principalement de ce que les religieux de la Compagnie de Jésus y ont faict et endvré povr la mesme fin depvis qu'ils y sont entrez iusqu'à l'année 1600, par le P. Pierre du Jarric, Tolosain de la mesme Compagnie. A *Bovrdeavs*, Simon Mellange. — In-4.

LAET. — Novus orbis, seu Descriptionis Indiæ Occidentalis libri XVIII, authore Joanne de Laet. *Lugduni-Batavorum*. — In-fol. (Cat. Marcel, n° 2076.)

LAFITAU. — Histoire des Découvertes et Conquestes des Portugais dans le Nouveau-Monde. — *Paris*, 1733. — Deux vol. in-4; carte, planches.

LAS CASAS. — Histoire des Indes Occidentales, ov l'on reconnoit la bonté de ces païs, et de leurs peuples; et les cruautez tyranniques des Espagnols; traduite fidellement en françois. *Lyon*, 1642. — In-8.

MENDIETA. — Historia eclesiastica Indiana, obra escrita á

fines del siglo XVI, por Fray Gerónimo de Mendieta. La publica por primera vez Joaquim Garcia Icazbalceta. *Mexico*, 1870. — In-4.

OVIEDO Y VALDES (Gonçalo Hernandez DE). — La Historia general de las Indias. *Seuilla*, 1535. — In-fol.; gothique, fig.

PRESCOTT. — Works : History of the Reign of Ferdinand and Isabella ; Conquest of Mexico ; Conquest of Peru ; Critical and Historical Essays, 1850. — Dix vol. in-12; cartes, portraits. = (50 fr.)

ROBERTSON. — L'Histoire de l'Amérique, par W. Robertson ; traduite de l'anglois, par Suart et Morellet. *Paris*, 1818. — Trois vol. in-8.

ROBERTSON.—Histoire de l'Amérique, livres IX et X ; contenant l'Histoire de la Virginie jusqu'à l'année 1688, et celle de la Nouvelle-Angleterre jusqu'à l'année 1652. Ouvrage posthume de feu M. Robertson ; traduit par A. Morellet. *Paris*, Denné, 1798. — Deux parties en 1 vol. in-12.

ROSNY (DE). — Lettre de Chr. Colomb sur la découverte du Nouveau-Monde, publiée d'après la rarissime version latine conservée à la Bibl. Imp. ; traduite en français, commentée et enrichie de notes puisées aux sources originales, par Lucien de Rosny. *Paris*, 1865. — In-8. papier vergé.

WILLSON. — American History : comprising Historical sketches of the Indian Tribes ; a Description of American Antiquities, with an inquiry into their Origin and the Origin of the Indian Tribes ; History of the United States with Appendices showing its connexion with European History : History of the present British Provinces ; History of Mexico ; and History of Texas. By Marcius Willson. *New-York*, 1847. — In-8. ; cartes, nombreuses figures

SUR L'ORIGINE PORTUGAISE

DE QUELQUES COUTUMES AU JAPON

Par IMAMURA WARAU.

(Extrait du *Journal de Yédo*, du 31 janvier 1874.)

« Un de nos journaux traitait dernièrement du *kado-maţŭ* (*kado* porte, *maţŭ* sapin). On appelle ainsi deux sapins verts qu'on met aux deux côtés de la porte quelques jours avant le jour de l'an, et qu'on ôte le matin du 4 janvier; ce journal se plaignait que, depuis quelque temps, nous imitons l'Europe, que nos *kado-maţŭ* prenaient cette année une attitude européenne. L'ignorance de ce journal m'a frappé, mais, comme je n'ai pas eu le temps jusqu'à aujourd'hui, je n'ai pas eu l'honneur de l'instruire; maintenant je vais sacrifier un moment pour l'éclairer en quelques mots.

« Il est d'usage de tendre horizontalement sur la porte une corde de paille garnie de plusieurs pieds; on l'appelle *sime-nawa*. Le *sime-nawa* vient de l'ancien *simekuri nawa* (*simekuri* veut dire « exclure », et *nawa* « corde »), et le *simekuri nawa* est comme le *tôsembô*, jeu d'enfant (*tô-sembô* veut dire « obstruction. » Deux enfants tiennent les extrémités d'une corde, et le jeu consiste à s'amuser dans la rue à embarrasser les passants). On tendait le simé-kuri nawa autour des maisons pour en défendre d'entrer aux diables, aux maléfices, etc., au commencement de l'an-

Fig. 1. — *Simenawa.*

née. Telle est l'origine du siménawa actuel. Souvent le siménawa est tendu d'un sapin à un autre ; on appelle *sime kazari* ou *kado-kazari*, réunion du siménawa et du sapin.

« L'usage du *kado-maţŭ* vient de l'Europe. Voici son origine : trois cents jésuites portugais vinrent au Japon (l'auteur ne dit pas l'époque) pour y propager leur religion ; ils s'établirent à Kyauto, à Ohosaka et à Sakai. Ces jésuite savaient l'habitude d'orner, au mois de janvier, les portes de leurs maisons avec des branches de sapin (arbres de Noël), de bambou ou de tout autre arbre. Cet usage portugais gagna les habitants du pays, et s'est ajouté au *sime-nawa*. Notre historien, *Arai haku-seki*, en fait déjà mention.

« On infère d'un vers du célèbre prêtre bouddhiste — 一休 *Ik-kiu*, la croyance, que le kado-matu existait déjà au Japon avant l'arrivée des Portugais, car, à l'époque d'Ikkiu, les Portugais n'étaient pas encore au Japon.

«Voici ce vers : « 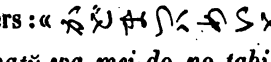 *Kado-maţŭ wa mei-do no tabi no iţi ri ḍŭka* » Le Pin-des-Portes sert à indiquer les lieues (sur la route) de notre voyage pour l'autre monde » ; mais on oublie que l'auteur dudit vers n'est pas Ikkiu, que ce vers est très-moderne, parce qu'il n'y avait pas encore à l'époque d'Ikkiu de ces Kadomatu.

« De tous les Portugais qui se sont établis chez nous, il ne nous reste le nom que de quelques-uns ; mais nous savons avec certitude qu'ils étaient assez nombreux et qu'ils résidèrent assez longtemps au Japon. Après l'interdiction de leur propagande, les uns partirent pour leur patrie, les autres se firent naturaliser au Japon. Leur postérité s'est perdue dans notre race en peu de temps, parce que leur race ne diffère pas beaucoup de la nôtre.

« Parmi nos nombreux usages, la plupart viennent de la Chine. Cependant le kadomatu et le style des tombeaux (l'auteur a oublié d'ajouter les 天主 *Ten-sŭ* « tour des châteaux ») nous sont venus de l'Europe.

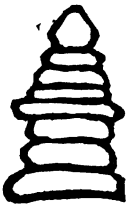

Fig. 2. — Tombeau dit *go-rin*.

Autrefois, nos tombeaux n'étaient qu'un tas de terre, sur lequel on plantait un arbre. Le bouddhisme a introduit avec lui une forme de tombeau en pierre, appelé *go rin*; les Portugais en ont introduit une autre. En réunissant ces deux formes, nous avons le tombeau actuel.

« Aux châteaux de Daïmyaux, on trouve toujours une tour très-haute, on l'appelle *Ten-sŭ*; cette tour est aussi un héritage des Portugais. Dans un ouvrage écrit par un Portugais, on trouve qu'on a bâti, à la capitale du Japon, une cathédrale et élevé une tour de cinq étages, et qu'on l'a appelée *Ten-syu*. Lorsque *Oda Nobu Naga*, prince de *Omi*, bâtit à Aduti un château, il éleva une haute tour en imitant celle de la cathédrale, et les châteaux de *Himeḑi* et de *Kameyama* furent construits d'après ce même modèle (le premier bâti par *Toyotomi*, et le second par *Akeṭi*). Depuis, les autres ont été des imitations.

Fig. 3. — Tombeaux japonais.

« On a introduit chez nous un grand nombre de mots portugais; entre autres, nous avons aujourd'hui : *kantera* (sorte de lampe), *paṭṭi* (culotte), *kappa* (par-dessus), *ṭabako* (tabac), *kiseru* (pipe), *kitte* (billet, passe-port), *syabon* (savon), *tanto* (beaucoup). Voilà ce que les Portugais nous ont légué. »

SUR LES ÉCRIVAINS TURKO-MONGOLS

DU XVI^e SIÈCLE,

Par LÉON CAHUN.

Je désire présenter à la Société[1] quelques observations sur la valeur morale des races appelées Touraniennes, c'est-à-dire des Finnois, des Turcs et des Mongols, si sottement calomniés par les Classiques de la science. Mes observations ne porteront aujourd'hui que sur une seule époque, le XVI^e siècle, et je prendrai pour point de départ deux écrivains asiatiques de cette époque, Mohammed Zahir-ed-Din Bâber et Aboulghazi Bahadour Khan.

Tous deux sont aussi Touraniens que possible, puisque Bâber descendait de Timour le Bel (Tamerlan) par son père et de Tchenguiz Khan (Gengiskan) par sa mère, et qu'Aboulghazi était le fils d'Arab Mohammed Khan, descendant de mâle en mâle de Djagataï Khan, troisième fils de Tchenguiz Khan. Tous deux jouèrent un rôle considérable dans l'histoire de l'Asie. Bâber, roi de Ferghana à l'âge de douze ans, sut, à travers mille périls d'une existence qu'il qualifie lui-même de قازاق kazak « aventureuse, » garder son domaine héréditaire, et conquérir l'Afghanistan et l'Inde, où il fonda la dynastie des Grands Mogols. Aboulghazi, chassé du trône de Khiva, encore adolescent, sut, grâce à son éner-

[1] Lu à la Société des Études japonaises.

gie, à ses talents, et au dévouement des Turkomans, reconquérir son patrimoine et affermir sa domination sur la Khorazmie, que son père avait déjà mise à l'abri des tentatives des Cosaques russes. Ces deux hommes, dont le premier a écrit ses Mémoires, et le second « les origines des Turks et l'histoire de Mongols, » suivis de son autobiographie nous représentent donc exactement deux Touraniens d'Asie centrale au XVI^e^ siècle, et qui, plus est, deux Touraniens musulmans, métis de Turk et de Mongol.

Voyons quelle peut être la valeur morale et littéraire de deux représentants de ces races auxquelles la science reçue refuse toute conception, toute faculté de produire, tout sens social, tout sentiment artistique, de ces races, en un mot, qui n'auraient jamais su que détruire, et qui seraient vouées, fatalement, à exterminer les autres jusqu'à ce qn'on les extermine elles-mêmes.

J'avoue que Turks et Mongols sont de terribles destructeurs. Depuis les Scythes, en passant par les Parthes, jusqu'aux Ottomans, aux Mandchous, et aux conquérants des provinces occidentales de la Chine (يدى شهر iedi Cheher-les sept villes), les parents d'Attila, de Tchenguiz, de Batou, de Holakou, de Togroul, d'Orkan, de Païezid ieuldrum, de Mahomet II, de Sélim, de Bâber, de Cheïbani, de Kang-Hi, de Yakoub Beg et de tant d'autres, ne peuvent certainement pas passer pour des gens pacifiques. Batailleurs, envahisseurs, gens de conquête, de violence et de rapine, oui, ils le sont plus que tous autres. Mais sont-ils capables d'utiliser leurs conquêtes? Peuvent-ils fertiliser par la pensée ce qu'ils ont acquis par le sabre? Pensent-ils? Ont-ils une conception du beau du bon et du juste? Voilà quelle est

la question. J'y répondrai, avec Bâber, par la devise de ce Touranien

یامان آت بیله تیریلقانرین یاخشی آت
بیله اوکن یاخشیراق

Iâman at bilé tirilkanden iakchi at bilé eulken iakhchirak.

Plutôt que de vivre avec mauvais renom, il vaut mieux mourir avec bon renom!

Les races qui s'inclinent devant cette fière devise ne sont point des races immorales. L'homme de guerre qui la cite à ses soldats pour les encourager n'est point une exception parmi eux.

Ecrivain et poëte, en même temps qu'homme d'Etat et grand capitaine, Bâber nous donne la mesure du développement que peuvent atteindre les facultés littéraires et artistiques d'un Turk. Voilà une race et une langue auxquelles on refuse toute conception du beau et toute production originale. Eh bien, je ne sache pas qu'il existe, dans aucune langue, un livre aussi nettement pensé, aussi sobrement écrit, marqué aussi vivement au cachet de l'individualité de l'auteur, que le livre de Bâber. Et ce livre est écrit dans le turk djagataï le plus pur, dans le vrai dialecte d'Asie centrale, non altéré par les influences persanes et arabes. Il est convenu que le style oriental est surchargé de festons et d'astragales, et qu'il ressemble à celui du Mamamouchi de M. Jourdain. Ceci est peut-être vrai quand on parle des écrivains persans ou ottomans, mais est complétement faux quand il s'agit des Turks Tatares. Bâber écrit à son fils : « Applique-toi à écrire naturellement, en termes clairs et « simples ; la difficulté en sera moins grande pour toi, « comme pour ceux qui seront chargés de te lire ». Veut-il faire l'éloge d'un écrivain contemporain? Il dira de lui :

« Il est comme l'inventeur de l'art de dire beaucoup de « choses en peu de mots, et de mettre la plus scrupuleuse « exactitude dans les paroles dont on se sert ». Et qu'on ne dise pas que Bâber est une exception. Il suffit de lire les écrivains turks de son temps, pour voir qu'ils mettent tous à profit les mêmes règles d'esthétique que lui, netteté, concision, précision, cherchant à penser avant de chercher à écrire. Il me suffira de citer l'histoire de Perse تاريخ آل عثمان de Mir Ali Chir Nevaï, livre classique dans l'Asie centrale, et dont la sobriété élégante pourrait servir de modèle à bien des historiens de l'Occident.

Passons à l'esprit scientifique. Je n'ai pas besoin de citer à la Société le nom d'un Olough Beg Mirza, et de lui rappeler les établissements scientifiques que les Timourides créèrent dans l'Asie centrale, et notamment à Samarkand, bibliothèques, observatoires. Je vois que Bâber fait mention d'astronomes, ses contemporains; je dis bien astronomes, non astrologues. Un des personnages principaux de sa cour est un ingénieur, Oustâd Ali Kouli, tantôt civil, tantôt militaire. Cet Oustâd Ali Kouli fait des travaux d'irrigation et fond des canons, creuse des bassins et des canaux, et dresse des batteries, répare des routes et des ponts, et organise un corps d'arquebusiers ; Bâber lui-même représente un esprit pratiquement scientifique, dans le sens moderne et *yankee* du mot. Quand il décrit un pays, il en indique toujours soigneusement et avec une singulière exactitude le climat, les productions, les ressources, la viabilité. Quand il parle d'une rivière, il n'oublie jamais d'indiquer la force de son courant, en précisant combien de moulins elle peut faire tourner. Dans sa remarquable description de l'Indoustan, qui peut, à bon droit, passer pour un chef-d'œuvre de la littérature

géographique, il note, avec le plus grand soin, le système des poids et mesures de l'Inde et la manière de mesurer le temps, et rend compte des améliorations chronométriques qu'il a introduites dans l'Indoustan. Tout cela ressemble peu au poncif barbare qu'on nous présente habituellement.

Passons aux arts plastiques. On est tellement accoutumé à cette convention, que les musulmans ne représentent pas la figure humaine, qu'on est quelque peu surpris quand on lit dans Bâber, orthodoxe et bon musulman, les noms des artistes d'Asie centrale, ses contemporains. Et ces artistes font le portrait! Et Bâber dit de l'un d'eux : « Il interpré-« tait très-bien les visages barbus, mais plus faiblement « les imberbes, chez lesquels il exagérait les lignes du men-« ton. » Ce même Bâber orthodoxe, respectera les statues des idoles indoues, quand il les trouvera de son goût. Celles qu'il détruit sont choquantes par leur mauvaise exécution ou leur obscénité. Pour lui, il a le goût délicat; il trouve l'architecture de l'Inde « lourde, sans air et sans grâce. » Quand nous le voyons apprécier les monuments élevés par des artistes tatares, ou mongols, ou même chinois, à Samarkand, à Hérat, à Kaboul, nous pouvons donc avoir confiance en son jugement, et constater l'existence d'un art indigène, sinon original, parmi ces Touraniens iconoclastes d'Asie centrale.

Mais ce n'est pas tout. Bâber est rempli de descriptions de paysages faites avec une sincère émotion et un vif sentiment de la nature. Bâber parle sans cesse des musiciens, ses contemporains, et abonde en détails sur leur talent de compositeurs ou d'exécutants, sur le rhythme et la mélodie adaptés à la poésie lyrique turke. Tout cela indique un instinct prononcé pour le beau sous toutes ses formes; tout cela indique une éducation morale raffinée, ou capable de le de-

venir. Tout cela montre, jusqu'à l'évidence, le néant des sottises de convention débitées sur le compte de la race turke.

Je crois avoir indiqué suffisament à la Société qu'il existait dans l'Asie centrale, et notamment à Samarkand et à Hérat, au commencemeut du XVI^e^ siècle, un mouvement littéraire et artistique créé par des Turko-Mongols, et que les productions de cette époque avaient une réelle valeur.

A la fin de ce siècle, Aboulghazi, souverain de Khiva, gardait intactes les traditions des Gengiskhanides. La langue qu'il écrit est plus rude et plus primitive que celle de Bâber. La civilisation musulmane a peu altéré en lui la pureté, la solidité mongoles. Son livre, un peu fruste, est bien remarquable par son mélange de naïveté et de grandeur.

Un fait bien curieux pour qui connaît les musulmans, c'est qu'Aboulghazi, malgré sa sincère orthodoxie, est Mongol avant d'être vrai croyant. On est frappé quand on voit un musulman, racontant la défaite d'autres musulmans par les païens mongols, écrire « qu'à la fin les Mongols furent « vainqueurs *par l'aide de Dieu* تاعلی تینکری ». On l'est tout autant quand il dépeint cette scène grandiose de l'entrée de Tchenguiz Khan à Bokhara, la Rome musulmane d'Asie centrale, et qu'il montre avec orgueil l'empereur mongol entrant à cheval dans la grande mosquée, et montant en chaire pour haranguer les ulémas, les Cheïkhs, et le peuple vaincu. Peu d'écrivains ont le sentiment du grandiose au même degré qu'Aboulghazi. Son récit a parfois une tournure vraiment romaine. « Les Mongols assiégeaient la ville « depuis trois mois sans pouvoir la prendre. Quand Tchen- « guiz Khan arriva, il se mit dans une grande colère, en « disant : Allez vite prendre cette ville! — Aussitôt les

« Mongols prirent la ville ». — C'est du grandiose, ou je ne m'y connais pas.

Au surplus, je compte montrer longuement à la Société tout le profit que l'Ethnographie peut tirer de l'étude de ce remarquable historien. Il me suffit, aujourd'hui, de l'avoir présenté, lui et Bâber, pour montrer que les Touraniens sont aussi aptes à la civilisation que toute autre race. Est-il besoin de tant insister, quand il s'agit des cousins des Chinois et des Japonais, avec les productions desquels notre président et nos collègues nous familiarisent tous les jours davantage ?

Critique littéraire et bibliographie.

Cours libres de la Sorbonne. — Leçons d'Épigraphie Assyrienne professées par JOACHIM MÉNANT. *Paris* (Maisonneuve et Cie), 1874. — Grand in-8.

Nos lecteurs connaissent depuis longtemps le nom de M. Ménant, et savent que la science du déchiffrement des inscriptions cunéiformes lui doit de nombreuses publications dont personne n'a su égaler la forme agréable et la clarté. C'était donc faire une chose utile à l'enseignement supérieur que d'appeler ce savant à vulgariser une science nouvelle et, comme il tient à le dire lui-même, « toute française, par l'origine des découvertes archéologiques » (pag. VI). M. Duruy, alors ministre de l'Instruction publique, a donc fait une excellente chose en appelant M. Ménant à professer aux cours libres de la Sorbonne, et il est très-regrettable, que depuis, cet enseignement ait été supprimé.

On ne saurait lire aucun meilleur livre pour s'initier à

l'histoire si curieuse de l'interprétation des antiques monuments de l'Assyrie, de Babylone et de Ninive, et on est bien aise d'en puiser les premières notions dans le livre d'un auteur qui se signale presque toujours par la forme modérée de ses appréciations. Cela ne veut point dire que M. Ménant n'admette point de données souvent trop hardies et insuffisamment démontrées. Nous voudrions savoir, par exemple, sur quel argument il se fonde pour croire que certains déterminatifs, tels que « pays, région, localité » sont des signes *aphones*. Telle n'est pas l'opinion notamment de M. Duchâteau, dont M. Oppert cite avec éloges les importantes découvertes assyriologiques (*Ann. de philos. chrét.*, tome LXXXVII, p. 231), et ce n'est pas non plus la nôtre, parce que nous trouvons, dans des écritures analogues à l'assyrien, des déterminatifs de ce genre qui se lisent phonétiquement et doivent se lire phonétiquement.

En revanche, M. Ménant, démontre, avec beaucoup de mesure et de justesse, que les interprétations de M. Oppert, par simple *nécessité philologique*, sont souvent dangereuses et inadmissibles, surtout lorsqu'il s'agit d'une langue écrite dans des caractères en partie *polyphones* (p. 80).

Nous reprocherons encore à M. Ménant de s'appuyer trop souvent, ou du moins de citer, par une trop exquise politesse, des travaux qui n'ont qu'une importance très-secondaire dans la question du déchiffrement des inscriptions cunéiformes, et, en revanche, d'en passer beaucoup d'autres, plus importants, sous un silence absolu. La modestie est une grande vertu ; cependant pas trop n'en faut.... et M. Ménant a acquis, par ses écrits, dans le domaine de l'assyriologie, une place bien autrement élevée que celle de plusieurs orientalistes qu'il cite comme des maîtres.

Somme toute, M. Ménant nous prouve chaque jour davantage que, même en vivant au fond de la province, on peut devenir, à force de travail, un archéologue et un linguiste d'une valeur peu ordinaire.

Histoire de la Géographie et des Découvertes géographiques depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par VIVIEN DE SAINT-MARTIN. Paris (Hachette et Cie), 1873. Gr. in-8.

On se donne trop souvent, dans notre pays, l'étrange plaisir de répéter cet adage de Gœthe : « Ce qui caractérise le Français, c'est son ignorance en géographie ». Nous avons certainement, chez nous, des géographes qui ne sont en rien inférieurs aux meilleurs géographes étrangers ; et, s'il fallait en donner une preuve, nous n'aurions qu'à citer M. Vivien de Saint-Martin, auteur du bel et savant ouvrage dont on vient de lire le titre. Si la géographie est moins bien étudiée, moins répandue en France qu'en Allemagne, cela tient surtout à notre organisation universitaire ; car la géographie proprement dite, je ne parle pas de la partie mathématique de cette science, n'exige, en somme, que de la mémoire. Quant à l'infériorité de nos cartes sur les cartes allemandes, elle ne tient qu'à l'organisation défectueuse de notre commerce de la librairie. Le grand Atlas de M. Vivien de Saint-Martin, dont la librairie Hachette a entrepris l'impression, montrera ce que nous pourrions faire si nous avions beaucoup d'éditeurs aussi intelligents que celui que nous venons de citer.

M. Vivien de Saint-Martin est surtout un érudit géographe; il a beaucoup lu, et nul ne sait mieux faire que lui une excellente compilation ; celle qu'il nous offre aujourd'hui en est la preuve. Ce savant a, en outre, l'art d'être intéressant et instructif.

Dans son *Histoire de la Géographie*, il passe en revue, époque par époque et région par région, toutes les décou-

vertes qui nous ont successivement fait connaître des parties inconnues de notre globe, et il nous donne un résumé rapide et substantiel des plus importantes relations des voyageurs anciens et modernes. Un index très-étendu facilite toutes les recherches. Ce n'est pas seulement une importante source d'informations pour l'homme de science, c'est en même temps un livre remarquable d'enseignement que nous voudrions voir entre les mains de tous les jeunes gens qui, au sortir de leurs classes, se destinent à une carrière libérale.

L'Atlas de douze cartes in-folio, que l'auteur a ajouté à son livre, a été gravé avec le plus grand soin, et il contribue puissamment à l'intérêt pratique de l'ouvrage.

Essays on the Languages, Literature, and Religion of Nepal and Tibet : together with further papers on the Geography, Ethnology, and Commerce of those countries. By B. H. Hodgson. London (Trübner and Co), 1874. — Gr. in-8 de XI-124 pp. avec tableaux.

Plusieurs des articles renfermés dans ce Recueil ont acquis une certaine célébrité. Ils ont paru primitivement dans les *Illustrations of the Literature and Religion of the Buddhists* (Serampore, 1811) et dans les *Selections from the Records of the Government of Bengal* (Calcutta, 1857, n° XXVII), etc. L'extrême difficulté qu'on éprouvait à se procurer ces articles, et leur incontestable mérite, ont engagé MM. Trübner et Cie à les réimprimer avec des corrections et des additions de l'auteur.

En dehors des précieux documents relatifs à la doctrine de Çâkia-Mouni, le Recueil que nous annonçons renferme plusieurs Notices de philologie comparée que devront nécessairement consulter toutes les personnes qui s'occupent du classement linguistique des idiomes du Tibet et du Népal. M. Hodgson a résidé, comme ministre anglais, à la cour de ce dernier pays, ce qui lui a permis de faire de nombreuses

observations originales et de recueillir les éléments des plus intéressants vocabulaires. Son livre n'est pas moins précieux pour l'ethnographie et la mythologie comparée des nations dont il s'occupe.

M. Hodgson s'est également adonné avec ardeur à l'étude de la philosophie bouddhique, en partant de l'examen des idées cosmogoniques pour arriver à la critique des dogmes si intéressants, bien qu'encore très-obscurs, sur lesquels reposent la notion de l'*Adi-Buddha*, créateur de tous les êtres et seul incréé, et celle du *Nirvâna*, ou absorption des bouddhas terrestres dans l'Adi-Bouddha.

Les recherches de l'auteur sur les populations aborigènes de l'*Himâlaya* apportent à leur tour un ample contingent de faits pour débrouiller les premiers éléments ethnographiques de cette haute région, où certains savants croient trouver le berceau de l'humanité entière, mais qui, en tous cas, nous présente la plus étonnante image de ce qu'on pourrait appeler la « Babel moderne ».

Le volume de M. Hodgson, comme tous les volumes de mélanges, n'est guère susceptible d'être analysé dans un article bibliographique. C'est surtout un répertoire de faits à consulter. Il se lit difficilement : mais il est peu d'orientalistes qui ne soient, par moment, fort aises de le rencontrer sur les rayons de leur bibliothèque.

Mélanges altaïques, par Ch. E. de Ujfalvy de Mezo-Kovesd. Paris (Maisonneuve et C^ie^.), 1874. — In-8 de VII-202 pp.

L'étude comparée des langues de l'Asie centrale et septentrionale, depuis ces derniers temps surtout, semble préoccuper tout particulièrement le monde savant. On éprouve, en effet, chaque jour davantage, le besoin de constituer, dans cette vaste zone de l'ancien monde, quelque chose d'ana-

logue à ce qui a été établi, avec tant de succès, sur le territoire des peuples sémitiques et indo-européens.

M. de Ujfalvy, déjà connu avantageusement par un livre sur les *Migrations des peuples touraniens*, vient de faire paraître le livre que nous annonçons, dans le but de contribuer surtout à démontrer les affinités qui existent entre la race magyare, à laquelle il appartient, et les autres populations de la Russie septentrionale et de la Sibérie. Il expose, avec beaucoup de clarté, les raisons qui l'obligent à renoncer à la dénomination de *Touraniens*, qu'il avait adoptée dans ses publications précédentes, et à lui substituer celle d'*Altaïques*, qui avait été proposée à la Société d'Ethnographie de Paris, par M. E. Beauvois, il y a une dizaine d'années. Les raisons alléguées par M. de Ujfalvy méritent d'être prises en considération de la façon la plus sérieuse.

Le savant ethnographe hongrois n'a pas la prétention de résoudre, en quelques pages, les graves problèmes qu'il soulève, mais il les expose avec clarté et érudition. Un vocabulaire comparé des idiomes altaïques, termine utilement son travail, et montre des rapports frappants entre des langues dont la parenté n'a pas encore été prouvée d'une façon incontestable. Il serait fort à désirer qu'il étendît ses recherches comparatives aux idiomes congénères de l'Asie orientale, car ces idiomes nous réservent de précieuses révélations, si tant est qu'ils ne puissent pas être, dans un temps prochain, la base de toutes les comparaisons linguistiques relatives à la nouvelle famille que la science cherche à constituer.

Paris. — Imprimerie de madame veuve Bouchard-Huzard, rue de l'Éperon, 5.

Mémoires, Traductions et Documents originaux.

L'ATLANTIDE HISTORIQUE.

UN CONTINENT ENGLOUTI SOUS LES FLOTS

Par LÉON DE ROSNY.

(Premier article.)

L'histoire de l'Amérique avant la découverte de Christophe Colomb est une conquête de l'*Américanisme*. Cette belle branche de l'érudition, trop souvent dédaignée ou méconnue des académies, plus d'une fois persécutée, et, pour comble d'infortune, abandonnée tant de fois aux mains des rêveurs, des illuminés et des fous, n'en offre pas moins à la recherche humaine les annales vingt et vingt fois séculaires des habitants de la moitié de notre planète.

Brasseur de Bourbourg reprochait à nos linguistes de vouloir faire un cours de philologie comparée en laissant de côté les langues d'un hémisphère tout entier. Ne pourrait-on pas en dire autant pour presque toutes les branches de nos sciences, — de nos sciences historiques tout au moins, — et se demander comment on peut songer à entreprendre l'étude philosophique de l'homme et de la création, lorsqu'on néglige volontairement de s'occuper de la moitié du genre humain et de la moitié du globe qu'il habite ?

L'Américanisme, en dépit des circonstances fâcheuses qui ont entouré son berceau[1], en dépit des obstacles que la

[1] Le fanatisme des anciens missionnaires de l'Evangile au Nouveau-Monde a causé la destruction de plus de monuments de l'antiquité que probablement on n'en recouvrera jamais.

malveillance a répandus constamment sur sa route, occupera tôt ou tard la place élevée que lui assurent de droit les grands et magnifiques problèmes qu'il est appelé à résoudre. Et, s'il a été donné à l'illustre navigateur génois d'enrichir nos données géographiques de la connaissance d'un nouveau monde, il appartient aux américanistes, autres glorieux descubridores des siècles présents et à venir, de nous révéler les antiques annales de plusieurs grands centres de civilisation naguère encore complétement ignorés dans l'obscurité des siècles passés.

Mais, pour désigner ce monde à découvrir, cette terre promise de l'Américanisme, il faut un nom; et, au moment où je prends la plume pour esquisser quelques-uns des tableaux les plus remarquables que nous révèlent les zélés pionniers de cette science nouvelle, je suis préoccupé de la recherche d'un nom, comme l'auteur de *Mazeppa* et de *Beppo*, au moment d'écrire un de ses plus longs poëmes, le fut d'un héros :

> I want a hero : an un common want,
> When every year and month sends forth a new one,
> Till, after closing the gazette with cant,
> The age discours he is not the true one.

Amérique servit d'appellation à ce monde, nouveau du temps de Ferdinand et d'Isabelle. En mettant le pied sur des terres jusqu'alors inconnues, les conquistadores, les chercheurs d'or et de mines précieuses ne se préoccupaient guère des mille et mille années d'histoire qui s'étaient accomplies sur le sol trop riche qu'ils foulaient aux pieds. Le nom emprunté à Vespucci est aujourd'hui un anachronisme révoltant, quand on l'applique à des âges qui ne sont guère moins reculés que ceux où l'on place les origines de nos annales [1], et même,

[1] Loin des grands centres connus de la civilisation américaine, la

s'il fallait en croire certains érudits, auxquels nul n'a encore le droit de donner un démenti fondé, à des âges de beaucoup plus anciens que ceux des premières pyramides d'Egypte.

Il nous faut donc un nom archaïque comme l'objet lui-même qu'il doit servir à désigner, et, s'il se peut, un nom dont l'étymologie trahisse tout à la fois les naïves traditions du passé et les progrès de la science contemporaine.

Ce nom, je me suis demandé s'il y avait réellement inconvénient à l'emprunter au *Critias* et au *Timée* du maître d'Aristote. Quel qu'il soit d'ailleurs, les modestes recherches groupées dans ce travail n'en vaudront ni plus ni moins. Sans autre hésitation, j'adopterai donc celui que me fournit Platon, et j'appellerai *Atlantide* l'Amérique avant Colomb.

I

Bien des insanités, il faut le reconnaître, ont été débitées sur ce continent hypothétique[1] dont l'existence a été révélée par la bouche même de Critias, disciple de Solon, le célèbre législateur et l'un des sept sages de la Grèce. Cependant la science, qui a longtemps relégué le récit du philosophe grec dans le domaine de la fable ou du roman, tend

---

vallée du Mississipi a déjà révélé à l'archéologie une foule de vestiges historiques d'une époque extrêmement reculée, puisque ces vestiges ont été retrouvés dans un sol aujourd'hui recouvert d'épaisses forêts que mille années eussent été insuffisantes à produire avec une pareille exubérance de végétation. Voy. à ce sujet « Ancients monuments of the Mississipi Valley », dans les *Smithsonian Contributions to knowledge*, vol. I (Washington, 1848; in-4°); Dr Otto Ule, *Blicke in die vorgeschichtliche Zeit des Menschen*, 1865; et le mémoire de M. Frederick von Hellwald, *The American Migration* (trad. de M. C. A. Alexander).

[1] La doctrine de l'infortuné Bailly (*Lettres sur l'Atlantide de Platon et sur l'ancienne Histoire de l'Asie*, Paris, 1779), suivant laquelle les Atlantes auraient été les habitants d'une région voisine du pôle arctique, est aujourd'hui abandonnée par tous les savants.

à revenir, chaque jour, de plus en plus de son jugement trop sévère; et déjà plus d'un esprit sérieux, suivant la trace d'Alexandre de Humboldt, pense qu'il y a lieu de se préoccuper « d'un mythe qu'*à tort* on a cru une fiction de la vieillesse de Platon ».

Examinons donc ce mythe, en reproduisant tout d'abord les faits les plus caractéristiques qui s'y rapportent d'après le récit du *Timée* et du *Critias* [1] :

Suivant le premier de ces écrits, les Athéniens auraient eu à détruire une puissante armée venue de la mer Atlantique, ἐκ τοῦ Ἀτλαντικοῦ πελάγους, armée qui avait envahi insolemment l'Europe et l'Asie. Cette mer était alors navigable, et il y avait au devant du détroit appelé les Colonnes d'Hercule [2], Ἡρακλέους στήλας, une île plus grande que la Libye et que l'Asie réunies, ἡ δὲ νῆσος ἅμα Λιβύης ἦν καὶ Ἀσίας μείζων.

De cette île, on pouvait se rendre aisément aux autres îles, et de celles-là à tout le continent qui entoure la mer intérieure. Dans cette île *Atlantide*, ἐν δὲ δὴ τῇ Ἀτλαντίδι νήσῳ, régnaient des princes très-puissants qui avaient non-seulement sous leur domination l'île entière, mais encore plusieurs autres îles et *des parties de la terre ferme*, καὶ μερῶν τῆς ἠπείρου. Ils régnaient en outre, en deçà du détroit, sur la Libye jusqu'à l'Egypte, et sur l'Europe jusqu'à la Tyrrhénie. A une époque postérieure, des tremblements de terre extraordinaires et des inondations étant survenus, ὑστέρῳ δὲ χρόνῳ σεισμῶν ἐξαισίων καὶ κατακλυσμῶν γενομένων, engloutirent, en un seul

[1] Le texte grec et la traduction des passages du *Timée* et du *Critias* relatifs à l'Atlantide ont été reproduits par M. Jose Perez, dans son Mémoire sur les relations des anciens Américains avec les peuples de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, publié par la Société d'Ethnographie. (Voy. *Revue orientale et américaine*, 1re série, t. VIII, 1862, p. 165.)

[2] Aujourd'hui le détroit de Gibraltar.

jour et en une nuit fatale, tout ce qu'il y avait de guerriers, et l'île *Atlantide* disparut sous la mer, ἥ τε Ἀτλαντὶς νῆσος κατὰ τῆς θαλάσσης δῦσα ἠφανίσθη. La mer Atlantique cessa dès lors d'être navigable, par suite de la masse de limon que l'île submergée avait laissée à sa place.

Ces renseignements fournis par le *Timée* sont complétés par le *Critias*, qui nous apprend, entre autres détails curieux, que la guerre en question avait eu lieu 9000 ans, ἐννακισχίλια ἔτη, avant l'époque où écrivait Platon, c'est-à-dire il y a un peu plus de 11,000 ans [1]; et que le premier roi, qui s'appelait *Atlas*, donna son nom à l'Atlantide, qui était un pays riche en produits de toutes sortes, et notamment *en or et autres métaux précieux*.

Au premier abord, quelques singuliers rapprochements viennent frapper l'esprit. Dans le nom même d'Atlantide, se trouve une racine mexicaine *atl*, qui signifie « eau »; et cette désinence en *tl* porte un cachet essentiellement caractéristique des langues du Mexique [2]. Les Grecs, il est vrai, prétendent

---

[1] On ne peut guère considérer cette date comme signifiant autre chose qu'une antiquité fort éloignée, bien que les découvertes de la science moderne tendent à reculer bien autrement loin l'histoire de l'humanité. On verra, d'ailleurs, sous quelles réserves nous pensons tenir compte du récit de Platon sur l'Atlantide.

[2] Le groupe *tl* est tellement caractéristique de la langue mexicaine, que les auteurs de grammaires en font l'objet de l'une des premières remarques qu'ils consacrent à la prononciation des mots. « En muchas voces hay juntas estas dos letras *tl*. Si no estan al fin de la voz, se pronuncian como en esta voz, *Atlante*: v. g. *tlalli* « tierra », *àtle* « nada », *tòtli* « gavilan ». Si estan al fin dela voz, se pronuncian casi como se pronunciàran si despues de ellas huviera *e* : v. g. en *àtl* « agua » se pronuncian casi como en dha. voz mexicana *àtle* ; e. e. se pronuncian como que despues de ellas fueras à pronunciar *e*, y te detuvieras, sin llegar à articularla claramente ». (D. Joseph Augustin de Aldàma, y Guevàra, *Arte de la lengua Mexicana*, § 3.)

Je dois observer, toutefois, que l'archaïsme de la consonnance *tl* ne me

qu'*Atlas* vient du thème inusité τλάω « je porte », parce qu'un roi de Mauritanie, ainsi nommé, passait pour supporter le Ciel comme le feraient des colonnes! Mais on sait que les Anciens n'étaient pas difficiles en fait d'étymologie, et que les philologues de l'antiquité classique ne se faisaient jamais scrupule d'expliquer les noms étrangers par des racines de leur propre langue.

Ensuite il est à remarquer, comme l'a fait observer le savant doyen de l'Académie de Stanislas [1], qu'en parallèle avec les langues du Nouveau-Monde qu'on a définies par le terme générique de *polysynthétiques*, se trouve, aux extrémités occidentales de l'Europe, l'idiome d'un peuple considéré comme appartenant aux époques les plus anciennes de notre continent, le basque, dont le polysynthétisme est également un des caractères fondamentaux. Si l'on ajoute à cela qu'on a cru découvrir des rapports entre le basque et le berbère, idiome des autochthones de l'Afrique du Nord (Libye, Mauritanie, etc.), on doit être frappé de la coïncidence au moins singulière qui vient à l'appui de la doctrine relative à l'identification de l'Atlantide avec une terre quelconque du système américain.

L'Atlantide de Platon, d'après le récit de ce philosophe, fut, il est vrai, submergée en un jour et une nuit, de sorte

---

paraît pas certain en mexicain. Il résulterait plutôt des faits philologiques que j'ai pu réunir que cette consonnance a été apportée dans la vallée de l'Anahuac, avec la dernière invasion indienne; ce qui affaiblirait l'argument basé sur le rapprochement des mots *atl* et *Atlas*. Il faut dire, par contre, que le *tl* a été très-vraisemblablement introduit au Mexique par une population *américaine* venue de l'Est, c'est-à-dire de la partie du Nouveau-Monde la plus voisine de l'Europe.

[1] M. le baron Guerrier de Dumast, de l'Institut, dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, t. XIII (Nancy, 1868).

que son histoire, en supposant qu'elle se soit jamais rattachée à celle des anciens Américains, aurait cessé de s'y rapporter depuis une dizaine de mille années ! Mais, du moment où l'hypothèse, en rien invraisemblable d'ailleurs, de l'assimilation de cette Atlantide avec quelque grande île située à l'ouest au delà du détroit de Gibraltar, aurait été admise par la science, ne serait-il pas naturel de penser qu'il a dû rester, après le sinistre décrit dans le *Critias*, quelques portions intactes de ce continent englouti sous les vagues, et qu'une partie au moins de ses habitants a pu survivre et gagner une région plus occidentale encore, et s'y établir, là où nous devions retrouver plus tard les véritables populations américaines.

La géologie du nouveau monde nous permet, dans une certaine mesure, de reconnaître les importantes modifications qui continuent à s'opérer dans les contours de ce continent éminemment volcanique. Tandis que les côtes du Chili s'élèvent [1] comme pour opposer une infranchissable barrière aux eaux inclémentes du Pacifique, les rivages orientaux de l'Amérique cèdent graduellement du terrain à l'invasion de ce même Atlantique, auquel Platon attribuait l'engloutissement du pays de ses Atlantes. A Bahia, et sur d'autres points de la côte orientale du Brésil, des dépressions récentes ont été constatées; l'exploration du fleuve des Amazones par Agassiz a rendu hors de conteste le phénomène d'affaissement qui se continue régulièrement dans ces parages. Dans l'Amérique du Nord, le mouvement géologique se manifeste d'une manière moins suivie. Cependant toute la partie du littoral de la baie

[1] Labarthe, *Rev. or. et amér.*, t. I, p. 81; Maury, *La Terre et l'Homme*, p. 119. — Elisée Reclus, *La Terre*, t. I, p. 785. — A Valparaiso, le soulèvement est évalué à près de 400 mètres. Darwin a établi que le sol de cette ville s'était élevé, de 1817 à 1834, de 19 centimètres par année !

de New-York, qui se termine au nord par le cap Cod et au sup par le cap Hatteras, a disparu sous les eaux de l'Atlantique ; et chaque jour l'Océan fait de nouveaux progrès dans cette région et sur la côte du New-Jersey. Une île qui figurait en 1649 sur une carte, comme offrant une superficie de 120 hectares, compte à peine aujourd'hui une vingtaine d'ares d'étendue à marée basse, et elle disparaît complétement à la marée montante [1]. Le golfe du Mexique, qui depuis la conquête, a déjà abandonné à la mer un sol de plus de 100 lieues d'étendue, n'est donc pas le seul exemple de ce genre qui ait été constaté. De nouvelles études permettront sans doute un jour de tracer la carte sous-marine de vastes régions situées à l'ouest de l'Europe, et devenues le domaine exclusif de

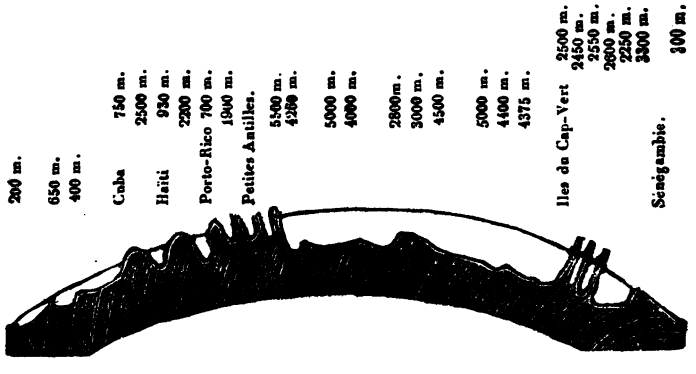

FIG. 1. — LE LIT TROPICAL DE L'ATLANTIQUE, D'APRÈS MAURY.

l'élément liquide. « Moins remaniée par les cataclysmes, a dit en effet Labarthe, l'Amérique, dans son système hydrographique si simple, si largement développé, si bien lié ou si propre à l'être, paraît avoir mieux conservé que le reste du

[1] Reclus, *La Terre*, t. I, p. 792.

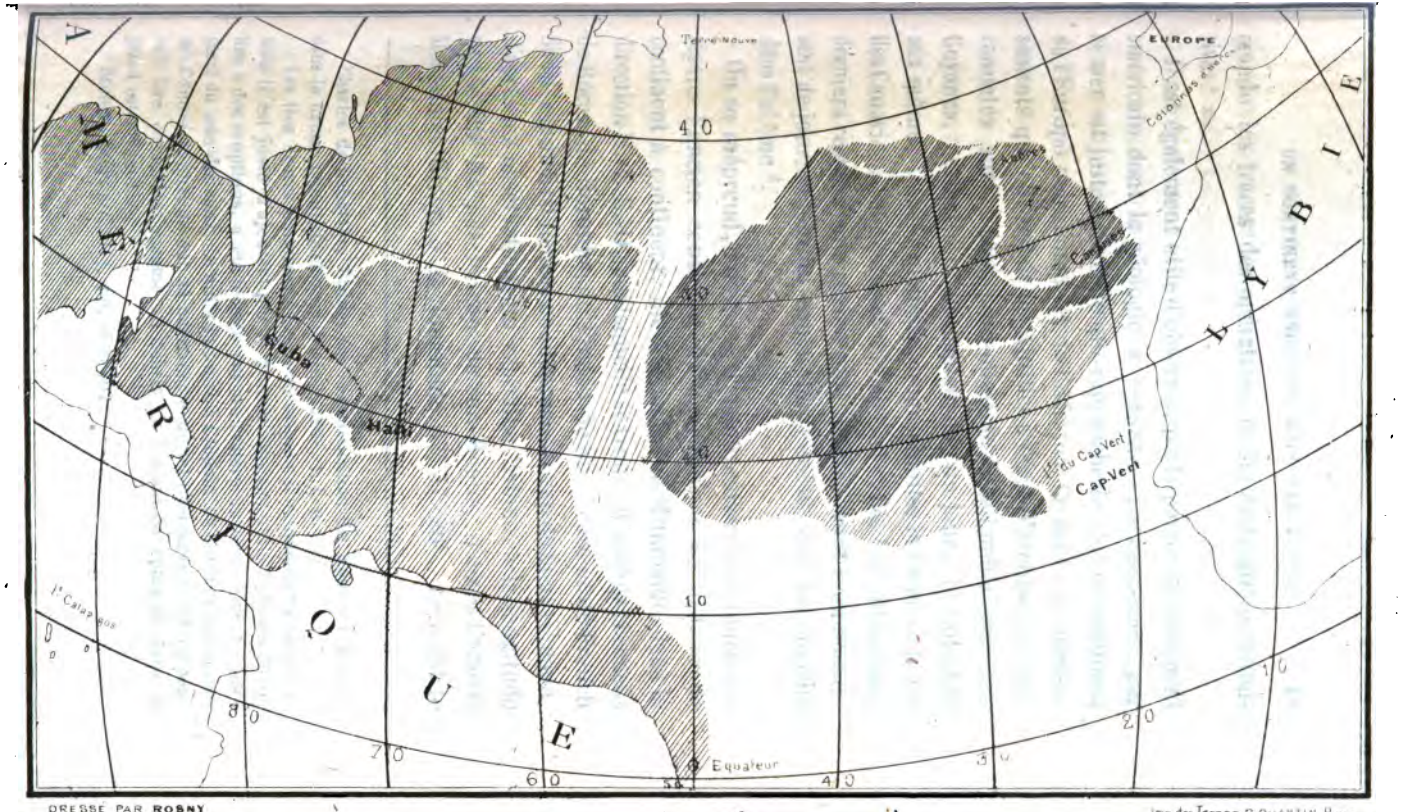

DRESSÉ PAR ROSNY

Imp des Ternes, 9 QUANTIN, Paris

L'ATLANTIQUE TROPICAL AVEC UN TRACÉ POSSIBLE DE L'ILE ATLANTIDE.

monde les traces des opérations et des destinations primitives [1] ».

Il est également utile d'observer que la partie du continent américain dont la géologie a constaté l'envahissement par la mer est justement celle qui rapproche le plus ce continent de l'Europe méridionale et de l'Afrique. Ce sont ces envahissements qui ont réduit les Antilles à l'état d'archipel, et qui, constatés sur la côte nord-ouest de la Colombie jusqu'aux Guyanes, permettront probablement, un jour, de rattacher aux mêmes transformations orographiques la formation des îles Canaries, des Açores et du Cap Vert [2]. Ces îles, elles aussi, derniers restes d'une région plus étendue, vont s'amoindrissant de jour en jour au contact de l'Océan qui les appelle dans l'abîme [3].

On se méprend, d'ailleurs, trop souvent sur la distance qui sépare l'ancien continent du nouveau. « La distance de continent à continent, dit Alexandre de Humboldt, dans la direction N.-E. S.-O., sur laquelle se trouvent les îlots et écueils de Rocas, de Noronha, du Pinedo de San Pedro et de French Shoal, est de 510 lieues, en supposant le cap de Sierra-Leone, d'après les observations du capitaine Sabine, à la longitude de 15° 29′ 34″, et le cap de San-Roque, d'après l'amiral Roussin et Givry, à la longitude 37° 37′ 26″. Le point le

[1] Charles de Labarthe, Études sur la constitution du Nouveau-Monde, dans la *Revue orientale et américaine*, 1858, t. I, p. 90.

[2] Les îles Açores paraissent tirer leur origine d'irruptions volcaniques. Mais il est juste d'ajouter que la grande Canarie, qui n'a jamais donné lieu à des éruptions, a été formée par un cratère de soulèvement émergeant du sein des eaux, ce qui a fait dire à Léopold de Buch (*Description des Canaries*) que, devant sa naissance à un tel phénomène, elle ne pouvait être considérée comme un débris de l'Atlantide épargné dans le grand cataclysme.

[3] Reclus, *Libr. cit.*, t. I, pp. 46 et 807.

plus rapproché de l'Afrique est probablement la pointe Toico, près de Bom-Jesus (lat. 5° 7′ austr.), tandis que la saillie la plus orientale de l'Amérique est de 2° à 3° plus au sud, entre le Rio Parahiba do Norte et la rade de Pernambuco [1] ».

La distance qui sépare ainsi la côte du Sénégal de celle du Brésil est à peu près la même que celle que l'on compte de Marseille à l'isthme de Suez. Entre la côte orientale d'Irlande et le Groenland oriental, cette distance est sensiblement moindre et dépasse à peine celle de Marseille à Constantinople, calculée à vol d'oiseau.

Mais la question de ces distances n'a d'intérêt que pour expliquer la possibilité d'anciens voyages entre les deux continents supposés de tout temps semblables à ce qu'ils sont aujourd'hui : Celle est secondaire, quand on cherche à établir l'hypothèse de changements considérables opérés à une époque reculée dans le bassin de l'Atlantique. Au contraire, il n'est pas inopportun de remarquer que la longue chaîne de montagne qui, partant des monts Rocheux, se continue par la Cordillère des Andes [2] du nord au sud de l'Amérique, transforme ce continent en un immense versant exposé au levant, c'est-à-dire incliné dans la direction de l'Europe ; et que ce versant, dont les points culminants ne mesurent pas moins de 6,500 mètres au-dessus du niveau de la mer, qu'il ne dépasse souvent que de quelques pieds sur son rivage oriental. En revanche, quelques îles, débris d'un sol envahi

---

[1] Humboldt, *Essai sur l'histoire et la géographie du Nouveau Continent* (Paris, 1837), t. II, p. 52.

[2] La plupart des géologues, notamment MM. Pissis, Durocher et Marcou, admettent que les volcans des Andes ont apparu à l'époque de la dernière catastrophe géologique et qu'ils se sont alignés suivant les directions des systèmes antérieurs. (Elie de Beaumont, *Rapport sur les progrès de la Stratigraphie*, 1869, p. 27.)

par l'Océan, présentent encore des altitudes considérables. Le pic du Carbet, aux Antilles [1], mesure 1,754 mètres de hauteur, et l'île de l'Ascension, sorte de station intermédiaire entre la côte de Guinée et le Brésil, s'élève à près de 900 mètres au-dessus du niveau de la mer. Non loin des colonnes d'Hercule enfin, les îles Canaries se groupent autour du pic de Ténériffe qui, par son élévation supérieure à 3,700 mètres, est encore aujourd'hui le plus haut sommet africain.

De tels faits établissent tout au plus, il faut l'avouer, de vagues présomptions en faveur de la doctrine de l'Atlantide ; mais ces présomptions acquièrent de la force, lorsqu'on étudie les traditions américaines qui semblent nous avoir conservé des souvenirs du cataclysme raconté par Platon. Quelles sont donc ces traditions ? (*A suivre.*)

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DES AMÉRICANISTES

Par Ed. MADIER DE MONTJAU,

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ AMÉRICAINE DE FRANCE.

Dédaignée, rebutée, ridiculisée, depuis Voltaire, la science des origines américaines a grandi malgré ses détracteurs et malgré aussi ses zélateurs imprudents. A elle seule, cependant, nous devons tout ce qui est su aujourd'hui des deux

---

[1] La mer des Antilles, dit le Dr Ricque, paraît s'être formée par l'affaiblissement et la submersion des terrains qui autrefois reliaient la Jamaïque, Cuba, Haïti, Puerto-Rico et les Petites-Antilles au continent américain (*Etudes sur l'île de la Guadeloupe*, 1857, p. 15).

continents américains. Et nous avons droit d'attendre d'elle les plus sérieuses révélations sur ce passé, antique plus que les Pyramides et l'inscription de Béhistoun : il est déjà permis de l'affirmer.

Voltaire avait beau jeu contre le père Lafitau; mais une fois qu'une branche des connaissances humaines a fixé l'attention de cerveaux tels que celui d'Alexandre de Humboldt, tout l'esprit du monde ne saurait plus en faire rire les gens sérieux. Or, il faut bien le dire, c'est Humboldt qui a lancé les chercheurs dans la voie, tant par ses plus téméraires hypothèses que par un certain nombre de vues tout à fait dignes de son génie primesautier.

Sylvain Bailly avait précédé Humboldt en rappelant au monde toutes les légendes classiques qui avaient pu guider Colomb à travers l'Atlantique, et sur les traces de Bailly une nombreuse école s'est formée, dont la seule préoccupation a été de prouver l'existence d'antiques relations entre les vieux continents d'Europe et d'Asie et le Monde dit Nouveau.

Inspirée par le grand souffle de Humboldt, la pléiade nombreuse des vrais archéologues américains a étudié, avant tout, les monuments propres à l'Amérique, édifices, armes, tessons, bijoux, manuscrits yucatèques et mexicains. C'est dans la spécialité de ces derniers déchiffrements que la France surtout a marqué. Le nom du vieux et infortuné Aubin vivra, grandi, mais après sa mort, par ceux-là mêmes qui l'ont dépouillé et persécuté vivant. Les noms de Waldeck, de Stephens, de Squier, de Brasseur de Bourbourg sont connus de tous les érudits.

L'Américanisme a bien d'autres branches : les origines ethnologiques, linguistiques, mythologiques de la race des Peaux-Rouges occupent, à elles seules, des centaines de savants, dans la grande république des États-Unis. Il en va

de même au Mexique, au Brésil sur la Plata, sur l'Uruguay, et le Parana, au Chili, au Salvador, au Guatémala. L'Ecuador, la Bolivie, le Pérou ont leurs groupes serrés et très-distincts. Au Canada, Français et Anglais rivalisent dans l'étude de l'antiquité iroquoise, huronne, et leurs investigations, naturellement, se relient à celles des chercheurs scandinaves et des chercheurs russes ou autres qui creusent le nord-est de l'extrême Orient. L'Araucanie même et les Patagons, la Terre de Feu, ont, tout comme les Antilles et la Californie, leurs explorateurs, leurs collectionneurs, leurs bibliophiles. C'est que nul n'est capable de suivre seul tous les filons de cette mine infinie.—On peut dire que, divisées par langues et par territoire, les spécialités américanistes ne sont pas la nature des choses multiples à l'infini, et qu'elles vont se multipliant ou se fondant ensemble au fur et à mesure que des faits nouveaux se produisent ou s'expliquent.

Toutefois, avouons-le, il y a dans le champ de l'Américanisme beaucoup de désordre, beaucoup de témérités et de faux savoir, qui encombrent la voie et arrêtent le progrès des études. Cependant il faut à toute science un contrôle, une norme, une opinion publique. Les académies officielles, créées à l'origine pour fournir des garde-fous et des points de repère à l'esprit humain, ont rempli l'objet de leur fondation; oui, mais elles ne se remplissent plus. Le vent est aux congrès, et les congrès paraissent pour le moment plus forts pour le bien que les académies, beaucoup moins forts pour le mal.

Les académies ont toujours été, pour l'Américanisme, ignorantes, dédaigneuses et hostiles. Il y a donc toute espèce d'opportunité à constituer pour ses adeptes ces grandes sessions des Congrès annuels, tels qu'ils existent déjà pour les Orientalistes et pour la science préhistorique.

Le Congrès de Nancy sera la première session du Congrès international des Américanistes, et nous pensons que tous les amis des travaux scientifiques, libres de toute attache officielle, doivent lui accorder sympathie et appui sérieux[1].

LA DÉCENTRALISATION DES ÉTUDES ORIENTALES EN FRANCE[2]

Un éminent Orientaliste de la province, M. Chabas, de

[1] Toute personne s'intéressant aux études qui motivent cette réunion peut être inscrite comme membre du Congrès en adressant, dès à présent, 20, rue Bonaparte, à Paris : 1° ses nom, prénoms et qualité ; 2° son adresse exacte ; 3° la somme de 12 francs, montant de la souscription, en un mandat ou en timbres-poste du pays où elle réside. On recevra, par le retour du courrier, la *carte de membre* qui donnera droit de participer à tous les travaux de la réunion et de recevoir le volume qui renfermera le Compte rendu de ses travaux.

La liste des premiers adhérents sera publiée prochainement, ainsi que celle des Comités d'organisation français et étrangers.

Le Comité central d'organisation recevra avec reconnaissance toutes les communications qu'on voudra bien lui adresser pour cette session. En attendant, il a cru devoir formuler les questions suivantes, sur lesquelles il appelle l'attention des amis de l'Archéologie et de l'Ethnographie américaines :

1° Rapports de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie et de l'Océanie avec l'Amérique avant Christophe Colomb ;

2° Interprétation des documents écrits de l'antiquité américaine (peintures didactiques mexicaines, écriture calculiforme, maya et palenquéenne, Quippou péruvien, écritures des populations indiennes de l'Amérique du Nord, Inscriptions, etc.) ;

3° Classification ethnographique et linguistique des populations indiennes du Nouveau-Monde.

Des programmes détaillés seront ultérieurement publiés.

[2] Discours prononcé à l'ouverture de la session inaugurale du Congrès provincial des Orientalistes (Athénée oriental), le 26 décembre 1874.

Châlon-sur-Saône, a dit, à propos du Congrès international des Orientalistes, dont la 2e session s'est tenue à Londres au mois de septembre dernier : « Des affaires impérieuses de « famille m'ont empêché de prendre part à cette grande ma- « nifestation, pour laquelle j'ai éprouvé la plus vive sympa- « thie, d'abord parce que ces sortes de Congrès excitent « l'émulation entre les savants des différentes nationalités et « inspirent à tous une louable activité ; ensuite, par le mo- « tif que de pareilles réunions périodiques doivent avoir pour « effet de développer des sentiments de sympathie et d'affec- « tion entre des hommes faits naturellement pour s'aimer et « s'estimer. On ferait plus pour le bonheur des nations et pour « l'équitable règlement des griefs et des intérêts rivaux, en « établissant la bonne entente fondée sur des rapports ami- « caux, qu'en noyant des milliers d'hommes dans des flots de « sang et de larmes. Peut-être une telle harmonie n'est-elle « qu'une généreuse utopie ; elle vaut cependant la peine « qu'on songe à la réaliser, quelque lointaine que cette réa- « lisation puisse apparaître ; et il appartient tout naturelle- « ment aux hommes de science et d'étude de donner l'exem- « ple des relations bienveillantes qui devraient faire loi entre « toutes les nations. En fondant les *Congrès universels des* « *Orientalistes*, qui se renouvelleront annuellement, on a « donc bien mérité à la fois de la science et de la philan- « thropie [1]. »

Les deux sessions du Congrès des Orientalistes qui ont déjà tenu leurs assises, l'une à Paris en 1873, l'autre à Londres en 1874, ont en outre appelé l'attention des hommes qui aiment la science et des penseurs sur deux conditions impor-

[1] *L'Égyptologie*, journal mensuel publié à Châlon-sur-Saône, par F. Chabas, 1874, p. 35.

tantes à réaliser aussi promptement que possible pour que les études orientales obtiennent tout le développement et tout le succès dont elles sont susceptibles. Première condition: que ceux qui poursuivent ces études, sans abandonner la recherche calme et minutieuse des faits, ne perdent jamais de vue la nécessité d'élucider ces faits de façon à aboutir à quelque résultat utile ; seconde condition, que l'orientalisme ne soit plus le domaine exclusif de quelques savants salariés par l'Etat, mais devienne un champ où toutes les activités, celles de la province aussi bien que celles de la capitale, celles du monde indépendant aussi bien que celles du monde officiel et patenté, puissent être sûres de participer sans conteste aux produits de la moisson.

Un savant professeur du Collége de France, qui a rédigé pendant plus de 20 ans, avec un talent très-remarqué, le *Rapport annuel* à la Société Asiatique de Paris, M. Jules Mohl, écrivait en 1855: « Quand on réfléchit à la grandeur du but « (des Orientalistes), à la multiplicité des objets qu'il com- « prend et des travaux qu'il exige, on sent vivement combien « les moyens que nous possédons pour l'atteindre sont insuffi- « sants. Ce n'est pas la bonne volonté ni l'ardeur qui man- « quent aux Orientalistes, mais tout leur fait obstacle; la « longueur des études nécessaires, la dispersion des matériaux « dans toutes les bibliothèques de l'Europe et de l'Asie, les « frais énormes de la publication des textes, le petit nombre « de positions que les gouvernements leur réservent et « *avant tout l'impossibilité d'être appréciés par le public.* « Ce n'est qu'à force de sacrifices que les auteurs mettent au « jour la plupart des ouvrages orientaux que nous voyons « paraître; et les travaux les plus grands, ceux qui seraient « les plus utiles, ne peuvent être exécutés. Nous savons tous « par l'histoire *qu'une science nouvelle ne se fait pas sa place*

« *sans lutte*; mais assurément la littérature orientale n'est « pas une chose problématique ; son but est connu, les tra- « vailleurs sont prêts, et il ne s'agit que de les aider un « peu plus que par le passé[1] ! »

Ce passage renferme des vérités qu'on n'aurait jamais dû perdre de vue, et qui en ce moment, Messieurs, méritent plus que jamais toute votre sollicitude. Il faut que les travaux des Orientalistes soient appréciés du public, il faut que les plus grands, les plus utiles puissent être exécutés, que leurs auteurs soient aidés beaucoup plus que par le passé ; et, si ces résultats ne peuvent être obtenus *sans lutte*, l'avenir dira que bien qu'il eût été possible de triompher sans lutte de toute les difficultés, par une entente cordiale de tous les hommes de valeur et de bonne volonté, nous n'avons point reculé devant la lutte contre l'étroitesse d'esprit, les préjugés, les mauvais vouloirs, les ambitions mal justifiées, et, s'il faut ajouter ce mot, contre le fétichisme de ceux-là qui devraient être, les uns nos maîtres, les autres nos plus zélés auxiliaires.

Et pourquoi donc le public n'apprécierait-il pas les travaux des Orientalistes, comme il apprécie ceux des représentants distingués des autres branches de la recherche humaine? Nos études n'ont-elles point pour effet d'élargir le domaine de la vérité, de fournir de grands exemples à la philosophie, des anneaux indispensables à la chaîne d'union que l'ethnographe travaille ardemment à nouer entre tous les points du globe ? Les recherches de l'Orientalisme n'ont-elles pas arraché aux obscurités dix et dix fois séculaires d'un passé ténébreux d'importantes pages d'histoire que nous ont rendues intelligibles les découvertes des Champollion, des Eugène Burnouf, des Rawlinson, des Oppert, et de tant d'autres

[1] *Journal asiatique*, juillet 1855, p. 104.

gloires nationales de la France et de l'étranger? Les infatigables labeurs d'Anquetil-Duperron, de Colebrook, de Schlégel, de Wilson ne nous ont-ils pas dévoilé le mystère des idées fondamentales sur lesquelles reposent les deux grandes religions de l'Inde, si fécondes en enseignements moraux et en idées, le brahmanisme et le bouddhisme? La profonde érudition des Silvestre de Sacy, des Deguignes, des Klaproth, des Abel-Rémusat, des Quatremère, ne nous a-t-elle pas ouvert la voie par laquelle nous remontons chaque jour plus près des origines de nos races, de leurs langues, de leurs institutions?

Il faut le confesser, puisque nous sommes décidé à dire la vérité et toute la vérité, sans nous préoccuper de ce qu'il en pourra advenir; si le public est resté le plus souvent indifférent aux travaux des Orientalistes, c'est que trop souvent ces travaux n'ont été que de simples travaux de traductions, témoignage de la mémoire de leurs auteurs, mais rien de plus; c'est, en outre, que ces travaux ont été trop souvent entrepris sans qu'on se soit assuré tout d'abord de leur portée et de leur intérêt. Que dirait-on de savants de l'Orient qui achèteraient au hasard la boutique d'un de nos bouquinistes et publieraient la traduction de tous les volumes qu'elle renferme sans se préoccuper du mérite ou de l'insignifiance des uns et des autres?

Autre condition indispensable au succès des études orientales en France : il faut que l'Orientalisme ne soit plus un sanctuaire réservé à un grand-prêtre et à ses lévites, et qu'il soit permis à chacun de pénétrer dans ce saint des saints interdit au monde profane. Bref, il faut que l'Orientalisme opère sa révolution; et que, dans ce domaine de la science, les hommes ne comptent plus que pour leur valeur personnelle et non pour leurs titres, leurs costumes ou leurs décora-

tions; il faut enfin que, dans le monde érudit, on n'oublie pas ce vieux dicton de nos pères : « Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée. » On sait par qui furent bientôt portées les ceintures dorées.

Nul doute que pour obtenir un résultat si désirable, pour faire que l'homme compte pour ce qu'il vaut, quelle que soit sa position sociale, il n'y ait de puissants obstacles à renverser ; mais l'histoire démontre, tous les jours, que les priviléges sont le ver rongeur de la classe même qui en profite, et que la justice et la vérité, pendant un temps foulées aux pieds, finissent toujours par triompher de la routine, de l'indolence, et des habiletés menteuses.

Pour arriver à ce but, qui doit être cher à toute âme honnête, il faut, avant tout, que nous proclamions hautement le mérite de ces savants de premier ordre que des considérations étrangères à la science ont fait rejeter en dehors du cercle étroit où l'on se partage les places, les honneurs et les dignités. Il faut enfin que les savants de la province, dont quelques-uns ont pris, dans ces derniers temps, une place si distinguée dans le domaine de l'érudition, soient assurés de la grande publicité qui seule leur permettra de poursuivre leurs travaux et de recueillir les fruits qu'ils méritent.

Les productions des Orientalistes qui ont acquis en province un juste renom sont assez nombreuses déjà pour qu'il ne soit pas possible d'en présenter un compte rendu quelque peu détaillé dans les courts instants consacrés à cette Session. Permettez-moi, cependant, de mentionner au moins les noms des savants qui, éloignés de cette grande capitale où l'on a réuni tout ce qui peut prêter secours aux efforts de l'érudition, n'en ont pas moins réalisé des travaux durables et dignes d'être cités comme constituant un véritable progrès dans les annales de l'orientalisme.

A Nancy, cette ville qui a déjà tant fait pour le développement des sciences et qui travaille si vaillamment à rehausser chaque jour l'éclat scientifique de notre pays, il s'est formé un groupe de savants qui a obtenu du public le titre caractéristique d'*École orientale de Nancy*. A côté de M. le baron Guerrier de Dumast, dont le zèle infatigable et les intéressants écrits ont provoqué la fondation de cette savante école, il faut citer MM. Émile Burnouf et Leupol qui, par la publication d'ouvrages classiques pour l'enseignement du sanscrit, ont fait plus que qui que ce soit pour la vulgarisation de l'antique et très-important idiome de l'Inde. Mais il ne suffisait pas à la noble ambition de Nancy de produire un petit groupe d'indianistes distingués, il lui fallait encore prendre une part sérieuse dans les investigations philologiques et ethnographiques tentées, dans ces derniers temps, sur les peuples de l'Asie centrale. M. Lucien Adam a abordé avec un rare bonheur l'étude, aujourd'hui trop délaissée, de la langue mandchoue; il a publié une *Grammaire* pour en enseigner les éléments, et s'est occupé, avec un talent soutenu, des autres idiomes tartares, dont il nous fait successivement connaître le génie et l'histoire.

A Châlon-sur-Saône, un égyptologue qui compte parmi les savants les plus renommés de l'orientalisme européen, M. F. Chabas, a publié de nombreux ouvrages que lui envieraient les savants les plus féconds; il a fondé un journal estimé, consacré spécialement à ses études; et, par une collaboration assidue aux meilleurs recueils consacrés à l'Égypte ancienne, il soutient dignement le rang acquis au pays qui a produit Champollion le Jeune, Emmanuel de Rougé, M. Maspéro, etc.

Dans le domaine de l'interprétation des inscriptions cunéiformes, M. Joachim Ménant a publié, à Lisieux, et à Rouen

où il réside aujourd'hui, de nombreux ouvrages qui ont puissamment contribué à faire accepter par le public lettré la réalité des découvertes des assyriologues contemporains. Élève de notre illustre et toujours spirituel ami, M. Jules Oppert, l'orientaliste de Rouen, est certainement un des hommes qui font le plus d'honneur à l'enseignement du maître et qui possède le mieux le don éminemment français de la lucidité. Un savant, également infatigable, et élève de la même école, M. François Lenormant, habite aujourd'hui l'est de la France et rend aux recherches assyriologiques les plus incontestables services, en mettant entre les mains des travailleurs les documents les plus indispensables à leurs études.

A Bayonne, M. Julien Vinson, qui est, sans contredit, un des premiers dravidistes de l'Europe, compose, sur la langue et la littérature tamoules, des mémoires que nul à Paris ne pourrait rédiger avec un savoir aussi solide et avec un meilleur esprit de critique et de science grammaticale.

A Lille, les études orientales se sont manifestées par les beaux travaux du général Faidherbe, et pendant un temps par le zèle de M. Léon Rodet, qui semble malheureusement avoir abandonné le champ des études océaniennes où il commençait à se faire connaître de la façon la plus honorable. Il faut exprimer le même regret en prononçant le nom de M. Théodore Pavie, qui, dégoûté de certaines manœuvres, s'est retiré à Angers, où il a abandonné les études sanscrites, chinoises et mandchoues, qu'il avait cultivées en maître autorisé pendant quelques années.

A Nantes, et aujourd'hui à Saint-Étienne, M. le baron Textor de Ravisi s'adonne, avec une admirable activité, à la recherche des documents relatifs à nos colonies de l'Inde dont il a été gouverneur; et il a publié, dans le Recueil de

la Société archéologique de Saint-Quentin, un curieux article sur les représentations de Çâkya-mouni et des principaux saints de la religion bouddhique. D'autres communications non moins curieuses, faites par ce savant au Congrès international des Orientalistes, à Paris et à Londres, montrent combien il peut encore rendre de services à nos chères études.

Je n'en finirais pas, si je voulais vous parler des travaux de l'école orientale constituée dans notre belle colonie algérienne. Les publications de la Société Historique Africaine à Alger, et celles de la Société Archéologique de Constantine, fourmillent de documents et de traductions remarquables à plus d'un titre. Les noms de BERBRUGGER et de MM. CHERBONNEAU, mis au bas de ces articles, sont des garanties de la valeur de ces écrits.

Enfin je pourrais vous parler des études de M. l'abbé LAURENT DE SAINT-AIGNAN, à Orléans, FERNAND SEQUELIN, à Nîmes, l'abbé PIPART, à Vernon-sur-Brenne, le chanoine BERTRAND, un de nos premiers hindoustanistes contemporains, à Versailles, etc., etc., si je n'avais hâte de céder la parole aux savants membres de cette réunion qui ont préparé des mémoires pour vous être communiqués aujourd'hui.

Cette idée de prêter un concours efficace à la cause du progrès de l'orientalisme français dans nos provinces, idée que quelques membres de l'Athénée oriental ont prise sous leur patronage, m'a paru justifier pleinement le désir de ces membres de reconstituer notre société sur des bases nouvelles. Et, bien qu'en ce moment mes efforts soient tournés vers un autre ordre d'occupations, j'ai cru devoir m'associer de cœur à la tentative entreprise ici pour l'accomplissement de cet utile projet. Je suis donc heureux de prendre ma modeste part aux réunions qui vont fournir le contingent de

travaux scientifiques de la courte session que vous avez organisée pour l'année 1874.

SUR

LES SOURCES DE L'HISTOIRE ANCIENNE DU JAPON.

Extrait d'un article du journal *Niti-niti Sin-bun*, n° 593.

Par **IMAMURA WARAU.**

J'ai trouvé, dans un de vos numéros précédents, un article traitant de notre ancienne histoire. Je voudrais vous communiquer quelque chose que j'ai remarqué sur cette question.

Autrefois, j'ai été au cours d'histoire de M. Okabe, il a donné des explications sur le 古事記 *Ko-zi-ki;* j'ai cru qu'il y avait des passages incompréhensibles et que son opinion n'était pas bien fondée; les auditeurs ont eu de la peine à éviter le sommeil. Depuis, j'ai lu et relu cette histoire, j'ai mieux compris que M. Okabe; cependant, notre histoire primitive est obscure, on ne peut pas connaître les faits nettement; c'est comme des rêves de sourd-muet. Parmi les ouvrages anciens, le 日本記 *Ni-hon ki* passe pour le meilleur. Dans cet ouvrage, on dit que l'empereur *Tyu-ai* est le fils du prince *Yamato-take*. Or, ce prince est mort en 111, et *Tyu-ai* en 200, à l'âge de 52 ans; il y a donc 89 ans d'intervalle entre ces deux morts; *Tyu ai* serait né 37 ans après la mort de son père. Dans le même ouvrage, on lit : « Un habitant de *Tan-ba*, nommé *Ura-sima*, est allé en 478 à la montagne de *Hô-rai*, pour visiter les Saints..... Il est revenu de cette montagne en 825; Ura-sima avait donc alors l'âge

de 347 ans, soit. Mais l'ouvrage a été composé 100 ans avant l'arrivée d'*Ura-sima*. Comment l'auteur a-t-il donc pu connaître le voyage de ce vieillard?

Dans le mémoire de M. *Taţibana Tune-sŭke*, on lit ce passage : « Quelqu'un a vu un autre *Nihon ki*, qui n'est pas connu dans le public. On trouve, à la fin de l'ouvrage, cette mention : « Les historiens anciens demandaient souvent « l'ordre de l'empereur pour augmenter le nombre des faits « et pour dénaturer l'histoire. Afin d'éviter les inventions, « j'ai copié cet ouvrage d'après l'original. » On voit que, suivant ce récit, le *Nihon-ki* a été bien modifié. Nous devons beaucoup d'histoires écrites en chinois aux historiens modernes; mais les ouvrages écrits en chinois, soit anciens, soit modernes, ne sont que des traductions. Pour bien connaître l'histoire, il faudrait la chercher dans les auteurs originaux, et, malheureusement, ils nous manquent. —Bok-kau.

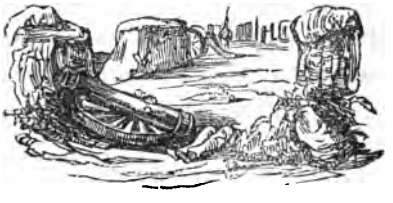

忠經

Tchoung-king.

LE LIVRE SACRÉ DE LA FIDÉLITÉ,

TRADUIT POUR LA PREMIÈRE FOIS DU CHINOIS

Par LÉON DE ROSNY.

2e article.

CHAPITRE QUATRIÈME.

DES FONCTIONNAIRES PUBLICS.

Le talent des fonctionnaires publics[1] est le fondement de l'empire.

Se préoccuper de conserver sa position, ce n'est pas la Voie de la Fidélité.

C'est pourquoi le Sage, pour servir son Prince, tantôt entre (à la cour) pour offrir ses conseils, tantôt (en) sort pour s'acquitter de ses fonctions.

Dans le repos, il est fidèle à la Voie[2]; pendant l'action, il possède la justice[3]. Lorsqu'il prend une charge, il ne se détourne pas de ses devoirs ; lorsqu'il parle d'affaires il n'a

---

[1] Par l'expression 百工 *peh-koung* « les Cent artisans », qui figure sur le titre de ce chapitre, il faut entendre les divers genres de fonctionnaires publics 工 = 官 « fonctionnaire ». (Voy. J. Legge, *The Chinese Classics*, t. IV, part. 2, p. 583, n.) La glose du *Tchoung-king*, d'ailleurs, emploie l'expression *peh-kouan* à la place de *peh-koung*.

[2] « La Voie de l'État ». (COMMENTAIRE.)

[3] « La justice dans toutes les affaires ». (COMMENTAIRE.)

point de réticences [1]. S'il y a un intérêt pour sa patrie, il ne se préoccupe point de son (intérêt) personnel. En haut et en bas, tous les devoirs sont accomplis, et de la sorte la vertu du Prince est glorifiée.

Or telle est la Fidélité des fonctionnaires publics.

Le Livre sacré des Chants populaires dit : Remplissez avec (la conscience) calme votre charge ; et aimez la droiture et la pureté [2].

CHAPITRE CINQUIÈME.

DES GOUVERNEURS.

Le ministre éclairé, quand il s'occupe d'une affaire, est impartial. Son attitude respire la pureté [3]. Pur, il n'a point de désirs ; impartial, il ne prend point de détours ; éclairé, il est capable de rectifier les mœurs. Ces trois qualités, il les réunit, et dès lors il peut (faire régner) la Raison parmi les hommes.

Le Sage épuise sa Fidélité et son talent pour gouverner, et alors on n'entend jamais dire qu'il y ait quelqu'un qui méconnaisse la raison.

Or, parmi les hommes, il n'est personne qui ne désire la tranquillité. Le Sage se conforme à ce désir, et leur donne la tranquillité.

---

[1] C'est-à-dire : il ne craint point de dire sa pensée tout entière.

[2] *Chi-king*, Part. II, sect. VI, ode 3, ♭. 4. Le texte de ce passage a été un peu modifié; je me suis rapproché le plus possible de l'original.

[3] L'intégrité. — Le style de cette phrase et de beaucoup d'autres du même livre rappelle le style des *King*, dans lesquels je considère 惟 *wei* comme équivalent de 爲 *wei* « être ».

Il n'est personne qui ne désire l'opulence. Le Sage instruit (les hommes) et il leur assure ainsi l'opulence. Il les encourage (au bien) en (répandant parmi eux des sentiments d') humanité et de justice, de nature à fortifier le cœur. Il les dirige au moyen des rites et de la musique (5), afin d'adoucir leur caractère; il publie la vertu du Prince, pour développer la civilisation; il met en lumière (il perfectionne) les lois de l'Empire, afin d'arriver à ce qu'il n'y ait plus de châtiments; il regarde les sujets du prince, comme il regarderait ses (propres) enfants. Alors les hommes l'aiment, comme ils aiment leurs parents.

Telle est la Fidélité du magistrat.

Le Livre sacré des Chants populaires dit : « Prince heureux et tranquille, qui est du peuple et le père et la mère[1] .»

CHAPITRE SIXIÈME.

DU PEUPLE.

La prospérité et la tranquillité du Ciel et de la Terre résident dans la vertu du Prince. Quand la vertu du Prince est éclatante, alors le Principe femelle et le Principe mâle, le vent et la pluie sont dans la concorde; les hommes y ont confiance et naissent.

C'est pourquoi (les hommes du peuple) doivent recevoir avec respect les lois du Prince, agir fraternellement dans

---

[1] *Chi-king*, Part. III, sect. II, ode 7, ♯. 1. — Le caractère *ti*, qu'on écrit également avec la clef 忄 du « cœur », est expliqué dans le sens de 易 *i* « aisé, facile »; il fait allusion au prince qui, grâce à ses vertus, gouverne aisément et tranquillement son peuple.

leur famille, en pratiquant la Piété filiale, et se livrer avec zèle à l'Agriculture pour fournir les impôts au prince.

Telle est la Fidélité de l'homme du peuple.

Le Livre sacré de l'Histoire dit : « Quand l'Empereur est excellent, tous les peuples vivent dans la droiture [1]. »

CHAPITRE SEPTIÈME.

DE LA RAISON GOUVERNEMENTALE.

Civiliser (le peuple) par la Vertu, c'est le faîte de la Raison (gouvernementale). Alors les hommes chaque jour s'améliorent à leur insu.

Lorsqu'on agit ainsi pour gouverner, c'est le milieu de la Raison. Alors les hommes ne peuvent pas ne pas faire le bien.

Les corriger par les châtiments (les lois pénales), c'est le bas (ou la fin) de la Raison. Alors les hommes sont dans la crainte, et n'osent pas faire le mal.

Les lois pénales sont alors réduites et atteignent leur but. Le gouvernement est alors simplifié et excellent (capable). La Vertu est ainsi élargie et durable.

Or la Vertu est la base de la Raison.

Gouverner sans la Vertu, c'est la faiblesse ; appliquer les lois pénales sans la vertu, c'est le crime (l'oppression).

C'est pourquoi le Sage s'efforce (d'acquérir) la Vertu ; et, lorsqu'il gouverne, il se met attentivement (en garde) contre (l'abus des) lois pénales. Il fortifie sa Fidélité pour rendre éclatante sa Sincérité, et il la pratique sans négligence. Comment n'arriverait-il pas à répandre la Raison parmi les hommes ?

---

[1] *Chou-king*, Partie *chang-chou*, section *taï-kiah*.

Le Livre sacré des Chants populaires dit : « Par la mansuétude de son gouvernement, il trouva la voie de cent félicités [1]. »

CHAPITRE HUITIÈME.

DE L'ARMÉE.

Le Roi établit l'armée, pour en imposer aux quatre régions, et pour pacifier tous les hommes. Sa pureté et sa vertu se répandant au loin, les Barbares obéissent à ses lois. Les chefs qui dirigent l'armée, par l'humanité, la rendent obéissante; par la justice, ils la stimulent; par les rites, ils l'instruisent; par la confiance, ils la dirigent; par les récompenses, ils l'encouragent; par les châtiments, ils la disciplinent. Lorsqu'ils pratiquent ces six choses, on peut dire que le résultat est satisfaisant.

C'est ainsi qu'il obtient que les soldats épuisent leur cœur, consument leurs forces et exposent leur vie. De sorte que, lorsqu'on l'attaque, il est victorieux; et, lorsqu'il garde (une place), il s'y maintient solidement.

Telle est la voie de l'Armée.

Le Livre sacré des Chants populaires dit : « Ce guerrier, à l'apparence martiale, est de ses princes le bouclier et le rempart [2] ».

CHAPITRE NEUVIÈME.

DE L'EXAMEN DES MŒURS.

Les mandarins, conformément aux ordres du Fils du Ciel,

---

[1] *Chiking*, part. IV, sect. III, ode 4, ♪. 4. Dans le texte original du Livre des Chants populaires, au lieu du caractère 道 *tao*, on trouve le signe *tsieou* qui signifie « se réunir ». Le sens de ces vers, en tenant compte du commentaire, devient ainsi : « Par la mansuétude de sa doctrine gouvernementale, cent félicités se réunirent sur lui. »

[2] *Chi-king*, part. I, sect. I, ode 7, ♪. 1. — Dans le texte original, l'expression *kung-heou* « prince », est une allusion au sage 文王 *Wen-wang*.

se rendent dans toutes les régions pour y examiner les mœurs. Lorsqu'ils écoutent, ils ne doivent pas manquer de vigilance ; lorsqu'ils regardent, ils ne doivent pas manquer de clairvoyance [1]. Vigilants, ils pénètrent les choses ; clairvoyants, ils discernent la Raison [2]. La Raison discernée, c'est la Fidélité ; les choses pénétrées, c'est l'intelligence (litt la division, la méthode).

Le Sage chasse ses sentiments égoïstes ; il rectifie son visage; il ne blesse point la Raison de façon à ne pas blesser les êtres; il ne redoute point la puissance, en s'acquittant de sa charge. Il se borne à pratiquer le bien et à extirper le mal. D'après ces principes, quand il entre en fonctions, il possède la perfection; quand il se retire, il n'a point de ressentiment [3]. Lorsqu'il en est ainsi, les fonctionnaires dans l'Empire s'acquittent convenablement, et tous les pays sont en paix.

Le Livre sacré des Chants populaires dit : « Il fait galoper son cheval, il le pousse en avant ; partout il poursuit ses investigations [3]. »

(*A suivre.*)

---

[1] « Le mandarin en mission est, dans ses actions, comme s'il avait les oreilles et les yeux de son prince 使臣之行如畀之耳目; s'il n'est point vigilant, s'il n'est point clairvoyant, il n'est pas à la hauteur de sa charge. » (COMMENTAIRE.)

[2] (Le mandarin en mission), « s'il n'est point vigilant, il dénature ce qu'il a entendu; s'il n'est point clairvoyant, il embrouille ce qu'il a vu. » (COMMENTAIRE.) — Le mot *pi*. que je traduis par « embrouiller » signifie littéralement « des broussailles, des fagots »; employé ici comme verbe, il veut dire que ce que voit le mandarin sans clairvoyance, il le voit comme à travers un monceau de broussailles.

[3] *Chi-king*, part. II, sect. 1, ode 3, ♀. 2. Le mot *tcheou* signifie, suivant quelques commentateurs, « partout, de tous côtés »; suivant d'autres « avec fidélité et sincérité (忠信) ».

Bibliographie orientale et américaine.

Ouvrages nouveaux.

Schott. — Zur Uigurenfrage, von W. Schott. *Berlin*, 1874. — In-4, de 23 p.

Garcin de Tassy. — La Langue et la Littérature Hindoustanies de 1850 à 1869. Discours d'ouverture du Cours d'Hindoustani, par Garcin de Tassy. 2e édition. *Paris* (Maisonneuve et Cie), 1874. — In-8.

Ménant. — Babylone et la Chaldée, par Joachim Ménant. *Rouen* (Maisonneuve, éditeur, à Paris), 1875. — Gr. in-8° de VIII-303 pp. et 8 cartes.

Marre. — Histoire des rois de Pasey, traduite du malay et annotée, par Aristide Marre. *Paris*, 1874. — In-8° de 127 pp.

Foley. — Eki, toumata ouencha, père et dieu des cruels humains (par le Dr A. E. Foley). *Paris*, s. d. 1874. — In-8° de 148 pp. = 2 fr.

Garcin de Tassy. — Science des Religions. L'Islamisme d'après le Coran; l'enseignement doctrinal et pratique, par Garcin de Tassy. 3e édition. *Paris* (Maisonneuve), 1874. — In-8° de 412 pp.

Ayuso. — Biblioteca Sanskrita. Vikramorvasi, drama del poeta indio Kalidasa, en cinco actos, version directa del sanscrit, por D. Francisco Garcia Ayuso. *Madrid*, 1874. — In-12, de 136 pp.

Marre. — Une Révolution à Malâka, en l'an 1334 de J. C. (Traduite du Malay) par Aristide Marre. *Paris*, 1875. — In-8° de 6 pp.

Extrait du *Bulletin de l'Athénée oriental*, t. III.

AYMONIER. — Dictionnaire français-cambodgien, précédé d'une notice sur le Cambodge et d'un aperçu de l'écriture et de la langue Cambodgiennes, par E. Aymonier, professeur du Cours de Cambodgien au Collége des Administrateurs stagiaires. *Saigon*, Imprimerie nationale, 1874. — In-4° = 25 fr.

Nouvelles et Mélanges.

CONGRÈS DES ORIENTALISTES. — Nous apprenons que le compte-rendu de la deuxième session de ce Congrès, tenue à Londres en septembre 1874, vient d'être remis à l'impression.

Des lettres de Russie, d'autre part, nous apprennent que le Comité d'organisation de la troisième session a commencé ses travaux à Saint-Pétersbourg.

ATHÉNÉE ORIENTAL. — Cette Société, dont les séances avaient été momentanément interrompues, a repris le cours de ses travaux. Le troisième volume de son *Bulletin* vient d'être terminé ; le troisième fascicule de ses *Mémoires* in-4 est près d'être achevé, et la session de 1874 a terminé ses réunions, où ont été rassemblés les éléments d'un beau volume qui va être prochainement livré aux presses.

Désormais cette Société tiendra périodiquement des sessions dans les principales villes de la prévince. La prochaine session aura lieu à Saint-Etienne, sous la présidence du baron *Textor de Ravisi*, ancien gouverneur de Kârikal (Inde française), que la Société a élu directeur pour l'année 1875.

JULIEN DUCHATEAU.

Paris. — Imprimerie de madame veuve Bouchard-Huzard, rue de l'Eperon, 5.

L'ATOME

ET SA

FONCTION DANS LES DOCTRINES INDIENNES,

Par CH. SCHŒBEL.

L'*atome*, la substance réduite à sa dernière unité, réduite au point où elle devient *insécable*, ce qui est le sens du mot, l'unité *radicale*, par conséquent; l'atome joue un grand rôle dans la cosmologie bouddhique et brahmanique. Sans doute, son rôle n'y est pas aussi brillant que dans la philosophie grecque; mais il n'est pas donné à tous les peuples d'avoir un Lucrèce, car c'est évidemment aux beaux vers de ce poëte que l'atomisme d'Épicure, se rattachant à des systèmes antérieurs et remontant peut-être, par la monade de Pythagore, aux doctrines indiennes, est devenu célèbre à l'égal des théories les plus fameuses.

La théorie indienne de l'atome est différente, suivant qu'elle appartient au bouddhisme ou au brahmanisme. Déjà le mot principal, dont se sert chacune de ces doctrines, pour nommer l'atome, le peut faire pressentir. Le mot brahmanique est *mâtra;* le mot bouddhique, *dhatou*. Le premier vient de *mâ*, mesurer, et désigne ainsi l'atome comme la mesure en soi, le type pur et simple; le second vient de *dhâ*, donner, et voit dans l'atome la première donnée de tout ce qui existe, l'élément [1]. De là cette conséquence que l'atomisme brahmanique est panthéistique, tandis que celui des

[1] Il y a, d'ailleurs, d'autres termes encore, tels que *anu*, *kana*, *lava*, *léça*, etc.

bouddhistes est cosmique. Le fait est confirmé par les textes et marque mieux que toute autre définition, non-seulement la profonde différence du brahmanisme et du bouddhisme, mais aussi la portée et la fin spéciales de chacune de ces doctrines : il nous éclaire définitivement sur le sens qu'il faut attribuer, d'une part, au *môksha*, de l'autre au *nirvâna*.

Quant au *môksha*, la délivrance ou libération finale de tout être dans Brahman, l'Être suprême, le grand Être, Parapourousha ; comme les diverses créatures, par un mouvement semblable à celui d'une roue (*cakravat*), sortent ou émanent de ce dêva (*Man.*, I, 52) et que, par le même mouvement, elles se développent en lui ; lorsque, enfin, elles arrivent au terme de leur carrière ou de leur forme actuelle, elles rentrent naturellement, en s'y dissolvant, dans la substance universelle, dans le type absolu, l'atome pur et simple (*mâtrâ*), dont, sous une forme particulière, elles n'avaient à aucun moment cessé de faire partie. Ainsi elles se trouvent délivrées de l'existence individuelle et de ses vicissitudes, et obtiennent par le môksha « le sort le plus heureux » (*Man.*, I, 54; XII, 125), celui de se sentir dans la plus parfaite quiétude, Dieu même, la monade pythagoricienne.

Il en est autrement dans le bouddhisme. Si le *mâtra* brahmanique, l'évolution et l'involution de tout dans la mesure totale, dans l'atome universel, constitue le panthéisme, la conception bouddhique du *dhâtou* est purement cosmique, et semble réaliser, par intuition, la formule scientifique de l'équivalence des forces. Le *dhâtou* est l'élément concret et abstrait de tout ce qui existe ; il constitue la terre, l'eau, le feu, le vent, l'éther et l'intelligence, et, ainsi, il réalise la connexion des causes et des effets. Tout est par lui dans un flux et reflux perpétuels, et dans ce mouvement

constant et universel, où tout se contre-balance, les formes variées des *dhâtous* arrivent à tout moment à l'équivalence de leurs forces ou à se substituer les uns les autres dans leurs fonctions. Mais lorsque la connexion des causes et des effets a, enfin, parcouru toutes les combinaisons possibles, un moment arrive où rien ne porte plus, où tout demeure épuisé dans l'équilibre des dhâtous, moment statique suprême, et voilà le *nirvâna*. Dans le nirvâna, l'équivalence des forces inhérentes aux atomes est parvenue à son état latent absolu, mais cet état, la nature étant sans fin, ou, ce qui revient au même, étant sa propre fin, cet état ne peut être que relatif aux individus, c'est-à-dire que le nirvâna réalisé pour les uns est encore *in fieri* pour les autres. L'anéantissement qu'exprime le mot *nirvâna* n'est ainsi jamais un anéantissement général de toute la nature, ni même jamais un anéantissement proprement dit, il est individuel; mais si, comme tel, il est définitif pour la forme personnelle qui y atteint, il ne cesse pas d'être encore une cause, une cause latente, qui, par effet subséquent, rentre dans le mouvement général de la nature, et ainsi de nirvâna en nirvâna.

Un sûtra cinghalais [1] raconte qu'un religieux s'adressa à Çâkya pour avoir l'explication du nirvâna des dhâtous ou éléments. Le maître lui répond que cela arrive par la nature de l'intelligence. L'intelligence, lui dit-il, échappe à la vue, elle est sans bornes; elle est lumineuse de toutes parts, c'est en elle que vont s'anéantir et les eaux et la terre, et le feu et le vent. C'est là que le long et le court, le subtil et le solide, le bien et le mal, le nom et la forme s'anéantissent sans qu'il n'en reste rien. Or, l'intelligence cessant à son tour, tout cesse d'exister.

---

[1] *Kévaddha sutta*, ap. Burnouf, *Lotus*, p. 315.

On le voit, tout cesse d'exister pour l'homme au moment où les forces et leurs fonctions, les dhâtous ou atomes qui le constituent, parviennent, par le mouvement perpétuel et réciproque, à se neutraliser les uns les autres, et, partant, à s'annihiler. Le nirvâna est donc un anéantissement, mais au sens personnel cosmique seulement et non au sens typique réel, absolu ou surnaturel, point que la doctrine de Çâkya laisse entièrement de côté. Jamais il ne parle de Dieu ou de ce que nous entendons par là. Mais ne pas parler d'une chose n'est pas la nier. Sans doute que son intention n'était pas de faire une religion, mais d'enseigner seulement une doctrine qui pût porter les hommes au dédain et au mépris de tout ce qui passe et périt. Pour cela, il peut suffire, comme il l'a fait, de s'en tenir uniquement à l'évolution cosmique des êtres.

CONGRÈS PROVINCIAL DES ORIENTALISTES FRANÇAIS.

La 2e session du Congrès provincial des Orientalistes français aura lieu en 1875, à *Saint-Étienne*, sous la présidence du baron Textor de Ravisi, ancien gouverneur de Kârikal (Inde française). Cette session promet d'être très-brillante. Tous les journaux du département de la Loire font connaître les premiers préparatifs de cette grande fête scientifique et publient les noms des membres du Comité local d'organisation, qui est ainsi composé : M. le baron Textor de Ravisi, directeur de l'Athénée oriental, président de la session de Saint-Étienne ; — M. le Dr Maurice, secrétaire de la Société académique de la Loire ; — M. Paliard du Colombier, secrétaire général de la mairie de Saint-Étienne ; — M. Silvestre, secrétaire-archiviste de la Chambre de Commerce de Saint-Étienne ; — M. l'abbé Luquet, aumônier des hospices de Saint-Étienne ; — M. Le Mansois du Prey, directeur de la Banque générale de Crédit ; — M. Chapelle, avocat, bibliothécaire de la Société académique de la Loire.

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DES ORIENTALISTES.

COMPTE-RENDU

DE LA SESSION INAUGURALE A PARIS, EN 1873,

Par JULIEN DUCHATEAU.

I

Les Congrès internationaux d'anthropologie et d'archéologie préhistorique, dus à l'initiative d'un savant français, M. Gabriel Mortillet, et dont la première réunion a eu lieu en 1866, à Neuchâtel (Suisse), ont déjà rendu des services signalés aux études relatives aux temps archaïques de l'histoire de l'homme. Ils ont fait plus : ils ont élevé ces études, qui, naguère encore, n'étaient accueillies des savants officiels qu'avec le sourire de l'incrédulité, à la hauteur d'une science certaine, autonome, je dirais presque populaire. Toutes les nations éclairées se sont fait un devoir de participer à ces Congrès, et toutes ambitionnent l'honneur d'en réunir les membres dans une de leurs cités. Après la Suisse, cet honneur a été accordé à la France, à l'Angleterre, au Danemark, à la Belgique; il le sera, l'année prochaine, à la Suède, où le Congrès aura pour président le souverain lui-même de ce royaume.

Ces Congrès ont valu à la science un autre avantage dont on aurait tort de ne pas tenir compte. Les princes et les peuples ont appris à vénérer les savants et à les seconder du

concours de leur puissance. N'est-ce pas, en effet, la considération qui vient tout naturellement à l'esprit, lorsqu'on voit, au dernier Congrès de Bruxelles, deux rois, — deux rois éclairés, il est vrai, — le roi de Danemark et le roi de Suède, accréditer des agents pour les représenter près d'une assemblée d'hommes de science, et une Municipalité d'Italie, celle de Bologne, envoyer des délégués pour remettre à quelques-uns des membres les plus zélés le titre de *Citoyen* de leur Ville?

Et cependant, cette grande œuvre des Congrès préhistoriques n'avait point pour promoteurs des fonctionnaires puissants, des savants patentés. Un homme de mérite, mais sans uniforme brodé et sans décorations, avait eu l'idée de ce Congrès. Il communique cette idée à une modeste Société savante italienne, la *Société des sciences naturelles*. Cette Société en comprend de suite l'avenir et la portée. Sans amour-propre national mal placé, avec cette bienveillance qui caractérise les véritables savants et les invite à s'associer à toute œuvre utile, sans s'informer des brevets académiques de son auteur, elle assure M. Mortillet de son appui, de son concours effectif. Les Congrès internationaux d'archéologie préhistoriques sont fondés : leur durée est garantie par le concours de toute la science européenne.

Le Congrès international des Orientalistes, qui a tenu sa première session à Paris du 1^er^ au 11 septembre dernier, doit également son origine à une initiative toute française, et au dévouement de quelques hommes éclairés, qui ont eu surtout le mérite de croire qu'on pouvait encore faire quelque chose en France sans s'être reposé préalablement dans un fauteuil d'immortel et sans s'être assuré la haute protection du gouvernement.

L'idée première de ce Congrès appartient à M. le profes-

seur Léon de Rosny, fondateur des études japonaises en

M. DE ROSNY, PRÉSIDENT DU PREMIER CONGRÈS DES ORIENTALISTES.

France, et l'un de nos sinologues les plus autorisés : son

développement, sa réalisation, M. de Rosny le doit au précieux concours d'un Comité national organisé par ses soins, et en tête duquel il est juste de citer surtout M. le capitaine du génie Le Vallois, orientaliste, M. Édouard Madier de Montjau, voyageur dans l'extrême Orient.

Suivant la pensée du fondateur, le premier Congrès des Orientalistes devait s'occuper particulièrement des Études Japonaises, et subsidiairement, de toutes les autres branches des Études Orientales. Vingt et une séances de jour et de nuit également bien remplies, une splendide Exposition des Beaux-Arts de l'Extrême Orient, due aux soins de MM. de Longpérier, membre de l'Institut, et Cernuschi, voyageur en Chine et au Japon, tels sont les principaux articles inscrits à l'avoir de cette grande entreprise internationale.

On comprendra qu'il ne nous est point possible de rendre un compte détaillé des innombrables matériaux réunis dans ces vingt et une séances, et dont la publication entière fournirait au besoin la copie nécessaire à six gros volumes in-8. Ces matériaux seront condensés dans deux forts volumes ornés de gravures et imprimés avec le concours de toutes sortes de caractères orientaux. Au point de vue de l'érudition, les travaux du Congrès auront, entre autres mérites, celui de protester contre l'envahissement du charlatanisme dans les Études orientales, et de montrer comment la science libre et jeune entend continuer en France la grande tradition des Silvestre de Sacy, des Quatremère, des Champollion, des E. Burnouf; cette tradition qui veut qu'un orientaliste ne soit pas seulement un traducteur public, mais un homme qui joigne à la solide connaissance d'un idiome asiatique l'esprit de divination philologique qui déchire les voiles de l'inconnu, et l'esprit philosophique qui donne la raison des choses.

II

Les travaux du Congrès des Orientalistes ont été ouverts dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. l'amiral Roze, membre du Comité national d'organisation, et ancien chef de l'expédition française au Japon et en Corée. — Cette séance solennelle, au lustre de laquelle contribuait l'excellente musique de la garde républicaine, a été consacrée à une distribution de récompenses aux ouvriers qui ont rendu des services par la typographie aux Études orientales.

La séance de l'après-midi était présidée par M. Samésima, ambassadeur du Mikado du Japon, à Paris. Le jeune et intelligent diplomate a prononcé, à cette occasion, un discours composé dans un excellent français, et dans lequel il insistait sur le précieux concours que le Congrès était appelé à prêter à son pays, en s'occupant d'établir un alphabet européen, à l'aide duquel il serait possible d'écrire le japonais.

« Nous posons ici, en ce moment, a dit, en terminant, M. Samésima, les fondations d'une association mutuelle pour le bien de tous; mais je ne crois pas que je puisse être accusé d'égoïsme national, si j'avoue franchement que j'espère que mon pays profitera plus que l'Europe de votre travail, car nous avons plus besoin de votre secours que vous n'en avez du nôtre. »

L'ordre du jour appelait la discussion sur les questions relatives aux plus anciens monuments de la civilisation japonaise. M. de Rosny a montré l'utilité de déterminer des époques précises dans les recherches sur l'archéologie du

Japon. La première, dite *kourilienne* ou *préhistorique*, comprenant l'âge durant lequel les Aïnos occupaient la plus grande partie, sinon la totalité de l'île de Nippon, se termine à l'arrivée, dans cette île, du conquérant Zinmou. Cette période doit être considérée comme étrangère à l'histoire japonaise proprement dite, car l'empereur Zinmou était un nouveau venu, un étranger dans la grande île de l'Asie orientale, et les dieux ses ancêtres étaient des dieux étrangers.

La seconde période, dite *proto-yamatéenne* ou *semi-historique*, date de l'établissement de Zinmou dans le pays de Yamato (667 ans avant J. C.), et se termine à l'arrivée, dans ce pays, d'une ambassade du prince coréen de Amana, laquelle établit pour la première fois des relations entre les Japonais et les habitants de la terre ferme (33 avant J. C.).

La discussion s'est alors engagée sur l'existence très-contestable d'un âge de la pierre, au Japon. MM. J. Duchâteau et M. Madier de Montjau ont critiqué les faits signalés jusqu'à présent sur cet âge, et MM. Nomura (indigène), Paul Ory, J. Sarazin et L. de Zélinski ont traité des bijoux dits *magatamas* et *kinkouans*, dont les anciens tombeaux japonais fournissent de si nombreux spécimens. Ils se sont ensuite efforcés de préciser l'usage de ces bijoux, dont l'origine aïno paraît avoir été admise par l'Assemblée.

Après quelques communications sur les anciens bronzes, au point de vue de l'art, par MM. de Longpérier, Geslin et Sarazin, M. de Zélinski a traité du nom des couleurs chez les Japonais. Ces intelligents Orientaux voient les couleurs tout autrement que nous : certains verts leur paraissent bleus (et *vice versâ*). Ils appellent *jaune-clair* la couleur azurée du firmament. M. Silbermann et M^me^ Clémence Royer ont cherché à expliquer, par des arguments empruntés à l'anatomie

et à la physique, les singulières particularités philologiques relatives aux couleurs qui étaient exposées au Congrès.

III

La séance du mardi matin a été l'une des plus importantes, bien qu'elle n'ait point eu pour le public l'attrait de la plupart des autres réunions.

Il s'agissait d'établir une entente entre les Japonais d'une part, et les japonistes des divers pays de l'Europe d'autre part, à l'effet d'adopter un mode unique de transcription des textes japonais en lettres européennes.

On sait que l'écriture japonaise, qualifiée, par les anciens missionnaires, d'*artifice diabolique contre les Ministres de l'Évangile*, est une des écritures les plus compliquées du monde. L'écriture des anciens Assyriens et des Babyloniens est d'une simplicité exemplaire à côté de celle du Nippon. Avec toutes les formes cursives de ses signes, c'est par centaines de mille qu'il faut compter les caractères de cette étonnante calligraphie.

La question abordée par le Congrès n'était pas seulement une question d'alphabet. Il s'agissait, pour arriver à un résultat sérieux, de trancher toutes sortes de questions de lexicographie et de grammaire. Aussi est-ce seulement après trois séances, dont une de nuit, que le Congrès a pu considérer son projet comme réalisé. C'était un tableau vraiment intéressant que de voir, dans une assemblée d'Orientalistes venus de toutes les contrées du monde, discuter, jusqu'à près de minuit, avec une animation toujours soutenue par de solides arguments, ces problèmes minutieux de linguistique au milieu du grand amphithéâtre de la Sorbonne, éclairé *a giorno*

pour la circonstance. Les résultats obtenus dans ces réunions, où s'est particulièrement signalé M. le capitaine du Bousquet, interprète de la légation de France à Yedo, seront certainement au nombre de ceux qui feront le plus honneur au Congrès de 1873.

IV

La séance de l'après-midi avait d'ailleurs obtenu un légitime succès, et intéressé la nombreuse assemblée qui s'y était rendue. Le Congrès avait eu à traiter de l'organisation politique, économique et commerciale du Japon.

M. Ed. Madier de Montjau, qui, pendant plusieurs années de séjour en Chine et au Japon, a fait une étude toute spéciale des ressources de ces deux pays, a exposé, avec une rare lucidité, la situation actuelle de l'Extrême Orient, tant en elle-même qu'au point de vue des intérêts européens qui y sont engagés. Il a d'abord exposé l'historique des transformations qui se sont opérées dans le système politique et social du Japon, depuis la célèbre expédition du commodore Perry, en 1852, qui ouvrit au commerce étranger plusieurs ports de cet empire d'une part, et depuis le renversement du pouvoir des Taïkouns, ou Maires du Palais, d'autre part. Le gouvernement japonais a toujours été, plus ou moins, un gouvernement anonyme. Personne, dans l'État, ne veut y prendre formellement la responsabilité d'aucune décision. Les ordres écrits sont de toute rareté dans ce singulier pays. Sous la domination des Taïkouns, on feignait de considérer le Mikado comme le véritable souverain, bien qu'il fût relégué dans une sorte d'emprisonnement somptueux, où il ne prenait aucune part aux affaires du royaume.

Et cependant le Taïkoun, qui avait substitué son autorité

à celle du Mikado, ne gouvernait pas encore par lui-même.

Il y avait à Yedo un Conseil secret, qui rappelait le célèbre Conseil des Dix de la République de Venise, et ce Conseil, ou quelqu'un de ses Membres, avait toute l'initiative des mesures politiques. Sous la domination actuelle du Mikado, réintégré sur le trône que ses ancêtres avaient occupé plus de vingt-quatre siècles, il semble que le même système doive toujours prévaloir. Au milieu des innombrables engrenages d'un gouvernement qui se modifie sans cesse, qui crée de nouvelles lois sans avoir l'intention de rapporter les anciennes, qui semble encourager des réformes aujourd'hui pour les condamner demain, qui se montre disposé à détruire toutes les institutions du passé sans dire, et probablement sans savoir, quelles doivent être celles de l'avenir ; au milieu de cet incroyable *tohu-bohu* d'une nation qui court fiévreusement dans un champ illimité de révolutions, au gré de l'imprévu et du hasard, on cherche vainement quel est le rouage principal qui donne le mouvement à cette grande machine déréglée.

Prévoir ce qu'il adviendra de cet incroyable bouleversement social est chose impossible à tous égards. Que dire, en effet, d'un peuple qui renonce en quelques jours à toutes les coutumes, à toutes les institutions de ses pères, qui vend à l'enchère ses temples et ses dieux, qui se fait gloire de proclamer toutes les extravagances politiques de l'Occident qu'il prétend vouloir imiter dans ses tendances *les plus avancées*, qui, par l'organe de ses représentants les plus distingués, fait l'éloge de toutes nos protestations antireligieuses, sans chercher à se créer au moins une philosophie, qui parle avec une sorte de satisfaction approbative des *doctrines* de notre Commune révolutionnaire, etc. ?

Ce que l'on peut dire, c'est que le Japon offre, en ce mo-

ment, à l'historien philosophe, un tableau essentiellement original, et dont les annales du passé lui fourniraient difficilement quelques traces. Si l'on ajoute que cet incroyable mouvement de transformation sociale est secondé par une presse active et par toute une littérature aussi féconde que possible, on acquerra du moins la certitude que peu de pays sont plus intéressants à étudier aujourd'hui que cet archipel révolutionnaire de l'Extrême Orient.

Nous ne saurions rapporter ici, sans dépasser de beaucoup les limites que doit avoir cet article, les intéressantes discussions qui se sont élevées au sein du Congrès, sur les questions relatives à l'Armée, à la Marine, à la Magistrature, à l'Administration et au Commerce du Japon.

On nous permettra seulement de citer les communications qui ont été faites sur le développement de l'Instruction publique et sur la condition de la femme au Japon.

M. le capitaine Albert du Bousquet, secrétaire-interprète de la Légation de France à Yedo, a vivement intéressé l'auditoire en montrant les louables efforts du gouvernement japonais pour répandre l'instruction dans toutes les classes de la population.

Les études chinoises, qui tenaient au Japon la place qu'occupent les études grecques et latines en Europe, sont de jour en jour plus négligées. Dans un temps assez prochain, elles disparaîtront complétement du programme des études indigènes.

En revanche, les langues et les sciences européennes y sont en grande faveur. Le hollandais fut, pendant longtemps, la seule langue qui fut connue par la majorité des interprètes japonais. Depuis l'ouverture du Japon, l'anglais est devenu l'idiome le plus étudié par ces derniers. Le français, qui commençait à entrer en faveur, a perdu beaucoup de son

importance aux yeux des indigènes depuis nos derniers désastres, et l'allemand, qu'on n'étudiait point à Yedo, a été abordé par de nombreux élèves. Une circonstance singulière a suffi, cependant, chez ces Orientaux au caractère si mobile, pour rendre à notre langue une partie au moins de ses prérogatives.

Lors de la visite, au Japon, du fils de l'Empereur de Russie, le corps consulaire se réunit et chargea le plus ancien de ses membres de porter la parole, en son nom, pour souhaiter au Prince Alexis la bienvenue sur le sol de Yokohama.

Or cet honneur échut au Consul général de Prusse, qui prononça, à l'arrivée du Czarewitch, un beau discours en langue germanique. Lorsqu'il eut achevé son *speech*, le Prince lui répondit, en français, à peu près dans ces termes: « Je vous remercie, Monsieur le Consul, des paroles très-vraisemblablement gracieuses que vous venez de m'adresser; je regrette donc de n'avoir pas pu les comprendre, car je ne sais pas l'allemand. »

Cette réponse frappa l'esprit des Japonais; et, comme de grands enfants, on les vit, en foule, courir chez les libraires pour acheter toutes les grammaires et les dictionnaires français qu'on pouvait y rencontrer.

Le soir même, on eût vainement cherché à se procurer un exemplaire quelconque de ces ouvrages dans la localité.

Tout le monde apprenait le français !!!

Un savant orientaliste polonais M. Baumfeld, s'appuyant sur la condition de la femme au Japon, cherche à démontrer qu'une civilisation qui fait si bon marché de toutes ses croyances religieuses est une civilisation profondément immorale. Il cite, à l'appui de son opinion, cette habitude

qu'ont les femmes japonaises de prendre des bains en public, devant leur habitation, sans pudeur aucune et sans se préoccuper le moins du monde des conséquences d'une aussi incroyable coutume. Il cite ensuite la débauche raffinée du *Sin-Yosiwara* et le scepticisme qui caractérise, à peu près sans exception, tous les lettrés japonais qui sont venus visiter l'Europe.

M. Albert du Bousquet répondit que son long séjour parmi toutes les classes de la population du Nippon lui permettait de protester hautement contre cette accusation d'immoralité embrassant tout un peuple. M. de Rosny a rappelé l'opinion de saint François-Xavier qui disait : « En vérité, les Japonais sont les délices de mon cœur ! », et M. l'amiral Roze, qui a été à même de mettre en parallèle, *de visu*, les civilisations voisines du Japon, de la Corée et de la Chine, a soutenu que l'avantage appartenait incontestablement à celle du premier de ces pays. Quant à la femme japonaise, loin de voir, dans la pratique qu'on lui reproche, une preuve de dévergondage, il faut, au contraire, y trouver un témoignage de la simplicité toute primitive de son caractère. « La femme japonaise, a-t-il dit, est une Ève avant le péché ! »

V

Une question d'utilité toute pratique a été soulevée à cette même séance par M. Ed. Madier de Montjau, au sujet de la rédaction des actes sous seing privé, au Japon. M. de Montjau a résidé en Chine et au Japon, comme inspecteur d'un de nos plus grands établissements de crédit; il a étudié le caractère de nos rapports avec les indigènes et s'est rendu compte des entraves qui empêchaient nos relations avec l'extrême Orient d'acquérir l'importance dont elles sont susceptibles. Parmi ces entraves, il en est une qui repose sur l'écriture si compliquée de la Chine, écriture dont on fait également usage au Japon, mais en y ajoutant toutes les difficultés qui résultent d'un tracé essentiellement cursif. On pourra juger, au premier coup d'œil, de la nature de cette écriture en jetant les yeux sur la page donnée ci-contre, à titre de spécimen.

M. de Montjau estime que le remède à la situation souvent regrettable créée par l'usage général de la tachygraphie japonaise se trouverait dans l'emploi exclusif des caractères carrés d'impression avec adjonction facultative ou obligatoire, au Japon, de signes syllabiques dits *kata-kana* et de transcription.

Le Congrès a pris en considération la motion de M. de Montjau et a décidé que le Bureau serait chargé de la communiquer aux ministres des Affaires étrangères et du Commerce. Nous apprenons que M. Decazes s'est empressé de seconder le vœu du Congrès en transmettant la délibération du Congrès à ses agents dans l'extrême Orient. M. Berthemy, ministre de France à Yédo, a jugé à propos d'écrire sur la question un véritable mémoire qui prouve malheureusement

combien nos agents sont souvent mal renseignés sur les pays où ils représentent nos intérêts et dont ils ignorent la langue de la façon la plus regrettable. La thèse que développe M. Berthemy est celle-ci : On ne peut pas qualifier le *hirakana* de « caractères cursifs », pas plus que le *katakana* de « caractères réguliers » (!); et l'honorable diplomate termine en disant que, « *depuis l'arrivée des étrangers au Japon, la* FORME « KATAKANA DES PHONÉTIQUES (ET NON DES CARACTÈRES) *est* « *devenue fort en vogue* » (!!). Les japonistes et toutes les personnes ayant quelques notions élémentaires de japonais savent ce que vaut l'érudition dont le ministre en question nous fournit un triste spécimen. Le président du Congrès, qui a communiqué cette réponse au Comité de permanence, a annoncé qu'il avait adressé au ministre des Affaires étrangères une note rectificative et qu'il se proposait de communiquer la résolution du Congrès aux agents des diverses puissances accrédités près du Mikado.

Quant au consul de France à Canton, M. Dabry, auteur d'importants ouvrages sur la Chine, il a fait connaître au ministre qu'il était d'accord avec le Congrès sur ce que « l'emploi des *cursives* favorisait trop souvent les fausses interprétations », et sur l'utilité d'employer les caractères réguliers.

Nous apprenons, d'autre part, que l'idée du Congrès a été prise en sérieuse considération par le gouvernement japonais, qui a déjà eu l'occasion de l'appliquer pour plusieurs services publics.

VI

La sixième séance de la Session a été une des plus fruc-

tueuses et des plus substantielles. La lecture des mémoires déposés sur le Bureau eût suffi à elle seule pour remplir avec intérêt cinq ou six réunions successives. On a dû se borner à des extraits, sauf à donner, dans le compte rendu imprimé, la rédaction *in extenso* des notices les plus importantes.

La question de l'origine de la nation japonaise a été une des premières posées et savamment discutées. Un érudit des États-Unis, jusqu'à présent inconnu du monde savant, mais qui, par cette seule communication, s'est brillamment affirmé, M. Addison van Name, a communiqué un travail qui jette une vive lumière sur le problème de l'histoire primitive des Japonais, et sur la valeur des documents chinois qu'on a signalés comme pouvant servir à la compléter.

M. de Rosny, de son côté, a fourni le résultat de ses longues études sur les premières périodes de la civilisation japonaise, qu'il subdivise en deux époques : la première dite *kourilienne* ou *préhistorique*, comprenant l'âge durant lequel les Aïnos occupaient la plus grande partie sinon la totalité de l'île de Nippon ; la seconde dite *proto-yamatéenne* ou semi-historique, datant de l'arrivée de l'empereur *étranger* Zinmou dans la province de Yamato, 667 ans avant notre ère, et terminant à l'arrivée au Japon, en l'an 33 de notre ère, d'une ambassade du pays d'*Amana*, laquelle établit pour la première fois des relations entre les Japonais et les nations de la terre ferme.

Les rapports des Japonais avec les peuples habitant les régions situées en dehors de leur archipel préoccupent depuis longtemps les ethnographes et les orientalistes. Il serait sans doute exagéré de dire que ce grand problème a été complétement résolu au Congrès de 1873 : on ne peut nier du moins qu'il y ait été considérablement élucidé. De la longue

discussion qui s'est engagée sur ce sujet et des nombreux articles et mémoires qui ont été remis à la Commission de publication pour l'impression du *Compte-Rendu*, il me semble résulter une théorie ethnographique qui peut se résumer à grands traits de la manière suivante :

Les Japonais, comme l'a démontré M. X. Gaultier de Claubry, n'ont eu que fort peu de relations avec les peuples de l'Océanie, bien qu'ils aient eu les uns et les autres des aptitudes très-prononcées pour la navigation. Des rapprochements curieux ont été cependant constatés par l'étude des populations des îles Philippines, et M. le comte de Montblanc a fourni à ce sujet le récit d'importantes observations faites pendant son séjour dans le pays des Tagales.

Les relations des Japonais avec l'Amérique semblent également problématiques, malgré les efforts faits par M. l'abbé Pipart pour les établir scientifiquement. Le parallèle des zodiaques japonais, mexicains et chinois, présenté par le savant de Vernou-sur-Brenne, offre cependant des traits étonnants de ressemblance qu'il est bien difficile d'attribuer au seul hasard. On est encore plus tenté de se laisser aller dans cette voie de rapprochements ethnographiques, quand on réfléchit à la curieuse notice fournie par M. Madier de Montjau sur les *bettau* et sur le tatouage chez les Japonais.

Mais la question ethnique se complique par les renseignements fournis par M. Duchâteau sur les *Aïnos* ou population autochthone de l'ancien Japon et des îles actuelles de Yézo, de Krafto et des Kouriles. Des photographies de ces indigènes, communiquées au Congrès par M. Augustus Wollaston Francks, de Londres, viennent à leur tour ouvrir la carrière aux hypothèses les plus incroyables. L'un de ces indigènes a un type qui rappelle de la façon la plus frappante le type sémitique. Aucun d'entre eux ne présente les caractères si faciles à re-

connaître de la race Jaune : ce sont des Caucasiens à peine altérés par le contact des populations mongoliques.

Mais d'où viennent ces hommes à la physionomie juive, au type caucasien? Un savant japonais, *M. Fukuti*, nous communique, à cet égard, ses idées, de la façon la plus originale. Selon lui, les Chinois n'ont participé que dans une proportion infime à la formation de la race japonaise; les Coréens y ont pris une part plus considérable, mais il faut aller plus loin, vers le cœur de l'Asie, pour découvrir la source du peuplement des îles de l'extrême Orient.

La linguistique, citée pour témoigner dans ce grand procès scientifique, vient faire au Congrès une remarquable déposition : la grammaire, aussi bien que le vocabulaire des Japonais, offre les plus étroites affinités avec la grammaire et le vocabulaire des Turcs et surtout des Finnois. Les ressemblances qu'on a constatées entre les idiomes des Suomis, des Magyars et des Ottomans sont moins frappantes, en bien des cas, que celles qui résultent de la comparaison de chacune de ces langues avec celle du Japon, et les liens de parenté deviennent incontestables lorsqu'on fait entrer en ligne les dialectes parlés en Corée et dans les autres parties de l'Asie orientale.

La séance, l'une de plus longues de la Session, s'est terminée par des communications purement linguistiques et littéraires, dues à MM. Auguste Pfizmaier (de Vienne), Imamura Warau (de Yédo), Léon de Rosny, Antelmo Severini (de Florence), Louis de Zélinski (de Nijni-Novogorod), François Sarazin et Irié Fumio. Ce dernier est un de ces érudits remarquables qu'on appelle, au Japon, un *Wa gak-sya;* il est bien regrettable qu'il n'ait consenti à communiquer publiquement qu'une partie des faits curieux qu'il rapportait volontiers en conversation, avant et après les séances. Ce qu'il

a fourni au Congrès montre la haute valeur de ce qu'il eût pu lui fournir, s'il n'avait point hésité, par excès de modestie, à prendre longuement la parole.

VII

Sous la présidence d'un savant italien, M. Guido Cora, directeur du Cosmos, la septième séance a été employée à traiter des sciences chez les Japonais. On a fait, de temps à autre, de petites digressions pour parler des sciences chinoises, auxquelles MM. le capitaine Le Vallois et Sédillot ont fait une guerre qui n'a pas tourné à l'avantage des Orientaux.

M. le Dr Duteuil s'est montré, au contraire, admirateur de la botanique et de la pharmacopée du Japon, et M. Emile Burnouf a signalé une fois de plus l'intérêt que nous avons à étudier les procédés industriels de ce pays, en nous donnant la traduction d'un traité indigène sur l'indigo japonais.

MM. Ory et de Rosny ont traité de la minéralogie du Nippon.

Quant à la sériculture, non-seulement elle a donné lieu à un véritable tournoi entre les personnes qui s'étaient rendues au Congrès pour s'occuper de ce grand intérêt industriel; mais la discussion, qui ne pouvait se prolonger, sans détourner trop longtemps l'assemblée de la voie qu'elle avait à parcourir, s'est continuée dans un comité spécial qui a eu lieu à la suite de la réunion annoncée dans le programme.

A la suite de cette séance, le Congrès s'est réuni au grand Hôtel pour fêter l'œuvre internationale dans un Banquet qui a laissé à chacun les plus agréables souvenirs.

Le lendemain matin, les membres se réunissaient au Palais des Champs-Elysées pour visiter la splendide Exposition des

Beaux-Arts de l'extrême Orient, organisée par décision du Comité central d'organisation. Cette exposition, qui a laissé fort loin derrière elle tout ce qu'on avait vu jusqu'alors dans le genre, avait été préparée par une commission à laquelle ont surtout collaboré MM. Adrien de Longpérier et son fils, et Henri Cernuschi. L'inappréciable collection de ce dernier n'a pas causé aux connaisseurs une moins grande surprise qu'une admiration pleinement justifiée. Jamais on n'avait vu une réunion aussi vaste et aussi bien choisie de bronzes antiques et modernes, depuis le colossal Bouddha de Mengoro jusjusqu'aux statuettes les plus petites et les plus délicatement travaillées. Quelques-uns des monuments de cette collection n'ont pas moins de 3,400 à 4,000 ans d'antiquité : il y en a même deux ou trois qui paraissent appartenir à une antiquité plus reculée. M. Geslin a composé sur ce vaste ensemble de monuments de l'art japonais et chinois un long et savant Rapport qui sera hautement apprécié par le monde artistique.

A côté de la collection incomparable de M. Cernuschi, les membres ont eu à visiter avec intérêt une foule d'autres collections qui, bien que plus modestes et d'une valeur beaucoup moindre, n'en ont pas moins été pour eux un objet de sérieuses études. Dans l'impossibilité d'entrer ici dans des détails, bornons-nous, pour mémoire, à citer les collections de MM. l'amiral Roze, Maron (de Yokohama), de Méritens, de Rosny, de M^me^ Madier de Montjau, etc., etc.

Puis, après avoir parcouru les nombreuses salles ouvertes aux visiteurs, le tableau changeait tout à coup, et l'on se trouvait au milieu d'une petite magnanerie japonaise modèle, où des vers à soie du Nippon commençaient à filer leur cocon, pendant que M. Guérin-Méneville, un des membres du Comité d'organisation dont le Congrès déplore aujourd'hui la perte,

donnait les plus intéressantes explications sur la vie et l'éducation de ce précieux bombyx de l'*ultima terra* asiatique.

Mais le temps s'écoulait, et l'heure de la séance du soir obligea les membres à abandonner une visite si instructive et à tous égards si intéressante. Avant de quitter le Palais, l'assemblée voulut cependant s'arrêter un moment devant un grand et magnifique *cake-mono* qui rappelait au premier coup d'œil la fameuse fresque du Jugement dernier, de Michel-Ange, à la chapelle Sixtine. Plusieurs membres, notamment M. Silbermann, du Collége de France, ont contesté à cette peinture le caractère d'une œuvre japonaise, et n'ont pas voulu voir dans cette effrayante peinture des diverses stations de l'Enfer un produit de l'imagination bouddhique. L'opinion de M. Silbermann n'a pas été adoptée par la majorité du Congrès, qui a vu dans ce beau store une peinture religieuse essentiellement caractéristique de la doctrine du *Hotoké*.

VIII

L'après-midi, le Congrès s'est réuni à la salle Gerson sous la présidence du R. P. Langeuhoff, missionnaire apostolique au Céleste-Empire, pour s'occuper de la Chine.

Après une allocution du président, M. d'Hervey Saint-Denys, notre savant professeur, a traité d'une manière magistrale de l'ethnographie des *Miaotze*, autochthones des montagnes méridionales de l'Empire chinois, d'après l'ethnographie de Ma-touan-lin. L'éminent écrivain a montré comment il avait découvert, dans les livres indigènes, des renseignements sur ces peuples qui avaient successivement échappé à l'attention de Klaproth, d'Abel Rémusat et de Stanislas Julien.

Le document lu par ce savant, et les mémoires qu'il a publiés dans le recueil de la Société d'Ethnographie, sont aujourd'hui la source la plus précieuse à laquelle on puisse recourir pour la connaissance des populations supplantées par l'antique émigration préhistorique des Chinois au cœur du continent asiatique.

M. de Rosny a lu ensuite un fragment d'une étude sur le *monosyllabisme de la langue chinoise antique*. Ce travail, rempli d'aperçus nouveaux et composé d'une façon rigoureusement scientifique, est appelé à ouvrir de nouvelles voies pour la philologie chinoise, et à faire entrer l'idiome si étonnant du Céleste-Empire dans le cadre des recherches si utiles de la linguistique comparée de notre époque.

M. Robert Douglas, du British Museum, a lu à son tour une note sur les annales officielles de la dynastie chinoise des *Han*, dont il se propose d'entreprendre la traduction *in extenso*. On sait que ces annales forment, avec les *Sse-ki* ou Mémoires du grand historiographe Ssematsien, les premiers volumes de la vaste et très-importante collection des Historiens de la Chine, dont aucun n'a été, jusqu'à présent, l'objet d'une version en langue européenne.

Puis la discussion s'est engagée sur la question du Programme relative aux connaissances que les anciens Chinois ont pu avoir de l'Amérique avant le siècle de Christophe Colomb. Parmi les plus remarquables communications faites au Congrès sur cette piquante énigme historique, bornons-nous à citer celles de MM. Adrien de Longpérier et Madier de Montjau.

Enfin le baron Textor de Ravisi (de Nantes) a exposé, avec une lucidité égale à son érudition, les idées des Orientaux et notamment des Chinois sur les Vierges Mères de l'antiquité.

IX

Une séance supplémentaire de nuit a été tenue le 4 septembre pour terminer l'œuvre de la transcription européenne des textes japonais. A la suite de cette longue séance, dont le caractère était trop technique et trop spécial pour être ici l'objet d'une analyse, le système de transcription internationale a été adopté, et plusieurs textes ont été écrits pour servir de spécimen de la méthode nouvelle.

X

Le 5 septembre, le Congrès abordait le domaine des études tatares et indo-chinoises. La présidence avait été offerte à M. Lucien Adam, mongoliste remarquable et l'un des représentants les plus distingués de l'Ecole orientale de Nancy.

MM. Chavée et François Salomon (de Pesth) ont parlé de la classification des langues improprement appelées touraniennes, et M. de Rosny a établi les affinités étroites qui relient le vaste ensemble d'idiomes de l'Asie centrale depuis l'Europe orientale jusqu'au Japon, idiomes qu'il propose d'appeler *finno-japonais*, tout comme on a appelé *indo-germanique* le groupe linguistique auquel nous appartenons.

M. Léon Cahun a ensuite retracé la géographie préhistorique de l'Asie, et présenté la carte des contrées transhimalayennes à une époque antérieure aux derniers bouleversements géologiques qui ont produit les mers intérieures auxquelles on a donné les noms de mer Caspienne et de mer d'Aral.

La profonde connaissance que possède M. Cahun du turc oriental lui a permis de joindre à ses recherches géologiques des données linguistiques précieuses pour justifier sa théorie.

La discussion engagée sur ce sujet n'a permis de lire que par fragments les beaux mémoires de M. Conon de la Gabelentz (d'Altenbourg), sur la manière de rendre l'idée de pouvoir en mandchou, — de M. Foucaux, sur la confession auriculaire chez les Bouddhistes du Tibet, de M. Feer, sur l'entretien de Buddha et de Brahma sur l'Origine des choses, ainsi que deux curieuses traductions du siamois, la légende de Confucius, et les poésies du *Mahosot*. Le travail de M. Feer, notamment, est parmi les morceaux philosophiques empruntés à la littérature de l'Inde, un de ceux qui se lisent avec le plus de plaisir, et dans lesquels, on peut trouver le plus d'idées sur le point essentiel des deux doctrines indiennes.

XI

L'après-midi, le Congrès a terminé les travaux de sa première période par une séance relative aux études océaniennes. M. Ed. Dulaurier, fondateur des études malayes et javanaises en France, a été invité à prendre place au fauteuil. Avec la lucidité que le caractérise, le savant professeur de l'Ecole spéciale des langues orientales a présenté un exposé de ses doctrines sur l'existence et les émigrations des peuples océaniens; puis il a donné la parole au R. P. Lagenhoff (de Maestricht), qui a raconté de la façon la plus agréable son voyage au travers de l'île de Bornéo, après avoir donné un aperçu de la presqu'île de Malâka qu'il avait visitée quelque temps auparavant. M. Lagenhoff est un excellent observateur

et ce qui ne nuit point, surtout dans une grande réunion, un très-agréable narrateur. Sa communication a été plusieurs fois interrompue par les applaudissements de l'assemblée. Grâce à la merveilleuse habileté des frères Duployé, sténographes du Congrès, la communication de ce savant missionnaire a été recueillie d'un bout à l'autre et de la façon la plus fidèle.

M. Aristide Marre, un de nos orientalistes qui possèdent le mieux la langue malaye, a présenté la traduction des annales indigènes des rois de Malâka, intitulées Hikayet radjà-radjà Malâka. Cet important travail a été renvoyé à la commission de publication pour être imprimé dans les *Mémoires du Congrès*.

Le même savant a déposé sur le bureau la traduction des Lois somptuaires et du Code du Cérémonial établis par le sultan Mohammed Chah, roi de Malâka, de 1273 à 1332. Ce document, accompagné de nombreuses notes, nous révèle une foule de particularités concernant les coutumes imposées à leur peuple par les souverains malays convertis à l'islamisme.

M. Schœbel a lu une note sur l'histoire de la littérature kawie et javanaise, dans laquelle il a fait connaître les périodes de transformation qu'a subies l'idiome sacré de l'Archipel indien.

Enfin M. Reboux a mis sous les yeux des membres du Congrès une collection d'instruments des sauvages actuels de l'Océanie, et a démontré leur analogie avec les instruments de la période quaternaire.

Avec cette onzième séance s'est terminée la première période des travaux du Congrès, celle qui se rattache à l'étude des peuples de l'Asie orientale. L'intérêt des séances de cette première période a été tel, que le grand amphithéâtre de la Sorbonne a toujours été rempli par un auditoire zélé et

éclairé. Parfois nous avons compté plus de cinq cents personnes présentes à ces réunions. Un tel succès du début était d'un bon augure pour l'avenir. Le Congrès a donc remis au lendemain l'ouverture des travaux relatifs à l'archéologie égyptienne, aux écritures cunéiformes, aux langues sémitiques indiennes, dravidiennes, caucasiennes et néo-helléniques. Mais il ne lui a pas semblé nécessaire d'attendre la fin de cette seconde période pour décider que le Congrès se renouvellerait périodiquement dans les différents états où sont cultivées les études orientales. Il a donc invité le conseil à examiner la question d'une série successive de congrès internationaux, en émettant le vœu que des propositions lui soient faites afin de choisir le pays où serait tenue la deuxième session et d'élire, suivant les statuts, le président de cette session.

XII

La seconde période des travaux du Congrès des Orientalistes a été consacrée aux études relatives aux langues et à l'histoire des peuples sémitiques et indo-européens.

Conformément à une décision du Comité central, des rapports avaient été préparés pour faire connaître les progrès des différentes branches de la littérature orientale, depuis l'année 1867. Le Comité avait cru devoir adopter cette date, celle de la grande Exposition universelle de Paris, parce que, à cette époque, des rapports sur les différentes branches de l'Orientalisme avaient été rédigés et publiés par ordre du gouvernement français. Il s'agissait donc de continuer une œuvre entreprise quelques années auparavant.

M. Robiou a présenté un remarquable exposé des travaux

relatifs à l'histoire de l'antique Egypte, d'après le déchiffrement des inscriptions et des papyrus égyptiens. Cet exposé très-substantiel montre combien les glorieuses découvertes de Champollion le Jeune ont ouvert de voies nouvelles et fécondes aux explorateurs des vieux âges du monde. C'est un document que devront consulter toutes les personnes qui s'intéressent au mouvement de la civilisation, dans l'antique patrie des Pharaons.

Un illustre égyptologue français, M. F. Chabas, de Châlon-sur-Saône, a étudié, dans un mémoire savamment appuyé sur l'étude des textes hiéroglyphiques, la question de la vie d'outre-tombe, d'après les idées religieuses de l'antique Égypte. Cette question repose sur l'interprétation de la formule *Pire-em-hrou* du Rituel Funéraire ou Livre des Morts. On sait que ce Rituel est un des livres les plus importants du vieil empire des bords du Nil. On en a trouvé de nombreux exemplaires, plus ou moins complets, dans tous les sarcophages, et il est bien peu de momies dans les bandelettes desquelles on n'en ait découvert quelques chapitres.

L'interprétation philologique de cette formule *Pire-em-hrou* est destinée, de la sorte, à nous révéler un des points les plus essentiels de la doctrine religieuse de l'Egypte, à savoir la condition de l'homme après la mort. A notre époque, où les progrès des sciences naturelles tendent à reléguer dans le domaine des vieux mythes l'idée de la vie future et de l'immortalité de l'âme, il est d'un haut intérêt de voir comment cette idée était envisagée par un peuple auquel l'antiquité attribuait l'origine de sa philosophie et de la plupart de ses sciences. Le beau travail de M. Chabas est d'une importance considérable pour la solution de ce grand problème.

Un mémoire de M. Maspéro, aujourd'hui professeur d'archéologie égyptienne au Collége de France, où il remplace dignement notre illustre et regretté Emmanuel de Rougé, nous donne l'interprétation philologique d'une stèle qui nous fait connaître une foule de particularités curieuses sur un gouverneur de Thèbes, qui vivait sous la XII^e^ dynastie.

L'éminent égyptologue du Musée Britannique, M. le D^r^ Samuel Birch, a donné une excellente notice sur l'origine des Égyptiens et de leur civilisation. Les idées les plus diverses ont été émises sur ce grave problème ethnographique. Les uns ont voulu faire venir cette civilisation du cœur de l'Afrique, les autres ont cru devoir la faire passer par l'isthme de Suez. Ces opinions opposées ont été discutées avec le plus grand soin par le D^r^ Birch, et on lira certainement de la manière la plus fructueuse sa savante notice, surtout si on la compare avec les idées communiquées, il y a quelques années, à la Société d'Ethnographie, par Emmanuel de Rougé et publiées dans le XI^e^ volume des *Mémoires* de cette Société.

M. Chalvet de Rochemonteix avait préparé un long mémoire sur les affinités des langues égyptienne et berbère. Il n'a pu en lire au Congrès qu'un court fragment, la nature même de son travail ne permettant pas, à cause de ses nombreux détails linguistiques, une lecture *in extenso* dans une grande assemblée. En revanche, le travail entier paraîtra dans le Compte rendu des travaux du Congrès, où il sera certainement fort apprécié par les juges compétents.

XIII

Le samedi 6 septembre, la séance devait être employée à

l'étude des inscriptions en caractères cunéiformes. Au début de la séance, le président a lu une lettre de M. Oppert, annonçant que l'état de sa santé ne lui permettait pas, à son vif regret, de revenir d'Allemagne pour assister à cette réunion dont il avait été chargé de grouper les éléments. En revanche, il mettait à la disposition du Congrès un Rapport étendu sur le progrès des études assyriologiques, et un Mémoire dans lequel il offrait à la grande réunion internationale la primeur de ses découvertes et de ses déchiffrements pour l'interprétation des antiques inscriptions susiennes. La lettre de M. Oppert a été accueillie par les applaudissements les plus sympathiques de l'assemblée.

M. François Lenormant a fourni une très-curieuse étude sur תמוז *Tammouz*, cette qualification archaïque du dieu solaire adolescent et mourant pour ressusciter, de ce dieu qu'on pleurait plutôt qu'on ne l'adorait. Dans cette étude, M. Lenormant a déployé toutes les ressources de sa vaste et profonde érudition; non-seulement il a précisé le rôle de ce dieu dans l'ancienne mythologie sémitique, mais il a profité de l'occasion qui lui était fournie de recourir aux textes et aux inscriptions les plus anciens, pour établir la valeur de plusieurs signes cunéiformes qui n'avaient pas été compris avant lui. Cette notice comptera certainement parmi les meilleures que l'on doit à la plume si féconde du savant professeur d'archéologie à la Bibliothèque nationale.

A son tour, M. Léon de Rosny a développé sa doctrine, au sujet de l'origine des caractères cunéiformes et de leurs rapports avec les signes usités encore de nos jours chez les peuples de l'extrême Orient. Il a, en outre, discuté la théorie suivant laquelle les signes cunéiformes seraient tous dérivés d'idéogrammes, et il a exposé les motifs qui l'engageaient à admettre, notamment, dans les divers systèmes

anariens, des éléments graphiques représentant de simples sons, et analogues à nos lettres alphabétiques.

De nombreux mémoires, déposés sur le bureau, n'ont pu être lus à cette séance faute de temps, et le Congrès a dû en renvoyer l'examen à la Commission de publication.

XIV

La quatorzième séance de la Session a été consacrée aux Études sémitiques proprement dites.

Au début de la réunion, plusieurs membres, notamment MM. Halévy, Baumfeld, Philippe Berger et Latouche, ont discuté sur le sens de quelques passages de l'inscription funéraire d'Eschmunazar, roi de Sidon, que le programme de la Commission soumettait à l'appréciation du Congrès. Cette discussion, basée sur un texte où il est parlé de l'*immortalité*, a donné naissance à une savante dispute sur la question de savoir dans quelle mesure les anciens Sémites avaient eu idée de la continuation de l'existence au delà de la vie terrestre. Plusieurs membres ont rappelé un discours prononcé au Grand-Orient de France, et dans lequel M. Oppert prouvait que Moïse n'avait pas cru à l'immortalité de l'âme, et même ne s'était pas douté qu'il y eût là un problème philosophique à résoudre. M. Schœbel a exposé, à son tour, que les idées psychologiques des Anciens étaient loin d'avoir la portée qu'on leur attribue généralement de nos jours, et qu'en remontant dans l'antiquité on trouvait une forme presque toujours purement physique et matérielle à ce que la Grèce et les successeurs de sa civilisation ont transformé en un corps de doctrines spiritualistes.

M. Athanase Coquerel a pris ensuite la parole et a établi, avec une éloquence des plus remarquables, la nécessité de publier une nouvelle traduction de la Bible, qui soit exempte de toute préoccupation religieuse et dogmatique. Il a parlé ensuite d'une version française qu'il avait entreprise et qui était rédigée avec une impartialité qui est interdite au catholicisme, et qui est embarrassante à la synagogue.

M. l'abbé Laurent de Saint-Aignan (d'Orléans) a défendu le caractère des traductions catholiques de la Bible, et M. Emmanuel Latouche a parlé de l'intérêt qu'il y aurait à réaliser le projet de M. Amédée Thierry, lequel consistait à composer une Bible dont la traduction pourrait être également acceptée par les diverses sectes chrétiennes et par les Israélites.

Le Congrès a ensuite entendu la lecture du rapport de M. l'abbé Martin sur le progrès des études araméennes, et celle d'une notice de M. le Dr Albert Socin (de Bâle) sur les dialectes syriaques modernes.

L'heure avancée a permis seulement, parmi plusieurs autres communications inscrites à l'ordre du jour, d'entendre une communication de M. Joseph Halévy sur une inscription votive en dialecte carthaginois et néo-punique, découverte à Sulci, en Sardaigne, et qui n'avait pu être interprétée jusqu'à présent d'une manière satisfaisante. Il y est question d'un autel consacré aux dieux par une femme esclave pour le bonheur de son fils et de ses maîtres. M. Halévy a profité de son explication pour glorifier, en quelques paroles émues, le caractère sémitique qu'il a montré plus fraternel envers les esclaves que l'esprit occidental le plus cultivé des temps postérieurs. L'excellent parti que le savant orientaliste a su tirer, en cette circonstance, de l'inscription en question a produit la plus heureuse impression sur l'auditoire, et des

applaudissements prolongés ont témoigné, à leur tour, des sentiments de l'assemblée. Le texte et la traduction de cette inscription, dont M. Halévy avait offert la primeur au Congrès des Orientalistes, ont paru depuis lors dans le *Journal* de la Société asiatique de Paris.

XV

Le soir, la séance du Congrès avait pris le caractère d'une fête. Cette séance avait trait aux études irâniennes. La grande salle de la Sorbonne, splendidement décorée avec le mobilier de la Couronne, avait été pavoisée de nombreux faisceaux de drapeaux français et persans. Le représentant de S. M. le Chah de Perse, S. Exc. Nazar Aga, en costume officiel, suivi du personnel de sa Légation, est venu, à deux heures, présider aux travaux de l'Assemblée. « Cette séance, a écrit un de « nos publicistes les plus distingués, qui pouvait n'être que « d'apparat, a dépassé notre attente. »

M. Alexandre Chodzko, professeur au Collége de France et un de nos *persanistes* les plus autorisés, a ouvert, par une communication sur l'histoire politique et religieuse de la Perse, une discussion qui n'a pas tardé à devenir ardente et passionnée. Un journal, qui a publié chaque jour un compte rendu détaillé des séances du Congrès, *la République française*, par l'organe d'un de ses rédacteurs fort compétent dans les études orientales, a résumé ainsi qu'il suit cette discussion :

« M. Chodzko avait naturellement parlé de Zoroastre, du Mazdéisme, du Feu sacré, de la lutte éternelle entre Ormuzd et Ahriman ; il avait, sans accentuer son opinion, laissé entendre que le culte du Feu avait une origine matérielle, et procédait de l'admiration et de la reconnaissance des hommes.

« M. Jacolliot n'accepte pas cette supposition, et il développe, avec une grande facilité de parole, un système plus *rationnel* que conforme aux faits et aux textes, d'après lequel Ormuzd et Ahriman se confondraient dans Zervan-Akerèn, le temps sans cause, incréé; le Feu, selon lui, ne serait qu'un symbole, et le Monothéisme vague sans doute, mais infus, aurait préexisté et présidé à l'éclosion de toutes les religions, fétichistes, polythéistes, dualistes, trinitaires et autres. Une multitude de rapprochements entre le *Véda* et l'*Avesta*, entre une triade hindoue dont le premier membre nous est totalement inconnu, et les très-grandes figures allégoriques de la Perse, ont intéressé, sans doute, mais sensiblement étonné l'assistance.

« Évidemment, au milieu d'applaudissements mérités par l'aisance de l'orateur, on sentait circuler je ne sais quel frisson de doute. M. Girard de Rialle se lève et pose, avec vivacité et netteté, la question suivante : « M. Jacolliot, qui « vient de nous exposer des théories si nouvelles, si inatten- « dues, possède-t-il le sanscrit et le zend, oui ou non? » L'orateur interpellé se retranche dans sa dignité, ce qui se fait en pareil cas, et, après avoir argué de son séjour dans l'Inde et de ses études indiennes, se rassied au milieu des applaudissements. Pour nous, sa réponse ne nous a pas paru assez topique. La question, un peu brève et roide de M. Girard de Rialle, était, en somme, fort en situation; et, après un discours de M. Latouche, qui s'associe aux opinions de M. Jacolliot, en se fondant sur un texte assez moderne, le *Pend-nameh*, elle est reprise et traitée sous une autre forme, avec un plein succès, par M^me^ Clémence Royer.

« L'allocution de l'honorable anthropologiste a été pleine de mesure et d'à-propos. Elle a contesté et, selon nous, détruit la thèse entière. Le *Zervan-akerèn* est une invention,

une interprétation relativement moderne. Zoroastre n'est pas venu de l'Inde. Le dualisme Mazdéen est l'idéalisation du combat vêdique entre la Lumière et les Ténèbres. Le culte du Feu est la commémoration de la découverte du feu. Il se retrouve chez tous les peuples, à la base de toutes les liturgies. C'est la confusion allégorique du Feu terrestre et de la lumière solaire ou stellaire qui est l'origine même de tous les cultes. Le Monothéisme est au bout des conceptions mythologiques et non au début; il en est la conclusion, la quintessence subtilisée et non le principe.

« Une salve d'applaudissements accueille cet exposé si ferme, si lucide, si conforme aux données acquises et au développement normal de la curiosité humaine, déviée par l'ignorance, rectifiée par la science progressive, et qui, maintenant, se dégage du monothéisme lui-même, comme dernier lien, du suprême vestige de la primitive erreur.

« M. Chavée, sans aller jusqu'au bout de la méthode expérimentale, n'en confirme pas moins, en pleine connaissance de cause, les conclusions de M^me^ Royer, quant à l'antériorité du fétichisme et du polythéisme. Mais il se tient dans la voie moyenne, avec raison d'ailleurs, et prouve que les tendances monothéistes sont très-rapidement sorties du naturalisme antique. La concentration de toutes les forces incomprises, de toutes les causes supposées, en une puissance unique, consciente et anthropomorphe, apparaît, en effet, dans les hymnes les moins antiques du *Rig*. C'est la vérité; et pour nous, fétichisme, polythéisme, panthéisme et monothéisme sont des inductions du même ordre, qui ne diffèrent que par le degré; ce sont des équivalents de la primitive ignorance. Telle n'est pas, bien entendu, l'opinion de M. Chavée. L'orateur termine par une éloquente allusion aux brahmanes de tous les temps et de tous les pays. Ses indignations

trouvent de l'écho dans l'auditoire, et des applaudissements répétés semblent parcourir dans les siècles les exploiteurs de la conscience humaine.

« L'heure avancée nous empêche d'attendre la fin, d'ailleurs prochaine, de la séance en tout digne d'un public intelligent, et plus féconde par la pensée que cent ans de néo-platonisme sorbonien. »

Nous avons cru devoir reproduire cette appréciation du Journal auquel on doit, somme toute, les comptes rendus les plus étendus, les plus complets des séances du Congrès international des Orientalistes. On nous permettra de nous étendre encore un peu sur cette séance, car nous savons que le Comité de publication a décidé qu'il ne publierait que de courts extraits des discussions, afin de conserver le plus de place possible aux très-nombreux travaux d'érudition qui lui ont été adressés, et qu'il eût été impossible de lire *in extenso*, la Session de Paris eût-elle duré un mois entier. D'ailleurs, la Commission soutient avec raison, suivant nous, que telle communication, excellente pour une réunion, n'aurait qu'une valeur secondaire dans un volume de Mémoires, où seraient fort appréciés, au contraire, des travaux dont on n'eût pu supporter la lecture en public.

M. Adrien de Longpérier vient, à son tour, prendre part dans le débat. On nous saura gré de reproduire ses paroles, si exactement reproduites par les frères Duployé, sténographes du Congrès, et publiées d'après leur copie par la plupart des journaux de l'époque.

« Je serai extrêmement bref et m'abstiendrai de toute espèce de théorie. Je demande seulement la permission de rappeler au Congrès que, lorsqu'on veut étudier les idées, les croyances de l'antique Perse, il faut s'adresser surtout aux documents originaux et à ceux de ces documents qui sont les

plus anciens. M. Halévy est le seul qui ait parlé des inscriptions des Achéménides. Je ne suis pas tout à fait du même avis que lui sur l'interprétation, au point de vue religieux, de ces textes écrits d'une manière officielle sur les rochers et les monuments de la Perse, par ordre des rois eux-mêmes, qui s'adressaient à toutes leurs populations, qui employaient trois langues, afin de se faire mieux comprendre. Ces textes n'ont subi aucune de ces altérations qui peuvent se présenter dans des copies successives de manuscrits. Nous n'avons rien à y changer; il n'y a pas là de transformations ni d'erreurs de copistes.

Eh bien, pendant tout le temps du règne des anciens rois, dans ces inscriptions, nous ne voyons apparaître qu'une cause première pour tous les événements qui s'accomplissent, pour les conquêtes des provinces, pour l'institution des rois; nous ne voyons apparaître qu'une seule et unique cause; il n'y a jamais qu'Ormuzd qui figure comme le plus grand des dieux. On voit bien, dans une petite inscription gravée à Persépolis, sous le règne d'Artaxerxès III, arriver Mithra, mais comme dieu secondaire, et c'est un exemple unique. Voilà ce que je demande au Congrès la permission de lui dire.

« Maintenant, après avoir cité ces monuments de la Perse, j'aurais à ajouter que, du temps des Achéménides, le roi, que nous montrent les bas-reliefs, en présence du dieu ailé qui plane au-dessus de lui, allume le feu qui figure là comme élément liturgique. Le feu n'est pas adoré par le roi : le roi s'en sert pour rendre hommage à la divinité. Rien de plus facile à constater, quand on examine la série de monuments que nous pouvons interroger. Cette collection d'images se continue sous les Sassanides; elle est interrompue par la dynastie des Arsacides qui, pendant

480 ans, a régné sur la Perse, depuis Antiochus II jusqu'au dernier Arsacide. Ces rois Parthes entretenaient des doctrines religieuses qui étaient essentiellement contraires aux idées du pays ; ils avaient emprunté la langue grecque pour leurs monuments. Ils ont eu un culte particulier, une religion lunaire, autant que nous pouvons le voir d'après les monnaies, les seuls de leurs monuments sur lesquels il y ait des figures religieuses. Mais cela ne plaisait pas aux Perses, et cette religion a été un des plus grands leviers dont Ardeschir et son père Pabek se sont servis pour renverser cette dynastie Parthe.

« Mais je laisse les Arsacides de côté, tout en faisant remarquer à M. Schœbel que, sous les quatre derniers rois Arsacides, les monnaies portent des légendes en pehlvi. J'arrive aux Sassanides. Je demande la permission de vous dire un mot sur un des plus beaux bas-reliefs de la Perse. Les bas-reliefs achéménides sont très-beaux et aussi les bas-reliefs sassanides. Ceux qui n'ont pas été en Perse peuvent en juger par d'admirables dessins faits dans le pays, et aussi par des moulages qui se trouvent au Musée Britannique et dans l'hôtel de la Société asiatique de Londres. On peut constater que la Perse connaissait la grande sculpture. Mais, dans le plus important des bas-reliefs sassanides, celui qui, à Nakschi-Roustem, représente le fondateur de la monarchie et qui est accompagné d'inscriptions, non-seulement en pehlvi, mais encore en grec, on voit le roi qui reçoit l'investiture d'Ormuzd à cheval, couronné, plus grand de taille que le roi lui-même et lui donnant la couronne. Les noms de ces personnages sont placés au-dessous de leur représentation et, près du nom d'Ormuzd écrit en pehlvi, on voit une inscription grecque : « Ceci est la figure du dieu Jupiter » *touto to prosôpon dios théou;* le Grec qu'on avait chargé de la traduction n'avait pas trouvé de meilleur équivalent

du nom de ce dieu suprême que celui de Jupiter. Il faut remarquer que si le roi de Perse, qui reçoit l'investiture du dieu, a sous les pieds de son cheval une figure très-reconnaissable à ses traits, à son costume, celle du dernier Arsacide, précipité la face contre terre, sans avoir perdu sa tiare qui le caractérise parfaitement, on voit sous les pieds d'Ormuzd, Ahriman avec un serpent qui lui sert de coiffure; par conséquent, il ne s'agit pas là de dualisme, de partage à titre égal, il s'agit d'un grand dieu qui a la souveraine puissance, et puis d'un ennemi vaincu, exactement comme dans la religion chrétienne, où la personne du démon n'implique pas du tout un partage de puissance avec Dieu, mais bien un être vaincu et secondaire.

« Je demande donc aux membres du Congrès de vouloir bien regarder, par exemple, dans les beaux dessins de sir Robert Ker-Porter les figures de ces bas-reliefs et de lire la traduction si bien faite de M. Oppert, le recueil des inscriptions des Achéménides, et je crois qu'on pourra asseoir, d'une façon beaucoup plus fructueuse, des arguments qui prendront alors toute leur valeur et toute leur solidité. »

XVI

La seizième séance, présidée par le baron Textor de Ravisi, ancien gouverneur de Kârikal (Inde française), a été occupée par les études dravidiennes. Ces études, peu cultivées par les Orientalistes, ont cependant pour la philologie et pour l'ethnographie un intérêt considérable. Les langues dravidiennes, dont les plus importantes sont le *tamoul* et le

télinga, sont les idiomes des autochthones de l'Inde, possesseurs du sol de la péninsule, avant l'invasion conquérante des Aryens.

M. de Ravisi, qui administra pendant dix ans les comptoirs français de la côte de Coromandel, fit valoir l'étude de ces langues dans une courte allocution dont nous extrayons les passages suivants :

« Pour la science occidentale, ces langues présentent un point capital, c'est que le Décan étant la partie de l'Inde où les invasions historiques du Nord se sont arrêtées aux races Aryennes qui (et qu'on remarque ce point intéressant) s'approprièrent la langue des Dravidiens, c'est là surtout qu'il faut aller étudier l'Inde préhistorique, antique et du moyen âge. C'est là qu'il faut aller chercher la vérification et la confrontation, *l'intelligence souvent, des vieux textes sanscrits contestés*, sans se contenter de le faire seulement avec les langues du nord de l'Inde.

« Si l'on considère que, dans nos deux colonies du Décan (Pondichéry et Karikal), l'on parle le tamoul, et que ce dialecte est la langue de plus de 10 millions d'hommes, chez les Anglais, nos voisins, on s'étonnera assurément que, quel que soit en France le peu de goût que nous ayons pour les études orientales, notre savante Ecole spéciale des langues vivantes ne possède pas (et n'ait jamais possédé) de chaire de langue tamoule.

« Les premières chaires qu'on eût dû créer dans cette belle institution n'auraient-elles pas dû être celles des langues parlées dans nos colonies? La langue française est, il est vrai, la langue officielle de ces contrées ; mais ne serait-il pas bon et équitable, impérieux même, que les fonctionnaires (surtout les administrateurs et les magistrats) connussent, dès leur arrivée, la langue des indigènes ou tout au moins qu'ils

eussent la facilité de l'apprendre et de s'y préparer avant leur départ pour l'Inde?

« A Karikal, par exemple, sur une population de 70 mille habitants, je puis avancer qu'il n'y a pas 700 natifs qui comprennent le français. Quant à moi, à mon arrivée dans l'Inde, je ne savais pas un seul mot de tamoul ; or tous mes prédécesseurs comme mes successeurs *ont tous été et sont dans la même position*. Les Anglais n'en agissent pas ainsi envers leurs sujets hindous : leurs fonctionnaires apprennent les langues du pays. Qu'il me soit donc permis de le dire, puisque je suis moi-même en cause, ce n'est pas à la hauteur de vue des progrès de la France moderne de continuer d'en agir de la sorte envers ses colonies hindoues, envers des citoyens français. Je dis *citoyens français ;* car nos établissements, qui, jusqu'en 1870, n'avaient été français que par leurs aspirations et par leur dévouement à la France, sont bien français actuellement, puisqu'ils jouissent de nos mêmes droits politiques, et qu'ils ont un député qui siége à l'Assemblée nationale, M. le comte de Richemont, mon cousin.

« Oui ! la création d'une chaire de langue tamoule serait très-utile, sans doute, à nos magistrats et à nos fonctionnaires, à nos missionnaires et à nos commerçants ; mais ce n'est pas, néanmoins, à ce point de vue que je me mets ici : c'est à celui de l'avancement des études orientales. A part M. Julien Vinson, je ne sache pas un seul orientaliste français qui possède le tamoul ; or, Messieurs, je l'affirme hautement dans ce Congrès, dans cette séance que j'ai l'honneur de présider, cette langue est digne de la plus sérieuse attention des Orientalistes, car le tamoul est l'antique rival littéraire du sanscrit qu'il a précédé, *du sanscrit langue morte* à laquelle il a survécu ! c'est l'étude du *haut tamoul* (ou tamoul sanscrisé) qui permettra à la science occidentale de pénétrer

définitivement dans le chaos des choses de l'Inde, avec un nouveau fil d'Ariane.

. . . . . .

« Un mot encore, Messieurs, si l'on trouve encore dans les Indes françaises bon nombre d'Européens orientalistes très-distingués, notamment parmi les missionnaires catholiques, les magistrats et les négociants (dont les travaux sont malheureusement ignorés en Europe), il faut ajouter qu'on y rencontre également, parmi les Hindous, un plus grand nombre d'*occidentalistes* éminents, notamment parmi les conseils agréés (avocats) et parmi les fonctionnaires. Je pourrais mettre sous les yeux du Congrès plusieurs lettres de mes anciens administrés, écrites en français, remarquables par la hauteur des pensées et la pureté du style, irréprochables d'orthographe et admirables de calligraphie. Je n'en produirai au Congrès qu'une seule (parce qu'elle est la dernière), celle de Savarayalou-naïker, dont les chants tamouls seront un des sujets de cette séance.

« Il manque, à Pondichéry, chef-lieu de l'Inde française, une académie *franco-indoue*, c'est-à-dire une société locale composée d'*orientalistes* et d'*occidentalistes*. Cette institution, la correspondante naturelle de nos sociétés savantes orientales, serait un précieux et utile intermédiaire entre la science de l'Inde et celle de l'Europe; un brillant avenir lui est assuré : il appartient à l'initiative privée de la fonder.

. . . . . .

1° Dans le Malva oriental, sur les bords de la Nerbudda, près Sagur, à *Oodeypore*, s'élève un magnifique temple consacré actuellement au culte brahmanique. Une longue inscription, en caractère pâli, est gravée sur les murs.

Si l'on accepte la traduction de cette inscription, que le R. P. Burthey, missionnaire apostolique de Maduré, m'a

envoyée, afin que je la produisisse et que je la défendisse devant mes collègues de la Société asiatique, de l'Athénée oriental et du Congrès des Orientalistes, ce temple aurait été un des premiers érigés dans l'Hindoustan par les disciples de saint Thomas. Ayant été délaissé pendant les grandes guerres qui désolèrent le Malva, et étant tombé en ruines, il fut restauré vers le milieu du XI^e^ siècle. C'est *Sangaï-Vardaha*, souverain des Sags, qui entreprit et mena à bonne fin cette œuvre, et qui, pour en perpétuer le souvenir, fit graver cette inscription. Elle consacre les détails de l'imposante cérémonie de la réouverture de l'ancienne église, et rappelle les principaux points de la doctrine orthodoxe. C'est un des monuments lapidaires les plus précieux, non-seulement de l'archéologie indoue, mais de l'archéologie chrétienne.

Cette fameuse inscription a été copiée d'abord, par Princeps, puis transcrite du pâli en dêvanagari par Burck, en 1840. La traduction qui en fut faite à cette époque par Kamala-Kanta n'est qu'un *conte*, selon le R. P. Burthey. Il commence comme les contes de fées, par ces mots : « *There was a fortunate raha.* » (Voir *Asiatic Researches, or Transactions of the Society instituded in Bengal*, p. 547, année 1840, n° 101.) Ce savant orientaliste a traduit l'inscription d'Oodeypore d'une tout autre manière, en sanscrit, en tamil ou en latin, et je l'ai traduite en français, en me tenant au plus près du mot à mot latin. Qui a raison, du brahme ou du missionnaire ?... Mais une question préalable domine. Le texte produit est-il bien le *texte lapidaire réel? that is the question*. C'est, en effet, ce que se demande M. Foucaux, notre célèbre professeur au Collége de France, qui a bien voulu étudier mon travail et les indications et notes que le R. P. Burthey m'a envoyées. En tout cas, en prenant le texte hindou, tel qu'il est donné par la Société

asiatique de Calcutta, on doit dire, entre autres choses : Le pandit de la Société asiatique n'a pas même trouvé le nom du *raha*, ni celui du *sculpteur*. Il nomme le premier *Suraviva*, au lieu de *Sangaï-Vardaha*, et le second *Suvala*, fils de *Sandala*, au lieu de *Devanda Saya*, fils de *Sidasaha*.

L'absurdité est évidente pour ce dernier trait ; car jamais un homme, fût-il un paria (or le scupteur de l'inscription était de sang royal, un *Putra*), ne dira, dans une inscription lapidaire destinée à perpétuer sa mémoire, qu'il était *fils d'une canaille* ou *Sandala*. Tel est, en effet, le sens de ce nom.

Tout le reste de la traduction de Kamala-Kanta, selon le R. P. Burthey, est à l'avenant.

Or, si le Congrès considère que la traduction du R. P. Burthey établit une multitude de faits historiques de la plus haute importance : par exemple, que ce temple (actuellement consacré au culte brahmanique) fut bâti par les premiers disciples de saint Thomas, l'Apôtre réformateur (*Nadattigam-Bouddha*), en l'honneur de Marie Réparatrice (*Bagavadi*), de Marie Mère et Réparatrice (*Atty*) ; qu'il fut restauré vers le milieu du XI^e^ siècle par le souverain des Sags, et que l'inscription en question est celle de la cérémonie publique de la réouverture de ce temple ; que cette inscription présente un synchronisme des princes indous et musulmans régnant à cette époque, et de l'archevêque à Constantinople, du pape à Rome, etc., etc. ; si l'on considère qu'elle décrit la célébration de la messe dans un rite que j'appellerais le *rite thomiste*, et qu'elle présente une foule de détails inconnus et intéressants, il est indispensable d'insister pour connaître la vérité, c'est-à-dire pour demander à la Société asiatique de Calcutta de vouloir bien produire *un texte réel de cette inscription lapidaire*, ou un texte photographié ou pris à la brosse. (*A suivre.*)

UNE LETTRE DU SULTAN D'ATCHIN

AU ROI JACQUES Ier D'ANGLETERRE,

Par ARIST. MARRE [1],

Membre de la Société asiatique et de la Société des Études japonaises et océaniennes.

M. Ed. Dulaurier, p. 13 de sa *Chrestomathie Malaye* (Paris, Didot, 1845), mentionne une lettre « écrite par le roi d'Atcheh à Jacques Ier, roi d'Angleterre, en date de l'an 1023 de l'hégire (1614 de J. C.), et à la note 2 de cette même page il informe le lecteur que cette lettre se trouve dans un recueil manuscrit de pièces relatives à l'Orient, appartenant à la Bibliothèque royale et ayant pour titre : *Ambassade de Turquie*, ms. français, fonds Saint-Germain, n° 778.

Le ms. français indique, en effet, la date 1023 de l'hégire, mais la version anglaise insérée par Purchas dans son précieux ouvrage imprimé à Londres en 1626, sous le titre : « *Relations of the world, or Purchas his Pilgrimage*, » finit par ces mots : « *Given at Our Palace at Achi the 1022 yeere of Mahomet by the Accompt of the Moores.* » Comme c'est vraisemblablement sur cette version anglaise que fut faite la traduction française, copiée dans le Recueil manuscrit de pièces diplomatiques intitulé : *Ambassade de Turquie*, nous inclinons à penser que la véritable date de la lettre du roi d'Atchin est l'an 1022 de l'hégire, ou 1613 de J. C.

Avertissons ceux qui voudraient jeter un coup d'œil sur ce gros volume in-f° des Manuscrits français du fonds Saint-

[1] Lue à l'Athénée oriental. Session de 1874.

Germain, qu'il est actuellement coté sous le n° 16167, et que la pièce vraiment curieuse que nous allons reproduire ci-dessous s'y trouve au f° 297.

Nous la donnons textuellement, nous réservant de la faire suivre d'observations et rectifications.

Lettre du grand roi de Sumatra à Jacques Ier, roi d'Angleterre.

« Padouka Sri Sultan, roi des rois, renommé pour ses hauts faits d'armes et seul roi de *Sumatra*, plus fameux que ses devanciers, redouté dans son royaume et honoré de toutes les nations voisines, portant la vraie image de roi et ayant la vraie méthode de gouvernement, comme s'il était formé du plus pur métal et embelli des plus excellentes couleurs, dont le trône est élevé et splendide comme si c'était un fleuve de cristal pur et clair comme verre, de qui découle le courant de bonté et de justice, de qui la présence est comme le plus fin or, roi de *Priaman* et des montagnes d'or, seigneur de neuf sortes de pierreries, roi des deux sombrierores d'or battu, ayant pour ses siéges tout or massif, sa fourniture et attirail de ses chevaux et armes aussi de pur or, son éléphant a les dents d'or et tout l'équipage dudit éléphant; ses lances, moitié argent et moitié or, son carquois de même, la selle aussi d'or et d'argent, sa tente d'argent, et tous ses sceaux et cachets aussi, ses baignores de pur or, et pareillement son sépulcre (au lieu que ses devanciers n'avaient tout cela que moitié or et moitié argent), son service complet d'or et d'argent, roi qui domine beaucoup d'autres rois, et tient prisonnier le roi d'*Arrouu*. Toutes les contrées de *Priaman Tecoo Barouze*, étant assujeties par lui, sont maintenant sous son obéissance.

Soixante-dix éléphants avec quantité de provisions conduits par mer pour continuer la guerre à *Arrouu*, là où Dieu lui donne plus de victoires qu'à aucun de mes prédécesseurs,

« Ce grand roi envoie cette lettre de salutations à Jacques, roi de la Grande-Bretagne, à savoir Ecosse, France et Irlande, pour témoigner le contentement qu'il a reçu par la lettre de Son Altesse, qui lui a été délivrée par les mains de Arancaya Pulo Thomas Best, ambassadeur de Sa Majesté. A la réception de cette lettre, ses yeux ont été surpris d'une céleste splendeur, ses esprits ravis d'une joie divine, car une fois ouverte, elle rendit une odeur plus fragrante que les fleurs les plus odoriférantes, ou que les plus doux parfums qui soient au monde. C'est pourquoi, moi, le grand roi de *Sumatra*, je déclare être d'un même cœur, d'une même volonté et de même chair avec le puissant roi Jacques d'Angleterre, et désire passionnément que l'alliance commencée entre nous puisse être continuée de toute notre postérité, et en cela je prends ma plus grande félicité, n'y ayant chose au monde qui me soit plus puissante et agréable, en témoignage de quoi et afin que cette amitié et alliance soit de durée entre nous, j'envoie cette lettre à Votre Majesté, avec ma prière au grand Dieu que cette confédération soit perpétuelle, et tiens pour le plus grand bonheur qui me puisse arriver, d'être en la mémoire d'un si grand Potentat et d'une nation si éloignée, et pour gage et assurance de mon amour et de l'honneur que je recevrai en la continuation de notre alliance, j'envoie à Votre Majesté une épée, dont la garde est d'or battu, et de plus un agneau de pierreries; un assagaya de suuase moitié cuivre, moitié or; huit assiettes de porcelaine, une pièce d'étoffe, trois pièces de calicot. Si Votre Majesté accepte ces présents comme d'un frère, je resterai satisfait et grandement honoré. Ainsi je finis avec mes prières au grand Dieu, créateur du

ciel et de la terre, pour la longue vie de Votre Majesté avec victoire sur vos ennemis et prospérité en votre royaume. Donné en notre palais de Atchin, l'an 1023 de Mahomet par le calcul des Mores. »

Je dois soumettre au lecteur, à propos de cette traduction, les observations suivantes :

1° Le *Padouka Sri Sultan* (c'est-à-dire le bien-aimé et glorieux sultan) d'Atchin; car ce n'est point là un nom propre, mais un titre commun à plusieurs princes malais, ne dit point dans sa lettre au roi Jacques qu'il est renommé pour « *ses hautes faits d'armes,* » mais bien pour *ses guerres* (his warres). Il se donne comme le seul roi de Sumatra et gratifie Jacques du titre de roi de France; ces deux qualifications étaient aussi peu vraies l'une que l'autre, mais le politique Malais pensait sans doute qu'elles devaient produire un excellent effet sur l'esprit du roi d'Angleterre;

2° Il ne dit point qu'il était « *plus fameux que ses devanciers,* » mais il dit « qu'il était craint plus que ses prédécesseurs (more feared than his predecessors); c'est un trait de caractère;

3° « Pur et clair comme verre » ne rend pas suffisamment l'anglais : « pure and cleere as the *choicest* glasse; »

4° « King of the mountagne of gold, viz solida » ne signifie nullement « *roi des montagnes d'or,* » mais bien « *roi de la montagne d'or, à savoir de Siléda.* » Et, en effet, une mine d'or existe à *Siléda*, sur la côte occidentale de Sumatra, et un minéralogiste saxon y fut envoyé, il y a moins d'un siècle, par les Hollandais, pour l'exploiter (Marsden : Voy. à Sumatra, tom. I, p. 253);

5° « *Roi des deux sombrierores d'or battu,* » et dans la version anglaise : « *King of twosombreroes of beaten gold.* » Le mot quelque peu défiguré en anglais comme en français

me paraît venir du malay, *sambour*, jaillir, répandre à flots, ou mieux du javanais *somber* (fontaine). D'où l'on peut conclure avec grande probabilité que ces deux *sumbreroes* de la version anglaise, ou *sombrierores* de la version française, faisant partie du trésor du roi d'Atchin, étaient deux *fontaines d'or battu*;

6° « *Small shot* » ne peut être traduit par *carquois*. Il s'agit ici plutôt de petites armes de jet, de *javelines*, par exemple. Le mot *shot* indique essentiellement l'arme qu'on lance elle-même; en traduisant ce mot par carquois, c'est comme si l'on disait le fourreau pour le glaive, le contenant pour le contenu;

7° « *La selle aussi d'or et d'argent.* » Quelle selle? La version anglaise l'indique nettement : « a saddle for another elephant. » Une selle pour un autre éléphant;

8° Le traducteur français dit que « tous les sceaux et cachets sont en argent. » La version anglaise porte : « tous ses sceaux moitié or et moitié argent. » Le malais disait sans doute : « ses sceaux, partie en or, partie en argent, » car le mot *tengah*, qui signifie moitié, est pris très-souvent dans le sens de « une partie. » Les Malais, pour dire : « une partie des ennemis fut tuée, une partie mise en déroute, une partie faite prisonnière, » emploieront fort bien le mot *tengah* (moitié), qui devient ainsi un partitif indéterminé;

9° Le texte anglais ne fait nullement mention, après les sceaux, des baignores de pur or de la version française;

10° « *Son service complet d'or et d'argent.* » Il fallait dire, au pluriel, comme dans l'anglais : « *ses services complets d'or et d'argent.* »

11° « *Having taken othe king of Aurou,* » que la version française rend par « *qui tient prisonnier le roi d'Arrous,* » veut dire « *qui a reçu le serment solennel du roi d'Arou.* »

Othe, ou en anglais moderne *Oath*, signifiant : serment sacré où l'on prend Dieu à témoin ;

12° Au lieu de : « là où Dieu lui donne plus de victoires qu'à aucun de mes prédécesseurs, » lisez : « là où Dieu m'a donné plus de victoires qu'à aucun de mes prédécesseurs ; »

13° Le copiste français a mentionné la France comme partie intégrante de la Grande-Bretagne, mais il a omis de mentionner l'Angleterre ;

14° Au lieu d'*Arancaya Pule* de la version anglaise, ou *Araneaya Pulo* de la version française, il faut substituer évidemment *Orang Kaya poutih* (noble homme blanc), titre décerné à Thomas Best par le sultan d'Atchin ;

15° Par une inadvertance du copiste, le manuscrit français porte : « *puissante et agréable* » au lieu de « *plaisante* et *agréable* ; »

16° Au lieu de « *et tiens pour le plus grand bonheur*, » produit par un *lapsus calami* du calligraphe, lisez : « et tiens pour le plus grand *honneur* ;

17° Ce n'est point une épée, mais bien un kris d'or façonné, dont la garde est d'or battu. Tout le monde maintenant connaît le *kris* malais ;

18° « *Un agneau de pierreries.* » Etrange inadvertance du copiste, qui pensait sans doute à la décoration de la toison d'or. Il s'agit ici du *kris*, dont la garde d'or battu était ornée d'un *cercle* ou *anneau* de pierres précieuses ;

19° « *Un assagaya de suuase, moitié cuivre, moitié or.* » Le mot *assagaya* est le mot portugais *azagaya*, en français *zagaie*, sorte de dard armé d'un fer dentelé ; et cette zagaie était de *souassa*, mot malais, qui est le nom bien connu d'un métal factice, composé d'or et de cuivre du Japon ;

20° Les mots anglais : « eight purslan dishes small and great, of camphire, » ont été traduits en français par « *huit*

assiettes de porcelaine » et du *camphre*, du vrai *camphre de Bârous*, sans doute, camphre tellement précieux encore aujourd'hui que les Chinois le payent vingt fois plus cher que celui du Japon, il n'est pas dit un seul mot. — D'autre part, le mot anglais *dish* ne signifie pas assiette, mais un plat creux;

21° « *Une pièce d'étoffe.* » Le qualificatif anglais *sowering* est passé sous silence. Je crois qu'il s'agit peut-être ici de l'*étoffe royale*, c'est-à-dire de cette étoffe couleur jaune d'or, qu'il était interdit aux sujets des anciens rois de Malâka de porter, sous peine de mort;

22° Le *Great God* ou le *Grand Dieu* est certainement la traduction d'*Allah tadla*, qui signifie exactement : *Dieu le Très-Haut;*

23° Le traducteur français a daté cette lettre de l'an 1023 de l'hégire, tandis que dans Purchas, Marsden, Crawfurd, etc., elle est citée comme ayant été écrite en l'an 1022 de l'hégire, ce qui correspond bien à l'année 1613 de notre ère, et l'on sait que le commodore Best (*l'orang kaya putih*) arriva le 12 avril 1613 en rade d'Atchin.

SUR L'ARCHÉOLOGIE AMÉRICAINE.

A MONSIEUR MADIER DE MONTJAU, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ AMÉRICAINE.

MONSIEUR,

Vous m'avez demandé de vous donner mon avis sur les qualités requises pour faire partie de la Société dont vous êtes le Président; avec la sincérité que chaque homme doit apporter à tout ce qui dépend des arts et de leur emploi, je vais essayer de vous satisfaire, et pour cela il faut, à mon grand regret, que je parle de moi. — En 1821, des différends d'humeurs et d'argent me firent me séparer de mon ami lord Cokeran, amiral de la flotte du Chily; je partis de Lima, en suivant le fleuve Maragnon, qui se verse à l'Est dans une infinité de rivières, dont la Copan me conduisit aux ruines de ce nom. Mes antécédents archéologiques, que j'avais puisés en Égypte, se réveillèrent à la vue des beautés qui se présentèrent à mon instinct de dessinateur; et dans un séjour de près d'un mois, j'avais dessiné tout ce qui pouvait l'être sans le secours des excavations. Je suis donc le premier homme compétent qui se soit occupé des ruines de l'Amérique centrale, et je peux ajouter, le premier Américaniste. — D'autres circonstances me firent, comme ingénieur des mines de Tlalpujagoi, visiter le Mexique; comme ces mines étaient épuisées, je donnai ma démission, et en 1824 je me rendis à la capitale, où très-sérieusement je me mis à l'étude avec la belle collection de l'Université. En 1825, M. le baron Gros, habile paysagiste et envoyé pour repré-

senter la France, venait souvent voir mes travaux, et applaudir à leur fidélité; c'est par sa recommandation que M. Faguaga, 1er alcalde de Mexico, s'intéressa auprès du Ministre, et il fut décidé que le gouvernement ferait les premiers fonds d'une souscription pour couvrir les dépenses du voyage et mon entretien sur les ruines de Palenqué. — J'avais déjà visité, dessiné tout, à plus de 30 lieues de la capitale, lorsque, le 5 mars 1832, je me mis en route pour la province de Las Chiapas, et j'atteignis la villa del Palenqué le 12 mai. — Je restai près de 3 ans sur les ruines; des détracteurs envieux ne manquèrent pas de dire que j'avais copié les dessins de Caterwood, mais leur envie qui se propagea, néanmoins tomba, car le voyage de Stevens n'eut lieu que 12 ans après que j'avais quitté les ruines de Palenqué, et la perte que vient de faire l'archéologie américaine dans la personne de l'abbé Brasseur de Bourbourg, qui récemment les avait visitées, certifia de la fidélité daguerrienne de mes travaux.— Il serait superflu de suivre leur continuation : je crois que j'ai déjà prouvé que je suis le premier artiste compétent qui ait fondé l'Américanisme.

A l'égard des qualités requises pour faire un adepte de cette science, elles sont de deux degrés; l'homme actif et aventureux qui se voue aux explorations, et celui qui dédie son temps au travail du cabinet. Le premier doit savoir dessiner et posséder quelques notions des différentes architectures répandues sur notre continent; l'espagnol et la langue de la partie du Mexique qu'il veut visiter sans interprète, devient indispensable. Le travail du second n'est corporel que par l'esprit, le classement des comptes rendus du premier, et la connaissance des langues du littoral, jointe à celles du premier; car il est difficile de parler de ce qu'on n'a pas vu, il en est de cela comme des parallèles de Cuvier; l'ostéologie

a donné naissance à la paléontologie, qui a éclairé bien des doutes sur l'âge du monde. Les monuments comparés sont les anneaux qui forment la chaîne des temps, et la seule qui mérite plus de confiance que toutes les traditions défigurées par l'âge ou les intérêts politiques; je ne les accepte pas. L'hypothèse doit être soigneusement écartée, et les idées émises, autant que faire se peut, supportées par des preuves; c'est ce que j'ai fait dans le grand ouvrage que je me prépare à publier : « Encyclopédie des monuments de l'Amérique centrale comparés. »

Je suis trop âgé et infirme pour être un membre bien actif de la Société d'Archéologie américaine; mais, pour prouver toutes les sympathies que j'éprouve pour elle, je prie M. le Président de lui présenter, de ma part, le dessin d'un diplôme que j'avais fait pour sa première institution : en plus, un exemplaire de la première publication des Antiquités mexicaines; l'exemplaire du cabinet des Estampes et celui ci-dessus mentionnés sont, je crois, uniques en France. Ne pouvant plus sortir de chez moi, je m'occupe à intercaler dans mon Encyclopédie les rectifications qu'exige mon ouvrage sur le Yucatan; deux planches y ont été introduites, et le texte de la description de la totalité des ruines d'Uxmal en a été élagué; je n'étais pas à Paris quand, par précipitation, l'ouvrage a été publié.

Dans la note, où je mentionne mon ami, j'ai à parler de son colossal ouvrage qui, par analogie au mien sur le Yucatan, était déjà publié quand je lui ai envoyé les calques de mes dessins[1], il en est résulté que tous ceux que del Aglio a copiés sur ceux de Castaneda (qui n'était pas même un

[1] Santa-Anna m'avait fait voler mes dessins à Mérida, et mon ami lord Kingsborough se les a fait restituer.

faible amateur) sont tous sans valeur. Les trois volumes de manuscrits seuls sont irréprochables, et seuls doivent être reproduits selon votre initiative. Mon ami Galvez, ambassadeur du Pérou, manque à votre liste de membre, et je n'ai aucun doute qu'il y souscrive. J'ai puisé, dans sa belle collection de bijoux antiques péruviens, des documents précieux, joints à ceux qui m'ont fourni un traité sur les poids et mesures.

Vous m'avez demandé, Monsieur, un spécimen de mon écriture et de mes idées, acceptez l'une et les autres pour ce qu'elles valent, et croyez-moi sincèrement dévoué au succès de votre entreprise.

J. J. MAX., COMTE DE WALDECK.

SUR L'ORIGINE DU PEUPLE JAPONAIS

Par OGURA YÉMON,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES JAPONAISES.

L'origine du peuple japonais est un sujet sur lequel les historiens, les linguistes et les physiologues européens ne sont point encore parvenus à tomber d'accord. « Les Japonais se considèrent comme autochthones, dit M. Dubois de Jancigny (*Univers pittor.*, pag. 18) ; ils repoussent toute communauté d'origine avec les Chinois. » Kæmpfer, Golownin, Klaproth et Siebold appuient cette prétention. Siebold pense que les Japonais sont issus de la souche tartare, établie dans le nord-est du continent asiatique. De son côté, Golownin trouve cette question d'origine obscurcie par les ténèbres de l'antiquité la plus reculée ; mais il croit que les Japonais et le peuple des Kouriles ont dû, dans l'origine, ne faire qu'une seule et même nation, et qu'ils ont une souche commune. Kæmpfer, trop préoccupé du système historique à la mode parmi les savants de son temps, n'a rien trouvé de mieux que de prendre les ancêtres des Japonais dans les premiers habitants de la Babylonie, puis il les fait voyager au travers de l'Asie par une route dont il mentionne les principales étapes, pour les faire arriver à l'extrémité de la Corée, d'où ils ont passé aisément au Japon. Cependant, et ici il paraît plus clair et plus exact, il dit que des émigrations de Chinois et d'autres peuples se sont établies au Japon ; mais il ajoute que les Japonais diffèrent radicalement de ces peuples, et particulièrement des Chinois par leurs caractères

physiques, leurs mœurs, leur langue et leur religion primitive, et bien plus encore par leurs dispositions naturelles et par leurs tendances intellectuelles.

Tel est l'état de la question parmi les écrivains européens. Qu'il me soit permis, à mon tour, de proposer mon opinion sur l'origine de mes ancêtres.

Quoique notre empire soit bien postérieur à celui des Chinois, puisqu'il ne date que de l'an 660 avant Jésus-Christ, quoique Engetu [1] dise que Zinmou, notre premier empereur, descendait de la dynastie de Sin, et qu'il gouvernait, selon d'autres, une colonie de Liukiu, le Japon était habité depuis longtemps, par un peuple qui ne peut être autre que celui du Yézo actuel. Il est fort vraisemblable que notre premier empereur sortait d'une colonie chinoise. Celle-ci avait traversé la mer Jaune et passé de l'île de Formose dans les îles de Liu-kiu. Zinmou commença la conquête du Japon par l'île de Kiusiu ; mais, avant de pouvoir établir le siége de son gouvernement dans le Yamato, province de Gokinai, il dut lutter longtemps contre les aborigènes ; nous voyons, d'ailleurs, ceux-ci jouer un grand rôle dans l'histoire ancienne de notre empire.

Nous pensons que cette population aborigène, qui, en définitive, est le peuple japonais, est issue d'un mélange des Mongols Kalmouks avec la race des Aïnos [2]. La mythologie Sintau, dans ses fables, contient quelques traces de cette origine ; la physionomie qu'elle donne à ses différents hommes-dieux

---

[1] Engetu, prêtre de Bouddha, vécut sous le règne de l'empereur Go-Daïgo (1319-1340), et il publia l'histoire intitulée *Nippon-ki*. L'opinion que l'on trouve dans son ouvrage lui valut une funeste mort.

[2] Voyez les importants travaux publiés sur cette question dans le tome 1er des *Mémoires du Congrès international des Orientalistes* (Session de Paris, 1873).

paraît toute différente de la physionomie des peuples chinois. Sosa-no-wau, par exemple, frère de Tensyau-Daïzin, est représenté dans la mythologie Sintau comme un être robuste, avec une barbe longue de huit mains. Il tua un Orotchi qui avait fait une invasion au nord-ouest du Japon. Il fit un trophée du sabre du vaincu, et ce sabre figure au nombre des trois objets sacrés que l'on appelle les Sinkis. Le mot Orotchi est représenté en caractères chinois par un serpent : il désigne très-probablement un peuple qui habite aujourd'hui la Sibérie Orientale [1]. D'autre part, personne n'ignore que les Aïnos ont occupé le nord du Japon, et qu'ils résistèrent pendant des siècles aux envahisseurs méridionaux. Ces antiques relations des Aïnos et des Orotchis avec les conquérants du Midi nous autorisent à conclure que les Japonais actuels sont issus de ce mélange de races, mais qu'ils doivent surtout aux Aïnos et aux Orotchis leurs qualités distinctives, qui établissent entre eux et les Chinois une si grande dissemblance. En effet, il est indubitable que ces deux races formaient, lors de la conquête, la grande masse de la population.

Pour que cette question puisse faire un pas décisif et qu'elle reçoive tous ses éclaircissements, nous devons attendre qu'on ait découvert l'origine de l'ancienne écriture japonaise appelée Sindaïmozi.

C'est aujourd'hui la grande préoccupation de nos savants.

---

[1] M. Dubois de Jancigny, en parlant des Orotchis et des habitants de l'île Karafto, dit : « Quoique issus de deux races différentes, les uns étant Tougouses et les autres évidemment Aïnos, ils avaient cependant la même manière de vivre; ils construisaient leurs huttes de la même façon, etc. » (*Univers pittor.*, page 208.)

Paris. — Imprimerie de madame veuve Bouchard-Huzard, rue de l'Éperon, 5.

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DES ORIENTALISTES.

COMPTE-RENDU

DE LA SESSION INAUGURALE A PARIS, EN 1873,

Par JULIEN DUCHATEAU.

XVII

Les études indiennes, si florissantes en Angleterre et en Allemagne, sont malheureusement peu cultivées en France; et c'est probablement dans cette branche de l'érudition orientale que les savants français se seront montrés le plus faibles et le moins nombreux au Congrès international des Orientalistes. En revanche, la critique philosophique et religieuse relative à l'Inde a provoqué, aux deux réunions indiennes du Congrès, des discussions du plus haut intérêt. En effet, jamais le grand amphithéâtre de la salle Gerson n'avait été rempli d'un aussi nombreux auditoire, et le public se pressait à l'entrée pour chercher à trouver, de temps à autre, une place libre.

M. Ch. Schœbel avait été chargé, par le Comité d'organisation, de la rédaction du Rapport sur le progrès des études aryennes. Ce Rapport, faute de temps pour le lire, n'a pu qu'être déposé sur le bureau : il sera publié dans le recueil des travaux de la Session.

L'assemblée a ensuite discuté le caractère archaïque de la religion brahmanique et examiné quel devait être l'état philosophique et moral de l'Inde à l'époque où fut composé le fameux *Manava Dharma Sastra*. M. Chavée, qui possède les

Védas et les lois de Manou aussi bien que les Israélites instruits possèdent la Bible, a combattu, en citant de nombreux textes, l'idée suivant laquelle le monothéisme se rencontrait à l'aurore de la civilisation indienne. Il a soutenu que la découverte du Feu avait fondé le culte positif, et il a cherché à donner une explication des phénomènes naturels où l'imagination des poëtes a vu une intervention des forces divines. M. Eichhoff, à son tour, a pris éloquemment la défense du monothéisme primitif, et MM. Schœbel, de Rosny, André Lefèvre, Clémence Royer, Jacolliot et Halévy ont exprimé leurs idées au sujet de ce qu'il fallait entendre par le monothéisme primitif de l'Orient.

M. Ch. Schœbel a ensuite présenté un mémoire sur les modes différents selon lesquels sont conçus l'existence et l'être réel dans le *Védânta* et dans le *Sânkhya*. Ce remarquable travail est fondé sur une connaissance approfondie des sources originales de la philosophie hindoue.

XVIII

La dix-huitième séance était réservée aux études bouddhiques. Un grand nombre de membres ayant demandé la parole au sujet du procès-verbal de la séance précédente, la discussion s'est engagée de nouveau sur le terrain des idées religieuses de l'antiquité âryenne. Cette discussion a vivement intéressé l'auditoire. Aussi est-ce à regret que nous apprenons que la quantité considérable de travaux remis à la Commission de publication pour le recueil des *Mémoires* du Congrès ne lui permettra pas de publier cette curieuse discussion. La Commission soutient que ces controverses inté-

ressantes, dans une séance publique, valent rarement, pour l'impression, les travaux d'érudition proprement dite qui, par leur nature, ne peuvent guère qu'être présentés à une assemblée un peu nombreuse. Quelle que soit, dans une certaine mesure, la justesse de cette appréciation, nous ne pouvons voir sans peine passer sous silence une de ces grandes discussions qui avaient certainement pour effet d'intéresser le public aux travaux des Orientalistes. C'est après avoir assisté à une de ces séances animées, qu'un indianiste très-distingué a écrit, dans un de nos principaux organes de la presse parisienne : « Le Congrès sera clos « demain ; et plus son heure approche, plus il semble que « son importance croisse et son intérêt grandisse. »

M. Textor de Ravisi a lu un fragment du Rapport de M. Foucaux, professeur au Collége de France, sur le progrès des études bouddhiques, depuis 1852. M. Schœbel fait ensuite une communication sur le *nirvâna*, ou fin suprême des bouddhistes ; M. de Rosny expose la théorie bouddhique des atomes primordiaux, M. Silbermann traite de l'enfer d'après les idées indiennes, et MM. Jacolliot et Eichhoff reviennent, à propos de la doctrine de *Çâkya-mouni*, sur les idées religieuses des Hindous au sujet de la divinité.

XIX

La dix-neuvième séance a été présidée par M. Patkanoff, professeur d'arménien à l'Université impériale de Saint-Pétersbourg.

Cette séance devait être partagée entre les études néo-helléniques et les études caucasiennes : on a d'abord entendu

la lecture d'un fragment d'un Rapport très-étendu de M. Emile Legrand sur la littérature grecque moderne.

Puis M. Patkanoff a communiqué au Congrès le résultat de ses recherches pour la lecture et l'interprétation des inscriptions cunéiformes du système dit *arméniaque*, et principalement de celles qu'on a découvertes à Van et dans ses environs. Le savant professeur russe a fait un aperçu rapide de ce qu'on savait de ces inscriptions et a cité de curieux passages de l'historien arménien Moyse de Chorène, dans l'œuvre duquel il est question de ces inscriptions qu'il attribue à Sémiramis (*Chamiram*). Puis M. Patkanoff engage la discussion sur les efforts de MM. Lenormant et Mordtmann pour déchiffrer ces textes énigmatiques; il regrette malheureusement de ne pouvoir admettre les résultats auxquels ces deux savants croient être parvenus. Ce qu'on a lu dans les inscriptions de Van, ce sont les caractères qui sont communs aux Assyriens et aux anciens Arméniens; ceux qui, au contraire, sont spéciaux à ces derniers sont demeurés absolument lettre morte pour l'érudition. M. Patkanoff croit, avec raison, que, dans une telle situation, il ne faut pas espérer d'obtenir tout d'un coup des résultats généraux et décisifs, et qu'il faut se contenter de chercher, par une critique philologique bien dirigée, à éclaircir successivement quelques points du problème; c'est en partant de ce principe qu'il a pensé devoir faire part à l'Assemblée des faits qu'il croyait avoir acquis en faveur de la paléographie arméniaque.

Plusieurs mémoires relatifs à l'arménien, aux dialectes du Caucase, au grec moderne et au copte ont été renvoyés à la Commission de publication.

XX

Dix-neuf séances étaient loin de suffire pour discuter une partie seulement des questions inscrites au programme du Congrès des Orientalistes; la plupart des mémoires adressés à la Commission administrative n'avaient pu qu'être déposés sur le bureau et renvoyés à l'examen des membres chargés de publier les *Mémoires* de la session. Cependant le moment était venu de classer les travaux de cette semaine si bien remplie, si féconde en résultats utiles, si propre à servir la cause de la décentralisation des études orientales en France, et celle de l'association amicale des savants de tout pays, qui s'occupent de ces études.

La vingtième séance fut donc employée à toucher rapidement aux questions les plus importantes parmi celles qui, faute de temps, n'avaient pu être discutées dans le cours de la session présidée par M. Duchinki de Kiew. Plusieurs membres traitèrent de curieuses questions ethnographiques, notamment M. le Dr Lesbini, qui parla de la façon la plus charmante sur la condition des populations rurales de la Turquie. Un curieux travail de M. le chevalier Da Silva, architecte du roi, à Lisbonne, vint rappeler au Congrès la part que le Portugal avait prise, depuis plusieurs siècles, à la culture des langues orientales. L'Assemblée, à cette occasion, émit le vœu que le gouvernement portugais fît quelques sacrifices pour restaurer les études asiatiques dans ses états, et pour qu'une Société orientale fût constituée dans sa capitale. Nous apprenons que ce vœu n'a pas été stérile, qu'une *Associação promotora dos Estudos Orientaes e Glotticos* a été

constituée à Lisbonne, et que, sous les auspices du duc de Coïmbre, frère du roi et lui-même orientaliste très-distingué, plusieurs jeunes gens vont être envoyés dans les principales villes de l'Europe, pour s'y livrer à l'étude des langues de l'Orient.

XXI

Le moment de la clôture a sonné. M. de Rosny, président, reprend en main la direction des travaux qu'il avait successivement cédée à des savants des principaux pays représentés au Congrès. L'assemblée, appelée à sanctionner définitivement le choix du pays où devra se tenir la deuxième session, vote sur les présentations du Conseil. Ce vote donne les résultats suivants : *Angleterre*, 84 voix; *Italie*, 83 voix; *Suisse*, 7 voix. En conséquence, l'ANGLETERRE est désignée pour le pays où se réunira le Congrès en 1874; le Dr *Samuel Birch*, l'illustre égyptologue du Musée Britannique, est ensuite élu président de cette Session, à l'unanimité des suffrages.

L'assemblée passe ensuite à l'examen de diverses questions administratives et financières; elle constitue un Comité de permanence, dans l'intérêt de l'œuvre, et, après quelques sympathiques paroles de l'amiral Roze, la Session est déclarée close.

*
* *

Tel est le résumé rapide des travaux de la Session inaugurale d'un Congrès qui a ouvert une ère nouvelle pour les études orientales en Europe. Le compte-rendu de la Session,

qui formera deux forts volumes in-8° ornés de nombreuses planches, sera le témoignage le plus positif de l'importance d'une telle institution. Si l'on ajoute à cela que jamais un nombre égal d'Orientalistes n'avait adhéré à aucune association scientifique, qu'un vaste système de relations et de correspondances scientifiques a été créé, que plusieurs souverains se sont inscrits pour patronner l'œuvre, on pourra dire, sans être taxé d'exagération, que les études asiatiques obtiendront certainement par ce Congrès un développement qu'elles n'avaient pas encore atteint. Les Orientalistes se connaîtront mieux, leurs livres auront un plus grand public pour les lire, et, par cela même, les éditeurs deviendront moins rares et moins exigeants.

Le Congrès se continuera en Angleterre ; puis nous avons tout lieu d'espérer qu'il tiendra ses assises successivement en Allemagne, en Russie, et même dans des pays moins importants pour nos études, mais qui ne leur sont pas moins dévoués, dans des pays qui ont déjà exprimé le désir d'offrir un jour l'hospitalité au Congrès : au Luxembourg, en Suisse, en Italie, en Portugal, en Roumanie, en Norvége, etc. Et nous ne désespérons pas un jour de le voir se transporter dans l'Orient même, où il est appelé à faire les plus magnifiques moissons.

APPENDICE.

SUR LA RELIGION DES ANCIENS PERSES.

(Réponse a M. Jacolliot.)

Madame Clémence Royer : J'ai lu, étudié, confronté

avec soin, dans les traductions les plus autorisées, toutes les théogonies et cosmogonies connues, et sinon tous les commentaires auxquels elles ont donné lieu, ce qui exigerait plus d'une vie, du moins ceux d'entre ces commentaires qui sont considérés comme ayant le plus de valeur. Après toutes ces études comparatives, faites avec conscience, je ne suis pas moins étonnée que M. Girard de Rialle d'entendre affirmer les thèses soutenues par M. Jacolliot, et avant lui, du moins en partie, par MM. Latouche et Chodzko.

Ce n'est pas cependant, comme l'a dit M. Girard de Rialle, que ces thèses soient nouvelles; elles sont, au contraire, fort anciennes et font, depuis longtemps, partie des doctrines les plus répandues dans les hautes sphères de notre enseignement officiel. Ces doctrines, en effet, remontent jusqu'à Bossuet, c'est-à-dire à une époque où il était d'autant plus aisé de parler de l'Orient qu'on en savait peu de chose. La thèse soutenue par M. Jacolliot, après Bossuet, est celle de la révélation faite aux premiers hommes d'un dieu unique, dont le culte s'est successivement corrompu et oblitéré par la méchanceté humaine et l'intervention du diable; de sorte que, de divinisation en divinisation des créatures, on est arrivé à cet état peint par Bossuet d'un mot emprunté à Tertullien : *Omnia erant Deus, præter Deum.* Tout était Dieu, excepté Dieu même.

Mais, quelles que soient l'ancienneté et même la séduisante simplicité de cette doctrine, son expansion et l'autorité de ceux qui l'ont défendue ne peuvent la rendre plus conforme à la vérité des faits historiques vue à la lumière d'une saine critique ou même du simple bon sens, dégagé de toute opinion préconçue et de tout dogme *à priori*.

On ne peut admettre, par exemple, comme l'a affirmé si péremptoirement M. Jacolliot, que le monothéisme se trouve

à la base et au commencement de toutes les doctrines religieuses du vieil Orient, pas plus qu'il ne se trouve aux débuts de l'évolution religieuse chez tous les autres peuples. Il est, au contraire, de toute évidence, pour les esprits non prévenus, éclairés par de sincères études, que le monothéisme est la fin des religions et non leur commencement. Partout il se présente comme une dernière phase de l'esprit humain, marchant de rétrogression en rétrogression dans la série des causes secondes, jusqu'à une cause première où il s'arrête, faute de savoir aller plus loin, dans son antériorisation anthropomorphique des phénomènes de sa propre pensée, de sa propre volonté et de sa propre conscience. Cette vérité, cette loi ne peut plus être mise en doute depuis Feuerbach.

Zarathustra, Zerdoucht ou Zerdust, comme on voudra l'appeler, Zoroastre enfin, d'après les Grecs, pour prendre le vocable le plus connu parmi nous, était déjà pour Platon ancien et très-ancien. Rien n'est plus contestable, de l'aveu d'Anquetil Duperron lui-même (1), que l'identification qu'il a voulu tenter entre le Gustasp ou Vyshtasp, qui paraît avoir été le contemporain et le protecteur du grand réformateur du mazdéisme, et Hystaspe, père de Darius, qui n'a jamais dû compter dans les dynasties royales, n'ayant pas régné lui-même; puisque son fils, l'un des sept grands de la Perso-Médie qui pouvaient prétendre au trône, ne dut son élection qu'à une révolution de palais, et, si l'on en croit Hérodote, au hennissement de son cheval. Nous n'avons aucun motif de mettre en doute le récit du père de l'histoire, qui écrivait seulement quelques siècles après ces événements,

(1) *Vie de Zoroastre*, par Anquetil Duperron; *Zend avesta*, p. 62, vol. I, part. II.

la sûreté des sources où il a puisé, son exactitude et sa fidélité étant aujourd'hui bien établies par tous les monuments épigraphiques découverts et déchiffrés depuis quelque temps, et par les inscriptions cunéiformes des Achémenides surtout.

L'identification également proposée autrefois entre Djemschid et Achemenès doit également être abandonnée. Car nous savons aujourd'hui par l'inscription de Bisoutoun la double généalogie des deux branches des Achémenides qui entre Achemenès et Cyrus ou Darius comptent, l'une, trois, et l'autre, quatre générations.

De l'aveu de M. Jules Oppert, il est absolument impossible d'établir un parallélisme exact entre la dynastie des princes Kéanides d'un côté, telle qu'elle est donnée par Firdousi, dans son *Shah-nameh*, et dans les documents pehlvis, sinon zends, du *Boundehesh*, qui datent des Sassanides, et de l'autre, la suite des rois de Perse, telle qu'elle la trouve établie dans Hérodote, Ctésias et les autres Grecs. D'après le Boundehesh, cette dynastie aurait régné 533 ans, de 531 à 864 avant notre ère, et l'avénement de Ke Khosrou, qu'on veut identifier avec Cyrus, serait reporté à l'an 699. Même en laissant de côté toutes les difficultés chronologiques, et lors même qu'on parviendrait à prouver l'identité du nom de *Cyrus* et celui de *Ke Khosrou*, le troisième roi Kéanide, il faudrait encore établir que *Ke Khobad*, le second de ces rois, fut Cambyse, le père de Cyrus, humble sujet d'Astyage et non roi de Perse, et que *Lohrasp*, le successeur de Ke Khosrou est encore l'autre Cambyse Achémenide, fils de Cyrus. Mais Gustasp était fils de Lohrasp, et Hystaspe ne pourrait passer pourtant pour fils de Cambyse. Hystaspe enfin n'était pas plus roi de Perse que Cambyse père de Cyrus. D'après Hérodote, il fut gouverneur de cette province, et pouvait

l'être encore au moment où Smerdis le mage fut assassiné et où Darius devint roi. D'après l'inscription de Bisoutoun, Hystaspe fut général de son fils contre l'Hyrcanie et la Parthie révoltées. Anquetil Duperron identifie Darius à Ispendiar qui n'apparaît pas comme roi dans Firdousi, ni dans les documents pehlvis, lesquels donnent pour successeur à Gustasp Bahman, fils d'Ispendiar. Bahman devrait donc être Xerxès et sa fille Homaï, où Anquetil veut reconnaître Parysatis, on ne sait pourquoi ; il prendrait donc la place des trois Artaxercès? Enfin, son fils Darab serait le père du Dara, vaincu par Alexandre. C'est ici seulement que Firdousi et les auteurs persans affirment sans laisser de doute. Mais ne peuvent-ils s'être trompés eux-mêmes en essayant de rattacher leur dynastie des Kéaniens au conquérant macédonien, qu'ils font le petit-fils de leurs rois, faisant épouser par un Kéanien la fille de Philippe, qui ne serait ainsi que grand-père d'Alexandre? Ce fait seul montre toute l'incertitude et le caractère légendaire de ces histoires des Perses écrites à une date toute récente, et qui ne peuvent, par conséquent, faire autorité contre Hérodote, presque contemporain. Ni le nombre des successions au trône, ni les faits, ni les dates ne concordent entre les récits de cet historien et ceux de Firdousi, et les rapprochements que l'on a tentés sont si laborieux, si impossibles, qu'on se voit amené à reconnaître, comme l'observent MM. Oppert, Lenormant et Gobineau, que les chroniqueurs persans des époques postérieures ont eux-mêmes fait effort pour souder ainsi les vieilles légendes irâniennes aux traditions historiques de la Perse, sans trop se soucier de la vérité ou même de la vraisemblance, et encore moins de la chronologie dont ils n'avaient, sans doute, qu'une idée assez vague.

En somme, il faut conclure, comme M. Oppert, comme

M. Gobineau, comme Anquetil Duperron lui-même, que les anciens rois d'Iran, nommés Peschdadiens et Kéaniens, étaient, sans doute, des princes de la Bactriane ou des autres provinces orientales de la Perse, différents des monarques assyriens, mèdes et perses dont parlent les auteurs grecs, et en particulier que Gustasp, roi de la Bactriane, ou plutôt de l'Iran, et son fils Espendiar ou Ispendiar doivent être absolument distingués de l'Hystaspe et du Darius qui furent les chefs de la seconde branche des Achémenides d'après l'inscription de Bisoutoun. Et quant à l'époque où le Gustasp de Firdousi et du Boundehesh a vécu, elle reste très-incertaine. D'après la chronologie du Shah-nameh, Gustasp aurait commencé à régner 608 ans avant notre ère, et Zoroastre aurait apparu en 578. D'après le Boundehesh, l'avénement de Gustasp serait placé en 534, et la mission de Zoroastre en 509. Si ces dates ne sont pas très-éloignées de celle de l'avénement de Darius, il est bien permis de croire que c'est grâce à une confusion faite par les chroniqueurs persans eux-mêmes entre les faits de leurs légendes nationales et sans chronologie fixe, comme toutes les légendes des Aryas, et les traditions historiques, plus récentes, de leurs conquérants dont les dates, au contraire, avaient été fixées par les historiens grecs, de façon à ne plus pouvoir être altérées sensiblement, même dans le monde oriental. Dans la succession des rois kéaniens, on trouve pour le règne de Bahman 99 ans, selon Firdousi, 32 ans d'après le Boundehesh; pour Gustasp, 120 ans; pour Lohrasp, 120 autres années. Ke Khosrou règne 60 ans d'après Firdousi, 40 ans d'après le Boundehesh. Les deux documents se réunissent pour donner 150 ans de règne à Ke Kaous. Firdousi donne 100 ans de règne à Ke-Khobad, que le Boundehesh fait régner seulement 15 ans. Enfin, parmi les Peschdadiens, on trouve, d'après le Shah-nameh,

120 ans pour Minotcher, 500 pour Feridoun, 1000 pour Zokak, 700 pour Djemschid, ce qui fait remonter à 3435 ans le règne de Kaiomartz, qui, d'après le Boundehesh, ne remonterait qu'à 2584 ans avant notre ère. Il est donc évident ou que plusieurs de ces règnes représentent des dynasties entières sur la durée desquelles on a des notions très-vagues, ou que certains de ces règnes ont été allongés pour faire concorder certains d'entre eux avec d'autres notions historiques qu'on voulait en rapprocher. Or, il est tout aussi supposable que les chroniqueurs persans des époques récentes ont voulu rapprocher le règne de leurs rois kéaniens de l'époque d'Alexandre pour les affubler de la gloire historique des Achémenides que d'avoir reculé dans une antiquité lointaine leurs Peschdadiens, aux dépens de la vraisemblance de leurs calculs.

Ce qui tendrait à prouver qu'en effet Firdousi et, avant lui, les auteurs sassanides, du Boundehesh ont rapproché l'époque des rois kéaniens de notre époque historique, c'est l'impossibilité même que Zoroastre ait vécu à une époque aussi récente que le VI^e^ siècle avant notre ère.

Il y a, en effet, dans le récit d'Hérodote, qui put converser à Athènes avec des Perses et avec des Grecs ayant visité l'Asie et vécu à la cour des Achémenides, un motif bien fort pour ne pas admettre que Zoroastre ait vécu dans la période de l'histoire des Perses qu'il nous retrace avec tant de détails et de précision : c'est le silence absolu qu'il garde au sujet de ce prophète. Si Zoroastre avait paru sous Hystaspe, dans le temps assez court pendant lequel celui-ci a été gouverneur ou vice-roi de Perse pour Cyrus, c'est-à-dire depuis la guerre de ce prince chez les Massagetes où il mourut jusqu'à la fin de Cambyse, ou depuis, pour Darius, son fils, et que le prophète du mazdéisme ait déterminé ce prince à

faire la guerre au roi de Touran, Afrasiab, inconnu d'Hérodote, par zèle pour la nouvelle doctrine, Hérodote ne nous en eût-il rien dit? ne nous en laisserait-il rien apercevoir? Rien enfin chez Darius ne rappellerait-il les aventures si romanesques d'Ispendiar, si bien faites pour intéresser l'historien, qu'une certaine dose de merveilleux était loin de rebuter? Enfin l'inscription de Bisoutoun, si détaillée dans le récit des guerres de Darius contre les provinces révoltées de l'orient de la Perse ne dirait-elle rien de Zoroastre, s'il eût été le contemporain ou mieux la cause et l'artisan d'une de ces révoltes?

Il faut donc que Zoroastre ait apparu sous un Gustasp différent par le temps, sinon par le lieu et probablement par le lieu et le temps, de l'Hystaspe, père de Darius, et au sujet duquel il faut, dès lors, reconnaître que nous ne savons rien, sinon ce que nous en dit Firdousi dans son Shah-nameh, ou les autres chroniqueurs persans du moyen âge chez lesquels il a puisé et qui laissent tous tant de place à l'élément merveilleux et légendaire.

Hérodote se complaît à nous parler de la religion des Perses, de leurs divinités, de leurs usages, des cérémonies de leur culte. Si, en plus d'un endroit, il semble peu favorable à Cyrus et paraît tenir ses renseignements d'une source médique relativement à ce prince, cependant, dans son récit de la mort de Smerdis, il ne paraît nullement acquis à la cause des mages et parle de leur massacre avec une indifférence qui nous garantit son impartialité.

Pourtant, si Gustasp avait fait de la nouvelle doctrine de Zoroastre une religion d'État, comme cela résulte des documents perses et des récits de Firdousi, cela nous expliquerait parfaitement l'antipathie des mages mèdes pour la domination des Perses. Mais nulle part, dans Hérodote, ne

paraît la trace d'une lutte religieuse. Il ne s'agit bien que d'une lutte nationale, ethnique entre les Perses et les Mèdes qui paraissent assez d'accord au point de vue religieux.

Hérodote, il est vrai, semble peu au courant de ces questions. Il paraît tomber en de singulières méprises dans ce qu'il nous rapporte des dieux de la haute Asie, auxquels il donne les noms et les attributs des dieux grecs. C'est ainsi qu'il nomme, parmi les dieux des Perses, Zeus, Uranie, Aphrodité et même Helios et Séléné. Tous les Grecs paraissent avoir commis ces confusions. Agathias disait que les Perses nommaient Zeus, Bel et Aphrodité, Mithra ou Anaïtis; ce sont là des dieux assyriens et chaldéens, non des dieux mazdéens; à l'exception de Mithra qu'il donne ici pour une divinité femelle et semble confondre avec Mylitta.

Cependant Hérodote prétend être bien renseigné, quand il ajoute que les Perses ont joint, dans la suite, ce culte à celui de Vénus céleste ou Uranie, qu'ils ont emprunté des Assyriens et des Arabes. Il avait donc l'intention de bien distinguer entre les dieux propres à chacun de ces peuples, car il ajoute : les Assyriens donnent à Vénus le nom de Mylitta, les Arabes celui d'Alytta, et les Perses l'appellent Mithra. Il est vrai qu'une fois ou deux Mithra, dans les plus anciens documents, y apparaît comme un nom femelle. Du reste, pour eux, Mithra était le soleil certainement, et l'on sait que le soleil pour certains peuples aryens est du genre féminin (*die Sonne* en allemand). Il peut donc y avoir là l'effet d'une différence de dialecte et un simple caprice de grammaire. C'est comme dieu mâle que Mithra se retrouve dans le panthéon des Aryens hindous. D'après saint Ambroise, Uranie est adorée chez les Africains, Mithra chez les Perses, Vénus chez la plupart des peuples. C'est la même divinité sous des noms divers, ajoute-t-il. Enfin, d'après Gronovius, ce même

nom, au contraire, désignerait, selon le genre, deux divinités diverses : Mithra signifierait le soleil, et Mitra la lune.

Les Perses, au temps d'Hérodote en étaient-ils encore à l'époque mithriaque de leur culte, certainement antérieure au dualisme d'Ormuzd et Ahriman ? On en viendrait ainsi à se demander si Zoroastre n'est pas postérieur même à cette époque, si les inscriptions achémenides ne nous montraient, avec Mithra, dieu déjà très-subordonné, Ormuzd ou Ahauramazda déjà élevé à la dignité de dieu suprême, et Ahriman ou Aura-Mainyù, vaincu par lui, c'est-à-dire un mazdéisme évident et déjà bien caractérisé dès le temps de Darius. Zoroastre ne peut donc avoir été, sous Hystaspe, gouverneur ou vice-roi de Perse ou de l'Eran, même un petit prophète local, resté inconnu à Hérodote, comme Jésus en Judée, sous Tibère, est demeuré inconnu aux historiens romains. Il doit avoir précédé Cyrus, et le culte mazdéen doit même avoir été, dès lors, dans une époque de calme ou de décadence, où il faisait peu de bruit et pouvait être inconnu aux nations voisines.

Un autre fait remarquable, c'est que les livres hébreux ignorent complétement le mazdéisme et son panthéon. Non-seulement les prophètes du temps de la grande lutte nationale et ceux du temps de la captivité n'en font jamais mention, mais même les écrivains du temps de Cyrus, les scribes du retour entre ce prince et Alexandre n'en parlent pas davantage. Les Perses de Cyrus n'étaient-ils donc pas encore mazdéens ou ne l'étaient-ils déjà plus?

En tout cas, tout cela tient à renverser l'échafaudage bâti sur l'identification d'Hystaspe, père de Darius, avec le Gustasp de l'Avesta ; car, si Zoroastre eût vécu entre Cyrus et Darius, quand les rapports étaient fréquents entre les Juifs et leurs anciens maîtres, les auteurs hébreux eussent

fait au moins une allusion à la révolution religieuse accomplie en Perse, et d'autant plus que le mazdéisme eût alors paru emprunter plusieurs traits au dualisme de Job. Mais si, au contraire, ce sont les Juifs de la captivité qui ont fait des emprunts au mazdéisme déjà antérieurement établi, non à Babylone, mais à Persépolis et à Suze, les auteurs du plagiat ont dû taire les sources où ils avaient puisé, et leur silence, dès lors, s'explique.

Hérodote nous donne des renseignements, non-seulement sur les dieux des Perses, mais sur les cérémonies de leur culte. Il dit qu'ils ont l'habitude de sacrifier sur les plus hautes montagnes, coutume chananéenne, syrienne, assyrienne, peut-être chaldéenne, mais qu'on n'attribue pas aux mazdéens. Ils font, dit-il, encore, des sacrifices au soleil, à la lune, à la terre, au feu, à l'eau et aux vents, et n'en offrent de tous temps qu'à ces divinités. Cette dernière assertion semblerait plus conforme à ce que nous savons du mazdéisme, au moins dans sa première période, mais conviendrait mieux à l'aryanisme hindou et aux cultes chaldéens ou assyriens.

Mais, autre part, Hérodote nous peint des coutumes si parfaitement mazdéennes, qu'il devient impossible d'en méconnaître le caractère.

« Quand les Perses veulent immoler des victimes, dit-il, ils ne dressent point d'autel, n'allument point de feux, ne font pas de libations, ne se servent ni de flûtes ni de bandelettes sacrées, ni d'orge mêlée avec du sel. Un Perse veut-il offrir un sacrifice à quelqu'un des dieux, il conduit la victime dans un lieu pur, et la tête couverte d'une tiare, couronnée le plus ordinairement de myrte, il invoque le dieu. Il n'est pas permis à celui qui offre le sacrifice de faire des vœux pour lui seul en particulier. Il faut qu'il prie pour la

prospérité du roi et celle de tous les Perses en général, car il est compris sous cette dénomination. Après qu'il a coupé la victime par morceaux et qu'il en a fait bouillir la chair, il étend de l'herbe la plus tendre, principalement du trèfle, et pose sur cette herbe les morceaux de la victime. Alors un mage qui est présent entonne une théogonie, car, sans mage, il ne leur est pas permis d'offrir un sacrifice. » Voilà des détails qui démontrent qu'Hérodote s'était renseigné d'une façon bien précise, et qui, en grande partie, conviennent à la liturgie mazdéenne. Hérodote, il est vrai, fait intervenir un mage, ce qui semblerait rapporter ces cérémonies aux Mèdes; mais il pouvait confondre avec les Mobeds ou Destours mazdéens, dont les noms lui étaient inconnus, et donner aux prêtres parsis le même titre qu'aux prêtres mèdes, comme les bonzes japonais venus pour consulter M. Léon de Rosny voulaient prendre le titre de curés.

Hérodote ne savait certainement pas les langues des peuples dont il nous retrace l'histoire; de simples confusions de mots dans son récit ne peuvent donc infirmer l'exactitude des faits mêmes qu'il nous rapporte, et qu'il nous appartient de traduire et d'interpréter dans les langues de l'Orient, aujourd'hui connues pour avoir été en usage à cette époque dans les lieux dont il nous parle.

Ce qu'il faut constater, c'est que rien dans ce passage d'Hérodote n'indique la trace d'une réforme religieuse récente, mais d'un culte national établi depuis longtemps. Il faut donc que l'instituteur de ce culte ait vécu, soit longtemps avant l'époque où écrivit Hérodote, soit après, si l'on suppose que Zoroastre fut non l'instituteur, mais le réformateur de ce culte déjà ancien ; mais cette dernière supposition reporterait la date de son existence au moins jusqu'au III^e^ siècle avant notre ère, c'est-à-dire jusqu'à l'époque de

Platon, ce qui est impossible, puisque Platon en parle comme d'un ancien.

Zoroastre a-t-il même apparu chez les Perses? Nous n'en savons rien. Le nom de Fars ou de Perse n'apparaît que tardivement dans les documents pehlvis. Dans le Zend, il est toujours question de l'Erième-Véedjo (*Airyana-Vaêja*, Spiegel) que l'on croit retrouver dans l'Aderbaïdjan, l'Atropatène des Grecs ou *pays du feu*. Mais l'Aderbaïdjan constitue avec l'Irak-adjemi, dont on a cru le nom dérivé de celui de Djemschid, l'ancienne Médie. Quant aux quinze lieux purs nommés dans le Vendidad, c'est avec de bien légers motifs qu'on a voulu y chercher la trace d'une migration des premiers Mazdéens, ou même des premiers Aryas, du nord-est au sud-ouest. C'est une simple énumération géographique analogue à l'énumération qui se présente au cinquième chapitre de la Genèse hébraïque, avec une prétention ethnographique, sous forme de généalogie et qu'on trouve répétée dans Ezechiel. Dans le Vendidad, ce sont les provinces connues du rédacteur de ce document, peut-être comme participant plus ou moins à la religion mazdéenne, peut-être dans l'ordre chronologique où cette religion s'y est répandue, et, s'il faut y voir la trace explicite d'une migration, le sens tout au moins en reste douteux.

Si la réforme du mazdéisme a été accomplie par Zoroastre dans l'Aderbaïdjan, c'est-à-dire en Médie, il faut que ce soit avant l'arrivée des Mèdes en ces contrées, ou au moins avant Déjocès, car, entre ce prince et Astyage, le récit d'Hérodote, si précis, ne laisse aucune place. Mais l'arrivée au pouvoir de Déjocès même, la construction d'Ecbatane, l'expansion du despotisme monarchique qui en a été la suite, peuvent avoir eu pour conséquence : d'une part, l'institution du pouvoir théocratique des Mages ou son extension et la fuite d'une

partie de la population vers le Fars ou pays des Perses; c'est-à-dire une rupture entre deux éléments ethniques relativement voisins, dont chacun a continué ensuite son évolution individuelle et qui, peut-être, étaient descendus originairement du Caucase par l'Arménie ou Erivan. Les inscriptions cunéiformes découvertes autour du lac de Van, peut-être, nous donneront, à ce sujet, quelques éclaircissements.

Nous ne savons rien, en réalité, de la religion des Mèdes; mais tout fait penser qu'il doit y avoir eu, entre le magisme et le mazdéisme, des rapports étroits qui, plus tard, se sont scindés en deux sectes d'autant plus ennemies qu'elles étaient plus voisines, comme il convient à toutes les sectes ferventes: c'est-à-dire que le mazdéisme dut être un moment au magisme ce que le protestantisme est aujourd'hui au catholicisme. Zoroastre a-t-il été seulement le Luther des peuples de l'Irân, ou en a-t-il été le Mahomet ou le Christ? A-t-il réformé le culte du feu, l'a-t-il fondé? Pour moi, je penche à croire qu'il l'a réformé en lui imprimant ce caractère de dualisme qui distingue si profondément la secte mazdéenne des autres religions de l'Orient, mais dont on retrouve la trace évidente dans le livre de Job et qui, par conséquent, doit être antérieur à la rédaction de ce poëme, certainement l'un des plus anciens du recueil biblique.

En face de tant de difficultés et d'obscurités, on comprend que les critiques les plus sévères et les plus circonspects, dans l'impossibilité d'appliquer toutes les traditions et tous les documents concernant Zoroastre à un seul et même individu, aient admis qu'il a dû en exister au moins deux de ce nom, ayant vécu à des époques distinctes, séparées par de longs siècles. Ils ont admis qu'il pouvait avoir existé un Zoroastre réformateur, vers le sixième siècle avant notre ère, en 509, d'après la chronologie de l'Avesta; vers 578, d'après

Firdousi. Le rôle de ce second Zoroastre se serait borné à affirmer de plus en plus le dogme dualiste, et à le compléter d'une cosmogonie et d'une théodicée finissant par la victoire finale d'Ormuzd sur Ahriman et peut-être par leur conciliation dans le principe supérieur de Zervane-Akerène. Cette réforme, postérieure à Cyrus, aurait pu être inconnue d'Hérodote, comme des Juifs, dont le monothéisme en aurait pu être en partie l'inspirateur. Mais alors un autre Zoroastre, celui qui a été connu de Platon, comme le fondateur, non du dualisme mazdéen, moral et dogmatique, mais du culte primitif du feu et de la lumière, opposé à l'obscurité et au froid, devrait avoir existé à une époque beaucoup plus reculée, vers les temps de Belus ou de Ninus, environ dix-neuf à vingt siècles avant notre ère. Pline, en effet, fait vivre Zoroastre 1,000 ans avant Moïse, et M. Lenormant croit cette date à peu près exacte, ce qui reporterait Zoroastre à 2,500 ans avant notre ère, c'est-à-dire 300 ans avant Ninus : cette antiquité me paraît exagérée. Hermippe, qui traduisit en grec les livres de Zoroastre, le vieillit encore, le reculant jusqu'à 6,000 ans avant la prise de Troie. Eudoxe le fait vivre 6,000 ans avant la mort de Platon, et Xanthus de Lydie, six siècles seulement avant Darius Ier, fils d'Hystaspe, ce qui est à peu près conforme à mes conclusions. Les travaux de Burnouf et de M. Spiegel sembleraient, d'après M. Lenormant, devoir faire conclure, avec M. Oppert, qu'il faut reculer jusqu'à vingt-cinq ou vingt-six siècles avant notre ère l'époque du fondateur de la doctrine mazdéenne. M. Gobineau, grâce à une identification assez aventureuse, qui ferait du Zohak de Firdousi le Déjocès d'Hérodote, et de celui-ci un allié de Ninus, arriverait à un résultat assez différent, puisqu'en restant fidèle à la chronologie si fabuleuse de Firdousi, qui fait régner Zohak 1,000 ans et Firdousi 500, il rappro-

cherait Gustasp, contemporain de Zoroastre, jusqu'à la date de 578 ans avant notre ère, c'est-à-dire après Cyrus, tout en vieillissant Ninus de cinq ou six siècles, et Déjocès de plus de quinze ou seize, sur la supputation d'Hérodote. D'ailleurs je crois avoir établi que le mazdéisme ne pouvait avoir été fondé, du moins sous sa forme primitive, entre Cyrus et Darius, et que sa seconde forme n'a pu lui être donnée qu'après ce prince et autre part que dans les provinces occidentales de la Perse connues des Grecs et des Juifs.

Du reste, la seconde forme du mazdéisme peut très-bien n'avoir pas été l'œuvre d'un homme, mais le résultat de lentes et nécessaires réformes, d'une évolution accomplie sous l'influence d'un sacerdoce intéressé à attribuer chaque nouveauté au fondateur même de la doctrine, comme les prophètes hébreux et, plus tard, les rabbins de Judée signaient du nom de Moïse leurs propres inventions ou inspirations, et, comme dans l'Inde, toute révélation était attribuée à Manou ou à Bouddha. Il n'y aurait bien eu ainsi qu'un Zoroastre, l'ancien; mais ce nom propre serait devenu depuis une désignation commune, une sorte de titre ou de désignation abstraite ne désignant aucune personnalité individuelle, et telle me semble devoir être la vérité. Dans le cours de cette lente évolution du mazdéisme, la doctrine dut subir des altérations, des effacements, des adultérations par son mélange avec les dogmes ou les pratiques religieuses des peuples voisins, et c'est une telle phase de mélange que nous peint Hérodote, qui, d'un autre côté, peut avoir lui-même confondu dans son récit les renseignements épars qu'il a pu rassembler sur le culte des diverses populations du grand empire des Perses.

Dans les récits légendaires de Firdousi, comme dans les documents zends ou pehlvis de l'Avesta, il n'est jamais question

ni de Persépolis, ni d'Ecbatane, ni des autres villes de la Perse occidentale. Il est question d'Ispahan ; Firdousi y fait venir Ke-Khosrou pour y rejoindre Ke-Kaous ; mais il y a là évidemment une flatterie de poëte à l'adresse de la capitale des rois de Perse pour lesquels il écrivait. Autrement, il nous parle de Gang, résidence d'Afrasiab, de Siawushguird et de Gangdiz, fondées par Siawush, fils de Ke-Kaous, de Balkh, fondée par Lohrasp, qui y bâtit le temple du Feu. Firdousi, enfin, fait réciter l'Avesta de Zoroastre à ce même prince, père de Gustasp, sans s'apercevoir de la contradiction dans laquelle il tombera, quand, plus tard, il fera paraître Zoroastre sous Gustasp lui-même.

Dans tout cela nous avons un point de repère géographique certain, c'est la position de Balkh fort éloignée du Farsistan, mais voisine de l'Arie ou Ariane, et située entre cette province et le pays de Touran. Balkh était la ville sainte du mazdéisme, et c'était là que résidait encore l'archimage, lors de la conquête arabe. Or Balkh, qui passe, en Orient, pour la mère des villes, est identifiée par tous avec Bactres, déjà si puissante au temps de Ninus qui s'en empara vers 1960, grâce au stratagème que lui inspira Sémiramis et qui décida la grandeur de cette princesse.

Si nous identifions le Zokak de Firdousi et du Boundehesh avec Evechoüs, qui fonda le royaume de Babylone vers 2575, c'est-à-dire un siècle à peine après la chute de Djemschid, que Firdousi place en 2675, les mille ans de Zohak finiront vers le XV^e^ ou XVI^e^ siècle, c'est-à-dire vers le temps des conquêtes de Ramsès en Babylonie, qui durent rendre alors aux peuples soumis par les rois de Babylone et d'Assyrie leur indépendance. Alors auraient commencé les 500 ans de Feridoun qui, d'après une liste des légendes parses, représenterait une dynastie, et qui aurait com-

mencé son règne vers l'époque ou Manythus Ier fut remis en possession du trône d'Assyrie, mais n'eut pas alors assez de puissance pour reprendre sur les provinces orientales de l'Irân les droits prescrits des conquérants Ninus et Evechoüs.

En retranchant ensuite une moitié des années que la chronologie légendaire de Firdousi donne aux règnes des autres Peschdadiens et des Kéaniens, on arriverait à faire régner Gustasp vers 723 ans avant notre ère, un siècle avant Cyrus. Homai pourrait alors être cette reine Tomyris qui vainquit le conquérant perse, et Dara, fils de Darab son fils, aurait été détrôné par lui et non par Alexandre avec lequel les chroniqueurs légendaires des temps postérieurs l'auraient confondu à dessein ; leur amour-propre national étant intéressé à supprimer le règne de ces Achémenides qui avaient détruit la nationalité irânienne pour la confondre dans celle des Perses.

Tout bien considéré, il semble de toute probabilité que l'établissement du dualisme mazdéen, et le règne des Peschdadiens et des Kéaniens, qui aidèrent à son expansion, si toutefois ces dynasties ne sont pas une pure légende inventée, du temps des Sassanides, par quelque mobed qui aura mêlé des traditions lointaines avec ce qu'il savait vaguement des règnes des rois achémenides, doivent se placer entre l'époque du premier empire d'Assyrie et celle du second. La formation de la nationalité irânienne et la réforme de Zoroastre doivent avoir été en rapport avec les révolutions politiques qui furent la conséquence de ces grands mouvements ethniques produits certainement en Europe, en Afrique et en Asie, du XXIIIe au XVe siècle avant notre ère. En effet, dans cette période se placent, et Mardocentès, le conquérant arabe de Babylone sur Chinzir, et Ramsès le Grand qui promena les Égyptiens conquérants dans la haute Asie. L'Égypte

avait, peu après, à se défendre elle-même contre une invasion de peuples coalisés contre elle et sortis de l'Asie occidentale, des îles et presqu'îles de l'Europe et de la Libye. A cette époque avaient lieu les migrations des Celtes en Ibérie, des Sicanes, des Sicules et, peu après, des Ombres en Italie; des Cimmériens en Asie, où ils étaient chassés et bientôt suivis par les Scythes, et des Hellènes en Grèce. Dans ce grand remous de peuples divers, poussés et repoussés, jetés les uns sur les autres, il y eut place pour la formation de nouveaux peuples jetés dans de nouvelles frontières et tout disposés à se donner ou à recevoir des institutions nouvelles. Tout fait croire que le mazdéisme de Zoroastre, sous sa forme dualiste encore compliquée d'un reste de polythéisme panthéiste, fut une de ces institutions. Mais le dualisme mazdéen de Zoroastre n'était sans doute alors lui-même qu'une réforme d'un culte primitif, plus antique, de ce culte du feu, commun aux aryas de l'Irân et à ceux de l'Inde.

N'est-ce point même à cette époque qu'il faut rapporter l'émigration des Aryens sur l'Indus, où ils peuvent s'être réfugiés, non pas peut-être en sautant à pieds joints par-dessus l'Indo-Koo, comme on le suppose d'une façon aussi pittoresque qu'improbable, mais au contraire en passant de l'Arie d'un côté dans la Bactriane et de l'autre dans l'Arachosie, au sud des monts Paropamisus, le long du cours de l'Erymanthus qui se jetait dans le lac Arien, pour arriver dans ce pays nommé, au temps d'Alexandre, l'Inde citérieure. Dès lors, ce serait en remontant l'Indus et ses affluents, et non en les descendant, que l'émigration aryenne aurait rencontré les sources du Gange et s'y serait établie en descendant peu à peu ce fleuve.

La fuite des Abrahamites sur le Jourdain, ainsi que celle des patriarches qui emportèrent avec eux le culte d'Agni sur

l'Indus, et de là sur le Gange, serait ainsi la suite très-naturelle de la conquête de l'Irân par les Babyloniens d'Evechous, les Assyriens de Ninus ou les Arabes de Mardocentès. Les ressemblances, les identités liturgiques qu'on découvre entre certains hymnes du Rig-Veda et les fragments du Zend-Avesta les plus archaïques autorisent pleinement cette supposition, que confirme l'identité des mœurs des patriarches aryas et des patriarches hébreux, ceux-ci étant seulement venus s'implanter au milieu de races différentes dont leurs descendants ont pris la langue.

Mais la réforme accomplie par le premier Zoroastre, peut-être le seul authentique, institua-t-elle dès lors le dualisme si accentué qui fait le fond de la doctrine de l'Avestà? C'est là le point contestable. Le principe a pu être posé longtemps avant de donner tous ces développements. Il peut avoir consisté, à l'origine, dans un dualisme purement physique de la lumière et des ténèbres, du feu source de chaleur, et du froid, partout représenté comme l'ennemi du mazdéen et la production la plus méchante d'Ahriman. Le dualisme moral a pu ne venir que plus tard. Le dualisme physique, au contraire, se trouve en germe dans toutes les religions solaires de la Syrie, de la Phénicie, de l'Egypte et de la Grèce. Ormuzd, également, a été le feu avand d'être la lumière, à l'époque où Mithra représentait le soleil et, comme tel, avait le rang suprême, même sur Ormuzd, feu terrestre. Mais sous aucune de ses formes successives, à aucune de ses époques archaïques surtout, le mazdéisme ne se produit comme une doctrine monothéiste.

Dans l'Avesta-Zend on ne voit nommer qu'une seule fois le dieu suprême, conciliateur évidemment tardif des deux principes ennemis, Zervane-Akerène, le temps incréé et sans bornes. Ce passage même, pour tout critique un peu exercé

à démêler les altérations successives de ces textes sacrés qui ne sont tous que des compilations successives et relativement récentes de documents d'époques diverses, a tous les caractères d'une interpolation relativement très-moderne, aussi évidemment que l'interpolation bien connue de la première épître de Jean relative à la Trinité.

Or, c'est seulement avec l'idéalisation supérieure de Zervane-Akerène, comme dieu suprême, qu'on peut dire que le mazdéisme est arrivé, non au monothéisme absolu, mais à un monothéisme relatif, soumettant une hiérarchie de dieux à un dieu suprême, comme les Grecs d'Homère subordonnaient déjà leur Olympe au Fatum, maître des dieux et des hommes. A-t-on imaginé, pour cela, de nier le polythéisme grec?

Trouvons-nous mieux la trace d'un monothéisme primitif dans l'Inde où Agni, le feu créateur et conservateur de la vie, est dieu lui-même, comme dans l'ancien Irân, et non pas seulement instrument liturgique du culte? Dès cette époque, dont les documents nous sont restés dans les plus anciens hymnes du Rig-Veda, nous voyons à côté d'Agni, Indra, le ciel orageux qui, avec le ciel lumineux, frère de l'Ouranos phénicien adopté par Hésiode, ne constitue pas un dualisme dans le sens mazdéen, ni une trinité comme celle des Hindous plus modernes, mais un vrai polythéisme, c'est-à-dire une pluralité de dieux, d'abord égaux en dignité, de forces naturelles divinisées, considérées comme indépendantes. Ils ne se confondent pas dans une même idéalisation divine; mais Indra et Varouna ont avec Agni une sorte de parenté idéologique. Prakriti, la nature, la grande mère, la terre féconde, a le même rang encore parmi les divinités aryennes, qui, chacune séparément, est toute-puissante et immortelle, c'est-à-dire possède intégralement tous les attributs de la divinité

que les peuples vraiment monothéistes ont concentrés sur leur dieu unique; de sorte que chaque hymne, chaque prière à l'une de ces puissances divines, considérée seule en dehors de toutes les autres, peut être prise pour la prière ou l'hymne d'un monothéiste à son dieu unique. C'est cependant bien, en réalité, la négation même du monothéisme que cette multiplicité de pairs divins, égaux en dignité et en toute-puissance, et dont chacun est tour à tour célébré comme supérieur à tous les autres par le croyant pieux qui, pour faire agréer sa prière, cherche à se rendre favorable la divinité qu'il invoque en l'exaltant au-dessus de tous ses rivaux.

Nous ne trouvons donc rien chez les Aryas de l'Inde, comme chez ceux de l'Irân, qu'un polythéisme issu de la divinisation successive des diverses forces de la nature ou de ses phénomènes, succédant à un culte à peu près unique, mais absolument fétichiste du feu. Seulement, dans l'Inde, l'imagination plus riche et plus féconde, sous un climat plus doux, rendant la vie plus facile, multiplia plus vite les réalisations anthropomorphiques des forces naturelles. Tandis que dans l'Irân, grâce à Zoroastre peut-être, qui enchaîna ce mouvement, ces réalisations multiples de l'idée divine, après avoir produit Mithra, Sosiosh, les Amschaspands, les Dews et un certain nombre d'autres divinités bientôt réduites à un rang secondaire, s'arrêtèrent à un dualisme qui, plus tard, atteignit, avec Zervane-Akerène, un dernier terme hiérarchique supérieur, c'est-à-dire l'idée d'un dieu suprême, unique, ayant puissance de réconcilier les deux adversaires éternels Ormuzd ou Ahuramazda et Ahriman Peétiaré, le mauvais, de finir leurs luttes, de mettre un terme à leurs victoires alternatives.

Mais pendant que l'Irân marchait vers la conception de

son Dieu suprême, l'Arya dans l'Inde arrivait également à concevoir son Brahma, puissance supérieure et unique dans laquelle venaient s'unifier, comme dans l'Irân, Siva le destructeur et Vischnou le conservateur. C'est, en réalité, une autre forme de la Trinité irânienne, d'Ormuzd et d'Ahriman reconciliés en Akerène. L'évolution de la pensée religieuse chez les deux familles aryennes de l'Asie a donc été successive et en même temps presque synchronique. Le synchronisme si logique des phases de cette évolution peut même jeter une certaine lumière sur l'antiquité relative des différents textes sanscrits ou zends et nous guider dans le dédale si obscur de l'histoire de ces deux grandes races et dans l'interprétation de leurs monuments épigraphiques ou artistiques.

Ce qui ne peut être mis en question, c'est que l'une et l'autre doctrine font partie du culte du feu qu'on retrouve également établi chez presque tous les peuples, au début des premières civilisations, au moment où se sont formés les premiers groupes sociaux, surtout à nos latitudes froides ou tempérées. Il paraît en avoir été autrement chez les peuples qu'un climat torride disposait à considérer le feu comme un ennemi et non comme un allié. Mais chez les habitants des climats tempérés, le culte du feu terrestre conduisit bientôt à l'adoration du feu céleste, à celle du soleil et, par une abstraction de plus, de la lumière en elle-même, séparée de sa source la plus vive et la plus constante. C'est ainsi que le culte du feu se retrouve à Babylone, sous le nom de *Bel* ou *Baal*, et sous celui de *Moloch*, en Phénicie; en Grèce, sous celui d'*Ephaistos*; dans l'Italie pélasgique, sous celui de *Vesta* ou *Hesta*, qui se perpétue à Rome. On le retrouve enfin dans toute l'Amérique, du Mexique au Pérou, où certainement Zoroastre ne l'a pas porté, en dépit de l'auteur des fragments attribués

à Berose et conservés par Annius de Veterbe, qui l'accuse d'avoir introduit et répandu le culte du feu par tout le monde entier, montrant pour le réformateur du mazdéisme la même haine vigoureuse que celui-ci exprime pour les adorateurs des dews et des péris de l'Inde, ou pour les incantations des mages mèdes. Cette haine de l'auteur des fragments d'Annius pour Zoroastre serait même en faveur de leur authenticité, indiquant une source chaldéenne. Ce culte universel du feu s'explique, du reste, aisément par les services que cet élément rend à l'homme, dans nos climats tempérés, par le prix que les premiers peuples durent attacher à sa découverte et ensuite à sa conservation, et par la difficulté de le produire de nouveau, lorsqu'il était éteint.

Aussi, presque partout, voit-on de bonne heure un sacerdoce spécial institué exclusivement pour veiller à la conservation de ce feu sacré qu'il ne fallait jamais laisser éteindre, et d'un rite pour le rallumer, quand par malheur on l'avait laissé mourir. De là cette divinisation, dans l'Inde, du *Pramantha*, destiné à fournir une nouvelle étincelle, et dont le nom s'est conservé dans celui de ce Prométhée, dont les Grecs, trahissant ainsi leur parenté avec les Aryas, s'honoraient de descendre, et qu'ils ont représenté comme enchaîné par les Dieux sur le Caucase, nous révélant ainsi peut-être le chemin par lequel leurs frères d'Orient se sont répandus en Asie; tandis qu'eux-mêmes peuplaient d'un côté la Grèce et que, de l'autre, des tribus alliées se répandaient jusqu'en Scandinavie et de là en Islande.

En réalité, c'est au culte du Dieu du foyer, à son entretien que se réduit le premier culte de tous les peuples, comme celui de l'Irân et des Aryas. Le plus ancien sacerdoce fut celui du père de famille qui seul, à l'époque dont les hymnes du *Rig-Veda* nous ont gardé la trace, avait le droit de rallu-

mer le tison éteint au divin Pramantha, comme, en Italie, les vestales seules, comme, peut-être, les druidesses en Germanie, devaient le ranimer au foyer d'un miroir ardent, lorsque, par aventure, elles avaient commis le crime de le laisser éteindre. Au Pérou également, le sacerdoce des Incas paraît n'avoir pas eu d'autre origine, et l'on retrouve la trace des mêmes rites au Mexique.

C'est le culte du feu qui seul peut nous expliquer l'institution de ces sacrifices qui, chez tous les peuples, ont consisté à faire consumer par le feu des victimes humaines, au Mexique et au Pérou, comme en Gaule ou en Phénicie, où les mères étaient contraintes de faire passer par le feu leurs enfants, ou de les déposer dans les bras brûlants d'un moloch d'airain. Plus tard, avec les adoucissements des mœurs, la vie des animaux racheta celle des hommes et de leurs premiers-nés. On commença par les consumer en entier, mais ensuite on ne brûla plus que leurs entrailles : on économisait avec Dieu. Toute l'histoire hébraïque se déroule durant cette seconde période; mais Japhet, Abraham en sont encore à la première. Toute la dogmatique chrétienne est basée sur l'idée de ces sacrifices ou holocaustes de victimes humaines réclamés par le créateur offensé, et qu'on retrouve jusqu'au temps où David livrait aux Gabaonites sept fils ou petits-fils de Saül.

Dans la première époque surtout, le feu n'est pas seulement un instrument liturgique du sacrifice, c'est le Dieu lui-même dévorant directement l'offrande qu'on lui fait, assouvissant sa faim sur les victimes qu'on lui offre (Herod., Thalie, XVI). Seulement, lorsque de l'adoration du feu terrestre l'imagination de l'homme passe à celle du feu céleste, quand elle multiplie les réalisations anthropomorphiques animant toute la nature de puissances volontaires et

conscientes, le feu devient seulement médiateur de la prière, instrument liturgique du sacrifice dont la fumée et l'odeur sont agréables aux Dieux auxquels la flamme a mission de les porter. Mais, partout où l'on trouve en vigueur les sacrifices par le feu, ces sacrifices indiquent l'existence d'un culte du feu antérieur, dont ils ne sont que le souvenir détérioré et transformé, grâce à l'évolution de la pensée religieuse s'élevant à des conceptions plus hardies, plus hautes, et embrassant un plus vaste ensemble des phénomènes de la nature et des forces qui les produisent.

Mais, de bonne heure, les peuples adorateurs du feu semblent s'être divisés en deux groupes distincts, caractérisés par leur manière opposée de concevoir le sacrifice. Chez ceux d'entre ces peuples qui restèrent le plus longtemps attachés au culte du feu lui-même, comme Dieu, ainsi que chez les Aryas de l'Irân et de l'Inde, on cessa vite de brûler les victimes. On crut faire injure au Dieu en lui faisant détruire la vie qu'il avait donnée. On lui offrit le beurré, l'huile, les holocaustes inanimés. On défendit même de le souiller en lui faisant dévorer les morts, parce qu'un Dieu ne doit pas se nourrir du cadavre d'un homme. Il est supposable même que l'origine du mazdéisme eut pour objet principal cette réforme, cette manière toute différente de concevoir le culte du feu. En effet, Hérodote attribue explicitement aux Perses cette croyance (Thalie, XVI). Au contraire, chez les peuples qui passèrent vite à des religions solaires, comme les Egyptiens, les Phéniciens, les Grecs, les sacrifices humains et ceux des animaux par le feu persistèrent très-longtemps, le feu n'étant plus pour eux Dieu même, mais ayant mission et pouvoir d'exalter jusqu'à la divinité l'odeur et le prix du sacrifice accompli en son honneur.

En tout cas, tous ces divers peuples donnaient par là la

preuve qu'ils prêtaient aux forces naturelles divinisées, qu'ils invoquaient pour se les rendre favorables, les attributs de la conscience humaine, les passions de l'homme et ses besoins, c'est-à-dire qu'ils multipliaient les réalisations anthropomorphiques de l'idée divine.

En tout cela donc et à travers les formes si diverses revêtues par le culte durant cette longue histoire de l'humanité primitive, arrivant déjà par la curiosité à la science, il serait vain absolument de chercher la moindre trace de ce monothéisme qu'on veut placer au principe de toute évolution de la pensée religieuse, comme procédant d'une sorte de révélation supérieure, et qui n'a été partout que la dernière phase de cette évolution contemporaine du moment où l'homme, prenant enfin une connaissance complète de l'univers pour s'en former un concept total, s'éleva à l'idée d'une cause unique, seule première, seule omnipotente et seule omniprésente, seule incréée et seule indestructible, dont le temps éternel, à la fois créateur, conservateur et destructeur, celui qui est, a été et sera, dut, de très-bonne heure, sembler le symbole le plus parfait. C'est, en effet, sous cette forme que le monothéisme apparaît presque à la fois au-dessus d'un panthéon polythéiste, en Egypte, en Phénicie, en Perse, dans l'Inde. C'est le règne de Chronos succédant à celui d'Ouranos, selon Hésiode. A ces traits, on peut reconnaître une certaine parenté entre le Jehovah éternel des Hébreux, le Chronos phénicien et le Zervan-Akérèn du Parsis. Mais encore ici on commet une erreur profonde, en considérant le culte hébraïque comme ayant été monothéiste dès son principe. A son origine, le culte de Jehovah, succédant au culte polythéiste des Elohim, n'est qu'un Dieu national. S'il est tout-puissant aux yeux des Hébreux, ceux-ci n'en reconnaissent pas moins aussi la toute-puissance des Dieux des peuples

voisins. La trace de ce polythéisme très-réel est manifeste en divers endroits de la Bible. Ce n'est guère qu'à l'époque des prophètes, et grâce à leur école, que Jehovah devient le vrai Dieu unique, seul tout-puissant, seul créateur, seul dominateur du monde, seul dispensateur de la victoire ou de la défaite. C'est donc bien le monothéisme absolu que Daniel affirme devant Baal et dans la fosse aux lions; et, dès ce moment, le monothéisme juif est fanatique et nécessairement intolérant et conquérant. Il cesse d'être une religion nationale, pour tendre à devenir une religion prosélytiste universelle. Et c'est, en effet, dans ce moment qu'il déborde au delà de la Judée, dans tout le monde grec si profondément remué par Alexandre. Il est de toute probabilité que de cette époque seulement date Zervan-Akérèn et, peut-être, la trinité hindoue. La nation juive aurait donc bien, en réalité, la gloire d'avoir servi de véhicule à l'idée monothéiste, mais à une époque relativement toute récente, à cette époque où chaque peuple a cessé de s'isoler dans son égoïsme national, se croyant une race à part, issue de ses propres dieux, pour se fondre dans ce grand tout qui, seulement à partir de cette époque, a acquis la conscience de l'unité de son origine et de la solidarité de ses destinées, et s'est, depuis lors seulement, appelé du nom d'humanité.

On peut dire que les Juifs conçurent les premiers ce rêve d'une théocratie universelle, d'une hégémonie non pas seulement politique, comme celle qu'avaient rêvée les conquérants Ramsès, Alexandre ou César, mais surtout religieuse et morale, absorbant tous les peuples dans le culte d'un seul Dieu, et que le catholicisme s'est ensuite donné pour but de réaliser : ce rêve de l'union universelle de tous les groupes humains dans une même croyance, il ne peut être donné qu'à la science de le réaliser à jamais, en détruisant entre les na-

tions toutes les barrières où l'ignorance et le préjugé les ont tenues enfermées jusqu'ici, et en assurant enfin, par la liberté, la paix du monde que le despotisme a toujours cherché à lui procurer par la guerre et la servitude de tous, sous le joug unique que les sacerdoces avaient mission de resserrer, en maintenant l'unité factice des croyances.

L'ATLANTIDE HISTORIQUE.

UN CONTINENT ENGLOUTI SOUS LES FLOTS

Par LÉON DÉ ROSNY.

(Deuxième article[1].)

II

D'un bout à l'autre de l'Amérique, les peuples indigènes ont conservé la mémoire de bouleversements géologiques, dont ils n'osent raconter sans terreur les effroyables circonstances. La littérature et diverses cérémonies ou pratiques religieuses de l'ancien Mexique témoignent aussi des idées que professaient les Indiens au sujet de ces désastres.

Un recueil de peintures mexicaines, dont on ne possède malheureusement qu'une copie incomplète, conservée à la Bibliothèque Nationale de Paris sous le nom de *Codex Telleriano-Remensis*, renferme dans sa première partie un exposé des principales fêtes de l'année. On lit, à la date de 12 *yzcalli*, 30 janvier, dans les annotations espagnoles qui y sont

[1] Voy. le premier article, dans ce volume, p. 33.

jointes : « On célébrait la fête du Feu, parce qu'à cette époque on réchauffait les arbres pour les faire bourgeonner. De quatre en quatre ans, on jeûnait huit jours, en mémoire *des trois fois où le monde avait péri ;* on appelait également cette fête la fête de la Rénovation [1] ».

Le même document mexicain nous fournit, à l'occasion de la fête *Atemoztli*, célébrée en commémoration de l'écoulement des eaux diluviennes, une image à demi entourée du signe hiéroglyphique de l'eau ; et cette image reparaît souvent dans leurs peintures didactiques comme une perpétuelle réminiscence de l'antique cataclysme du sol américain.

Le *Codex Chimalpopoca*, ou *Histoire Chronologique* des États de Culhuacan et de Mexico, que Brasseur de Bourbourg nous a fait connaître par d'importants extraits, notamment par les fragments des textes américains qu'il a intitulés l'*Histoire des Soleils*, nous fournit également un récit de cette terrible commotion géologique. Et ce récit nous rappelle involontairement celui du *Timée*. A ce moment, dit l'auteur aztèque, « le Ciel se rapprocha de l'eau : « en un seul jour (μιᾶς ἡμέρας καὶ νυκτὸς χαλεπῆς ἐπελθούσης, « a dit Platon), tout se perdit, et le jour *nahui-xochitl* « consuma tout ce qui était de notre chair. » (Hualpachiuh in ilhuicatl : ça cemilhuitl in poliuhque, auh in quicuaya nahui-xochitl inin tonacayouhcatca).

Puis le récit continue : « Et cette année était celle de « *ce-calli ;* et le premier jour *nahui-atl*, tout fut perdu. La « montagne même s'abîma sous l'eau. Et l'eau demeura

[1] Voy. mes *Archives paléographiques de l'Orient et de l'Amérique* (t. I, p. 197, et *Atlas*, t. I, pl. XXIX), dans lesquelles j'ai reproduit intégralement les peintures mexicaines du *Codex Telleriano-Remensis* et le texte espagnol qu'on y a joint pour leur servir d'explication.

« tranquille pendant cinquante-deux printemps (c'est-à-dire « pendant la durée d'un cycle, qui se composait, chez les « Mexicains, d'une série de cinquante-deux années consé- « cutives).

..... « A la troisième époque (Soleil) appelée *Quiahto-* « *natiuh* (Soleil de Pluie), il tomba une pluie de Feu ; » l'in- cendie se répandit avec une pluie de Cendres.

..... « Et en un seul jour tout fut détruit par la pluie « de Feu ; et, au jour *chicome-tecpatl*, se consuma tout ce « qui était de notre chair. »

L'*Histoire chronologique* ajoute : « On dit que, pendant « que la pierre de sable se répandait, on voyait aussi bouillir « le *tetzontli*[1] et se former des roches de couleur rouge. »

La représentation du cataclysme de l'antiquité américaine se trouve figurée dans plusieurs autres anciens manuscrits mexicains qui sont parvenus jusqu'à nous ; et ce qu'il y a de remarquable, c'est que partout l'eau y est donnée sous la forme conventionnelle du signe idéographique de cet élé- ment. Sur une des planches du grand *Tonalamalt* inédit du Corps législatif[2], on voit au milieu de ce signe symbolique l'image d'hommes se débattant avec les flots pendant cette terrible inondation diluvienne. Cette scène est également dessinée dans la 2e partie du célèbre manuscrit Le Tellier (pl. 38), et il n'est pas impossible qu'une idée analogue ait présidé à la composition de plusieurs planches[3] du manuscrit Maya dit *Codex Troano*.

---

[1] Amygdaloïde poreuse, pierre volcanique des environs de Mexico, suivant Brasseur.

[2] Une courte mais savante notice de ce beau document de l'antiquité américaine a été publiée par M. Aubin, dans les *Archives de la Société américaine* (t. III, p. 165). Je me propose de lui consacrer à mon tour une notice d'après la partie qu'il m'a été donné de copier de ses curieuses peintures didactiques.

[3] Notamment planches XXIV à XXVII.

Une tradition des Tarasques, rapportée par Herrera, semble rappeler le même cataclysme. Le premier homme et la première femme, suivant cette tradition, avaient été faits d'argile : un jour qu'ils étaient allés se baigner, ils furent tellement imbibés d'eau, qu'ils tombèrent comme un peu de boue. Le Créateur dut alors recommencer son œuvre, et fit les deux êtres de cendres ; mais, cette fois encore, ils furent anéantis. Ce ne fut qu'au troisième essai que l'homme et la femme, construits de métal, purent résister aux accidents et devenir les ancêtres du genre humain.

La même tradition nous donne un récit du déluge, qu'on dirait calqué, au moins dans quelques-unes de ses parties, sur le récit du déluge biblique.

Dans toute la péninsule du Yucatan, l'horreur du grand cataclysme de l'antiquité américaine a laissé de profondes traces. C'est ce bouleversement du sol que les Indiens désignent aux ruines de Mayapan sous le nom maya de *Xbulnaïl*, et vraisemblablement le même événement géologique que Cogolludo désigne par les mots *hun-yecil* ou inondation des forêts. Il y aurait là, suivant Brasseur, une confirmation de la doctrine suivant laquelle les flots auraient submergé à une date relativement récente une partie civilisée de l'antique région isthmique, et cette doctrine acquerrait une nouvelle valeur par le Rapport du voyageur George Catlin, qui dit avoir trouvé des dépôts considérables de sable marin (sea sand) au sommet des édifices les plus élevés d'Uxmal. « La civilisation, dont les monuments du Yucatan sont les témoins muets, ajoute le savant abbé[1], aurait donc était détruite par un cataclysme plus moderne, et la péninsule ou au moins une portion de la péninsule aurait été sous la mer depuis l'érection de ses monuments.

[1] Vocabulaire maya-français, au mot *Xbulnaïl*.

Nous avons nous-même recueilli cette tradition aux ruines de Mayapan : ce qui confirmerait leur véracité, c'est celle que rappelle Ordonez, recueillie par les Tzendales, au sujet de *Telchac,* aujourd'hui petit village à une lieue au nord de Mayapan, qui en aurait été anciennement le port ; la mer arrivait donc jusqu'à cet endroit. Cet écrivain ajoute que ce fut à Telchac que débarquèrent les *Tzequils* ou *Chequils,* qu'il appelle les ancêtres des Mexicains, et qu'ils allèrent de là fonder la ville de *Zazacatlan* ou *Ghovel,* dont les restes forment actuellement un faubourg de Ciudad-Real de Chiapas ou San-Cristobal. »

Chez les Quichés, *Gucumatz* avait été un des témoins de la grande inondation à laquelle l'Amérique devait l'arrivée des dieux qui furent, à l'origine, législateurs. Or, Gucumatz est le même que le premier *Quetzalcohuatl,* personnage qui joue un si grand rôle dans la mythologie mexicaine, auquel on attribue la création du monde [1] et dont on a fait une personnification du Soleil. C'est ce qui explique pourquoi l'on célébrait, à la fin de décembre, des sacrifices en commémoration de celui qu'offrit Quetzalcohuatl pour remercier le Ciel de l'avoir sauvé de l'inondation, où il faillit périr avec tous ses compagnons [2].

Non-seulement le souvenir du cataclysme de l'Amérique préhistorique a été conservé au Mexique, dans la région Isthmique et au Pérou ; mais on en a retrouvé d'incontestables traces d'un bout à l'autre du Nouveau-Monde, et jusque chez les tribus sauvages, chez lesquelles on n'a plus guère rencontré aucune trace de civilisation.

A l'origine des temps, suivant une tradition locale, les

[1] *Codex Telleriano-Remensis,* reproduit dans mes *Archives paléographiques de l'Orient de l'Amérique,* t. I, p. 199.

[2] Brasseur, *Hist. des nat. civ. du Mexique,* t. III, p. 500.

Mandans, qui vivaient dans une région souterraine, voulurent en sortir pour vivre à la lumière du soleil. A cet effet, ils grimpèrent sur une grande vigne, mais cette vigne ne put supporter le poids de tous ceux qui cherchaient à s'en faire une échelle pour sortir des régions infernales ; de sorte qu'à un moment donné la vigne se brisa et une foule de Mandans retombèrent dans l'abîme. Quelques privilégiés du sort purent seuls arriver au but. Ce sont eux qui ont formé le premier contingent de leur nation. Après la mort, ceux-ci vont retrouver leurs compagnons, que le terrible accident a séparés d'eux au commencement des temps.

Les *Caddoes*, qui vivaient jadis dans une vaste contrée de prairies, sur les bords de la Rivière-Rouge, rapportent qu'il survint anciennement une noyade épouvantable, dans laquelle périrent tous les hommes, à l'exception d'une seule famille que le Grand Esprit plaça sur un monticule pour la sauver du désastre et assurer le repeuplement de la terre.

La tribu algonquine des *Shawnèses* prétend que ses ancêtres, venus du Nord après avoir été longtemps ballottés par les flots, ont été poussés successivement du Nord au Sud et du Sud au Nord par l'élément liquide, et ont fini par traverser l'Océan sous la conduite du chef de la bande des Tortues. Ils ont de la sorte gagné une île, où ils se sont établis jusqu'au moment où la terre est redevenue habitable.

Toutes les traditions indiennes de l'Amérique du Nord, aussi bien que les précédentes, s'accordent sur le fait d'un antique déluge universel qui aurait anéanti le genre humain, à l'exception de quelques élus, dont chaque tribu déclare modestement descendre [1].

Les Hurons croient que leur race est issue d'une femme

[1] A. Vail, *Notice sur les Indiens de l'Amérique du Nord*, p. 23.

nommée *Ataentsic*, laquelle serait tombée du ciel, au-dessus duquel existe un autre monde. Mais la postérité de cette femme n'atteignit pas au delà de quatre générations, un déluge ayant alors submergé les humains, à un tel point qu'il fallut ensuite métamorphoser les bêtes en hommes pour repeupler la terre[1].

Enfin, les Groënlandais eux-mêmes, qui, par leur situation aux confins des contrées polaires, eussent pu se trouver en dehors du théâtre où se sont propagées les traditions des autres populations américaines, ont également gardé le souvenir d'une grande inondation diluvienne. A cette époque, le monde fut englouti sous les flots, et un seul homme échappa à la terrible tourmente[2]. Pour témoigner de l'exactitude de leur récit, les indigènes rapportent qu'ils ont maintes fois rencontré, dans des régions inhabitées et fort éloignées de la mer, des débris de poissons et même des ossements de baleine sur les hauteurs les plus inaccessibles de leurs montagnes.

Il serait facile de multiplier considérablement les récits de traditions américaines se rattachant au grand cataclysme de l'antiquité transatlantique. Ce qui vient d'être rapporté suffit, il me semble, pour montrer combien a été persistant, sur toute l'étendue du Nouveau-Monde, le souvenir de cet effroyable désastre. Je n'ignore pas que l'idée d'un antique déluge se retrouve également chez presque tous les peuples du globe ; mais, dans l'ancien continent, la tradition n'a pas imprimé sur l'esprit des peuples un sentiment de terreur à beaucoup près aussi indélébile. Et d'ailleurs les traditions diluviennes des nations de l'Europe et de l'Orient ne sau-

---

[1] Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France*, t. III, p. 345. Voy. aussi Nicolas Perrot, *Mémoires sur les mœurs, coustumes et religion des sauvages de l'Amérique septentrionale;* édit. du P. J. Tailhan, p. 161-164.

[2] David Crantz, *Histoire des pêches du Nord.*

raient être regardées autrement que comme un témoignage, altéré si l'on veut par l'imagination populaire, mais néanmoins réel, indubitable, d'un grand événement géologique des périodes primitives de notre histoire. On ne peut refuser un caractère au moins aussi sérieux, aussi digne de la sollicitude de la science, aux notions qui nous restent du bouleversement des terres et des mers qui eut lieu aux vieux âges de l'Amérique.

Le fait de ce cataclysme acquiert un nouvel intérêt lorsqu'on admet, avec les Américanistes les plus autorisés, que, antérieurement à la transformation du sol, qui fut la conséquence du désordre des eaux, l'Atlantide était une terre peuplée où une civilisation spéciale avait été déjà développée. Torquemada [1], notamment, admet que l'Amérique était peuplée avant le déluge, et, en outre, que ses habitants avaient une taille gigantesque [2]. De la sorte, les Patagons, de nos jours, que les voyageurs nous ont représentés, non sans un peu d'exagération, il est vrai, comme des hommes d'une stature extraordinaire, seraient peut-être des restes de ces premiers autochthones.

Mais le temps n'est pas venu où nous pourrons acquérir une idée quelque peu exacte de ce qu'étaient les habitants primitifs de l'Atlantide, et, pour l'instant, contentons-nous d'apercevoir quelques vagues lueurs d'un passé durant lequel l'Amérique n'était point, comme elle le fut durant les siècles qui précédèrent le glorieux voyage de Colomb, un hémisphère absolument isolé du reste du monde.

(A suivre.)

---

[1] *Monarquia Indiana*, lib. I, cap. XIV.

[2] *Boletin del Instituto nacional de Geographia y Estadistica de la República Mexicana*, 1861, p. 282. — La même opinion se trouve mentionnée dans l'ouvrage de l'historien Ixtlixochitl.

ÉTUDE
D'ARCHÉOLOGIE AMÉRICAINE COMPARÉE

Par Lucien DE ROSNY.

(1er article.)

Je n'ai point la prétention, dans cette notice, d'apporter de nouveaux éléments pour établir que, bien avant Christophe Colomb, l'Amérique avait été visitée : le fait est démontré jusqu'à l'évidence, puisque, pour en être convaincu, il suffit d'examiner les documents nombreux et incontestables cités ou rassemblés par tant d'érudits. Si ces documents venaient à manquer, je crois qu'on pourrait même à priori établir le fait d'une manière plausible, puisque l'on sait que les anciens possédaient l'art de la navigation à un haut développement et se livraient à de lointaines expéditions. Nommer seulement les Phéniciens, ces intrépides marins, Pythias qui, quatre cents ans avant l'ère vulgaire, écrivit un voyage autour du monde, Euthymènes, son compatriote, parcourant l'Atlantique, et Eratosthène appliquant les mathématiques et l'astronomie à la navigation, c'est en dire assez pour démontrer qu'une contrée aussi vaste que l'Amérique ne pouvait pas être pour eux une *terra incognita*. Mais on s'expliquera fort bien qu'à la chute des vastes empires de l'Asie, de l'Afrique et de la domination romaine, lorsque tous ces continents furent envahis à la fois, saccagés et pillés par les Huns, les Visigoths, les Mongols, les Tartares, les Francs et tant d'autres, on s'expliquera fort bien, dis-je, que, sous les

ténèbres qui enveloppèrent le monde pendant ces périodes, les longues navigations se soient interrompues et que les marins de la Scandinavie et de l'Irlande, par exemple, aient cessé de s'aventurer à travers l'océan Atlantique lorsque le commerce était anéanti, et que les Danois ou hommes du Nord, au lieu d'aller à de lointaines conquêtes, comme ils en avaient l'habitude, se soient bornés, aux VIII^e^ et IX^e^ siècles, à côtoyer le littoral germanique, à envahir les bords maritimes des Gaules, à piller les églises et les monastères catholiques mis déjà en possession de l'or et des pierreries qui avaient resplendi dans les temples d'un autre culte et à s'en retourner chez eux, riches de trésors accumulés pour ainsi dire sous leurs mains. Ces invasions, ces luttes continuelles ont pu parfaitement faire perdre le souvenir du continent, que nous appelons Nouveau-Monde, parce que, après être restée dans l'oubli plusieurs siècles, la navigation, reprenant son essor, a conduit Christophe Colomb à retrouver des contrées que l'on considérait peut-être de son temps comme chimériques et comme reléguées dans les rêves de Platon, de Plutarque et d'autres écrivains de la Grèce [1].

Je me bornerai, dans cet article, à attirer l'attention sur plusieurs points qui m'ont convaincu que l'Amérique, dès une époque immémoriale, était en relation, non-seulement avec l'Asie et l'Europe, mais encore avec l'Afrique; que, par conséquent, il s'était établi entre ces divers continents un échange d'idées, des relations intellectuelles et religieuses que je comparerai volontiers au flux et au reflux de la mer. Mais il me paraît encore bien difficile de décider si les Américains ont reçu ou ont créé les institutions dont je vais parler, si elles ne sont pas les résultats d'un concours fait en

[1] Voy. sur ce sujet le curieux Mémoire de M. José Perez, dans la première série de la *Revue orientale et américaine*, t. VIII, p. 162.

commun, et si l'Amérique n'a pas, à une époque inconnue, par suite d'un grand cataclysme, comme la géologie et les révolutions du globe en donnent des exemples, été séparée de son continent le plus voisin. Si ce fait était démontré, il serait bien aisé de s'expliquer les similitudes dont je vais parler.

La comparaison des ruines de l'Egypte, de Ninive et de Babylone, qui en supposent tant d'autres plus anciennes, avec certaines ruines, non moins antiques peut-être, du continent américain, offre tout d'abord des rapprochements très-remarquables : de part et d'autre, d'immenses édifices chargés de sculptures et d'hiéroglyphes, des monuments de forme pyramidale, de dimension gigantesque, élevés en l'honneur du Soleil, de l'astre brillant adoré en commun. De part et d'autre aussi, des détails souvent identiques dans ces constructions, un pouvoir despotique et théocratique, des prêtres qui se sont divinisés, qui ont été tout à la fois des fléaux et des objets de vénération chez des peuples également superstitieux ; des prêtres qui se sont offerts par des apothéoses à l'adoration publique, tels furent ceux qui firent ériger ces constructions cyclopéennes et dans l'intérieur desquelles ils ont été embaumés comme pour revêtir leur néant des oripeaux de leur vanité.

Or, ces monuments de l'Égypte et de l'Asie, qui ont leurs homologues dans la haute Pensylvanie, dans l'Amérique méridionale, comme sur le terrain de Mexico, du Guatemala et du Yucatan, attestent la misère des peuples sacrifiés pour leur érection. Les plaintes amères des populations esclaves refoulées par un despotisme cruel et ombrageux n'ont pu se réfugier dans l'histoire proprement dite : elles eussent donné trop à penser; mais, sous un voile allégorique, elles laissaient entrevoir aux plus intelligents les légendes et les mythes des Titans ou géants escaladant le ciel pour détrôner

Jupiter. Ces mythes cachent, bien certainement, des faits historiques d'un haut intérêt. Hésiode, Homère chez les Grecs, Ovide chez les Latins, n'en furent point les inventeurs, mais seulement les élégants versificateurs. Le public corvéable, exploité, moins poli, moins rusé que les initiés, lisait ces mythes, mais pour lui ils disaient toute autre chose que ce que les habitués du sanctuaire y voyaient. Selon les mythes classiques, les géants, fils des Titans, entassèrent plusieurs montagnes les unes sur les autres pour escalader le ciel et pour en chasser Jupiter. Ce dieu les foudroya et les écrasa sous ces montagnes. Les enfants et le peuple ignorant ne voyaient pas au delà; mais, pour les initiés, ces montagnes ne furent assurément que d'énormes monolithes entrant dans les somptueuses constructions des princes et des prêtres, de lourdes assises de pierres qui, à leur ordre, étaient superposées les unes sur les autres, et cimentées dans la sueur publique; les géants ne furent pour eux que ces princes et ces prêtres qui par leur seule volonté faisaient surgir ces masses colossales. Je ne crois pas qu'on puisse avoir de doute sur cette interprétation, que viennent fortifier les documents eux-mêmes. Ainsi, dans le *Popol-Vuh*, livre sacré des anciens indigènes de Guatémala, publié, traduit et annoté par le savant abbé Brasseur de Bourbourg, je lis qu'*Ayar-Manco-Topa*[1] lança avec une fronde quatre pierres aux quatre points cardinaux, annonçant qu'il prenait possession du monde. Suivant une autre tradition, il se servait de sa fronde pour ébranler les montagnes et les entassait l'une sur l'autre jusqu'au ciel. *Vukub-Cakix* se vante d'être l'égal du Soleil et de la Lune; *Zipacna* et *Cabrakan*, ses fils, ont de pareilles prétentions; Zipacna roule les mon-

[1] L'un des quatre chefs que le dieu *Veracocha* avait créés.

tagnes et en une nuit fait surgir les volcans de Guatémala ; Cabrakan les remue, bouleverse le ciel et la terre par sa seule volonté; *Hurakan*, le dieu de la tempête, la divinité suprême, irrité contre tant de hardiesse, excite contre eux des serpents; *Vukub-Cakix* est vaincu, privé de la vue, des richesses qui le rendaient si orgueilleux, et Zipacna est renfermé sous une montagne. Cabrakan éprouve un sort semblable.

Ce mythe, expliquant celui du poëte latin, ne signifie-t-il pas que des grands portant le titre de divins (*topa* dans la langue qquichua) prétendirent aux honneurs de l'apothéose, voulurent être adorés comme le Soleil et la Lune, se firent élever, par leur seule volonté, de splendides édifices jusqu'au ciel, expression métaphorique, pour en peindre les dimensions colossales, mais qu'ils sont morts comme de simples mortels, qu'ils ont été inhumés sous les édifices gigantesques qu'ils ont fait construire ?

Dans le mythe classique nous voyons Jupiter, ou la nature personnifiée, lancer sa foudre sur les Titans ; mais la foudre n'est là que la nature qui détruit: dans le mythe américain, *Hurakan* est l'ouragan. Notez la physionomie de ces deux mots. Il est aussi appelé le Cœur de la mer, le Cœur du ciel, le Centre de la terre. Or c'est bien là le Jupiter classique, qui est l'air ou l'ouragan, et le ciel, qui est Neptune ou l'Océan, Pluton, ou le centre de la terre et les enfers. Jupiter a pour messager un aigle, ou Mercure aux pieds ailés, pour marquer la rapidité de sa volonté ; de même, Huracan a pour symbole, pour messager, un oiseau nommé *Woc*. Tous deux sont armés de la foudre et commandent aux nuages.

Si l'on porte l'attention plus loin, la similitude n'en sera que plus frappante : le titre de Titans répond au titre de *topa* du livre américain, et indique le Soleil dont les Pharaons,

comme les Incas, prenaient le surnom[1]. La tradition rapportée dans le *Codex Vaticanus* fortifie encore nos explications : elle nous dit qu'à l'époque où *Céacalt Quetzalcohuatl* s'arrêta à Huitzilipan il y existait une pyramide, de temps immémorial, dont on attribuait la construction aux géants. La légende ajoutait qu'avant la grande inondation, qui eut lieu quatre mille ans après la création du monde, cette contrée était habitée par des géants ; que, lorsque les eaux se furent retirées, *Xelhua*, l'un d'eux, surnommé l'architecte, vint à Cholullan, où, en mémoire de la montagne de Tlaloc, qui lui avait servi d'asile, à lui et à ses frères, il construisit une colonne artificielle en forme de pyramide : il en fit fabriquer les briques dans la province de Tlalmanalco, au pied du mont Cocotl ; et, pour les transporter à Cholullan, il plaça une file d'hommes sur le chemin, et ceux-ci se les passèrent de main en main. Les dieux virent avec courroux cet édifice, dont la cime devait atteindre les nues. Irrités de l'audace de Xelhua, ils lancèrent le feu du ciel sur la pyramide. Beaucoup d'ouvriers périrent de la sorte, et l'ouvrage, demeuré inachevé, fut consacré, dans la suite, au culte de Quetzalcohuatl, mis au rang des dieux, et dont les cendres furent placées dans le monument. Le tyran *Huemac*, qui périt misérablement à la même époque, fut inhumé non loin de là, sous une pyramide également colossale[2]. On le nommait aussi *Moyocayatzin*, parce qu'il faisait ce qu'il voulait, que rien ne pouvait lui résister, et qu'il était capable de détruire le ciel et la terre. Il fut adoré comme le génie du mal, quoiqu'il fût l'objet de l'exécration des honnêtes gens.

(A suivre.)

[1] Voy. J. Perez, dans la *Revue orientale et américaine*, t. VIII, p. 10.
[2] Francisco de Bologne, *Coll. Ternaux*, t. X, p. 205.

Paris. — Imprimerie de Mme Ve Bouchard-Huzard, rue de l'Éperon, 5.

ANACAONA

Par LUCIEN DE ROSNY,

La femme la plus intéressante et la plus illustre parmi les indigènes d'Haïti est sans contredit *Ana Caona*, sœur de *Bohechio*, cacique de la province de *Xaragua* et épouse de *Caonabo*, cacique caraïbe qui s'était emparé, un peu avant l'arrivée de C. Colomb, de la partie de l'île qu'on appelait *Maguana*, province arrosée par l'*Attibotino*, le plus grand fleuve de la contrée. Sa domination était fort importante puisqu'elle comprenait le *Cibao*, célèbre par ses mines d'or ; aussi Antonio Herrera la compare en étendue au Portugal.

Bohechio n'était pas aussi puissant assurément que son beau-frère ; mais, pour s'en faire un ami ou un allié, il lui avait donné en mariage la belle *Ana Caona*, dont le nom signifie « fleur d'or » : elle méritait un aussi joli nom, car elle était la plus belle, la plus aimable, la plus spirituelle et la plus accomplie de son sexe. Avec un pareil trésor que pouvait désirer de plus *Caonabo* que la nature avait également bien partagé et dont la réputation de bravoure et d'habileté s'étendait au loin ? Mais hélas ! le bonheur n'est pas sans nuage !

Un jour, c'était en 1494, C. Colomb, qui avait compris tout ce que l'île d'Haïti renfermait de richesses, et voulant y asseoir la domination du roi catholique, fit construire une forteresse dans la presqu'île que forme le Xanique. *Caonabo* ne pouvait dès lors s'abuser sur l'ambition des Espagnols, et l'espoir qu'il avait conçu de leur départ prochain s'évanouit quand leurs projets cessèrent d'être un mystère. Cette forte-

resse était une menace contre la province de Cibao : il résolut de l'assiéger. Ojeda, qui, pendant l'absence de l'amiral, commandait la garnison, vit bien que tout était perdu ou qu'il fallait payer d'audace. Il prit conséquemment avec lui neuf hommes bien armés, et, avec cette faible escorte, se rendit chez le cacique de Maguana. Celui-ci, pris à l'improviste, accueillit son visiteur magnifiquement. De son côté, Ojeda lui fait mille caresses et ne veut pas le quitter sans l'avoir décoré des insignes qu'il lui apportait. Ces insignes, fort connus dans les pays civilisés, étaient tout à fait nouveaux dans les États de Caonabo. Le commandant, tout en le comblant de prévenances, les lui met aux mains et aux pieds, lui faisant entendre que c'étaient des marques d'honneur que les Espagnols décernaient à ceux qu'ils voulaient honorer. Le cacique s'était prêté avec bonne grâce à recevoir cette marque de l'affection espagnole, lorsqu'il aurait dû, s'il eût connu les poëtes latins, répondre à son visiteur : *timeo Danaos et dona ferentes*. Bref, il fut resserré dans de brillantes menottes, lié, garrotté, placé sur un cheval, et transporté au fort Saint-Thomas.

Le fier Caraïbe soutint sa disgrâce avec une noble fierté : jamais il ne rendit à C. Colomb des témoignages de respect. Comme celui-ci en paraissait surpris, *Caonabo* lui expliqua les motifs de sa conduite à son égard.

— Jamais, lui dit-il, je ne m'humilierai devant un traître comme toi qui n'as pas même osé exécuter sa trahison en personne.

Il me semble qu'il y a dans ces paroles quelque chose qui s'élève à la grandeur eschyléenne ; c'est l'insulte à la foudre.

Cependant cet enlèvement ne se fit pas sans une commotion dans les Etats du Cacique : son frère prit les armes

contre les Espagnols, et don Barthélemy Colomb fut obligé de soutenir la tempête. Comme il n'entre point dans le cadre de cette Notice de décrire la lutte, je me bornerai à dire que le frère de Caonabo fut fait aussi prisonnier et que les Espagnols voulurent embarquer pour Séville les deux frères avec d'autres Indiens principaux, car il leur paraissait dangereux de les retenir captifs dans l'île ou de les laisser en liberté, eux qui étaient des hommes braves et redoutables, *persone di molto valore e sforzo*, dit Oviédo (liv. III, ch. 1), et par conséquent des motifs d'une guerre continuelle, fatale position où se trouvait parfois la politique de ne pas reculer devant une injustice, devant une bassesse, devant un crime. Le frère du Cacique, informé des intentions des Chrétiens, se donna la mort. Quant à Caonabo, il périt soit dans un naufrage, soit autrement ; les historiens de la conquête ont cherché à voiler sa fin tragique qu'ils racontent diversement. Quoi qu'il en soit, les accapareurs se félicitèrent du dénoûment, parce que les Etats de *Caonabo* parurent apaisés !... c'est-à-dire qu'ils crurent pouvoir exercer à l'aise leur cupidité et leurs excès.

Ana Caona, devenue veuve, retourna chez son frère dans la province de Xaragua : elle y fut accueillie avec respect et empressement, et sa puissance y égala celle de son frère lui-même dont elle gouvernait pour ainsi dire les Etats. Des impôts considérables furent bientôt mis à la charge des malheureux indigènes : on leur demandait de l'or, toujours de l'or, et beaucoup plus qu'ils ne pouvaient en fournir ; on les enterra dans les mines ; on les décima, on les fit périr en grand nombre.

Don Barthélemy, ayant assujetti la province de *Maguana*, tourna ses regards sur celle de *Xaragua* qu'il voulut d'abord visiter ; ceci se passait en 1052. Apprenant son arrivée,

Bohechio et *Ana Caona*, pour lui faire honneur, convoquèrent l'élite des Indiens et les dirigèrent au-devant des visiteurs espagnols : hommes et femmes, dansant et chantant selon la coutume de ces peuples hospitaliers, lorsqu'ils recevaient des amis d'un rang élevé, allèrent ainsi à leur rencontre. Après eux venait le Cacique porté sur une litière par six *laboyou* (1). Il était nu à l'exception de la partie du corps que les caciques se couvraient. *Ana Caona*, portée de la même manière, venait ensuite. Elle avait, comme son frère, le corps nu : ce corps était peint de fleurs rouges et blanches; une toile fine de coton, tissée de diverses couleurs, mettait seulement sa pudeur à l'abri du regard. Sur la tête, au cou et aux bras, elle portait des guirlandes de fleurs naturelles rouges et blanches exhalant leurs doux parfums. Enfin, dans son maintien et dans son attitude, on voyait bien qu'elle était une princesse.

Quand ils furent arrivés en présence du gouverneur, le Cacique et sa sœur se firent déposer à terre, afin de leur faire la révérence. Les trente femmes de *Bohechio*, toutes très-belles, étaient également nues ou ne portaient qu'une ceinture de coton : leurs cheveux, maintenus sur le front par un lien, flottaient sur leurs épaules. Chacune tenait à la main une branche de palmier et marchait en cadence au bruit des instruments. C'est ainsi qu'elles s'avancèrent près de l'Adelantado en lui présentant leurs palmes et en se prosternant à ses pieds. Les autres Indiens s'inclinèrent de la même manière. Après cette cérémonie, le cortége accompagna les visiteurs jusqu'au palais de *Bohechio*. Ils y trouvèrent rassemblés les présents ou tributs des trente caciques qui étaient

(1) On donnait ce titre aux Indiens des Antilles qui avaient charge, dans les grandes solennités, de porter les seigneurs sur leurs épaules.

venus à leur rencontre : ils consistaient en pain de maïs et d'*iucca*, nom que les premières relations donnaient au pain de manioc ou de cassave. Il se trouvait aussi parmi ces tributs un grand nombre d'animaux qu'on nommait *utias*, semblables à des lapins, des poissons de diverses espèces, tous rôtis ou plutôt boucanés, parce que sans cette précaution on n'aurait pu les conserver. Il y avait aussi, dans ces présents, des reptiles longs de 4 pieds : les Indiens les nommaient *yuana* (iguana) (1); ces reptiles, ressemblant à des quadrupèdes, étaient de diverses couleurs, avaient des ardillons depuis la tête jusqu'à la queue, et leurs mâchoires étaient armées de dents aiguës : aussi c'était un spectacle effrayant du moins pour des yeux européens, mais les naturels les réputaient le manger le meilleur, le plus délicat qu'on pût trouver, en un mot un mets de grand seigneur. Ce qui est certain, c'est que la chair de l'iguana a le goût d'une de nos gallinacées domestiques.

Quand le soir fut arrivé, on servit aux visiteurs une collation aussi belle que copieuse d'aliments préparés de diverses manières. Le gouverneur fut placé à une table séparée avec le Cacique et sa sœur *Ana Caona*. Sur cette table était étendue une toile de coton de plusieurs couleurs ; elle descendait jusqu'à terre. Pour siéges, on plaça des amas de feuilles d'arbres formant coussins. Ces feuilles étaient larges et très-odorantes. Quelquefois les serviteurs apportaient de nouvelles viandes; et, en guise de serviettes, des bouquets de ces mêmes feuilles pour s'essuyer les mains.

Ana Caona entretenait la conversation avec l'Adelantado et le questionnait d'une manière aimable : elle lui demanda

(1) Il ne faut pas confondre l'iguana avec le caïman.

pourquoi il avait laissé un pays aussi beau que le sien pour rechercher des brutes comme eux.

Hélas ! elle ignorait que ce n'étaient pas les Indiens que les Espagnols étaient venus chercher, mais bien ce qu'ils possédaient.

La vue des iguanas avait d'abord inspiré à don Barthélemy une véritable répugnance, mais *Ana Caona* détacha un morceau de la queue de l'un de ces reptiles, le présenta à son convive avec autant de grâce que d'amabilité, en l'invitant par amour pour elle à en goûter. Touché de sa gentillesse et voulant lui faire plaisir, il surmonta sa répugnance, et commença à goûter le mets du bout des lèvres ; mais, comme il ne lui déplut pas, il le mangea et le trouva si bon qu'il ne voulut plus manger que de l'iguana.

Il demanda comment on apprêtait cet animal, et apprit qu'on en retirait d'abord soigneusement les entrailles et les intestins, qu'on en détachait les écailles aussi bien que possible et qu'on mettait alors l'iguana dans un vase d'une grandeur convenable, qu'on y versait un peu d'eau et du poivre, et qu'on mettait le tout sur un feu alimenté de bois odorant et sans fumée, de manière à obtenir une ébullition modérée ; que, naturellement gras, ce reptile formait une sauce fort épaisse et fort délicate. Il apprit aussi que les œufs de cet animal ont un goût exquis et conservent leur saveur plusieurs jours.

Après le festin, l'Adelantado et sa suite furent introduits dans une chambre afin d'y passer la nuit : des hamacs de corde de coton avaient été disposés autour du local. *Ana Caona* avait tout prévu : elle avait eu même soin de faire faire des guirlandes de diverses fleurs qui répandaient des parfums suaves.

Le lendemain, le Cacique et sa sœur, n'ayant point réussi

à retenir plus longtemps don Barthélemy parmi eux, voulurent le reconduire à sa forteresse d'Isabelle. Pendant le trajet, ils s'arrêtèrent dans un bourg où *Ana Caona* avait son trésor : il ne consistait ni en or, ni en argent, ni en pierreries, mais en vases de bois façonnés pour les usages de la vie : c'étaient des assiettes, des écuelles, des bassins, tous d'un bois très-noir, très-brillant, merveilleusement décoré de figures d'animaux, de serpents et de fleurs. Tous ces vases avaient été travaillés dans l'île de *Guanabas*, située au couchant d'Haïti. L'artiste, pour les sculpter, se servait de pierres tranchantes ramassées au bord des fleuves. Il paraît que l'Adelantado les trouva de son goût, car *Ana Caona* le pria d'en accepter quelques-uns. Elle ajouta à ce présent quatre pelotes de coton filé, très-fin, de diverses couleurs, mais le tout d'un poids considérable.

Ana Caona ne voulut pas monter dans la barque que son frère lui avait fait préparer ; mais, pleine d'affection pour les Espagnols, elle désira monter à bord de leur caravelle. Pour s'amuser de la frayeur des indigènes qui l'accompagnaient, l'Adelantado s'avisa de faire jouer tout d'un coup son artillerie. Ana Caona crut assister à la fin du monde et tomba dans les bras du chef espagnol qui fit mettre fin à cette détonation dont les montagnes avaient retenti et dont la fumée avait recouvert l'Océan. Il commanda aussitôt de faire résonner ses clairons, ses fifres et ses tambours, ce qui réjouit beaucoup les Indiens.

Le gouverneur, qui ne manquait pas d'orgueil et de vanité, fit visiter ensuite par *Ana Caona* et les autres indigènes toutes les parties de son vaisseau : l'étonnement était général parmi eux ; ils gardaient tous le silence en se regardant l'un l'autre. Puis tout à coup, don Barthélémy fit lever l'ancre, déployer la voile aux vents, ce qui ne laissa pas

d'augmenter encore la stupéfaction des insulaires en voyant une si grande machine se mouvoir sans rames, sans fatigue d'hommes et se retourner à volonté. Enfin les Espagnols chargèrent le navire de la récolte qu'ils avaient faite et le gouverneur congédia le Cacique et sa sœur.

Celle-ci était fort triste de cette séparation ; l'Adelantado la consola en lui promettant de revenir.

Mais des événements imprévus l'empêchèrent de tenir parole. C. Colomb, accusé à la cour de Séville, tomba en disgrâce ; il fut poursuivi, ramené en Espagne et incarcéré. Ses malheurs entraînèrent don Barthélemy ; ils furent remplacés par Bovadilla d'abord et ensuite par Nicolas d'Ovando. Quand celui-ci eut débarqué à Haïti, *Ana Caona* donna une fête pour célébrer son arrivée. Elle en fut l'âme et en rédigea le programme : elle composa expressément pour la circonstance un *arety*, c'est-à-dire un chant qui était accompagné de danses et de quelques instruments. Pour donner à cette fête tout l'éclat possible, elle n'admit dans l'arety aucun homme ni femme mariée, mais seulement des vierges. Trois cents jeunes et belles Indiennes à son service composèrent ce ballet. Mais ces fêtes furent bientôt suivies d'événements désastreux. Oviédo, pour se faire bien venir de ses compatriotes, au lieu de mettre un frein à leurs excès et à leur cupidité, porta le meurtre et la désolation dans la province de *Higuay* ; et les indigènes d'un caractère si bienveillant, si pacifique, dont C. Colomb avait fait l'éloge, proclamé les bonnes mœurs, les vertus hospitalières, furent contraints de se révolter. Dans le même temps, quelques aventuriers espagnols persuadèrent au grand Commandeur qu'*Ana Caona*, de son côté, se préparait à se soulever avec plus de quarante caciques. Je ne parlerai pas ici du caractère d'Ovando que son contemporain Oviédo flatte sans vergogne, qu'il nous donne

comme un exemple de dévotion, comme un excellent chrétien. Cependant, malgré ces éloges, qu'aucun homme de cœur ne ratifiera jamais, Oviédo n'a pas réussi à laver la réputation de son héros ; lui-même rapporte des faits qui pèseront éternellement sur la mémoire de cet Espagnol coupable de la tache indélébile la plus honteuse qu'on puisse lire dans l'histoire de son pays. Je me bornerai à raconter, à reproduire ici ce qu'en dit lui-même son apologiste.

Or, sur une simple accusation portée contre la généreuse *Ana Caona*, Ovando se dirigea avec 70 hommes de cavalerie et 200 fantassins dans la province de *Xaragua*, où l'on prétendait que germait une secrète rébellion ; et se croyant suffisamment renseigné, il ordonna à *ses Chrétiens* de se réunir un *dimanche*, non-seulement pourvus des instruments particuliers à la *fête* qu'il avait annoncée, c'est-à-dire pour un jeu de cannes (*giuocare alle canene*), mais armés pour combattre le cas échéant. Tous les caciques, après le repas préparé dans le grand carbet, furent invités par le commandador à assister aux spectacles sur la place. *Ana Caona*, avec sa fille *Aguaimota* et d'autres Indiennes de sa suite, se rendit aussi à la représentation sur l'invitation qui lui fut adressée. Quand les caciques et leurs femmes, attirés par les spectacles, furent placés, Ovando fit sonner la trompette. Tous les chrétiens se rassemblant aussitôt fermèrent les avenues. Alors le commandeur attira tous les Caciques dans le carbet, en leur faisant dire qu'il avait à leur parler, et à leur donner des instructions sur ce qu'ils avaient à faire. Rendus à cette invitation, ils furent tous consignés sous la garde du capitaine Diégo Velasco et du capitaine Rodrigo Mescia, qui étaient dans le secret. Tous furent garrottés, condamnés à mort sans jugement ; et sans forme de procès le grand commandador fit mettre le feu au carbet où ils étaient retenus.

Ana Caona, saisie et garrottée trois mois après, fut pendue sous prétexte de trahison, elle qui semblait destinée à réunir par un lien d'affection l'Europe à l'Amérique.

Ainsi périt Ana Caona, que sa beauté, son esprit, sa générosité, son amabilité rendaient digne d'un meilleur sort.

Oviédo a eu bien soin de ne raconter ce drame qu'en le dépouillant des détails qui en rendent l'exécution plus horrible encore. Mais il devait être conséquent avec les éloges de dévotion et d'excellent chrétien qu'il donne à ce célèbre assassin qui mourut riche et honoré, mais que l'inflexible vérité n'a point épargné. Antonio Herrera nous dépeint comment les Indiens désarmés, que le spectacle avait attirés, furent égorgés au moment où le commandador mit la main sur sa croix d'Alcantara; c'était le signal convenu de ce grand massacre de victimes de tous âges, des deux sexes, et le prélude des autres exterminations qui amenèrent l'extinction des populations si heureuses des Antilles avant qu'elles eussent vu les Espagnols.

LE MARIAGE CHEZ LES HÉBREUX

AVANT L'ÈRE VULGAIRE,

Par ALPHONSE CASTAING.

I. — *La vente des femmes.*

La femme est un objet de commerce : l'Orient n'a pas de principe plus assuré. Il y a des tarifs variant, selon les époques, pour la commodité des chalands. Au temps de Moïse, le prix courant est de 50 sicles (1). On croit que c'était un minimum; toutefois, il ne paraît pas qu'on

(1) Deutéronome, XXII, 29. — *Ketoubhoth*, I, mischna 2. — Au change de 3 fr. 14, 50 sicles font 157fr., tenir compte de la plus-value de l'argent.

l'augmentât habituellement de beaucoup. Huit cents ans plus tard, le prophète Hosée achète sa femme moyennant cette somme, plus 15 sicles et un cor et demi d'orge (1). La conquête macédonienne, les rapports avec la Syrie, les Grecs et les Romains firent monter les prix dans une proportion sensible; mais les rédacteurs du Talmud semblent ne pas admettre que le taux puisse dépasser 10,000 zuzims ou 7,850 francs, maximum de fantaisie, et fort inférieur à ceux des Arabes, sous les Khalifes (2).

Les Hébreux n'ont pas droit de vie et de mort sur leurs enfants, comme leurs congénères, les Spartiates (3); ils n'enterrent pas leurs filles, à l'imitation des Arabes (4); mais le sentiment se rapproche, et il y paraît, à la façon dont on procède. Le père est si bien le propriétaire de sa fille mineure de douze ans et un jour, qu'il peut la donner, l'engager ou la vendre, et il la vend (5). A ses yeux, cette opération compense tout au plus les frais qu'elle a coûtés : la servante, à laquelle l'usage l'assimile, rend au moins des services, l'on peut en trafiquer si elle n'est pas Israélite ; la petite fille ne sert de rien, à la maison. A vrai dire, cette vente n'est qu'un engagement anticipé en vue du ma-

---

(1) Hosée, III, 2. — Le כֹּר contenait 214 litres; un cor et demi, à 3 fr. l'hectolitre, représente environ 20 fr. Le prophète n'indique que la prime de 15 sicles = 47 fr. + 10 = 57 fr. En ajoutant les 157 fr. légaux, on a environ 215 fr.

(2) *Gittin*, ch. IV, m. 7. — La נְקֻדָּה valait un quart de sicle. Dans les *Mille et une Nuits*, le maximum est de 10,000 dinars d'or, soit 80,000 fr. et plus.

(3) 1 Maccabées, XII, 21 ; 2 Macch., V, 9. — Tous les Grecs, sauf les Thébains ; Aristote, *Politique*, VII ; Elien, *H. Var.*, II, 7.

(4) Le Coran prohibe ces exécutions.

(5) Exode, XXI, 7. — *Sotah*, III, mischna 8 ; *Ketoubhoth*, IV, m. 1.

riage : l'acheteur ne peut céder son droit, et, s'il n'épouse pas l'enfant ou ne la donne pas à son fils, elle reprend sa liberté le jour où elle devient nubile (1). Les rabbins nous assurent que la misère seule justifie ces combinaisons : entre personnes qui se respectent, on échange une simple promesse (2). Sans doute le riche dédaigne la faible somme déterminée par la loi ; mais les engagements anticipés sont pour lui un moyen d'alliance politique ou sociale.

La vente peut se pratiquer dès que la petite fille atteint trois ans et un jour : le père cède tous ses droits à l'acheteur, et parfois il autorise la cohabitation immédiate ; l'exercice de ce droit, dit Maimonides, est subordonné à une déclaration expresse, mais il est positif : c'est une tradition du mont Sinaï (3) ; la vérité est que cette énormité était passée dans l'usage parce que la loi ne la défendait point, et dès lors les docteurs la trouvent aussi simple que légitime.

On dit communément que l'âge de douze ans et un jour est celui de la majorité des filles ; c'est une honnête façon de parler. En réalité, cet âge est celui où la majorité peut être déclarée si les signes physiques se sont manifestés (4). Dès

---

(1) Exode, XXI, 8 et s. — *Qiddouschin*, I, m. 2, et Maimonides.

(2) Maimonides, Hilch. *Abadim*, IV, 1, et *Qiddouschin*, III.

(3) *Niddah*, ch. v, mischna 4, avec le commentaire de Maimonides. — *Ketoubhoth*, IV, 4 : האב בבתו זכאי בקרושיה בכסף בשטר ובביאה *pater habet potestatem in filiam suam, in sponsalia ejus, argentum, contractum et coïtum*, tant qu'elle est impubère, ajoute Maimonides. Et *Giddonschin*, I, 1 : האשה נקניה... בכסף בשטר ובביאה *Uxor acquiritur... argento, contractu et coïtu;* Maimonides ajoute : *Nulla illustrior quam hæc desponsatio coram tribus testibus;* et il cite Deutér., XXIV, 1.

(4) *Niddah*, V, compare la jeune fille à une figue qui passe par divers états, et il donne les signes anatomiques de la maturité ; le principal,

lors, la fille est nubile, et il semble que ce soit le moment où on la préfère : la loi impose au grand prêtre l'obligation de ne prendre qu'à ce moment-là celle dont il veut faire sa femme (1).

Quant à l'homme, la nubilité absolue est à l'âge de treize ans et demi : les rabbins insistent pour que le mariage ait lieu à dix-huit ans; mais ce sont des règles théoriques. Les généalogies établies depuis l'époque de la captivité semblent donner aux générations, d'aîné en aîné, une moyenne de vingt-huit à vingt-neuf ans, ce qui s'accorde peu avec des unions aussi précoces.

II. — *La moralité du mariage.*

Le mariage des anciens Hébreux n'est pas une institution religieuse : rien, dans la loi, ne le rattache au culte et à ses ministres; il n'est accompagné d'aucune cérémonie : point de bénédiction, pas même une simple prière. Comme il n'y a aucun droit à prélever, le sanctuaire s'en désintéresse complétement. Moïse a voulu laisser au mariage la liberté la plus absolue; mais sans doute, aussi, il a redouté de faire intervenir la religion dans une matière qui était pleine d'abominations chez tous les peuples de son temps.

---

c'est חביאח שתי שערים *duo pili pudendorum*. Les rabbins font de longues dissertations sur la forme, les dimensions et l'apparence. Maimonides, *Ketoubhoth*, III, 8, classe ainsi les filles :

קטנה *qetonnah*, petite, de la naissance à douze ans et un jour.

נערה *nearah*, *puella*, à douze ans et un jour, *si duo fuerint pili*.

בגרת *bogeret*, adolescens, six mois plus tard, *pubescens*.

(1) *Jebhamoth*, ch. VI, m. 4.

Le mariage est à peine une institution civile : négociation, consentement et pratique sont abandonnés au caprice des parties. La sereine indifférence du grand législateur ne manque pas d'explications : vainement il aurait cherché à comprimer la brutalité des sentiments dont les traces subsisteront encore au dénoûment de l'histoire nationale : la seule réglementation qui s'y puisse introduire viendra des intérêts et des passions interprétées par une ingénieuse hypocrisie. Le seul point dont Moïse s'occupe, c'est la dissolution du mariage ; il en détermine les conditions, fixe le chiffre de l'indemnité due à la femme, quand celle-ci est intacte, sa punition si elle est coupable.

Le mariage n'est qu'un fait naturel, nécessaire, imprescriptible, comme le boire et le manger ; on se rencontre, on se convient, on s'arrange, on vit ensemble et tout est dit ; nul n'a rien à y voir, nul n'y peut contredire ; tel est le principe autorisé par le silence de la loi, hautement proclamé par les rabbins (1). Quelle séduisante liberté ! On ne pouvait faire moins pour l'accomplissement d'une obligation antérieure et supérieure à la loi elle-même. Dieu institua le mariage, il lui consacra la première parole qu'il ait adressée à l'homme (2), et cette injonction est devenue d'une application d'autant plus rigoureuse que les passions ont su l'organiser à leur profit ; nul ne peut s'y soustraire s'il n'a donné déjà deux enfants à la patrie (3).

Il ne faut pas s'y méprendre, tout cela est organisé au bé-

---

(1) Maimonides, *Gerouschin*, I.

(2) Genèse, I, 28.

(3) *Jebhamoth*, ch. VI, mischna 6 : Hillel admet une fille dans ce nombre, mais Schammaï exige deux mâles. La Gémare tient pour le mariage quand même ; Bab, *Jebhamoth*, f^os^ 61, 2 et 63, 2.

néfice de l'homme : seigneur et maître, il perçoit tous les avantages, et pour lui l'engagement n'étant que nominal, il le modifie, le dénature, le supprime à son gré. S'il lui convient d'avoir d'autres femmes, rien ne l'empêche de les prendre et de les associer à la première; selon son caprice, il ajoute des concubines, donne sa faveur aux servantes dont la loi lui garantit la possession (1); son intérieur devient une chose sans nom. Celle qui le gêne ou lui déplaît, il la renvoie par un simple acte de sa volonté : le léger sacrifice que la loi impose paralyse le misérable, mais le riche est libre de réaliser l'idéal du libertinage.

La femme n'a qu'une seule faculté : elle choisit son esclavage; et encore la meilleure part de son droit est-elle absorbée par le pouvoir paternel. Un heureux hasard est sa meilleure protection.

Ces atroces usages subsistent longtemps sans que la fibre paternelle des Hébreux leur inspire le désir d'y apporter quelque amélioration. Cependant les inconvénients furent si graves qu'il fallut songer à obvier : la coalition des intérêts créa des mœurs plus supportables. Le contact des nations voisines, qui avait jadis perverti les Israélites, apporta quelques adoucissements à leurs usages, surtout depuis la captivité de Babylone et la conquête d'Alexandre; il ne leur donna pourtant pas la pratique de la sainteté du mariage; à ce point de vue, les Israélites sont inférieurs aux Grecs; ce que ceux-ci condamnent ou mettent au compte du libertinage, les rabbins l'autorisent au nom de la loi qui ne le défend pas, et l'on garde des abominations égyptiennes celles

(1) LÉVITIQUE, XIX, 20. — *Qiddouschin*, I, 2.

que l'hypocrisie des mœurs permet de couvrir d'un voile sacré (1).

La polygamie se retire devant la misère combinée avec les exigences croissantes du luxe; mais elle est maintenue en principe, et le Talmud, prévoyant le cas de deux, trois, quatre épouses légitimes, sert d'introduction au Coran (2); il exige seulement qu'en public on ne paraisse qu'avec une femme à la fois. Celui qui se contente d'une seule femme a la faculté de la changer à volonté, ce qui est économique pour lui, et parfois agréable pour la malheureuse à laquelle la répudiation procure la liberté (3).

La modification la plus sérieuse est celle qui crée la législation des contrats; par elle, l'engagement anticipé reçoit un correctif : parvenue à l'âge de douze ans et un jour, la fille peut refuser l'époux choisi par ses parents, même dans le cas où il a été fait un contrat et donné des arrhes; l'acte de renonciation, dressé devant deux témoins, lui rend la disposition d'elle-même; après ce moment, elle perd le droit de renoncer, et son silence est considéré comme un acquiescement (4).

---

(1) Comparez Aristophane, *les Chevaliers*, dernier chœur, vers 1284 et s., avec Maimonides, sur le *Sanhédrin*, VII, 4; celui-ci autorise tout ce que la casuistique défend entre époux. Il admet, faute de prohibition légale, les abominations égyptiennes, נשים מסולסלות *τριϐάδες γύναικες* et il en donne le détail; à son avis, ces femmes peuvent épouser le grand prêtre lui-même. Telle n'est pas l'opinion des auteurs de la Gémare : נשים מסוללות זו בזו פסולות בכהונה, *mulieres titillantes se invicem illegitimæ sunt ad pontificem Bab-Sanhédrin*, 65, 2.

(2) *Ketoubhoth*, ch. X, mischnaioth, 1 et s.

(3) *Ketoubhoth*, ch. I, mischna, 1 et passim.

(4) Maimonides, *Gerouschin*, XII, donne la formule de l'acte. — Voyez aussi Selden, *Uxor hebraïca*.

Libre alors, la jeune fille choisit son mari avec l'agrément de son père, et, si elle est orpheline, avec le consentement de ses frères ou de son curateur; la mère ne compte pour rien (1). Les arrangements étant terminés, on procède à la confection des actes; car, dans les derniers temps, l'usage a introduit deux contrats qui caractérisent, selon la loi orale, les deux termes essentiels du mariage : les fiançailles et les noces.

Cette nouvelle législation, antérieure de quelques siècles à peine à l'époque de cette étude, est définie en ces termes par le plus illustre des rabbins :

« Avant la loi, si un homme rencontrait une femme sur la voie publique, il pouvait la prendre, s'il le voulait, la conduire dans sa maison et l'épouser par consentement réciproque, et elle devenait son épouse. Mais, depuis la loi, les Israélites reçurent le commandement que celui qui aurait intention de prendre femme devait la recevoir d'abord devant témoins » (2).

La loi dont parle Maimonides est la loi orale ou de tradition. Les sages ayant reconnu la nécessité de supprimer la forme par trop primitive du mariage, il fut décidé que celui qui l'emploierait serait passible de la flagellation consistant en trente-neuf coups de bâton (3); c'est ainsi que se fonde la morale publique.

III. — *Les fiançailles.*

Se basant sur ce que Moïse invite à faire appel aux anciens

(1) *Ketoubhoth*, IV, mischua 4, et *Sotah*, III, m. 8.

(2) Maimonides, *Ischoth*, 1 et 3, Obad. Bartenora sur le *Qiddouschin*, I, 1.

(3) *Giddouschin*, I, 1. Maimonides et Bartenora.

de la localité dans le cas où le mari attaque l'honneur de sa femme (1), on arrêta que les actes de mariage seraient rédigés devant témoins. Il fut ensuite convenu qu'il y aurait un premier acte qui se nomma « fiançailles » (2); ce n'était point, comme chez nous, une simple cérémonie de fantaisie, préliminaire au mariage et dépourvue de sanction : ayant force légale, les fiançailles engageaient définitivement les contractants, sans toutefois entraîner la consommation immédiate de l'union, laquelle était retardée pour les causes que l'on verra plus loin. Les effets des fiançailles juives peuvent être comparés à ceux que le mariage civil produit chez les époux chrétiens, qui sont liés sans que la cohabitation soit d'usage, tant qu'ils n'ont pas reçu la bénédiction religieuse. L'acte, dont la teneur rappelle celle de nos actes de mariage au civil (3), était passé devant trois témoins, et tout aussitôt le douaire de 50 sicles représentant le prix de la femme était déposé par le fiancé, qui le complétait au moyen de présents ou d'une somme d'argent proportionnée à sa fortune. A partir de ce moment, la jeune fille recevait le titre de « fiancée » qu'elle portait jusqu'après les noces (4).

On laissait passer ensuite une période de douze mois, pour les vierges, avant la célébration des noces; ce long délai avait pour but de donner à la jeune fille le temps d'organiser son ménage; aussi n'était-il accordé à la veuve qu'un

(1) Deutéronome, XXII, 13.

(2) קדושין *Qiddouschin*. Consécrations.

(3) Voyez Maimonides et Selden.

(4) ארוסא, *arousa*, ainsi que מארסא qui répond au grec μεμνηστευομένη et au latin *desponsata*.

mois (1) ; mais, dans la pratique, l'attente était habituellement de trois mois, dans l'un et l'autre cas, parce que l'on croyait que ce temps suffisait pour donner la certitude que la femme n'introduisait pas dans la maison une progéniture étrangère (2). Saint Augustin substitue à ces motifs une raison beaucoup plus aimable, mais qui aurait fort étonné les Israélites, généralement peu galants : « Il passa en usage que l'épouse fiancée ne fût pas livrée immédiatement, afin que l'époux ne la méprisât pas, faute d'avoir soupiré pour elle » (3).

Irrévocablement liée par les fiançailles, la femme recevait aussi, quoique improprement, le titre d'épouse (4) ; non-seulement elle ne pouvait se dégager et choisir un autre mari, mais ses fautes contre la fidélité conjugale étaient punies avec autant de sévérité qu'elles l'auraient été après les noces ; dans les deux cas, c'était la mort (5). D'un autre côté, l'époux ne pouvait renvoyer la fiancée qu'au moyen d'un acte de répudiation conçu dans les mêmes termes que celui qui séparait les époux dès longtemps unis par la commune habitation (6).

IV. — *Situation de la fiancée.*

L'épouse du Cantique des Cantiques était une fiancée

(1) *Ketoubhoth*, ch. v, mischna 2.

(2) Bab. *Jebhamoth*, f° 41, 4 ; Maimonides, *Gerouschin*, II, 18.

(3) S. Augustin, *Confessions*, VIII, 8.

(4) Genèse, XXIX, 21. — Deutéronome, XXII, 24, nomme נערה « jeune fille » et אשה « épouse, » la même personne.

(5) Deutéronome, XXII, 22-24.

(6) Bab. *Sanhédrin*, f° 53, 1 ; Maimonides, *Ischoth*, I. — Selden, *Uxor hebraïca*, II, 1 et 8.

parvenue au dernier terme de la période, à la veille des noces; appartenant à une classe aristocratique, attendue par le souverain, elle avait des antécédents, une initiative, des libertés exceptionnelles, et on ne saurait la prendre comme type de la fiancée juive.

La jeune fille israélite sait qu'elle quitte un esclavage pour entrer dans un autre. Elevée avec les petits enfants dans la chambre maternelle, elle n'a vu son père que sous l'aspect d'un solennel visiteur dont elle n'a pas reçu un baiser, du jour où elle atteignit l'âge de neuf ans. Ce que nous appelons la vie de famille n'existe pas encore, et ne s'introduira dans les mœurs juives que longtemps après la ruine du Temple, en pays étranger, et malgré la résistance des sages conservateurs des bons principes. La Gemare de Babylone nous le montre dans une scène caractéristique :

Rabh Judah, président de l'académie de Pombeditha, visite R. Nahman, directeur de l'académie de Nehardée, toutes deux voisines de Babylone, et le dialogue suivant s'établit entre eux :

R. Nahman. — Ma fille Doneg va nous porter de quoi boire ensemble.

R. Judah. — R. Schemouel a dit : Nous ne devons pas employer le ministère des femmes.

R. Nahman. — C'est une petite fille.

R. Judah. — Schemouel a dit : Nous n'en devons user en quoi que ce soit.

R. Nahman. — Voulez-vous saluer ma femme Lelith?

R. Judah. — La voix d'une femme est une obscénité.

R. Nahman. — Mais vous pouvez la saluer par message?

R. Judah. — R. Schemouel a dit : Ne saluez aucune femme.

R. Nahman. — Vous pouvez la saluer par l'intermédiaire de son mari?

R. Judah. — Schemouel a dit : Ne saluez jamais les femmes (1).

Le terrible R. Schemouel n'est que l'écho des antiques principes qui se perpétuent, en s'affaiblissant, à travers le moyen âge (2).

Telles étaient les mœurs des Pharisiens, qui, aristocrates et riches, avaient le moyen d'organiser la vie de harem. Dans d'autres classes, il y a un peu plus de laisser aller; la jeune fille va, au tomber du jour, remplir l'amphore à la fontaine, centre des causeries du village; mais elle est voilée et le jeune homme qui se trouve sur son chemin n'a vu encore que ses yeux et sa taille; les commérages des vieilles voisines lui ont appris le surplus. Si elle va à la synagogue, le jour du sabbath, elle est placée dans un bas-côté derrière des barreaux de bois, et n'aura garde de se laisser voir, toute parure lui étant interdite (3).

La fête de Pâques est l'une des rares occasions où les deux sexes sont réunis dans un festin; mais on fait deux tables: se tournant le dos, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, ont pour vis-à-vis la muraille; celui qui sert ces dernières ne les approche qu'en fermant les yeux; la fiancée n'est admise qu'à la condition de se bien cacher (4).

Dans ces conditions, le mari apparaît comme un libéra-

---

(1) Bab. *Qiddouschin*, f° 70, 1.

(2) Maimonides, sur le *Sanhédrin*, VII, 4.

(3) Le jour du Sabbath, la femme ne peut ni se peigner, ni porter des bijoux; mais on lui passe les amulettes, l'œuf de cantharide, la dent de renard qui fait dormir, et le clou qui préserve des maladies. *Schabbath*, I, 1 à 10; X, 6; XV, etc.

(4) *Schabbath*, I, 14, et Maimonides; *Pesahim*, VII, 13, et VIII, 7.

teur : l'esclavage sera moins dur; en tout cas, il changera et c'est déjà beaucoup pour qui n'a d'autre issue. L'éducation d'une jeune fille consiste à espérer ce nouveau maître, à se faire belle pour le mieux recevoir : on lui apprend l'art d'exciter la passion, ce qui est sa mission en ce monde (1); on lui montre comment il s'y faut prendre pour hâter le moment (2).

Du reste, l'isolement, la sévérité des parents, l'absence de relations avec les hommes étouffent en elle le germe des préférences; la précocité des unions ne laisse pas aux rêveries romanesques le temps de s'agencer dans son esprit : sans indépendance, dépourvue de la faculté de choisir, l'intrigue n'est pas possible et l'illusion meurt. La jeune fille orientale voit juste dans son horizon borné; écrasée sous le poids de sa faiblesse sociale, acceptant, avec la résolution du fatalisme, le devoir imposé, elle songe à peine à interroger un cœur que son entourage a mis sous le séquestre. Elle ne paraît pas avoir conscience de son pouvoir. Son enfance, qui a duré jusqu'au jour des fiançailles et qui se prolonge parfois dans le mariage, a pour unique perspective la réalisation de l'union arrêtée. Quand le maître paraît enfin, la femme se révèle, si on l'y convie, et le sentiment se fait jour à la suite des premières relations : l'amoureuse du Cantique est une fiancée. Il en est des femmes comme des fruits : tandis qu'en nos pays, où la saison est tardive, on hâte la maturité

---

(1) *Niddah*, ch. II, כל היד המרבה לבדוק בנשים משבחת ובאנשים תקצץ *omnis manus quæ sæpius inquirit in mulieribus, laudanda est, in viris rescindenda.*

(2) A cet effet, les pauvres enduisaient leurs filles de chaux; *Schabbath*, VIII, 4. Les riches employaient la farine et l'huile; Bartenora. סיד כדי לסוד קטנה שבבנות.

sans se préoccuper du moment de la récolte, les Orientaux cueillent, sans les laisser venir à point, leurs fruits naturellement précoces; leur ingénieux égoïsme s'inquiète médiocrement des inconvénients sociaux qui s'attachent aux unions hâtives, et leur esprit jaloux se réjouit d'étouffer le sentiment avant qu'il n'ait eu le temps de s'épanouir.

(*A suivre.*)

ÉTUDE

D'ARCHÉOLOGIE AMÉRICAINE COMPARÉE

Par Lucien DE ROSNY.

2e article.

Ainsi, les Titans sont bien positivement des tyrans et les constructeurs de ces lourds monuments élevés aux dépens des populations esclaves et ensevelis sous leurs constructions. On voit que les mythes s'expliquent les uns les autres, et qu'il en ressort des vérités historiques bien dignes de l'attention des archéologues.

Tout le monde sait que les prêtres égyptiens et babyloniens avaient une grande célébrité en astronomie, qu'on les regardait comme les inventeurs de cette science; qu'en Égypte les pyramides avaient plusieurs buts, celui de conserver, de receler les corps inanimés des princes et des pontifes, celui de servir aux études astronomiques et de rappeler de grands événements. Les prêtres égyptiens, constructeurs ou créateurs du zodiaque et du calendrier, le réformèrent par la suite et com-

posèrent l'année de trois cent soixante-cinq jours, en y intercalant cinq jours nommés pour cette raison « épagomènes. » De même, *Ayar Manco*, trente-troisième roi de Cuzco (700 ans avant l'ère chrétienne), réforma le calendrier, et l'on cessa de compter par lunes, mais par mois de trente jours. L'année fut enfin, comme en Égypte, composée de trois cent soixante-cinq jours par le roi *Inti-Capac* qui partagea les années en cycles de dix, de cent et de mille ans, au moyen desquels l'on conservait la mémoire des faits les plus reculés de l'histoire (1).

Or, cette similitude de trois cent soixante-cinq jours, formant l'année solaire chez les Egyptiens et chez les Mexicains de l'antiquité, me semble prouver une chose : c'est qu'il existait des relations entre les sanctuaires des deux continents. De part et d'autre, le culte astronomique fut symbolisé par le Soleil. Ce n'est pas tout : le dieu *Nana* des Babyloniens résidait dans la lune ; *Nanavac* ou *Nanahuatl*, dieu syphilitique des Mexicains, pour avoir osé entrer le premier dans le feu qui le consuma, fut transformé dans le soleil (2).

Mais ces dieux, dont les noms et dont le séjour ont tant d'analogie, ne furent que des prêtres astronomes ; et, comme ils expliqnaient les corps célestes, savaient en interpréter la course, annoncer, prédire leur retour et leur révolution pour ainsi dire, comme l'aiguille d'une horloge marque les minutes, ils ont dû s'attirer l'admiration et la vénération du public ignorant, qui les vit sans surprise arriver à l'apothéose ou à l'identification des deux principaux astres. C'est ainsi, sans doute, qu'Osiris et Isis en Égypte reçurent pareillement les

(1) Conf. le *Popul Vuh*, les *Mémoires sur l'ancien Pérou*, p. 62; Montesinos, *Mémoires*, pp. 95 et 101. — Boturini, *Hist. gen. de la America septentrional*, p. 3.

(2) *Codex Chimalpopoca.*

honneurs de la déification et eurent de nombreux adorateurs.

Ce n'est pas tout encore : si l'on remarque l'existence du zodiaque chez les Égyptiens, chez les Mexicains, auxquels Quetzalcohuatl (1) le fit connaître, si l'on compare les pyramides et les obélisques des deux pays dans leur orientation, que de rapprochements l'on peut encore faire ! que de conclusions à tirer, ou du moins que d'intéressantes études à poursuivre à cet égard ! M. Brasseur, dans son introduction si substantielle au Livre sacré des indigènes du Guatémala, se borne à dire que ces grandes pyramides américaines, par leur correspondance astronomique aux quatre points cardinaux, donnent lieu de supposer qu'elles étaient destinées à des usages purement religieux.

Oui, sans doute; mais je crois que le savant américaniste eût pu ajouter qu'elles étaient, comme en Égypte, et comme nous l'apprend Hérodote, disposées de manière à faciliter les observations des prêtres astronomes, et à leur

(1) Si l'on se reporte à l'histoire de ce personnage déjà cité, débarqué aux environs de Panuco et venant on ne sait d'où (comme nous l'apprend le savant Torquemada, liv. III, ch. 7) ; si l'on porte son attention sur ses vêtements longs et flottants, semés de croix rouges ou noires (Las Casas, *Hist. de las Indias*, t. III, ch. 173, et Veytia, *Hist. antig. de Mexico*, t. I, ch. 16), l'on croirait voir un prêtre égyptien portant le symbole de la vie, comme on le voit si souvent représenté sur les monuments à Thèbes, à Memphis, à Héliopolis, et dans d'autres villes sacerdotales. Aussi je ne m'étonne pas d'apprendre que, sur le sommet des rochers qui couronnent la montagne de Metztitlan, l'on découvrait naguère encore une croix de pierre d'une forme antique et particulière dont on lui attribuait l'érection, ainsi que les croix qu'on trouva à Tollan, à Cholullan et à Tetzcuco. Elles avaient la forme d'un τ grec qui est le signe de la vie éternelle chez les Egyptiens, et qui, selon l'abbé Brasseur, est l'emblème de la pluie; mais le mot *pluie*, dans le style figuré, est synonyme de sperme, comme on le verra plus loin; or, le sperme divin est justement le signe de la vie éternelle. (Voyez le papyrus égyptien du Musée Britannique, et la notice qui l'accompagne dans la *Revue orientale et américaine*, t. IX, p. 82.)

donner ainsi une grande supériorité intellectuelle sur les gens du peuple abrutis par leurs travaux pénibles et par leur esclavage.

Si à présent nous portons les yeux à la base de ces pyramides, en Égypte et en Amérique, nous voyons que, creusées à la porte inférieure, elles donnaient asile, d'un côté, aux Pharaons et, de l'autre, aux princes et aux rois Américains. Si les Égyptiens avaient la ville sacerdotale de Thèbes servant de nécropole aux premiers, les Mexicains avaient la ville de Teotihuacan servant de nécropole aux seconds. Le linguiste remarquera, par parenthèse, les mots Thèbes et Teotihuacan, l'un paraissant composé de Theos, Dieu et par anagramme de *Seb* (1) qui est Jupiter Ammon, l'engendreur, le père des dieux et des hommes, et l'autre composé également du mot *teo* qui aussi signifie « dieu » et de *huacan* qui a tant de ressemblance avec *Hurakan*, lequel a les mêmes attributs chez les Mexicains de l'antiquité. Les Égyptiens embaumaient les corps, les revêtaient d'étoffes précieuses quand ils appartenaient à des personnages d'un haut rang, en couvraient la figure d'une membrane légère ou d'une pellicule d'or qui en prenait les traits, et les moulaient pour ainsi dire afin d'en perpétuer l'image. C'est ce que l'on remarque dans nos musées, et ce que nous apprennent Hérodote et Diodore de Sicile. Outre le système d'embaumement, les parties corruptibles des cadavres, telles que les entrailles, étaient brûlées, réduites en cendres que l'on déposait dans une urne. De plus, on trouve souvent des statuettes d'argile ou de pierre calcaire dans les sarcophages des initiés de l'Égypte; ces statuettes paraissent être la reproduction du défunt. Hé bien! pareille

(1) Voir, dans la *Revue orientale et américaine*, la notice accompagnant le papyrus mentionné à la note précédente.

coutume dans l'Amérique ancienne; le prince Comagre, sur les côtes marécageuses de Darien, conservait dans son palais les corps de ses ancêtres desséchés au feu ou embaumés et enveloppés d'étoffes précieuses. Le Livre sacré des indigènes du Guatémala (1) contient ces paroles remarquables qui me reportent à ce qui se pratiquait en Égypte en pareil cas : « Or voici comment leurs pères reçurent d'eux les honneurs « funèbres :... on alla pour les solemniser au cendrier ; et, « pour cela même, on voulut faire sa figure, on y chercha sa « bouche, son nez, ses os, sa face. »

L'abbé Brasseur, qui accompagne ces quelques lignes d'un commentaire fort curieux, nous apprend qu'avec les cendres du cadavre et de l'*ulli* ou gomme élastique on pétrissait une statuette dont le masque représentait les traits du mort (2), et qu'on enfermait cette statuette dans une grande urne funéraire, que l'on déposait ensuite dans le tombeau qui lui était destiné avec des statuettes d'argile dont la tête moulée sur le cadavre avait été réduite.

Qu'il y ait quelques différences dans ces procédés funéraires, cela peut être : la distance, le temps ont pu y apporter quelques modifications ; mais il n'en est pas moins vrai qu'il est difficile de ne pas y trouver, en général, de grandes analogies. Cette comparaison, plus soutenue, pourra peut-être expliquer les statuettes phalliques en argile retrouvées dans les tombeaux égyptiens et qui me paraissent avoir des rapports avec la syphilis sacrée, dont il a été question plus haut.

Si, poussant mes rapprochements plus avant, je compare les légendes, les mythes génésiaques de la création en Égypte,

(1) Le *Popol Vuh*, traduction de l'abbé Brasseur de Bourbourg, p. 191.
(2) Cette coutume se retrouve également au Tibet.

les livres de Moïse, les doctrines des Gnostiques de l'École de Valentinien à Alexandrie, si je les compare à celles des livres sacrés de l'Amérique, je ne puis me défendre d'y trouver encore de grandes analogies. L'Amérique parle, dans ses mythes, de plusieurs créations successives; elles paraissent faire allusion aux diverses phases de la civilisation, ou peut-être aux diverses époques des mystères sacrés de l'astronomie, aux diverses réformations du calendrier. Cette science, à son berceau, fut comme la créatrice du monde; les prêtres, qui en étaient les adeptes, qui en avaient posé les bases, furent considérés comme démiurges ou créateurs. Ce fut la première époque.

Selon les dogmes de l'Égypte, l'Abym, les eaux primordiales, contenaient de toute éternité les germes créateurs : sur ces eaux, se mouvait l'éther, l'esprit ou le souffle divin. Chez les Mexicains *Con-Ticci-Viracocha*, divinité dont le nom signifie « fondement, abîme de toutes choses, le principe de ce qui est, l'écume des eaux », est le créateur de l'univers ; mais il n'est pas le seul, il s'associe des dieux inférieurs, notamment les *Gucumatz*, serpents couverts de vert et d'azur. *Hurakan*, le dieu suprême, les envoie pour travailler à la création de l'homme. Ces serpents, représentés avec tête humaine, sont sur l'eau comme une lumière grandissante : ce sont bien les אלהים *Elohim* de la Genèse.

De même le dieu créateur ou démiurge, d'un rang inférieur chez les Egyptiens, se montre quelquefois à nous sous la forme d'un serpent ithyphallique à tête humaine, et supportant le globe symbolique qu'il tient dans la main (1). Le serpent portant une couronne de plumes se trouve en

(1) Cf. Collection de Mendoza, dans Kingsborough, *Antiquities of Mexico*, vol. I, planche 2.

Égypte, comme dans les mythes mexicains : *Oxomoco Cihuacohuatl* est la femme-serpent dans le mythe américain. Ève, chez les Hébreux, qui est l'identité d'*Oxomoco*, est aussi la femme-serpent, la fécondité personnifiée; aussi fut-elle représentée quelquefois ainsi. *Eva* ou *Héva*, dans les langues sémitiques, signifie tout à la fois « vie » et « serpent. » Le nom *Hivite*, l'une des nations de Canaan, du temps de Josué, signifie « adorateurs du Serpent. » L'association des sexes paraît dans les doctrines égyptiennes, et fut conservée par les Gnostiques dont la création cosmogénique révèle un chef invisible qui a toujours existé et existera toujours. Chez les Mexicains, *Hurakan* est le chef invisible. Adam est formé de terre glaise : d'anciennes gravures nous montrent Jésus-Christ ou démiurge, son créateur, sous la forme d'un potier, le pétrissant, comme chez les Égyptiens Ammon pétrit Osiris. Le Livre sacré des Guatémaliens, parlant des Gucumatz, dit aussi que « de terre glaise ils formèrent la chair de l'homme ». Leurs traditions façonnent toujours l'homme de terre rouge. Les Égyptiens le représentaient aussi peint de pareille couleur, comme tous leurs monuments nous l'apprennent.

Les Gucumatz virent avec déplaisir l'homme qu'ils avaient formé : ils le trouvaient trop clairvoyant. Le *Popol Vuh* (1) s'exprime, à cet égard, dans ces termes : « Nos créatures savent toutes les choses grandes et petites, dirent-ils, comment ferons-nous avec eux? que leur vue se raccourcisse et qu'ils se contentent de regarder un peu la surface de la terre... Troublons seulement un peu notre œuvre, afin qu'il leur manque quelque chose. Voudraient-ils par hasard s'éga-

(1) P. 203, édit. de l'abbé Brasseur.

ler à nous qui les avons faits, à nous dont la sagesse s'étend au loin et connaît tout? »

De même voyons-nous la jalousie du démiurge *Jaldaboth*, dans les doctrines gnostiques (120 de l'ère chrét.), lorsqu'il s'aperçut qu'en transmettant la vie à sa créature le rayon de lumière qu'il tenait de sa mère passa dans l'homme. Le démiurge furieux, et voulant conserver sa supériorité, résolut de le priver de la lumière et de son élément pneumatique.

On dirait que ce mythe fait allusion aux persécutions des prêtres contre les hommes de génie, lorsqu'ils s'appliquèrent à tenir l'esprit des peuples dans les étroites barrières du dogme, dans la crainte que, secouant leurs superstitions et sortant de l'ignorance, ils ne leur disputassent la prééminence ou ne se crussent leurs égaux.

Si, continuant mes investigations chez les Égyptiens, les Grecs, les Romains, je porte les yeux sur le culte du Feu sacré, je vois que ce feu brûlait continuellement sur l'autel. De même chez les Chichimèques de Guauhtillan, à Xalizco et dans la Floride, il brûlait dans le sanctuaire en l'honneur du Soleil. Les temples des Maubiliens jouissaient, à cet égard, d'une prérogative particulière : si le feu sacré venait à s'éteindre, c'était aux autels de Maubile qu'on devait le rallumer. Le soin en était confié à des vierges; celles du temple de *Quilaztli* ne faisaient point de vœux perpétuels, mais seulement pour un temps déterminé après lequel elles pouvaient se marier (1). *Cohuatl*, gardienne du feu sacré, reçut les honneurs de l'apothéose et fut identifiée à la déesse *Cihua-Cohuatl*, ou le Serpent-Femme devenu mère sans le

(1) Torquemada, liv. IX, ch. 14.

secours de l'homme (1), absolument comme Ève comparée plus haut à Oxocomo. Mais *Cihua-Cohuatl* peut être mieux comparée à Junon, déesse des accouchements, qui, aussi, devint mère de Mars sans le secours de Jupiter; car, dit la fable, elle voulait se venger de ce qu'il avait enfanté Minerve sans elle.

Qui, maintenant, en pensant aux gardiennes virginales du Feu sacré chez les Chichimèques, peut se défendre de penser aux Vestales? Qui pourrait prétendre que le culte classique des Grecs et des Romains resta étranger à celui des Natchez? Si je descends à de moindres détails, la conviction que j'ai de ces relations entre sanctuaire augmente encore. Il n'est pas jusqu'à la lance, la hache honorée comme divine à Athènes et à Rome, que je ne retrouve dans le culte des anciens Américains : effectivement *Hun-pic-tok*, dieu des Mexicains et des Maya, était adoré sous la forme d'une lance de silex (2).

Si j'ai trouvé un culte consacré à l'éternument chez les Persans, les Grecs, les Romains, dans toute l'Europe et ailleurs, dans l'antiquité, comme dans les temps modernes; si ce culte m'a paru assez intéressant pour m'engager à lui consacrer une notice spéciale, je n'ai pas été moins étonné de le voir exister parmi les indigènes de l'Amérique, à l'époque de la conquête; mais aujourd'hui cet étonnement disparaît, car je me suis convaincu de plus en plus que des relations et des rapports ont existé entre les deux continents bien antérieurement à Christophe Colomb.

Le système des apothéoses ne fut pas moins général : j'en ai signalé l'existence ci-dessus en Amérique, et je le trouve

(1) Conf. le *Codex Chimalpopoca* (l'Histoire des Soleils).

(2) Brasseur de Bourbourg, Introd. au *Popol Vuh*, p. CXXII.

notamment dans ce passage remarquable du Livre sacré des indigènes de Guatémala, parlant de ceux qui avaient péri pour la cause toltèque : « Soyez invoqués désormais, leur « dirent leurs fils pour consoler leurs âmes, vous serez ado- « rés par les peuples civilisés et votre nom ne se perdra pas. « Tels furent leurs ordres ; et aussitôt leurs pères montèrent « aux cieux. A l'un échut le soleil, à l'autre la lune ; et ils « devinrent des étoiles au ciel (1) ».

Si j'ouvre les livres saints des Hébreux et des anciens Américains, que de curieux rapprochements je puis encore faire! que d'analogie, si l'on me conteste l'expression d'identité! Je vois, dans le Livre sacré du Guatémala, un passage miraculeux relatif à la mer, dont les eaux se séparent pour laisser une issue à des tribus fugitives, s'éloignant de Tulan, comme la mer Rouge ouvrait un chemin aux Hébreux s'éloignant de l'Égypte, fuyant la persécution. J'y trouve la confusion des langues comme à la tour de Babel ; la conversation des sacrificateurs avec leur dieu sur la montagne *Chi-Pixab ;* la loi donnée par le Dieu, comme la loi de Jéhovah donnée à Moïse. Je laisse parler les livres authentiques, qu'on n'accusera pas, comme on pourrait m'accuser, de voir plus qu'il ne doit être vu :

« Or ils s'arrachèrent de là et abandonnèrent l'Orient. « — Ce n'est pas ici notre patrie, s'écria *Tohil.* Allons aux « lieux où nous devons nous planter et multiplier, car, en « vérité, *Tohil* parlait à *Balam-Quitzé*, à *Balam-Agab*, à « *Mahucutah* et à *Iqi-Balam.*

— « Rendez grâces auparavant, ajouta-til, pique-z-vous « l'extrémité des oreilles, tirez-vous-en du sang ainsi que

(1) *Popol Vuh*, p. 193.

« de vos coudes ; et que ce soit là votre holocauste et votre « action de grâces à la face de Dieu.... »

« Mais il n'est pas bien clair leur passage sur la mer, « comme s'il n'y avait pas eu de mer, ils passèrent de ce « côté ; car ils passèrent sur des pierres éparses, et ces « pierres étaient roulées sur les sables. C'est ce qui fit qu'ils « appelèrent cet endroit « pierres rangées et sables arra- « chés », nom qui lui fut donné par eux à leur passage en « dedans de la mer, l'eau s'étant partagée lorsqu'ils pas- « sèrent (1) ».

Une autre tradition complète l'analogie en ces termes :

« Alors nous arrivâmes sur le bord de la mer.

— « Il n'y a pas de quoi passer, disaient les guerriers, et « l'on n'a jamais ouï dire que l'on ait passé par-dessus la « mer. Qui de nous pourra trouver le moyen de passer ? « Or, il y avait là une forêt d'arbres rouges, de ceux dont « nous avions pris les bâtons en passant devant les portes de « Tulan. Avec les pointes de ces arbres (songez à la verge « de Moïse) on se poussa loin du sable, au dedans de la mer : « alors la mer fut séparée d'avec le sable, et c'est à quoi « servirent les bois que nous avions coupés devant Tulan. « Et de dessus la ligne sablonneuse nous passâmes au large : « alors se manifesta l'immensité au-dessous et au-dessus de « la mer. Lorsque après cela ils revirent le sable en dedans « de la mer, tous furent remplis d'allégresse (2) ».

A l'époque de la conquête du Yucatan par les Espagnols, un grand nombre d'Indiens instruits disaient avoir appris de leurs ancêtres que leur pays avait été peuplé par des colonies venues de l'Orient, et que Dieu avait délivrées de la pour-

(1) Livre sacré des indigènes du Guatémala, p. 217.
(2) *Mém. de Tecpan.*

suite de certaines autres, en leur ouvrant un chemin par la mer (1).

Mais laissons encore parler le Livre sacré : « Alors arri-
« vèrent toutes les tribus, les Rabilaniens, les Cakchiquels
« et ceux des Tziquinaha avec la nation de Yaqui. Or c'est
« là que s'altéra la langue des tribus, là se fit la diversité
« des langues : elles ne s'entendirent plus bien clairement
« entre elles lorsqu'elles vinrent à Tulan ; or, c'est là qu'elles
« se divisèrent... or, le langage de Balam-Quitze, de Balam-
« Agab, de Mahucutah et d'Igi-Balam était déjà différent.
« Hélas donc ! nous avons délaissé notre langue ! comment
« avons-nous donc fait ! nous sommes ruinés ! D'où vient
« donc que nous avons été induits en erreur ? Nous n'a-
« vions qu'une seule langue lorsque nous vînmes à Tu-
« lan ».

« Tohil (songez à Jéhovah parlant à Moïse) parla : c'est
« moi qui suis votre Dieu. Ainsi soit-il. C'est moi qui suis
« votre Seigneur. Ainsi soit-il » ; fut-il dit par Tohil aux
« sacrificateurs.

« Alors donc Tohil parla, et mystérieusement aussi, il
« donna leur règle de conduite aux sacrificateurs ».

Les hommes d'argile de la première création avaient disparu. Les dieux créèrent des hommes de bois ; cela ne doit point surprendre, puisque la Bible hébraïque nous donne une femme de sel qui a dû se fondre à la pluie. Les hommes de bois furent anéantis à leur tour par le déluge qui les détruisit, comme le fut la postérité de Caïn.

Le texte quiché semble confondre le déluge avec la pluie de feu qui détruisit Sodome ; quoi qu'il en soit, il a bien certainement un style, un parfum tout à fait biblique dans

(1) Herrera, *Hist. gen. de las Indias*, liv. x, ch. 2.

ce passage : « Ils ne se servaient pas de la langue qu'ils « avaient reçue pour louer le bienfait de leur création et ne « songeaient jamais à lever les yeux pour glorifier Huracan. « Alors ils furent perdus dans une inondation : il descendit « du ciel une pluie de bitume et de résine... et, à cause « d'eux, la terre s'obscurcit, et il plut jour et nuit. Et les « hommes allaient et venaient comme hors d'eux-mêmes, « comme frappés de folie; ils voulaient mônter sur les toits, « et les maisons s'écroulaient; ils voulaient grimper sur les « arbres, et les arbres les secouaient au loin. Ainsi furent « leur châtiment et leur destruction, mais les créateurs en « conservèrent un petit nombre ».

« Ensuite, reprend encore le *Pôpol Vuh*, arriva la fin de « ces hommes, la destruction de ces mannequins travaillés « de bois : alors les eaux furent gonflées par la volonté du « Cœur du Ciel ; et il se fit une grande inondation qui vint « au-dessus de ces mannequins et de ces êtres travaillés de « bois ».

Une légende véritablement mosaïque, ou une contrefaçon si l'on veut, des livres des Hébreux, écrite sur des peaux de buffalo et de daim, fut trouvée parmi les Aztèques : elle raconte que *Tezpi* se sauva, avec sa femme *Xochiquetzal*, sur un radeau ou canot qui vint s'arrêter au pied d'une montagne nommée Colhuacan. Qui ne reconnaît là Noé et sa femme, l'arche dans laquelle il entra et le mont Ararat? Les hommes qui naquirent après ce déluge étaient muets ; n'est-ce point par allusion à la confusion des langues mentionnées ci-dessus ? Un pigeon leur distribua des langues sous la forme d'une feuille d'olivier. N'est-ce point le pigeon de Noé qui revint avec une branche dans le bec, comme le dit la Genèse? La tradition des Aztèques ajoute qu'outre Tezpi et sa femme, le canot renfermait plusieurs enfants, des animaux,

des graines, dont la conservation était importante pour l'humanité (1).

Noé, on le sait, est le Dionysius des Grecs, le dieu du Vin ; il cultiva la vigne. Si l'on examine plus à fond les livres sacrés américains, on y trouvera un nommé *Patecatl*, sauvé du naufrage, et qu'on honora comme le dieu du Vin.

On peut enfin ajouter à tous ces rapprochements diluviens ceux que trouva Humboldt dans les livres des indigènes, et voir dans *Votan* (l'identique de Noé) celui que Dieu chargea du partage des terres de l'Anahuac (2).

Dans les légendes classiques, rapportées par l'auteur latin des Métamorphoses (3), on lit que Deucalion et Pyrrha furent préservés du déluge à cause de leurs vertus, et qu'après que les eaux se furent retirées ils consultèrent l'oracle, qui leur conseilla de jeter des pierres derrière eux par-dessus leur tête, et que ces pierres, en sortant de leurs mains, repeuplèrent le monde.

Or cette légende ne paraît pas avoir été inconnue des Américains anté-colombiens : effectivement, la progéniture du dieu *Citlalotonac* et de la déesse *Citlalicué* fut un silex qui, brisé, produisit 1,600 dieux inférieurs, habitants de la terre. Comme ils n'avaient pas d'esclaves pour les servir, *Xolotl*, un de ces dieux, apporta des régions inférieures un os qui, brisé, produisit l'humanité (4). Ces mythes font allusion, bien certainement, à l'aristocratie et à l'esclavage.

Si je compare maintenant les livres sacrés des anciens Américains avec nos légendes, j'y trouve encore de nombreux rapprochements. J'y vois toute l'Immaculée Concep-

(1) Norman, *Rambles in Yucatan*, p. 267.
(2) Clavigero, *Historia de Mexico*.
(3) *Ovide, Mét.*, livre Ier.
(4) Humboldt, *Essai politique sur la Nouvelle-Espagne*, vol. II, p. 176

tion dans l'histoire de la fille de *Cuchumaqui*, mêlée au mythe de l'Arbre du Bien et du Mal. La contexture des récits n'est pas la même, il est vrai, mais elle n'en contient pas moins des faits analogues tendant à prouver que des relations d'origine se sont établies entre eux.

Si les légendes chrétiennes nous parlent du Christ qui, en quittant la terre, laissa l'empreinte de son pied sur le rocher, à l'endroit où il fit son ascension au ciel, un personnage nommé *Sogamoso*, demi-dieu du Cundinamarca, après avoir appris aux Chibchas à peindre des croix sur leurs manteaux, après avoir enseigné une doctrine d'une extrême pureté, laissa à Zuache la marque de ses pieds sur un rocher et fut enlevé au ciel (1).

Antérieurement aux navigations des Portugais, il existait à Quito, comme au Cuzco, une espèce de baptême ou d'ablution, par laquelle on enlevait aux enfants la souillure du péché originel (2). Pareille pratique existait à Mexico. Au Mexique, au baptême des enfants, on tirait même du sang de leurs parties génitales : c'était comme une sorte de circoncision (3).

« Indépendamment de cette sorte de sacrement, ajoute « M. l'abbé Brasseur, venait une confession des péchés, sui- « vie d'une communion de pain et de vin *(chicha)* consacrés « par le grand prêtre. »

Tous ces faits, rattachés à des temps plus ou moins anciens, mais tous précédant l'arrivée de Christophe Colomb

---

(1) L'abbé Brasseur, *Dissertation sur les mythes de l'antiquité mexicaine*, pp. CCXLVI, CCXLVIII; Zamora, *Hist. de la province de la Nouvelle-Grenade*, liv. II, ch. XVI. — Confrontez Sagomoso avec Quetzalcohuatl, mentionné plus haut. Une légende analogue existe dans l'Inde à propos du Bouddha (*Phra-Bat*).

(2) Garcilaso, liv. I, ch. 10; Velasco, *Hist. du royaume de Quito*, liv. XI.

(3) Antonio de Solis, *Hist. antig. de Mexico*.

en Amérique, faits que je pourrais facilement multiplier, sont-ils fortuits? ou serait-on de l'avis du P. Francisco Ximenès qui, en lisant le *Codex Chimalpopoca*, écrit dans la langue nahuatl, disait qu'une agence diabolique avait à dessein travesti les livres saints? Pour moi, je ne vois ni l'une ni l'autre de ces causes; mais je trouve, dans les rapprochements qui précèdent, pris dans des cultes bien différents, tout simplement la preuve des anciennes communications des indigènes de l'Amérique avec d'autres continents, s'il est vrai que l'Amérique ait été toujours séparée, par la mer, du reste du monde.

Je terminerai ce rapide examen par quelques remarques qui me semblent curieuses pour les études de linguistique. Le mot *atl* ou *at* (eau) se trouve dans le vieux langage des Scandinaves, comme dans la langue nahuatl, comme dans les divers dialectes de l'Amérique ancienne; et ce mot a été introduit de part et d'autre dans la composition de plusieurs noms. Par une transposition de lettres, assez commune en grammaire, nous en avons fait nous-mêmes le mot *altérer*. Ce mot semble être aussi le radical du mot anglo-saxon *water*, le *w* n'étant ici qu'une aspiration locale. *Atli* est le nom propre scandinave (1) d'un seigneur qui vivait au x^e^ siècle. Le mont *Atlas*, en Afrique, personnifié dans la mythologie classique comme le soutien du Ciel, quoique rattaché au grec ἀτλάω, peut aussi être expliqué comme impliquant l'idée de l'eau. Effectivement l'eau supporte l'air, l'éther ou le ciel, comme l'air supporte le feu, selon la loi physique de la densité des corps et selon les trois mythes symboliques de la purification. D'ailleurs, l'*Atlantique* désigne une partie de

(1) Cf. Saga d'Egill., ch. 68, et mon *Histoire des serments depuis les temps les plus reculés*.

l'Océan. *Atla* est, en Amérique, une ville antique de l'isthme de Darien ou de Panama, située sur le bord de cette mer. *Utlatlan* ou *Otlatlan* a aussi le même radical dans sa composition, et désigne une ville dont les ruines existent encore entre les deux océans. Le père des races mexicaines, selon les chroniques locales (1), se nommait *Iztac Mixcohuatl.* M. Aubin (2) décompose ce nom par « blanc-serpent-nébuleux ». Assurément le mot *atl* « eau » joue un rôle dans sa formation ; et je ne serai peut-être pas en contradiction avec le savant américaniste, puisque les nuages ne sont, en définitive, qu'un assemblage de vapeurs aqueuses. *Ulmecatl*, père des Ulmecas, *Xicalancatl*, père des Xicalancas, *Mixtecatl*, père des Mixtecas, renferment toujours dans leur terminaison le mot *atl*, qui me paraît fort remarquable et répondre à notre mot fils ou fille, car il désignait également les deux sexes ; ainsi *Cohuatl* est fille de *Mixcohuatl.* Mais quelle analogie, dira-t-on, entre le mot *eau* et le mot fils ? La voici : le mot grec υἱός « fils », est aussi la semence du père et fait allusion au mot ὑδωρ « eau, pluie », au mot ὗει « il pleut ». Ceci ne repose peut-être pas sur une étymologie aussi hasardée qu'on pourrait le croire de prime abord, mais sur un mythe religieux que je trouve en Égypte, où l'eau, dans certain cas, devient principe actif, comme le feu. Ainsi de l'urne symbolique d'Ammon Cneph coule l'onde sacrée, ou le Nil qui fertilise. Le Nil est le père des principales divinités de la contrée, le père des dieux, comme le dit Cicéron. Orphée attribuait à l'eau la première cause de leur génération. Je n'entrerai pas ici dans plus de détails, j'ai voulu seulement

(1) Conf. Gomara, *Cronica de Nueva-España*, ch. 66. — Torquemada, *Monarquia indiana*, liv. 1, ch. 31.

(2) Mémoire sur la Peinture didactique, dans la *Revue orientale et américaine*, p. 54.

expliquer comment le mot *atl*, dans les noms cités plus haut, signifie certainement « père ». Ayant parlé de l'eau génératrice, il est naturel de parler ici du vase qui la reçoit ; et ce sujet ne m'écartera de l'Amérique que pour y revenir directement.

Le mot *cus* en langue égyptienne, χοῦς en grec, dont l'accusatif χοῦν a passé dans les langues européennes et notamment dans le français, désignait un vase , emblème du ctéis, symbole de l'Égypte, qui en prit le nom, comme nous l'apprend la pierre de Rosette. Surmonté de la ligne brisée, , ce vase indique le Nil débordant comme générateur. Les monuments le représentent souvent ainsi, et Horapollon justifie cette explication. Ceci posé, j'ajouterai que ce vase, je le trouve représenté sous deux formes bien peu différentes l'une de l'autre dans les manuscrits américains, la première est assez fréquente dans le premier volume de Kingsborough (1) et la seconde dans le Mémoire de M. Aubin. En Amérique, comme en Egypte, ce vase symbolique est surmonté d'un signe qui indique l'eau. C'est évidemment l'eau fécondante sur le vase destiné à la recevoir et qui, dans la langue nahuatl et dans le Codex Chimalpopoca, se nomme *co* ou *con*, radical de *comitl* « chaudron » et de *huey comitl*, mot à mot « grand vase », dont le sens mystérieux est encore à découvrir, suivant M. Brasseur (2). « Dans la langue quiché, poursuit ce savant, *con* exprime l'idée de « vase, *pudendum muliebre* ». Or n'avons-nous pas ici une identité parfaite entre l'Égypte et l'antique Amérique ? Je vais plus loin pour l'établir. L'Égypte avait sa déesse *Koun*, l'Amé-

(1) *Antiquités Mexicaines*, pl. XV.
(2) Intr. au Livre sacré *Popol Vuh*, p. CCXXXIX.

rique le dieu *Con* (1) ; mais l'on ne sera pas surpris de cette différence de sexe, elle disparaît dans les mythes, puisque les organes de la reproduction se confondent et s'échangent à tour de rôle ; aussi l'hermaphrodisme était-il consacré. Or le dieu Con des Américains avait la forme d'un vase (2), ce qui rappelle parfaitement le dieu Canope, le dieu Amphore des Égyptiens. Ce n'est pas tout encore : ceux-ci avaient aussi leur dieu Chons, que l'on peut admirer dans les vitrines du Louvre, du British Museum et ailleurs. De sorte que plus je rapproche mes recherches sur le culte de la Fécondité en Égypte avec celui des anciens Américains, plus j'y trouve d'identité.

L'Égypte se nommait donc *Cous* dans la langue sacrée, par allusion au vase personnifié par Isis ; de même, par allusion au mot *co* ou *con* de la langue nahuatl, plusieurs localités de l'Amérique en avaient composé leurs noms ; tels furent Mixcohuatl, Cuzco, ancienne capitale du Pérou, et Mexico, qui rappelle le serpent nébuleux du mythe qui nous occupe. Castelnau et d'Orbigny citent aussi plusieurs villes de l'Amérique méridionale contenant dans leurs noms le mot *co* : c'étaient Tetzcoco, dont le nom, suivant M. Aubin, veut dire dans « un vase brillant et émaillé » ; Comitlan « auprès du vase » ; Copan « sur le vase ». A Quito, l'on voyait des autels consacrés à Con-Ticci-Viracocha. Ils étaient placés à côté de ceux du Soleil et de la Lune ; mais cette position avait son motif d'être : c'est que Con-Ticci-Viracocha était lui-même une personnification de la Lune et du Soleil ; en d'autres termes, le même que Hurakan, le dieu créateur, comme en Égypte le dieu Chons, était une personnification du Soleil, d'Ammon générateur, comme la déesse

(1) L'abbé Brasseur, *Popol Vuh*, p. CCXXIX.
(2) Velasco, *Hist. du royaume de Quito*, liv. 2.

Koun, son dédoublement, était une personnification de la Lune ou de la fécondité.

Les mots *atl* et *con*, qui désignent les deux agents de la propagation humaine, désignent, l'un le principe mâle ou le principe actif, l'autre le principe femelle ou passif. De même que, dans les mythes, ils se réunissent pour former et composer des noms propres : tel fut celui d'Itzicoatl, quatrième roi de Mexico, dont l'initial désigne le « serpent », symbole de la vie et de la fécondité, et semble signifier le fils divin né de la jonction des deux organes sacrés.

On remarque dans une multitude de statuettes égyptiennes, sorte d'ex-voto du genre de celles dont j'ai parlé ci-dessus, des individus dont les organes sont monstrueux : on dirait qu'ils sont atteints d'ulcères vénériens. Ces maladies passaient pour divines, comme venant de la divinité ; de là le mot *theïon* chez les Grecs. On s'adressait surtout à Priape pour en obtenir la guérison. C'est pour cela que pour les désigner, sans doute comme pour indiquer le développement de l'organe affecté, on se servait de l'expression de priapisme ou de satyriasis. Mais, par cela même que ce mal venait de la divinité, il était honoré et respecté. Remarquez maintenant ce singulier rapprochement : à Téocolhuacan, ville ruinée, sur les bords du Gila, Nanahualt, atteint de ce mal terrible, fut divinisé, identifié au Soleil, comme nous l'avons vu. *Pox*, mot anglo-saxon, signifie la gonorrhée avec érection du pénis. Hé bien ! ce même mot *pox*, parfaitement semblable dans sa conformation graphique ou quelquefois légèrement défiguré, a la même signification dans la langue tzendale et dans la langue zotzile, dans lesquelles il devient un verbe pour signifier l'holocauste. « Puz-naval « donne l'idée, dit l'abbé Brasseur (1), de l'homme prodi-

(1) *Popol Vuh, Livre sacré des indigènes de Guatémala.*

« gieux par excellence, de l'homme qui, la nuit, perd la « semence; Galel-ahpop est un titre princier et Galel-ya est « un vénérien. Xogohauth veut dire « princesse » et Tantel « Xogohauth signifie à la fois « elle se fait princesse » et « la « syphilis sort d'elle ». Tepeu veut dire une grande syphilis « ou qui en a beaucoup ; Gogal tepewal, la majesté par ex- « cellence et la majesté divine ; Nawal tepewal, la puissance « la plus grande. »

Ainsi les faits précédents, les mots *pox*, *all*, *co*, usités dans des langues qu'on croyait tout à fait étrangères, inconnues l'une de l'autre, le nom Nanahualt au Mexique et le Nana des Babyloniens indiquent des relations incontestables de l'Amérique ancienne avec l'Asie, l'Afrique, le nord de l'Europe. C'est dans cette conviction, du moins, que je viens aujourd'hui attirer l'attention sur cette méthode de procéder qui peut conduire à la solution de problèmes intéressants, bien qu'elle ait aussi ses dangers. Mais qu'importe ? les discussions établies pourront détruire les erreurs et amener à la vérité que nous recherchons.

BIBLIOTHÈQUE

D'UN ÉRUDIT MALAY

AU COMMENCEMENT DU XVII^e^ SIÈCLE DE NOTRE ÈRE,

Par ARISTIDE MARRE

BOKHARI DE DJOHOR, dans le chapitre qui sert de préambule à son Traité de morale religieuse, politique et sociale,

intitulé *Makota segala râdja-râdja*, مكت سگل راج[1] (La Couronne des Rois), s'exprime ainsi :

« Il existe plusieurs ouvrages grands et sublimes, célèbres « dans tous les pays et dont les préceptes sont goûtés de « tous les sages. Tout ce que renferment ces ouvrages a été « composé par les *pandits* les plus éminents et les plus glo- « rieux, dont les noms sont devenus fameux dans tous les « pays et n'ont point de rivaux dans ce temps-ci. C'est dans « ces livres que l'humble Bokhâri a recueilli toutes les beautés « du sien, choisissant, dans ces superbes jardins soigneuse- « ment cultivés, les fleurs les plus variées pour en faire un « bouquet. Chacun de ces livres a été nommé par son « nom, etc. ».

Il nous a semblé utile et intéressant de faire connaître les noms de ces fleurs variées cueillies par Bokhari de Djohor dans ces jardins de la littérature arabe et persane, ouverts aux Malays lettrés du XVII[e] siècle et visités par l'un d'eux en amateur distingué, en véritable connaisseur, en attendant qu'il nous soit donné d'offrir au public le bouquet lui-même artistement composé par le poëte moraliste de la péninsule de *Maláka*.

OUVRAGES ARABES ET PERSANS

Cités dans le *Makota segala râdja-râdja* (la Couronne des Rois), Traité de morale religieuse, politique et sociale, composé par Bokhari de Djohor, et publié avec une traduction en hollandais, par le professeur Roorda van Eysinga.

كتاب منهاج السلاطين

1. (Texte malay, page 7). — « Le grand chemin des Sultans ».

كتاب اخلاق المحسنين

2. (P. 7 et 98).—Roorda van Eysinga a écrit المحسنى et a traduit par « Verhandeling over goede manieren (Traité des bonnes mœurs) ». Nous croyons devoir traduire ce titre par : « Le livre des caractères des bienfaisants ».

كتاب سر الملوك

3. (P. 7, 65, 91, 203). — « Le livre du secret des rois ».

كتاب صفات الملوك

4. (P. 7, 165, 177). — « Le livre des qualités des rois »

كتاب اخبار الملوك

5. (P. 7, 99, 194, 195, 196, 197). — « Le livre des histoires des rois ».

كتاب سفات السلطين

6. (P. 7, 73, 83, 87, 113, 163). — « Le livre des qualités des sultans »,

كتاب ادب الامرا

7. (P. 7, 90, 115). — « Le livre des règles de conduite des émirs ». — Ce titre, correctement écrit aux pages 90 et 115 du texte, a été écrit à la page 7 : كتاب ادب الامور et traduit par Roorda van Eysinga : « Beleefde Zaken (Livre de la conduite des affaires », ce qui est tout autre chose.

Ce titre a de nombreux analogues qui ne permettent pas d'hésiter sur la véritable leçon à adopter ici. Bokhari de Djohor cite ailleurs le *Kitab adab el molouk* (Le livre de l'éducation ou des règles de conduite des Rois), le *Kitab*

adab el Selâthin (Le livre de l'éducation ou des règles de conduite des Sultans), le *Kitab adab el omrâ* (Le livre de l'éducation ou des règles de conduite des Emirs), le *Kitab adab el wezirâ* (Le livre de l'éducation ou des règles de conduite des Vizirs), le *Kitab adab el Kâtib* (Le livre des règles de conduite des *Kâtibs*, ou Ecrivains), le *Kitab adab el Ressoul* (Le livre des règles de conduite des Envoyés), et enfin le *Kitab adab el aoulâd* (Le livre des règles de conduite ou de l'éducation des enfants).

كتاب احكام الدين

8. (P. 10). — « Le livre des décisions de la Religion ».

— تشريح

9. (P. 10). — « Traité d'anatomie ».

— ايجاد العباد

10. (P. 10). — « Traité de la procréation de l'homme ». — Roorda van Eysinga a traduit ce titre par « *De voortbrenging van dienaren* (La provenance des serviteurs) ».

— تفسير

11. (P. 17, 105, 227). — « Le livre des commentaires ».

— عقايد

12. (P. 32). — « Le livre des articles de foi ».

— شرح عقايد

13. (P. 32). — « Le livre des commentaires des articles de foi ».

— تنبيه الغافلين

14. (P. 42, 45). — « Le livre des exhortations aux négligents.

كتاب قصص الانبيا

15. (P. 47, 51). — « Le livre des histoires des prophètes ».

— اداب الملوك

16. (P. 48, 62, 71, 72). — « Le livre des règles de conduite des Rois ».

— اخلاق المرسلين

17. (P. 53). — « Le livre des caractères des Envoyés ». — Roorda van Eysinga a traduit par : « *De opvolging der Profeten* (La succession des Prophètes) », parce qu'il a lu اخلاف au lieu de آخلاق

— نصايح الملوك

18. (P. 61). — « Le livre des conseils aux Rois ».

— اعقاب

19. (P. 63). — « Le livre des peines, ou livre pénal ».

— جنزير الملوك

20. (P. 68). — « Le livre de la chaîne ou généalogie des Rois » — Je crois qu'il faut lire جنزير *djenzyr* au lieu de زنجبير qui n'est ni arabe, ni persan, ni malay.

فضايل الملوك

21. (P. 69). — « Le livre des vertus des Rois ».

— اخلاق السلاطين

22. (P. 70). — « Le livre des caractères des Sultans ». — Roorda van Eysinga a traduit le mot اخلاق par *afkomst* (race, famille, tige, origine).

كتاب اداب السلاطين

23. (P. 71, 94, 204). — « Le livre des règles de conduite des Sultans ».

— اخلاق السلاطين

24. (P. 81). — « Le livre des histoires des Sultans ». — Roorda van Eysinga a lu آضبار et a traduit ce titre par *Vorstelijke boeken* (Livres des princes).

— توريه

25. (P. 83). — « Le livre du Pentateuque ».

— اداب الامرا

26. (P. 90, 115). — « Le livre des règles de la conduite des Émirs ».

— نجاة الهلوك

27. (P. 91). — « Le livre de l'asile des Rois ».

— مراة العدل

28. (P. 92). — « Le livre du miroir du juste ».

— تاريخ الامم

29. (P. 95, 101). — « Le livre de la chronique des nations ».

— حكمت اوبت

30. (P. 96). — « Le livre de médecine ». — Ce titre, *Kitab hikmat obat* est formé des mots arabe *hikmeh* et malay *obat* qui signifient, l'un et l'autre, médecine.

— فضيله العدالة

31. (P. 100). = « Le livre de l'excellence de la justice ».

— تاريخ

32. (P. 101, 111, 147, 149, 151, 167). — « Le livre des chroniques ».

كتاب اداب الوزرا

33. (P. 114). — « Le livre des règles de conduite des Vizirs ».

— تحفة الوزرا

34. (P. 116). — « Le livre digne d'être offert aux Vizirs ». — Roorda van Eysinga n'a pas rendu le mot *touhfat*, dans la traduction qu'il a donnée de ce titre : *Verhandeling der vizieren* (Traité des vizirs).

— الاسرار

35. (P. 117). — « Livre des secrets ». — Ouvrage écrit en persan, par شيخ عطار *cheikk Atthâr*.

— مفايد الملوك

36. (P. 119), — « Le livre utile aux Rois » — D'après Roorda van Eysinga : *Het behoud der koningen* (La conservation des Rois).

— احكام الحكام

37. (P. 119). — « Le livre des décisions des juges ». — D'après Roorda van Eysinga : *Voorschriften voor Vorsten* (Préceptes pour les Princes).

— صفات الوزرا

38. (P. 119). — « Le livre des qualités des Vizirs ».

— الانسان

39. (P. 144). — « Traité de l'homme ».

كتاب اداب الكاتب

40. (P. 146). — « Le livre des règles de conduite des *Kâtib* ou écrivains ».

— صفات المرسلين

41. (P. 146). — « Le livre des qualités des envoyés ».

— اداب الرسل

42. (P. 147). — « Le livre des règles de conduite des envoyés ». — D'après Roorda van Eysinga : *Manieren der Zendelingen.*

محمود دان ایاز

43. (P. 151). — « Mahmoud et Ayâz ». — Ouvrage persan, roman historique.

لیلی و مجنون

44. (P. 151). — « Léïla et Medjnoun ».

خسرو و شرین

45. (P. 151). — « Khosrou et Chirîn » — Ouvrage persan, roman historique.

یوسف دان زلیخا

46. (P. 151). — « Joseph et Zélikha ». — Ouvrage persan, roman historique.

— تنبیه

47. (P. 155). — « Le livre des avis ».

— اداب الاولاد

48. (P. 160). — « Le livre des règles de conduite ou de l'éducation des enfants ». — Ici Roorda van Eysinga a supprimé le mot *adab*, mot que nous avons déjà rencontré tant de fois, et il a traduit ce titre, analogue à plusieurs

autres déjà mentionnés, par ces mots : ***Boek der kinderen*** (Livre des enfants).

كتاب صفات الحكما

49. (P. 166). — « Le livre des qualités des philosophes ».

— صفات العقلا

50. (P. 170, 171, 174, 175, 176). — « Le livre des qualités des intelligents ».

— صفات العقل و العاقل

51. (P. 171, 177). — « Le livre des qualités de l'intelligence et de l'intelligent ».

— لقمان

52. (P. 173). — « Le livre de Lokmân ».

— فضايل السلاطين

53. (P. 180). — « Le livre des vertus des Sultans ».

— معرفت الناس

54. (P. 184). — « Traité de la connaissance de l'homme ».

— عهد نامه عمر

55. (P. 201), — « Le livre des engagements d'Omar ». — Ouvrage écrit en persan.

— زينة الملوك

56. (P. 214, 216). — « Le livre de l'ornement des Rois».

— حديث

57. (P. 219). — « Le livre des hadis, ou traditions ».

— فضايل الكاتب

58 — « Le livre des vertus du Kâtib ou écrivain ».

Ici finit la liste des ouvrages arabes et persans mentionnés

dans le *Makota segala râdjarâdja*. Bokhari mentionne bien encore les noms d'Hippocrate, Galien, Aristote, mais il ne cite aucun passage de leurs savants travaux, d'où l'on l'on peut conclure que, s'il savait l'arabe et le persan, il ne connaissait pas le grec. S'il eût été quelque peu helléniste, il n'aurait pas manqué de faire pour le grec ce qu'il se plaît à faire pour l'arabe et le persan, c'est-à-dire de donner quelques passages des auteurs grecs, et de les faire suivre d'une traduction en malay.

Tchoung-king.

LE LIVRE SACRÉ DU DEVOIR

TRADUIT POUR LA PREMIÈRE FOIS DU CHINOIS

Par LÉON DE ROSNY.

3e article *.

CHAPITRE DIXIÈME.

DE L'ACCOMPLISSEMENT DES PRATIQUES RELATIVES A LA PIÉTÉ FILIALE.

Or la Piété filiale tire nécessairement sa noblesse du Devoir. Si l'on ne pratique pas le Devoir, quoi que l'on fasse, on n'est pas dans la Voie [1]. C'est pourquoi, si l'on n'atteint

---

* Voy. l'article précédent, dans ce volume, p. 57.

[1] L'auteur veut dire que celui qui pratique la piété filiale ne peut pas ne pas faire son devoir. Si l'on agit sans se conformer au devoir, alors même qu'on aurait la piété filiale, on serait encore dans le mal. (Commentaire.)

point au Devoir, on perd sa moralité[1] : non-seulement on est soi-même en péril, mais la honte atteint jusqu'à nos parents[2].

Pour cette raison, le Sage pratique ses devoirs de Piété Filiale, en ayant soin de commencer par le Devoir. Lorsqu'il accomplit son Devoir, alors il obtient le bonheur[3].

De la sorte, il arrive à épuiser les sentiments d'amour et de respect ; et, en nourrissant ses parents, il répand ses bons sentiments parmi les hommes.

C'est là ce qu'on appelle garder la Piété filiale[4].

Le Livre sacré des Chants populaires dit : « Le fils dont la Piété filiale est incessante vous assurera éternellement des bénédictions[5]. »

CHAPITRE ONZIÈME.

DE L'EXTENSION (DE CETTE DOCTRINE) A L'EMPIRE.

Un Roi éclairé, en organisant ses états, emploie les hommes droits et chasse ceux qui sont pervers[6]. Là où sont les pervers, le Devoir n'existe pas, car le Devoir réside nécessairement dans la droiture[7]. Une fois qu'il s'est assuré de la

---

[1] Littéralement « sa conduite ».

[2] Quand on a perdu le Devoir, on perd, en outre, la Piété filiale ». (COMMENTAIRE.)

[3] « Par le Devoir, on obtient le bonheur et la gloire pour sa famille ». (COMMENTAIRE.)

[4] « C'est au moyen du Devoir qu'on arrive à garder la Piété filiale ». (COMMENTAIRE.)

[5] *Chi-king*, part. III, sect. II, ode 3, v. 5. — Le mot *loui* signifie « bénédictions, faveurs du Ciel ».

[6] « Il emploie les hommes droits, et alors la Voie du Sage est étendue ; il chasse les hommes pervers, et alors la Voie des hommes inférieurs est épuisée ». (COMMENTAIRE.

[7] « Avec la Fidélité, pas de perversité ; avec la droiture, alors nécessairement la Fidélité ». (COMMENTAIRE).

droiture (des hommes qu'il choisit), il fait ensuite usage du talent [1]. C'est ainsi qu'on enseigne (au peuple) à garder la Voie et la Vertu.

Les hauts fonctionnaires [2] sont sages et bons; à l'intérieur, ils sont affables par l'éducation littéraire; à l'extérieur, ils sont redoutés par l'art militaire [3]. Par la pratique des Rites et de la Musique, ils évitent les châtiments du gouvernement, et arrivent ainsi à faire pratiquer la Civilisation [4]. Les Barbares se conforment (à leurs lois), et tous les sujets sont dans la concorde et la joie; l'Empire jouit de la paix et du repos [5].

Voilà comment le Prince arrive à trouver des fonctionnaires de façon à faire régner en bas le Devoir et en haut la Confiance [6].

Le Livre sacré des Chants populaires dit : « Ils sont en foule, les fonctionnaires qui assurent (par leur zèle et par leurs vertus) la tranquillité de *Wen-wang* [7].

---

[1] « Les hommes de talent et sans droiture sont alors pervers; posséder la droiture et avoir le talent, c'est alors posséder la Fidélité ». (COMMENTAIRE).

[2] *Kou-keng*, littéralement « les jambes et bras (de l'empereur) ».

[3] « En fait d'enseignement (intellectuel), rien ne l'emporte sur la littérature (文); en fait de force (de puissance), rien ne l'emporte sur l'art militaire (武). (COMMENTAIRE).

[4] 大化 *ta-hoa* « la grande transformation ».

[5] « Les Rites et la Musique sont bons, et les lois pénales sont pures ». (COMMENTAIRE).

[6] « Le fonctionnaire a de la fidélité (化) pour son prince; le prince a confiance (委) dans son fonctionnaire (COMMENTAIRE). — Par 下 « en bas », on entend le fonctionnaire; par 上 « en haut », on entend le Prince.

[7] *Chi-king*, part. IV, sect. I, ode 1. — Le texte original est un peu

CHAPITRE DOUZIÈME.

DE LA PROPAGATION DE LA SUPRÊME RAISON[1].

Les sages de l'antiquité voyaient et entendaient avec les yeux et avec les oreilles du peuple[2]. Du cœur de l'empire, ils faisaient leur cœur[3]. Sans qu'ils aient besoin d'agir[4], le peuple se transformait de lui-même; ils réalisaient la perfection et n'en tiraient point orgueil[5]. C'est là ce qu'on peut appeler la suprême Raison[6]!

Les Rois pensaient à la suprême Raison, et celle-ci se ré-

---

différent et signifie : « Ils sont en foule les nombreux fonctionnaires (qui agissent) par la vertu de *Wen-wang*. — La citation du *Tchoung-king* montre que son auteur a bien compris que le mot 文 *wen* désignait le sage 文王 *Wen-wang*, et non les vertus « civiles », comme l'ont supposé quelques commentateurs.

[1] Les onze premiers chapitres de cette traduction étaient déjà imprimés et le reste était en épreuves, lorsqu'il m'est tombé sous la main une édition chinoise du *Tchoung-king*, non-seulement beaucoup plus correcte que celle dont j'avais fait usage pour mon travail, mais encore accompagnée d'un excellent commentaire, incomparable à tous égards à celui qu'il m'avait été seulement donné de consulter. Cette édition est intitulée : *Kouei-pi Tchoung-king*. Je m'en suis servi pour faire les améliorations qu'il m'était possible d'introduire sur mes épreuves, me proposant de donner un jour une version française complète de ce précieux commentaire.

[2] Littéralement : 天下 « de l'Empire ». — « Ils employaient l'œil et l'oreille du peuple, et alors il n'y avait rien qu'ils ne vissent et qu'ils n'entendissent ».

[3] Ils se conformaient aux sentiments des hommes, et ne suivaient pas leur inclination personnelle ». (COMMENTAIRE.)

[4] On veut parler « du gouverneur du Non-Agir des anciens Rois, à l'aide duquel l'empire se civilisait. » (GLOSE.)

[5] « Ils ne doutaient point des hommes, et les hommes avaient confiance en eux ». (COMMENTAIRE.)

[6] « Ils n'avaient point d'égoïsme pour les hommes, et les hommes, de leur côté, étaient généreux ». (COMMENTAIRE.)

pandait au loin ! Ils n'agissaient point, et l'empire se purifiait de lui-même; ils n'avaient point de doute, et l'empire de lui-même avait confiance ; ils n'avaient point d'égoïsme, et l'empire était de lui-même généreux ; ils méprisaient le luxe, et les hommes chassaient l'envie ; ils repoussaient le superflu, et les hommes pratiquaient l'économie; ils cultivaient la vérité, et les hommes ne mentaient point ; ils estimaient la courtoisie, et les hommes n'avaient point de querelles.

C'est ainsi qu'ils arrivaient à assurer la concorde dans le cœur des hommes. (Le peuple de) l'empire était d'un bon naturel, il se réjouissait de la vie, il atteignait à la longévité, et joyeusement il se plaisait à (pratiquer) la sainte Vertu.

Le Livre sacré des Chants populaires dit : « Sans en avoir conscience, sans le savoir, il accomplit la loi du Seigneur [1]. »

CHAPITRE TREIZIÈME.

DE L'EXALTATION DU SAGE [2].

Lorsque la vertu du Prince est sage et lumineuse, le fonctionnaire qui fait son Devoir y trouve sa gloire ; lorsque la vertu du Prince est insuffisante, le fonctionnaire qui fait son Devoir en est honteux. Si donc la vertu du Prince est insuffisante, le fonctionnaire la complète ; et lorsqu'elle est sage et lumineuse, il la proclame. Telle est la Voie de l'antiquité.

C'est ainsi que l'(ancien) empereur *Chun*, qui était ver-

---

[1] *Chi-king*, part. III, sect. I, ode 7, ℣. 7. — 則 *tsze*, signifie « lois, décrets, exemples, modèles ».

[2] Dans ce chapitre, l'auteur explique comment les grands fonctionnaires publics proclament au loin les vertus du sage prince. (COMMENTAIRE du *Kouei-pi Tchoung-king*.)

tueux, fut chanté par *Kao-yao*. La doctrine de *Wen-wang* fut célébrée en vers par *Tcheou-koung*. *Siouen-wang*, après avoir relevé les rênes de l'État, fut chanté dans la section *Ki-pou* du Livre sacré des Vers [1].

De la sorte, lorsqu'un sage sert un Prince éclairé, il ne manque pas de proclamer sa vertu parfaite, d'en répandre (la connaissance) dans tout l'empire, et de la transmettre aux générations futures.

Tel est le Devoir [2].

CHAPITRE QUATORZIÈME.

DE LA MANIÈRE DE DISCERNER LE DEVOIR.

Qu'elle est grande la pratique du Devoir! Appliquée à ce qui est proche, elle a le pouvoir de sauvegarder la famille et le pays; appliquée à ce qui est éloigné, elle a le pouvoir d'atteindre au faîte du Ciel et de la Terre.

Aussi les Rois éclairés, pour constituer leur royaume, ont-ils soin tout d'abord de discerner le Devoir : le Sage, quand il parle, fait son Devoir et ne flatte point; les petites gens (les hommes de peu de vertu) quand ils parlent, flattent et feignent (de pratiquer) le Devoir, sans l'accomplir. De ceux qui les écoutent, il en est peu qui ne s'égarent.

Or, au Devoir, si l'on ajoute l'Humanité, alors la Vertu du Royaume se manifeste; au Devoir, si l'on ajoute la Science,

---

[1] L'auteur veut dire que *Chun* possédait la vertu du Sage; *Kao-yao* l'a chanté pour la célébrer. Tcheou-koung a fait des vers pour louer *Wen-wang*. Dans la section *Ki-pou*, de *In*, se trouvent des poésies pour louer *Siouen-wang*. Partout les fonctionnaires proclament la vertu des princes. (COMMENTAIRE du *Koueï-pi Tchoung-king*.)

[2] Lorsque le Prince possède la vertu du Sage, si elle n'est pas proclamée, le Devoir n'est pas accompli. (COMMENTAIRE du *Koueï-pi Tchoung-king*.)

alors le gouvernement du Royaume s'élève; au Devoir, si l'on ajoute le Courage, alors les embarras du Royaume s'aplanissent.

Aussi, quand bien même on aurait ces (trois) capacités, ce sera du Devoir que dépendra la perfection [1]. Avec l'Humanité sans le Devoir, on est égoïste dans ses bienfaits; avec la Science sans le devoir, on pare sa fausseté; avec le Courage sans le Devoir, on facilite les désordres.

Quoiqu'on ait ces qualités, par cela seul qu'on n'a pas le Devoir, c'est la ruine. Ce sont trois choses qu'il n'est pas permis de ne pas discerner.

Le Livre sacré de l'Histoire dit : « Distinguer le bien du mal, tel est ce principe. »

CHAPITRE QUINZIÈME.

DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DU DEVOIR.

Pour le fonctionnaire fidèle, quand il sert son prince, il n'est rien (qui doive marcher) avant les représentations. Si les inférieurs peuvent lui parler, si les supérieurs savent l'écouter, alors la Voie du Prince est éclatante [2].

---

[1] Or, lorsque le fonctionnaire fidèle (à son devoir) possède l'humanité, il peut rendre manifeste la vertu du prince (主 « maître ») éclairé; lorsqu'il possède la science (知 « le savoir »), il peut mettre en lumière le gouvernement du pays; lorsqu'il possède le courage, il peut maintenir la paix dans l'empire. Et cependant, ce n'est que par le Devoir qu'il peut finalement accomplir ses mérites. (COMMENTAIRE du *Koueï-pi Tchoung-king.*)

[2] Si le prince commet une faute, le fonctionnaire ne peut se dispenser de lui faire des représentations. Du moment où l'inférieur peut parler et le supérieur écouter, la vertu du prince est proclamée et la voie royale est éclatante. (COMMENTAIRE du *Koueï-pi Tchoung-king.*)

Fait-il des représentations sur ce qui n'a pas encore pris forme (au sujet du mal qui n'est pas encore fait), ce sont les meilleures (les supérieures). Fait-il des représentations sur ce qui se manifeste, ce sont les suivantes. Fait-il des représentations sur ce qui s'est déjà produit, ce sont les inférieures. Quand il y a violation (de la droite voie), s'il ne fait pas de représentations, il n'est pas un fonctionnaire du Devoir [1].

Or, les représentations commencent par des paroles soumises; elles continuent en défendant la justice; elles s'accomplissent en mourant (pour soutenir le bon droit), de façon à assurer le repos du Prince et la tranquillité de la patrie.

Le Livre sacré de l'Histoire dit: Le bois devient droit par l'emploi du fil à tracer; le prince devient sage par les représentations [2].

CHAPITRE SEIZIÈME.

DES CONSÉQUENCES DE LA DOCTRINE DU DEVOIR.

Le Ciel contemple les hommes; il tient compte du bien et du mal. En fait de bien, il n'en est pas de plus grand que le Devoir; en fait de mal, il n'en est pas de plus grand que l'absence du Devoir. Avec le Devoir, le bonheur arrive; sans le devoir, les peines se multiplient.

Quand le sage garde la (droite) Voie, il perpétue son

---

[1] Lorsque les fautes du prince n'ont pas encore pris forme (ne se sont pas encore produites), les remontrances qui les préviennent sont les meilleures; lorsque ces fautes s'expriment déjà, bien qu'elles n'aient pas encore été accomplies, les remontrances qui ont pour effet d'y couper court sont les remontrances du second ordre; lorsque ces fautes sont déjà accomplies, les rectifier, c'est l'ordre inférieur des remontrances. Il n'en est aucune que néglige le Devoir. S'il y a violation de la Voie, le fonctionnaire qui accepte les fautes du prince n'est pas un fonctionnaire fidèle.

[2] *Chou-king*, section *Chang-chou*, chap. *Yueh-ming*.

bonheur; quand les hommes bas ne la conservent pas, ils appellent eux-mêmes leur malheur. Telle est la cause du bonheur et du malheur. N'est-ce pas évident?

Le Livre sacré de l'Histoire dit: Il fit le bien, et (le Ciel) répandit sur lui cent félicités; il fit le mal, et (le Ciel) répandit sur lui cent calamités.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

DE LA RECONNAISSANCE ENVERS LA PATRIE [1].

Le sujet tient sa magistrature de son Prince; elle est une source de gloire et de bonheur pour ses aïeux et pour ses descendants. Tout cela lui venant par la vertu du prince, s'il n'est pas reconnaissant envers sa Patrie, accomplit-il le Devoir [2]?

Le sage, sans traitement (sans charge publique) songe

---

[1] Le titre de la plupart des chapitres du *Tchoung-king* présente de véritables difficultés d'interprétation, et ce n'est guère qu'après avoir lu chacun d'eux qu'il est possible d'en préciser le sens. Le titre de ce dix-septième chapitre, notamment, pourrait laisser quelque doute dans l'esprit, si sa traduction n'était basée sur l'esprit général du chapitre. L'excellent commentaire du *Koueï-pi Tchoung-king* ne permet plus la moindre incertitude. Il s'agit du devoir qu'ont tous les fonctionnaires publics de reconnaître par des services publics la faveur dont ils ont été l'objet en recevant leur charge. L'expression *pao-koueh* signifie littéralement « être reconnaissant envers le Royaume », c'est-à-dire « envers la Patrie ». Mais il ne faut pas oublier qu'en chinois le mot 國 « Royaume », signifie « l'État » et « le Souverain ».

[2] L'auteur veut dire que celui qui est appelé à une magistrature reçoit un traitement du prince. Il en résulte de la gloire pour ses parents et du bien-être pour ses enfants. Tous ces avantages sont des bienfaits du prince. Recevoir des bienfaits et n'être pas reconnaissant, ce n'est pas le Devoir (COMMENTAIRE du *Koueï-pi Tchoung-king*). — L'éclat est pour les ancêtres; le bonheur pour les descendants (COMMENTAIRE du *Tchoung-king ti-tchu-ta-tching*).

aux intérêts de son prince, il ne saurait y en avoir qui n'y songent parmi ceux qui ont des traitements [1].

Il y a quatre manières d'être reconnaissant : la première consiste à présenter des sages (au Prince) (14); la seconde à lui offrir des idées (des plans); la troisième à faire des actions glorieuses; la quatrième à augmenter les revenus publics.

Les sages sont les piliers du royaume; ceux qui fournissent des plans sont les règles du royaume; ceux qui font des actions glorieuses produisent les généraux du royaume; ceux qui assurent des revenus sont les ressources du royaume. Tous suivent la Voie de la Reconnaissance; chacun la pratique suivant ses facultés.

Le Livre sacré des Vers dit : Personne d'entre ceux qui auront de la vertu (pour leur prince ne restera) sans faveur; personne d'entre ceux qui auront des paroles (des conseils ou des représentations pour leur prince ne restera) sans récompense. N'en sera-t-il pas de même, à plus forte raison, pour le magistrat fidèle envers son pays?

CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

DE L'ÉPUISEMENT DU DEVOIR.

Quand l'Empire épuise le Devoir, la pure civilisation est pratiquée; quand le sage épuise le Devoir, il épuise sa force morale; quand les petites gens épuisent le Devoir, elles épuisent leur force physique; ceux qui épuisent la force physique sont réduits à leur personne; ceux qui épuisent la force

[1] Le sage, homme du peuple, ne se nourrit point avec les émoluments que donne le prince, et cependant il songe sans cesse à la prospérité du prince. A plus forte raison, doit-il en être ainsi (pour celui qui jouit des faveurs) d'une magistrature (COMMENTAIRE du *Kouei-pi Tchoung-king*).

morale produisent (des conséquences) qui s'étendent au loin.

Telle est la philosophie des Rois éclairés : leurs efforts consistent à mettre les fonctions publiques entre les mains des sages : les fonctionnaires sages épuisent le devoir, et alors la vertu du Prince est large. De cette façon, la doctrine gouvernementale est bonne ; les Rites et la Musique s'élèvent ; les peines et les châtiments s'épurent (se simplifient) (15) ; l'humanité et la bienfaisance s'étendent (se propagent). Entre les Quatre Mers, on chante la Grande Paix[1] ! ; la félicité est accomplie ; grands et petits le proclament ; on le publie dans les Chants populaires ; on le transmet d'âge en âge à toutes les générations.

Bibliographie et Critique littéraire.

Grammaire comparée des langues indo-européennes, comprenant le sanscrit, le zend, l'arménien, le grec, le latin, le lithuanien, l'ancien slave, le gothique et l'allemand, par M. FRANÇOIS BOPP ; traduite sur la deuxième édition et précédée d'introductions, par M. MICHEL BRÉAL. Tome IV. *Paris*, Imprimerie nationale, 1872. — In-8 (A la librairie Hachette et comp.).

Nous sommes fort en retard pour parler à nos lecteurs de l'achèvement de la grande entreprise philologique à laquelle M. Bréal a attaché son nom. Mais nous ne pouvons nous dispenser, dans cette *Revue*, de consacrer au moins quelques lignes à un véritable événement scientifique de nature à intéresser tous nos lecteurs.

Maintenant que la grande œuvre de Bopp est à la portée de tous nos compatriotes adonnés à l'étude de la linguistique comparée, il est juste de dire que peu de personnes étaient capables de rendre un tel ouvrage dans notre langue.

[1] 大平, c'est-à-dire « la paix qui règne partout ».

M. Bréal a fait plus que d'être un simple traducteur; par la clarté toute française avec laquelle il a rendu les idées du savant philosophe de Berlin, il a fait en quelque sorte de la *Vergleichende Grammatik* une œuvre nouvelle, et nous ne serions pas étonné que les Allemands préférassent la version française de l'ouvrage du maître à l'ouvrage original lui-même.

La grande étude de Bopp est indispensable sur les rayons de toutes les personnes qui s'adonnent à la culture de la grammaire comparée, à côté de l'œuvre immortelle de Schleicher, qui n'a pas encore trouvé son Bréal.

Le mérite essentiel de la *Grammaire comparée* de Bopp ne consiste point tant dans la somme des idées nouvelles qui y sont énoncées que dans la perfection de la méthode générale et dans l'exactitude scrupuleuse des détails. L'*Ueber die Kawisprache* de Guillaume de Humboldt permettait certainement mieux que la *Vergleichende Grammatik* de saisir la pensée qui a élevé si haut, en Allemagne, la science de la philologie comparée ; et parmi les écrits allemands contemporains il n'y en aurait peut-être aucun de plus intéressant à traduire pour nos études que ceux que l'on doit à l'École fondée en Prusse par le Dr Heinrich Steinthal. Mais ce qu'il faut surtout pour nos Orientalistes qui préfèrent se livrer à la comparaison de nombreuses langues que d'en apprendre à fond une ou deux, c'est de s'habituer à ne procéder qu'avec l'admirable sobriété dont la Grammaire de Bopp nous a fourni le modèle. Mieux vaut lire cent pages d'une solide érudition sur la forme du locatif en ancien slave que mille pages de rapprochements hypothétiques sur toutes les langues de l'ancien ou du nouveau continent.

L'œuvre de Bopp a déjà vieilli : elle n'en est pas moins une œuvre essentiellement classique que chacun cite, parfois même sans l'avoir méditée. Il en sera bientôt de ce livre comme des œuvres de Voltaire dont tout le monde parle,

mais que moins en moins de personnes lisent aujourd'hui. Il arrivera même, dans un temps peu reculé, que de même que l'idée de Voltaire a pénétré de part en part tous les esprits, sans que le plus souvent ils en aient conscience, la méthode de Bopp guidera, presque sans qu'on s'en aperçoive, tous les hommes qui se livreront sérieusement à la science comparative du langage.

Les progrès de la linguistique permettent, aujourd'hui, d'étendre le domaine de cette science au globe presque tout entier et les *terræ incognitæ* de la philologie deviennent, chaque jour, de plus en plus rares. Ce serait cependant une profonde illusion que de penser que les familles de langues qu'on a cru pouvoir constituer en dehors des familles indo-européenne et sémitique soient établies sur des bases comparables à celles que Bopp a créées pour les divers rameaux du groupe âryen. La méthode a presque toujours manqué aux savants qui ont cru pouvoir rivaliser, dans d'autres régions, avec l'illustre professeur de Berlin. Et, s'il nous était permis de donner un conseil à ceux qui se livrent en ce moment à la linguistique du groupe appelé *touranien*, ce serait de renoncer à prendre la plume avant d'avoir acquis une connaissance solide de la Grammaire comparée de Bopp. Une fois ce résultat obtenu, ils verraient qu'en dehors des deux familles linguistiques bien connues il n'est pas aussi facile qu'on le pense généralement de classer toutes les langues de l'humanité.

Espérons que l'école de M. Bréal, elle du moins, travaillera sous l'inspiration de cette pensée, et que, guidée par la puissante intelligence du maître, elle écartera de l'arène tous les fous et tous les rêveurs qui y titubent trop à leur aise, même au sein de nos sociétés savantes.

Paris. — Impr. de Mme Ve Bouchard-Huzard, rue de l'Éperon, 5.

SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE

CONSTITUÉE PAR DEUX DÉCISIONS MINISTÉRIELLES

—

1875

1875

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES.

S. M. NASSER-EDDINE, CHAH DE PERSE.
S. M. LE ROI OTHON, DE GRÈCE.
S. A. SIDI-SADAK, BEY DE TUNIS.
S. A. L'ÉMIR ABD-EL-KADER.
S. A. ISMAIL-PACHA, VICE-ROI D'ÉGYPTE.

Nos D'ORDRE.	NOMS ET TITRES.	FONDATEURS ou PRÉDÉCESSEURS.
	A. — MEMBRES TITULAIRES.	
	Membres Titulaires à vie.	
1	Rosny (Léon de) (C. ✠, ❶), professeur à l'École spéciale des langues orientales, à Paris. 1859	Fondateur.
2	Vlangali-Handjéri (S. A. le prince Michel), au château de Manerbe, par Lisieux (Calvados). 1859	Id.
3	Aubin (A.), voyageur au Mexique. . . 1859	De Bourgoing.
4	Hervey de Saint-Denys (le marquis d'), professeur au Collége de France. . . 1859	Fondateur.
5	Duchateau (Julien). 1873	Id.

N° D'ORDRE.	NOMS ET TITRES.	FONDATEURS ou PRÉDÉCESSEURS.
6	PINART (Alphonse), voyageur en Amérique, à Marquise. 1873	Fondateur.
7	MADIER DE MONTJAU (Ed.), voyageur en Chine et au Japon. 1873	Id.
8	MARESCALCHI (le comte) (✱). 1873	Id.
9	ALPHANDÉRY (Alfred), à Alger. 1873	Id.
10	DUCHINSKI (de Kiew), à Rapperswyll. 1873	Id.
11	HARADA KADUMITI (le colonel), à Yédo. 1873	Id.
12	SIMADI MOKURAI, prêtre bouddhiste, à Tokuzi. 1873	Id.
13	NARUSIMA, à Yédo. 1873	Id.
14	DILHAN (Aug.) (O. ✠), à Ablis. 1875	Id.
15	GESLIN, architecte et peintre. . . . 1875	Id.
16	DELAMARRE (Th.) (✱), peintre, à Paris. 1875	Id.
	Membres Titulaires annuels.	
1	† Brasseur de Bourbourg (✱), ancien administrateur ecclésiastique des Indiens de Rabinal (Guatémala). 1859	
2	† Eichhoff (✱, ◐), à Paris. 1859	
3	Foucaux (Ph. Ed.) (✱), professeur au Collége de France. 1859	
4	† Élie de Beaumont (G. O. ✱), de l'Académie des Sciences. 1859	
5	† Brunet de Presle (✱), de l'Institut. . 1859	
6	Bellecombe (A. de), à Choisy-le Roi. . 1860	
7	Blou (le comte Oscar de). 1863	
8	Montblanc (le comte Charles de). . . . 1864	

Nos D'ORDRE.	NOMS ET TITRES.	FONDATEURS ou PRÉDÉCESSEURS.
9	Noé (le comte Roger de) (✱). 1863	
10	Vogué (le comte de) (✱), de l'Institut. 1866	
11	Michels (Abel DES), professeur à l'École spéciale des langues orientales. . . . 1868	
12	Boselli (T.) (✱), juge au Tribunal civil de la Seine. 1869	
13	Halévy (Joseph), voyageur en Orient. 1872	
14	Duchinska (Mme Severine), à Rapperswyll. 1873	
15	Sédillot (O. ✱, ❶), secrétaire du Collége de France. 1874	
	B. — **MEMBRES ASSOCIÉS.**	
	Membres Associés à vie.	
1	LEQUESNE (✱), sculpteur, à l'Institut. . 1864	Fondateur.
2	LEGRAND (le Dr), à Neuilly-sur-Seine. . 1872	Id.
3	PIPART (l'abbé), membre de la Société Américaine, à Vernou-sur-Brenne (Indre-et-Loire). 1873	Id.
	CARRA DE VAUX (Georges), consul de France, à la Canée. 1873	Id.
5	COTTY (Armand), à Paris. 1873	Id.
	Membres Associés annuels.	
1	Lenormant (François), au château de Bossieu, par Culoz (Ain). 1859	Annuel.
2	Dumast (le baron G. de), ( ), correspondant de l'Institut, à Nancy. 1863	

Nos D'ORDRE.	NOMS ET TITRES.	FONDATEURS ou PRÉDÉCESSEURS.
3	Benloew (✱), professeur à la Faculté des Lettres, à Dijon. 1863	
4	Reboux, archéologue, aux Ternes. . . 1869	
5	Lesouef, membre de la Société des Études japonaises, 109, boulevard Beaumarchais, à Paris. 1872	
6	Léouzon Le Duc (✱, G. O. ✠), à Paris. 1860	
7	Vimont, docteur-médecin, à Paris. . . 1864	
8	Robiou (F.), à Nancy. 1864	
9	Quantin (Gustave), à Paris. 1874	
10	Lévy-Bing, banquier, à Paris. 1875	
	C.—MEMBRES CORRESPONDANTS.	
	Membres Correspondants à vie.	
1	SALAMON (François), de l'Académie Hongroise, à Pesth. 1873	Fondateur.
2	TEXTOR DE RAVISI (le baron), ancien gouverneur de Karikal, à Saint-Etienne. . 1873	Id.
3	LE BLOIS, pasteur, à Strasbourg. . . 1873	Id.
4	FRANCKS (Augustus-Wolaston), directeur du Musée Ethnographique, 103, Victoria Str., Westminster, London. 1874	Id.
5	CUENNE (Auguste), directeur de la Société Générale, à Auch. 1875	Id.
6	BASILEWSKI (C. ✠), conseiller intime de S. M. l'Empereur de Russie, à Saint-Pétersbourg. 1874	Id.
7	VINSON (Julien), indianiste, à Bayonne. 1875	Guérin-Méneville.

N^os D'ORDRE.	NOMS ET TITRES.	FONDATEURS ou PRÉDÉCESSEURS.
8	HOUDAS, professeur à la chaire d'arabe, à Oran. 1873	Fondateur.
9	VASQUEZ-QUEIPO (Don Vicente), de l'Académie de l'Histoire, à Madrid. 1873	Id.
10	JACOLLIOT (Louis DE) (✱), ancien magistrat dans l'Inde, à Bois-Colombes. . . . 1873	Id.
11	DUMAS (Victor), membre de la Société Américaine, à Argenteuil. 1873	Id.
12	CORA (Guido), directeur du *Cosmos*, à Turin. 1873	Id.
13	EDKINS (le Rév. J.), à Péking. 1875	Id.
14	HOLMBOE (le professeur), à Christiania. 1869	Id.
15	† OMALIUS D'HALLOY (D'), à Bruxelles. 1867	Cora.
16	SILBERMANN (J. J.), à Strasbourg. . . 1875	Fondateur.
17	DUCHATEAU, à l'île des Pins, Nouvelle-Calédonie. 1875	J. Duchâteau.
18	† SAITAU KENZIRAU, à Satsouma. . . . 1868	Fondateur.
19	N	Robiou.
20	WHITNEY (W. D.), à New-Haven, Conn. 1869	Madier.
21	N	Lesouëf.
22	N	Geslin.
23	MAX MULLER (le professeur), à Oxford. 1869	Rosny.
24	N	Dnchinski.
25	N	Bellecombe.
26	N	D'Hervey.
27	N	Des Michels.
28	† BRASSEUR DE BOURBOURG (✱), à Paris. .	Fondateur.

N°s D'ORDRE.	NOMS ET TITRES.	FONDATEURS ou PRÉDÉCESSEURS.
29	Olezczynski, membre de l'Académie de Krakovie. 1875	Zélinski.
30	Sarazin (François), élève breveté de l'École spéciale des langues orientales, 10, rue de Monceaux. 1864	Fondateur.
31	Blaise, professeur, à Luxembourg. . . 1875	Id.

D. — MEMBRES ASSOCIÉS LIBRES.

A. — *Membres honoraires.*

Pfizmaier (le Dr August), à Vienne. 1859
Gorresio (O. ✱), à Turin. 1859
Schiefner, à Saint-Pétersbourg. 1859
Lepsius (Richard), à Berlin. 1859
Birch (Samuel) (O. ✱), à Londres. 1859
Brugsch Bey (le Dr Henry), au Caire. 1859

B. — *Associés étrangers.*

Lubock (sir John), à Londres. 1867
Traz (de), à Genève. 1867
Darwin (Charles), Down Bromley, Kent. 1869
Lassen (le professeur Christian), à Bonn. . . . 1869
Dupont (E.), à Bruxelles. 1870
Brosset, à Saint-Pétersbourg. 1870

Nève (le professeur), à Louvain. 1870
Behrnauer (Dr Walter), à Dresde. 1872

C. — *Correspondants libres.*

Amari (✻, G. C. ✠), ancien ministre de l'Instruction publique d'Italie. 1861
Andrade (Jose-Maria), bibliothécaire, à Mexico. . . . 1861
Baissas, interprète du ministre de la Guerre, à Paris. 1860
Ballesteros (Francisco-Merino). 1861
Ballesteros (Ramon-Merino). 1861
Bardy (Gustave) (✻), conseiller à la Cour impériale, à Poitiers. 1859
Barthélemy-Lapommeraye (✻), directeur du Musée, à Marseille. 1866
Bartholoni (✻), ancien député de la Haute-Savoie. 1864
Bazy, professeur en retraite, à Watten (Nord). . . 1861
Beaumier (✻), consul de France. 1861
Behne (Edgard), à Nice. 1868
Berchon (le Dr Ernest) (✻), à Pauillac. 1866
Berger (Georges), à Paris. 1867
Bethune (le comte Léon de) (O. ✻). 1859
Bigonnet, ingénieur, à Alger. 1875
Bille (J. B.), employé aux Musées de l'État. . . . 1873
Borchgrave (Emile de) (O. ✻), à Bruxelles. . . . 1861
Brockhaus (le professeur), à Leipzig. 1859
Broek (Ernest Van den), à Paris. 1866
Buchère de Bézalles, archiviste-paléographe, à Versailles. 1862
Burgh (le comte Edmond de) (✻), ancien officier de marine, à Vitré. 1863

Burke (Luke), à Londres. 1865
Burnouf (Emile), secrétaire de la Société Américaine de France, à Paris. 1874
Cahun (Léon), à Paris. 1874
Calmette, docteur en médecine. 1865
Caraman (Thomas de), à Saïgon. 1862
Carnot, ancien ministre. 1860
Castaing (Alph.) (✠), avocat, à Paris. 1859
Castle (le Dr A.). 1864
Chaigneau (Michel Du'c), professeur suppléant à l'École spéciale des langues orientales. . . . 1875
Challamel, artiste-peintre. 1862
Chapon (✠), architecte, à Paris. 1867
Chastaing (Du), à Paris. 1872
Cherbonneau (✠), directeur de l'École française, à Alger. 1861
Clémenceau (l'abbé), missionnaire apostolique, à Bangkok. 1859
Collin (le Dr Paul), à Paris. 1866
† Conon de la Gabelentz (S. Exc.) (G. O. ✠), ancien ministre, à Altenbourg. 1865
Daninos, au Caire. 1868
Decheveaux-Dumesnil, publiciste, à Levallois. . . . 1865
Delboy (Pierre-Alfred), conseiller municipal, à Bordeaux. 1865
Delondre (Gustave), à Paris. 1864
Denis (Ferdinand) (✠), conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris. 1859
Devaux (Mme Virginie), à Levallois. 1872
Dolfus (Edmond). 1859
Domenech (l'abbé Emmanuel) (O. ✠), ancien aumônier de l'empereur Maximilien, à Mexico. . . . 1859

Duhousset (le colonel) (O. ✠). 1862
Duchesne de Bellecourt (O. ✠), consul général. . 1861
Dufriche-Desgenettes, voyageur à Java. 1860
Dugat (Gustave), chargé de cours à l'École spéciale des langues orientales. 1861
Dulaurier (Ed.) (✠), de l'Institut, à Paris. . . . 1865
Dunant (Henri) (✠, C. ✠), à Genève. 1859
Duplessis (C. ✠), général de division. 1872
Dury (le Dr) (✠), directeur du Collége français, à Kyauto. 1861
Engelhard (Maurice), avocat, à Paris. 1874
Faidherbe (G. O. ✠), général de division, à Lille. . 1861
Ferroukh-khan (G. O. ✠), ancien grand-vizir, à Téhéran. 1859
Fleurat (✠), consul de France. 1862
Fukusawa Yukiti, ministre plénipotentiaire du Japon. 1862
Fukuti Genitirau, attaché de légation, à Yédo. . . 1865
Furet (le P. Louis), missionnaire apostolique, au Japon. 1859
Garcia Pelaez (Dr Don Francisco-Paula), à Guatémala. 1861
Gavarette (don Juan), à Guatémala. 1861
Gay (Jean), éditeur, à San-Remo. 1865
Gay (Ferdinand), consul de France. 1861
Gilles (de) (G. C. ✠), à Saint-Pétersbourg. . . . 1860
Grinewitch (le président). 1860
Guinnard, voyageur, en Patagonie. 1855
Hassan Ali-Khan (G. O. ✠), ancien ambassadeur, à Téhéran. 1859
Hendricksz (le Dr) (✠), médecin-consultant de S. M. le roi des Pays-Bas, à Zuidenburg. 1864
Henry (le professeur), président de l'Institut Smithsonien, à Washington. 1862

Hervet (Emile), à Paris. 1868
Hoffmann (le Dr J.), professeur, à Leide. . . . 1861
Kinkelin (le baron de) (✠), à Paris. 1862
Kraetzer (Emile), chancelier du consulat général de France, à Yokohama. 1865
Kurimoto Teidirau, capitaine de vaisseau, à Yédo. . 1868
La Harpe, de la Société de Géographie, à Genève. . 1867
Laverrière, à Paris. 1868
Latouche (Emmanuel) (✠), à Paris. 1868
Lesseps (le baron Jules de) (O. ✠), agent du Bey de Tunis, à Paris. 1868
Lestanville (F. de), à Paris. 1868
Lindau (Richard), ancien consul au Japon. . . . 1862
Longpérier (Adrien de) (O. ✠), de l'Institut, à Paris. 1859
Lombard (le Dr), à Genève. 1866
Luppé (le vicomte Ollivier de), à Saint-Martin. . . 1866
Mahmoud Efendi (C. ✠), astronome du vice-roi d'Egypte, au Caire. 1861
Mariette (C. ✠), correspondant de l'Institut, à Alexandrie. 1859
Marland, armateur. 1861
Marquet de Vasselot (Anatole) (◎), statuaire. . . 1860
Martin (Louis-Auguste), directeur de l'*Annuaire philosophique*, à Paris. 1866
Matthieu (✠), fabricant d'instruments d'anthropologie, à Paris. . . . . .
Méhédin (✠), à Meudon. 1864
Mehren, professeur de langues orientales, à Copenhague. 1859
Ménant (Joachim), juge, à Rouen. 1859
Minoret (Eugène), avocat, à Paris. 1864
Mitukuri Syuhei (le Dr), médecin, à Yédo. . . . 1862
Mohsein-Khan (le général) (O. ✠), à Téhéran. . . 1859

Montegazza (le Dr), professeur, à Pise. 1866
Mourier (le Dr), à Nagoya, Japon. 1864
Murillo (Manuel), ministre des Etats-Unis de Colombie. 1862
Muy (le marquis de). 1861
Nazar-Aga (C. ✠), ministre plénipotentiaire de S. M. Iranienne, à Paris. 1859
Nicolaï (l'abbé Marc-Ange), chanoine, à Bastia. . . . 1868
Nicolas (Marius), à Bone. 1861
Parieu (de) (G. C. ✠), ancien ministre, à Paris. . 1872
Paula Garcia Pelaez (Dr D. Francisco de), à Guatémala. 1861
Paya Si-pipat (Phra), ministre de S. M. le roi de Siam. 1861
Périer, à Paris. 1864
Potter (William), à Londres. 1864
Prudhomme, notaire, à Neubrissak. 1868
Quesada (Don Vicente), directeur de la *Rivista*, à Buenos-Aires. 1864
Ramirès, conservateur du Musée de Mexico. . . . 1859
Rawlinson (sir Henry) (G. C. ✠), à Londres. . . 1861
Renty, avocat, à Paris. 1873
Rey (Guillaume) (✠), voyageur dans le Haouran. . 1861
Rhangabê (Rizo) (✠), ancien ministre de l'Instruction publique, à Athènes. 1859
Rinck, à Gothaab (Groenland). 1861
Rochaïd Daddah (O. ✠), ancien directeur du *Birgis-Baris*. 1861
Roches (Léon) (C. ✠), ministre plénipotentiaire. . 1861
Rosental, professeur de langues étrangères. . . . 1870
Rost (le Dr Reinhold), bibliothécaire de l'India Office, à Londres. 1859
Rostaing (le vicomte de). 1861
Rousseau (✠), ministre plénipotentiaire. 1861

Royer (Mme Clémence), à Paris. 1860
Sabir (le comte Constantin de), à Saint-Pétersbourg. 1860
Sadeg Khan (C. ✲), ancien secrétaire d'ambassade, à Téhéran. 1859
Saffray (le comte de), à Paris. 1859
Salisbury (Edw. B.), secrétaire de la Société Orientale américaine. 1860
Samper (José-Maria), ancien député néogrenadin. . 1860
Sartiges (le comte de) (G. C. ✱), ancien ambassadeur. 1866
Saulcy (F. de), (O. ✱), de l'Institut, à Paris. . . 1868
Schlagintweit (le Dr Émile de) (C. ✲), à Würzbourg. 1865
Schliemann, voyageur en Orient. 1868
Schmidt, professeur au Lycée Louis-le-Grand. . . 1863
Schwab (Moïse) (O. ✲), directeur des *Archives israélites*. 1864
Schwarz (le commandeur), à Vienne. 1864
Schweizer (S. Exc. le baron de) (C. ✱, G. C. ✲), ancien ministre de S. A. le grand-duc de Bade. . . 1859
Severini (le professeur Antelmo), à Florence. . . 1866
Seyti, de l'Observatoire, à Paris. 1872
Skatschkoff, consul de Russie, à Tchougoutchok. . 1865
Sorel (Félix), de la Société protectrice des animaux. 1868
Spooner, à Singapore. 1865
Steinthal (H.), professeur à l'Université de Berlin. 1861
Stenzler, à Berlin. 1860
Squier, américaniste, à New-York. 1860
Summers (le Rév. J.), à Yédo. 1865
Taylor (Alexander), à Santa Barbara, Cal. . . . 1864
Terazima Munenori (le Dr Matuki Kauan), ministre des Affaires étrangères de S. M. le Mikado, à Yédo. . 1862
Terrien-Poncel (Alb.), à Rouen. 1864
Terzuolo, de la maison Didot. 1860

Thonnelier (Jules), orientaliste, à Paris. 1860
Torres-Caicedo (C. ✱), ministre plénipotentiaire de la République de San-Salvador, à Paris. . . . 1868
Trevelyan (sir Charles) (G. C. ✱), ancien gouverneur de Madras. 1859
Triana (Jose), à Bogota. 1860
Trübner (Nicholas), de la Société Ethnographique de New-York, à Londres. 1859
Tru'o'ng Vinh-ky (Petrus), directeur de l'Ecole française, à Saïgon. 1862
Tyskiewitch (le comte Constantin de), à Varsovie. . 1862
Vaudouard (Alphonse de), à Paris. 1862
Verrier, ethnographe, à Bruxelles. 1868
Viciot (le Dr), à Juvisy. 1871
Voisin (le Dr), médecin des aliénés. 1860
Wéber, de l'Académie des Sciences, à Berlin. . . 1860
Webster-Gordon (le major). 1864
Wylie (le Rév. A.), missionnaire, à Changhaï. . . 1861
Yamataka Ivami no kami, à Yédo. 1868
Ziélinski (Louis de), à Nijni-Novogorod. 1872

ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS

auxquelles sont envoyées les publications de la Société.

Sociétés affiliées.

Paris. . . . . Société protectrice des animaux (Délégué : M. Félix Sorel). 869
Genève. . . . Société de Géographie (Délégué en Suisse : M. Bouthillier de Beaumont). 1859

Sociétés correspondantes.

Paris. . . . . Société de Géographie. 1860
Société d'Anthropologie. 1873

Lille.	Société nationale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts.	1860
Le Havre. . .	Société havraise d'Etudes diverses.	1865
Orléans. . . .	Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts.	1867
Saint-Quentin.	Société académique.	1866
La Haye. . . .	Institut ethnographique des Indes.	1867
Delft.	Institut ethnographique des Indes orientales.	1867
Londres. . . .	Royal Asiatic Society.	1860
—	Royal Geographical Society.	1867
—	Anthropological Institute.	1867
Dresden. . . .	Verein für Erdkunde.	1867
Leipzig. . . .	Deutsche morgenlændische Gesellschaft.	1860
Vienne. . . .	Akademie der Wissenschaften.	1861
Pétersbourg. .	Société impériale Géographique.	1865
Turin.	Accademia Reale delle Scienze.	1859
Madrid. . . .	Real Academia de Ciencias.	1864
Lisbonne. . .	Academia Real das Sciencias.	1862
— . . .	Société des Études orientales.	1875
Alger.	Société Historique africaine.	1860
Constantine. .	Société archéologique.	1862
Alexandrie. . .	Institut d'Égypte.	1862
Irkustk. . . .	Branche sibérienne de la Société imp. de Géographie de Russie.	1867
Tiflis.	Branche caucasienne de la Société impériale de Géographie de Russie.	1867
Calcutta. . . .	Asiatic Society of Bengal.	1860
Colombo. . . .	R. Asiatic Society of Ceylon.	1867
Bombay. . . .	R. Geographical Society.	1867
Batavia.	Genootschap van Kunsten en Wetenschappen.	1859
New-Haven. .	American Oriental Society.	1860
Mexico. . . .	Société de Géographie et de Statistique.	1867
Washington. .	Smithsonian Institution.	
New-York. . .	American Ethnographical Society.	1862

SECTION AMÉRICAINE.

SOCIÉTÉ AMÉRICAINE DE FRANCE.

1875

BUREAU

Président :

ÉD. MADIER DE MONTJAU.

Vice-présidents :

GESLIN.
SCHŒBEL.

Secrétaire :

ÉMILE BURNOUF.

Secrétaire-Archiviste :

LUCIEN ADAM (✠).

Trésorier :

DUCHATEAU.

Conseil :

ROSNY.	DE BELLECOMBE.	AUBIN.
DALY.	MALTE-BRUN (✠).	PINART.
L'abbé PIPART.	SARAZIN.	CAHUN.

MEMBRES FONDATEURS.

1. AUBIN (✠), ancien professeur de l'Université (1857). — 2. MALTE-BRUN (V. A.) (✠), ancien secrétaire-général de la Société de Géographie (1857). — 3. †BRASSEUR DE BOURBOURG (l'abbé) (✠),

ancien administrateur ecclésiastique des Indiens de Rabinal (Guatémala) (1857). — 4. MAURY (Alfred) (O. ✠), de l'Institut (1857). — 5. † JOMARD (C. ✠), de l'Institut, conservateur de la collection géographique de la Bibliothèque nationale (1857). — 6. OPPERT (Jules) (✠), lauréat de l'Institut, professeur au Collége de France (1857). — 7. BONNETTY (A.), directeur des *Annales de philosophie chrétienne* (1857). — 8. RODET (Léon), membre de la Société asiatique de Paris (1857). — 9. RENAN (Ernest) (✠), de l'Institut, professeur au Collége de France (1857). — 10. LINDAU (Rudolph), ancien consul (1857). — 11. LACAZE (Alfred DE), publiciste (1857). — 12. BEAUVOIS (E.), de la Société des Antiquaires du Nord (1857). — 13. CORTAMBERT (Eugène) (✠), directeur du département géographique à la Bibliothèque nationale (1857). — 14. † LABARTHE (Charles DE), ancien bibliothécaire de la Société asiatique (1857). — 15. ROSNY (Léon DE) (✠), professeur à l'École spéciale des langues orientales (1857).

Présidents de la Société.

1863. BELLECOMBE (André DE).
1864. † ROSNY (Lucien DE).
1865. CASTAING (Alphonse) (✠).
1866. † MARTIN DE MOUSSY (le Dr) (✠).
1867. TORRÈS-CAICEDO (O. ✠).
1868. CASTAING, ROSNY (Léon DE), GESLIN, conservateurs.
1873. MADIER DE MONTJAU (Ed.).

Secrétaires.

1863. LABARTHE (Charles DE), secrétaire.
OPPERT (Jules) (✠), secrétaire-adjoint.
1864. LABARTHE (Charles DE), secrétaire.
TAYAC (Gaston DE), secrétaire-adjoint.
1866. CORTAMBERT (Richard), secrétaire.
GUINNARD (Auguste), secrétaire-adjoint.
1867. TAYAC (Gaston DE), secrétaire.
CHARENCEY (Hyacinthe DE) et GIRARD DE RIALLE, secrétaires-adjoints.
1873. BURNOUF (Émile), secrétaire.
DUCHATEAU (Julien), secrétaire-archiviste.

SECTION ORIENTALE.

1875

BUREAU DE LA 1re SESSION PROVINCIALE

SAINT-ÉTIENNE. — 1875.

Président : M. le Baron TEXTOR DE RAVISI.

Vice-Présidents.

M. le docteur Michalowski (O. †), vice-président de la Société académique de la Loire.

M. le docteur Maurice, secrétaire général de la Société académique de la Loire.

Secrétaire général.

M. le Mansois du Prey, *membre correspondant de l'Athénée Oriental,* directeur de la Banque générale de Crédit.

Secrétaires-Rédacteurs.

M. Burdeau (✠), professeur de philosophie au Lycée.

M. Faure, japoniste, employé à la Mairie de Saint-Etienne.

COMITÉ CENTRAL.

Commission exécutive, à Paris :

MM. Lévy-Bing, président.
Madier de Montjau.
Léon de Rosny.

COMITÉS ÉTRANGERS.

Allemagne.

LEPSIUS (le Dr Richard), *président* de la Commission royale allemande, à Berlin.

Angleterre.

BIRCH (le Dr Samuel) (O. ✠), *président* du Comité national britannique, à Londres.

DOUGLAS (le professeur Rob. K.), *secrétaire* honoraire, à Londres.

Espagne.

VASQUEZ-QUEIPO (Don Vicente), *président* du Comité national espagnol, à Madrid.

Etats-Unis.

WHITNEY (W. D.), *président* du Comité national américain, à New-Haven.

VAN NAME (Addison), *secrétaire-honoraire*, à New-Haven.

Italie.

SEVERINI (le professeur Antelmo), président du Comité national italien, à Florence.

Portugal.

SILVA (le chevalier DA), *président* de la Commissão nacional Portugueza, à Lisbonne.

Roumanie.

URECHIA (le professeur B. Al.), *président* de la Commission nationale Roumaine, à Bucarest.

Russie.

GRIGORIEFF (S. Exc. le professeur W. W.), *président* du Comité central russe, à Saint-Pétersbourg.

PATKANOFF (S. Ex. le Dr K.),
CHWOLSOHN,
KUHN,
} Membres du Comité central.

Suisse.

TURETTINI (François), *président* du Comité national helvétique, à Genève.

DÉLÉGUÉS FRANÇAIS A L'ÉTRANGER [1].

Départements :

Bayonne. . . . M. JULIEN VINSON, garde général forestier, *délégué provincial.*

Bordeaux. . . M. DRUÏLHET-LAFARGUE, *délégué provincial.*

Lyon. . . . . M. ÉMILE GUIMET, membre de la Société des Études japonaises, *délégué provincial.*

Nancy. . . . . M. LUCIEN ADAM (✠), de l'Académie de Stanislas, *délégué provincial.*

Saint-Étienne. M. CHAPELLE, *délégué provincial.*

Oran. . . . . M. HOUDAS, professeur à la Chaire d'arabe, *délégué provincial.*

Étranger :

Allemagne. . . M. le professeur H. STEINTHAL, *délégué général*, à Berlin.

Angleterre. . . M. le baron DE COSSON, *délégué extraordinaire*, à Londres.

Espagne. . . . M. DE LA RADA, *délégué général*, à Madrid.

Etats-Unis. . . M. ADDISON VAN NAME, *délégué général*, à New-Haven.

Hollande. . . . M. le Dr LEEMANS, *correspondant-délégué*, à Leide.

Italie. . . . . M. LÉON WEILL-SCHOTT, *délégué général*, à Milan.

[1] Le Conseil nomme un *Délégué général* dans les pays où un Comité Central a été établi; — dans les autres pays, il nomme des *Correspondants-délégués.*

Luxembourg. . M. le professeur BLAISE, *correspondant-délégué*, à Luxembourg.
Portugal. . . . N....., à Lisbonne.
Roumanie. . . M. le professeur B. AL. URECHIA, *délégué général*, à Bucarest.
Russie. . . . . M. N....., *délégué général*, à Saint-Pétersbourg.

DÉLÉGUÉS ÉTRANGERS EN FRANCE.

Grèce. . . . . GAULTIER DE CLAUBRY, *correspondant-délégué*, à Paris.
Luxembourg. . M. ÉD. MADIER DE MONTJAU, *correspondant-délégué*, à Paris.
Portugal. . . . M. CHARLES LUCAS, *délégué général*, à Paris.

PRIX ET RÉCOMPENSES

DÉCERNÉS PAR LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE.

Grande Médaille d'honneur.

1865. — A M. ALPH. CASTAING; services exceptionnels. — *Médaille d'honneur.*

1866. — A M. HENRY DUNANT, fondateur du Comité international de secours aux blessés en temps de guerre. — *Id.*

1867. — A M. LÉON DE ROSNY, fondateur de la Société d'Ethnographie. — *Id.*

Prix Jomard.

1867. — A M. DILHAN, d'Ablis. — *Médaille d'argent.*

— — A M. MOÏSE SCHWAB. — *Médaille d'argent.*

— — A M. LUCIEN DE ROSNY. — *Médaille de vermeil.*

Prix Nestor-Viquesnel.

1868. — A M. CHARLIER DE STEINBACH. — *Médaille d'argent.*

— — A M. ÉMILE HERVET. — *Médaille de bronze.*

1872. — A M. le marquis D'HERVEY-SAINT-DENYS : *Les Monuments de la Géographie.*

1873. — A M. LEWICKI. — *Médaille d'argent.*

Les séances de la Société d'Ethnographie ont lieu *le 1er lundi de chaque mois*, à 8 heures du soir, à l'Hôtel de la Société d'Encouragement, place Saint-Germain-des-Prés. Les séances générales ont lieu aux mois de décembre, mars et juin.

LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE DE PARIS

AUX SAVANTS DE LA PROVINCE ET DE L'ÉTRANGER.

« L'Ethnographie est une science qui doit faire le bonheur de l'humanité. JOMARD. »

La Société d'Ethnographie a décidé la réalisation d'une idée qui est appelée à rendre d'incontestables services à la science de la civilisation et à l'histoire de l'homme et de la société. Cette idée consiste à établir, *sur toute la surface du globe*, un vaste système de ramifications au moyen de CORRESPONDANTS établis dans chaque localité du monde civilisé. De la sorte, les relations des savants par voie de correspondance deviendront plus faciles et plus étendues qu'elles ne l'ont jamais été jusqu'à présent, et chacun des associés de cette œuvre, lorsqu'il entreprendra un voyage, sera sûr de rencontrer partout, sur sa route, des collègues éclairés et tout disposés à aider ses recherches du concours de leur savoir et de leur expérience. Un autre résultat, non moins sérieux, consistera dans une parfaite décentralisation de la science, qui répandra jusque dans les régions les moins fréquentées le goût de l'Ethnographie, cette science si nécessaire au progrès moral et matériel des nations.

Pour aboutir rapidement au but qu'elle se propose en cette circonstance et pour assurer la durée aux résultats obtenus successivement, la Société d'Ethnographie a cru devoir renoncer au mode des cotisations annuelles, communément adopté dans les sociétés savantes des divers pays. Les nominations de tous ses membres correspondants, sans exception, seront désormais des nominations à vie.

En ce qui concerne les correspondants qu'elle désire instituer dans toutes les localités, voici comment elle procède :

Dans chaque grande région ethnographique, il est élu un

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE.

1° Actes de la Société d'Ethnographie.

La Collection complète de ce recueil *mensuel* forme actuellement 7 vol. in-8, à 12 fr. 50 c., soit 87 50

2° Mémoires de la Société d'Ethnographie.

La Collection complète forme actuellement 13 vol. in-8, tomes I à XIII (1859 à 1875), à 12 fr. 50, soit 162 50

3° Annuaire de la Société d'Ethnographie.

Les Annuaires de chaque année seront publiés avec une pagination suivie, de façon à pouvoir former une série de volumes distincts.

4° Atlas de la Société d'Ethnographie.

L'*Atlas* paraît par livraisons in-folio, composées de 6 planches ou cartes en noir et en couleur. Le prix de la livraison est fixé à 7 fr. 50. Les membres le retirent au bureau de la Société. (*La première livraison est sous presse.*)